

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

A partir des expériences des années précédentes, nous avons essayé en 1978 d'accentuer le caractère « état des travaux » de la bibliographie critique, qui correspond à une vocation de l'Annuaire. Ceci s'est traduit, d'une part par une augmentation de plus de 80 % du nombre des comptes rendus, d'autre part par une nouvelle organisation interne des rubriques.

Pour environ la moitié des rubriques, nous avons obtenu que la bibliographie soit significative de la production essentielle d'une année. Une présentation faite par chaque responsable de rubrique situe les différents comptes rendus dans leur contexte, et signale de façon brève les ouvrages qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse particulière.

Cet objectif ne peut bien sûr être atteint que pour les rubriques les plus suivies et les plus homogènes. La bibliographie critique, parce qu'elle se fonde sur la coopération d'un grand nombre d'auteurs est un pari difficile à tenir : les lacunes et les défaillances sont inévitables, parfois pour des rubriques entières. Par ailleurs, l'accès à la production de langue arabe reste difficile, et explique — en partie — le nombre encore trop faible de comptes rendus d'ouvrages parus en cette langue.

Nous n'avons pas attaché d'importance à l'agencement des rubriques entre elles, qui, comme tout classement, est forcément arbitraire. Conscients qu'il convenait d'éviter tout dogmatisme disciplinaire, nous avons tenu compte des thèmes, et surtout du facteur humain : les dispositions des responsables de rubriques, parfois spécialistes d'un domaine étroit, mais qu'ils suivent au long des années.

On ne peut enfin manquer de rappeler en conclusion que la bibliographie critique doit aussi offrir l'occasion de débats scientifiques. L'Annuaire est ouvert sans exclusive à la collaboration de tous les chercheurs « maghrébologues », qu'ils soient de France, du Maghreb ou d'ailleurs. Le CRESM sera toujours heureux de recevoir les propositions de comptes rendus que ces chercheurs voudront bien lui adresser.

Jean Robert HENRY

I. — INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUES

La rubrique « Institutions et vie politiques » comprend dix ouvrages (1). Le premier est une étude comparative portant sur trois Etats du Magreb, fait trop rare pour ne pas être signalé ici. Deux traitent de la Libye, un du Maroc et cinq de l'Algérie. Ce déséquilibre persistant témoigne de l'intérêt privilégié porté à ce pays par les politologues, phénomène entretenu par la succession du Président Boumediène dont la personnalité avait marqué les années 1965-1978. Parmi ces ouvrages figurent notamment deux thèses importantes, tranchant sur l'ensemble des travaux universitaires, celles de Philippe Lucas et de Jean-Pierre Durand.

Jen LECA et Jean-Claude VATTIN

Camau (Michel), *Pouvoirs et Institutions au Maghreb*. CERES Production. Tunis 1978, 334 p.

Les nombreuses et excellentes études de Michel Camau sur l'évolution politique et constitutionnelle des pays maghrébins appelaient un travail de synthèse qui nous est donné dans *Pouvoirs et Institutions au Maghreb*. Sous la forme concise et précise d'un texte de 200 pages auxquelles s'ajoutent 130 pages de notes, documents et chronologie cet ouvrage est actuellement le meilleur sur le sujet. Il repose sur l'immense documentation du CRESM, sur la longue expérience de l'auteur et sur sa double formation de constitutionnaliste et de politiste qui donne à ses analyses une qualité particulière. Ajoutons que ce livre est le premier publié par un membre de l'équipe du CRESM au Maghreb, dans une collection dirigée par Abdelkader Zghal, ce qui parachève les mécanismes d'échanges et de coopération établis entre le Centre d'Aix-en-Provence et les institutions homologues de l'Afrique du Nord.

Chacun des trois pays fait d'abord l'objet d'une étude particulière conduite selon une même méthode. Partant du mouvement national et de sa spécificité dans chacun des trois pays, Michel Camau situe le contexte dans lequel est intervenue la décolonisation et la façon dont s'est instauré l'Etat indépendant. Puis en quelques pages denses, il analyse les traits essentiels du pouvoir en cherchant pour chaque pays à faire émerger parmi les explications possibles celle qui lui paraît la meilleure.

La seconde partie de l'ouvrage est la plus riche et la plus neuve. Michel Camau dépassant la spécificité de chacune des formes prises par le pouvoir dans les Etats maghrébins, tente de dégager les points de convergence; il a le mérite de reprendre à cette occasion les principales tentatives d'explication données par les auteurs qui ont abordé cette question; il fait preuve en particulier d'une remarquable connaissance de la littérature anglo-saxonne, ce qui n'est pas si fréquent en France, l'inverse étant

(1) Les lecteurs de notre bibliographie critique ne trouveront pas cette année de recension des diverses revues maghrébines à dominante juridique. Nous nous proposons, en effet d'en rendre compte de façon groupée et sur une plus longue période dans notre prochain AAN.

d'ailleurs encore beaucoup plus rare. Le souci manifeste de mettre en valeur des auteurs trop peu connus en France est poussé d'ailleurs un peu loin et on s'étonne parfois de trouver sous la référence de chercheurs américains dans des études des années 60 ou 70 des analyses faites vingt ou trente ans auparavant par de classiques auteurs français non cités. Concédon's qu'il n'est jamais inutile de redécouvrir des idées connues sous une expression renouvelée.

Utilisant tout un appareil de références et de citations, Michel Camau n'en conduit pas moins une analyse qui lui est propre et c'est bien cette démarche personnelle qui constitue en définitive l'apport scientifique de l'ouvrage. La méthode, aisément identifiable, n'a rien d'original; mais l'utilisation qui en est faite conduit, dans sa rigueur même, à une discussion enrichissante.

Analysant le comportement maghrébin devant les exigences du droit constitutionnel classique Michel Camau croit y déceler « le rejet d'un droit caractéristique d'un certain type de société qui a produit la démocratie bourgeoise libérale et... la colonisation » (p. 148). Les Etats d'Afrique du Nord, tout en empruntant une forme rigide et écrite de constitution prendraient donc leurs distances par rapport au « constitutionnalisme » qui représente un système de pouvoir au service d'une classe dominante. Ainsi s'expliquerait la distorsion entre les constitutions maghrébines d'ailleurs fluctuantes et le système politique tel qu'il fonctionne dans la réalité; au-delà des textes, la clé véritable des régimes maghrébins résiderait dans l'identification de l'Etat à la nation.

Ayant réduit la norme juridique à un « constitutionnalisme » orienté dont il lui est alors facile de constater le rejet par les Etats maghrébins, Michel Camau poursuit sa démonstration par l'étude de la relation existant entre institutions politiques et structures sociales en privilégiant, dans les principales dimensions des sociétés maghrébines, l'Islam et les structures fragmentaires.

L'Islam est l'occasion d'examiner les thèses de différents auteurs récents, Flory et Mantran, Moore, Vatikiotis et conduit Michel Camau à formuler sur le rôle de l'Islam un jugement nuancé. Pour lui, la dimension islamique ne saurait être négligée, elle intervient parmi les composantes d'un système de légitimation et s'analyse en une reformulation de la tradition appelée « traditionnalisation » selon une terminologie empruntée à Abdallah Laroui. Il s'agit d'une réponse à une situation caractérisée par une désarticulation de la structure sociale qui « suivant le jeu des forces sociales et politiques peut tout aussi bien être porteuse d'un projet de restructuration ou au contraire tendre au maintien du statu quo ». A ce niveau de généralité l'évaluation du rôle de l'Islam ne peut être que décevante.

La théorie de la segmentarité invoquée par une pléiade de brillants auteurs est soigneusement passée en revue; Ernest Gellner, Lucette Valensi, Clifford Geertz, Jeanne Favret, John Waterbury, Abdelkader Zghal apportent chacun une contribution dont Michel Camau tire les conclusions suivantes (p. 185) : Des sentiments primordiaux survivent qui interfèrent avec les liens tissés par l'appartenance à une société étatique. La survivance des liens ou sentiments primordiaux peut se traduire par une réactualisation des groupes primordiaux qui contribuent à une éventuelle et apparente traditionnalisation des élites modernistes; mais cette pluralité sociale n'empêche pas le jeu finalement déterminant du monolithisme de la vie politique et de la centralisation institutionnelle. « Dès lors la prétention de l'Etat à représenter la société n'est pas mise en cause par des mouvements porteurs d'une alternative politique ».

C'est peut-être à ce point de l'exposé que l'on décèle le mieux le problème épistémologique auquel se heurte l'auteur, à savoir l'inadéquation de l'analyse marxiste au cas du Maghreb. Michel Camau note en effet comme conséquence de ce monolithisme que les intérêts de classe ne s'expriment pas en tant que tels, bien que cette société recèle des linéaments d'une structure susceptible d'être concep-

tualisée en terme de classe. On sent une sorte de désarroi chez l'analyste qui découvre que les outils dont il a l'habitude sont inopérants. Au lieu d'en tirer comme Clément Henry Moore la conséquence que les seuls intérêts capables d'action concertée sont ceux des communautés ethniques et religieuses et de substituer ces dernières à un concept de classe inadéquat, Michel Camau préfère y voir un cas aberrant dû à un « processus de destructuration inachevé dont le système colonial était porteur ». Autrement dit et avec l'appui d'une formule empruntée à A. Zghal, Michel Camau considère que la masse de la population détachée de ses cadres traditionnels n'a pu retrouver par le secteur moderne la possibilité d'assumer cette nouvelle situation. Veut-il dire par là qu'elle aurait été assumée si, conformément au schéma marxiste, les sociétés maghrébines s'étaient constituées en classe ?

Pourtant ce n'est pas la société maghrébine qui a tort de résister à l'analyse marxiste, mais l'outil marxiste que l'on a peut être tort de vouloir utiliser en l'occurrence.

Cette difficulté mal surmontée va freiner une capacité d'analyse dont on sent bien qu'elle ne donne pas sa pleine mesure. Souhaitons que Michel Camau n'hésite pas dans la suite de ses travaux à abandonner la sécurité d'une technologie épistémologique certes éprouvée, mais qui a ses limites, pour recourir en toute liberté scientifique aux concepts qui lui permettront de faire progresser son analyse.

M. FLORY

Bockel (A.), *Droit Administratif*. Nouvelles Editions Africaines, Dakar, Abidjan, 1978, 541 pages.

Sous ce titre trop laconique, l'ancien doyen de Dakar a écrit un manuel de droit administratif destiné aux étudiants de l'Afrique Noire francophone. Bien que cet ouvrage ne concerne pas l'Afrique du Nord, il mérite d'être signalé aux lecteurs de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* dans la mesure où les pays du Maghreb sont aussi des pays africains et se trouvent également marqués par le double sceau de la décolonisation française et du développement. L'ouvrage d'A. Bockel à ce titre permet d'utiles comparaisons avec les manuels de droit administratif des pays maghrébins.

M.F.

Balta (Paul) et Rulleau (Claudine), *La stratégie de Boumediène*, [Textes rassemblés et présentés par], Sindbad, Paris 1978, 368 p.

Quand sortit cet ouvrage personne ne se doutait qu'il y aurait peu à ajouter aux textes présentés, que le message était définitivement livré et que le Président Boumediène, l'un des leaders les plus originaux du Tiers Monde, avait achevé sa carrière. Ne serait-ce que pour cette raison, *La stratégie de Boumediène* est d'une lecture attachante, émouvante, qui cependant n'appartient pas au passé mais reste d'une évidente actualité tant la doctrine qu'il contient constitue, au delà de l'homme disparu, la stratégie du Tiers Monde.

Ce gros livre, si bien édité par Sindbad, est un recueil de textes classés par thèmes, présentés chaque fois par quelques pages éclairantes et précédés par une introduction d'une trentaine de pages qui prend judicieusement la forme d'un « anti-portrait » pour rectifier l'image hâtive incomplète et inexacte que la presse occidentale a le plus souvent donnée d'un leader énigmatique.

Cet excellent texte de présentation met en valeur la cohérence de l'œuvre du Président algérien qui s'est donné une dizaine d'années pour construire selon un plan logique le nouvel Etat en partant de la base : Assemblées communales, Assemblées de Wilaya, Charte Constitution, Election présidentielle puis Assemblée populaire nationale. Mais il ne suffit pas de mettre en place les institutions, il faut les animer et leur donner un programme qui doit prendre la forme des trois révolutions industrielle, agricole et culturelle; il faut aussi définir une stratégie internationale conçue comme le reflet de la politique intérieure et qui, à partir de 1973, va placer l'Algérie au tout premier rang des Etats du Tiers Monde par le dynamisme et l'originalité de ses propositions.

C'est cet aspect de l'ouvrage qui reste le plus actuel dans la mesure où il fait apparaître la naissance et la mise en forme progressive de ce qui constitue actuellement l'aspiration de la Communauté internationale à un nouvel ordre économique international. En lisant ces textes, on ne peut être que frappé par l'impact qu'ils ont eu auprès des Organisations internationales, de l'ONU notamment qui y a trouvé maintes fois son inspiration par l'habile relais des non alignés et des 77, par le Président Boumediène lui-même qui fut directement l'inspirateur de la session spéciale de l'Assemblée Générale en Avril 1974, ou par le Président de la 29^e session de l'Assemblée Générale en Septembre 1974 qui fut M. Bouteflika.

P. Balta et Cl. Rulleau rappellent d'ailleurs opportunément qu'une intense activité intellectuelle régnait à Alger dans les premières années 1970 et que réunions internationales et colloques scientifiques se succédaient presque sans désemparer faisant de la capitale algérienne une des métropoles intellectuelles du Tiers Monde. Sur tant d'idées brassées, beaucoup se sont perdues. Mais celles qui ont fait leur chemin, ont pour la plupart pris naissance dans cette période exceptionnellement féconde à Alger. Toutes ne viennent pas évidemment du Président Boumediène; mais il a eu l'immense mérite de créer autour de lui dans les milieux de fonctionnaires ou d'universitaires algériens, dans les colloques nationaux ou internationaux qu'il a suscités, dans les réunions internationales qu'il a provoquées à divers niveaux, de véritables ateliers de travail où l'imagination créative a permis d'échapper aux schémas de pensée des pays industriels. L'Algérie des années 1970 a été à travers le Président Boumediène l'un des rares points dans le monde où les idées exprimées ne constituaient pas un reflet plus ou moins déformé de la pensée occidentale, capitaliste ou marxiste, mais bien une réflexion originale à partir d'une analyse neuve faite depuis le Tiers Monde.

Personne mieux que le Président Boumediène n'a compris que le développement était un tout cohérent, aussi bien dans l'effort global nécessaire à l'intérieur du pays que dans la politique extérieure qui doit en être le reflet. C'est bien cette tension vers le but ainsi défini qui donne sa cohérence à la pensée exprimée durant cette dizaine d'années; c'est elle aussi qui excuse sans doute quelques appels démagogiques ainsi que le recours épisodique aux ressorts d'un nationalisme primaire.

S'il fallait donner quelques exemples de l'esprit d'innovation contenu dans ces pages, on retiendrait plus particulièrement dans le discours prononcé le 10 avril 1974, l'énumération des cinq points de la nouvelle stratégie qui devait conduire aux grandes résolutions sur le nouvel ordre économique international, votées quelques mois plus tard lors de la 29^e session de l'Assemblée Générale (p. 321). C'est à Alger aussi que s'est élaborée la doctrine qui est devenue la pratique moderne des nationalisations, à l'occasion du contentieux pétrolier (p. 238), et qui tend à s'appliquer à toutes les matières premières; à cette réflexion s'ajoute la mise au point de la technique déployée en faveur de la revalorisation des cours (p. 320, 323) : « Pour récupérer la rente qui nous est due, nous devons créer, produit par produit, des fronts communs entre pays exportateurs qui nous permettront de défendre collectivement nos droits et de

fixer le prix de nos produits à des niveaux appropriés conformément à nos intérêts et aux exigences d'un développement harmonieux de l'économie mondiale ».

L'exigence d'une nouvelle division internationale du travail et la revendication d'un processus accéléré d'industrialisation font l'objet de démonstrations particulièrement convaincantes (p. 324). La qualité de la pensée amène le lecteur à partager l'affirmation que par ses combats, le Tiers Monde est en passe de devenir le moteur de l'histoire (p. 308). L'Algérie pendant une dizaine d'années en aura été l'inspiratrice grâce à la *Stratégie de Boumediène*.

M. FLORY

Connaissance du Tiers-Monde. Approche pluridisciplinaire. Cahiers Jussieu n°4.
Responsable de la publication Catherine Coquery-Vidrovitch. Laboratoire du
Tiers-Monde, UER Géographie et Sciences de la société, Université de Paris VII,
Coll. 10/18, Paris, Union Générale d'Éditions, 1978, 437 p.

Cet ouvrage est le produit d'une recherche sur le Tiers-Monde organisée à Paris VII par des enseignants historiens et géographes. Dans ce séminaire, où bien d'autres disciplines, universités et nationalités sont représentées, le Maghreb est évoqué, à travers la communication de Jean Dresch, qui le mentionne (p. 26-27), ou les contributions de spécialistes, tels Yves Lacoste, Samir Amin, Maxime Rodinson, Gérard Chaliand, notamment, qui ne s'y réfèrent pas explicitement mais qui en ont, nous le savons, une parfaite connaissance.

Un cas est plus directement traité dans « Classes sociales; Etat et développement en Algérie depuis l'indépendance » (p. 279-306), où René Gallissot reprend une question déjà abordée par lui et qu'il enrichit une nouvelle fois (1).

Outre le plaisir qu'il trouve à une prose claire, pleine d'allant et de mordant — le début sur le terme « socialisme » et ses emplois, sur le vocabulaire de classes et le « capitalisme d'Etat » est caractéristique — le lecteur entre de plain-pied dans un débat où lui paraissent d'ordinaire s'affronter plutôt des idéologues que des sociologues.

Après avoir rappelé ce qu'il nomme des « banalités » (« Paupérisation et rapports entre les classes sociales », « Migrations-émigration-urbanisation », « Effets socio-politiques de la paupérisation et conséquences de la colonisation de peuplement », « conséquence d'un impérialisme tardif, l'extraversion des plans économiques », l'auteur présente des « Eléments d'analyse sociale depuis l'indépendance » (p. 289-299). Il trouve la confirmation de tendances antérieures dans la déruralisation et l'émigration. Il note la pesanteur de phénomènes post-coloniaux : la stabilisation de l'emploi agricole et la faible croissance de l'emploi industriel. Il insiste sur les variations du secteur tertiaire qui, lui, « résulte largement de l'héritage colonial ».

Des chiffres qu'il cite, une petite bourgeoisie économique, « celle des indépendants du commerce et de l'artisanat » (environ 180 000), un prolétariat représentant environ le double, et un secteur tertiaire qui en est le quadruple, il constate que « ces classes, minoritaires y compris le prolétariat en son étroitesse, se différencient sur une immensité de sous-emploi, par rapport à un mouvement massif de déclassement » (p. 297). Apparaît une Algérie majoritairement coupée de la production, une société dont la caractéristique dominante est bien ce *déclassement* qui, à lui seul, conditionne l'approche en termes de classes, tout comme celle de l'Etat. Ce que certains nomment

(1) Cf. GALLISSOT (René), « Les classes sociales en Algérie ». *L'Homme et la société*, oct. nov. 1969, p. 207-225.

populisme, le socialisme national officiel « un nationalisme mimétique marxiste » dit l'auteur (p. 299), tout comme l'étatisation ou le « technicisme socialisant » peuvent bien venir de là.

A la contradiction du sous-emploi en pleine industrialisation, R.G. joint celles de la dépendance impérialiste et de la dépolitisation et, conclut-il « ce sont ces contradictions antagoniques qui définissent la condition de classe du régime algérien et non l'étiquetage simpliste ou celui de l'arbitraire théorique » (p. 305).

La vision est ample et le point de vue mérite attention. On peut ne pas être d'accord sur cette rupture principale emploi - non emploi ainsi que sur une vision un peu brutalisante d'une société en pleine mutation, mais on ne peut nier à R.G. une belle « imagination sociologique ». On s'étonnera, dès lors, que sur pareil thème la discussion qui suivit sa communication tienne en vingt lignes. Quand on connaît la littérature proliférante sur le sujet, les conflits d'idées et les disputes de spécialistes de toutes disciplines, on trouvera que les propos de René Gallissot ont rencontré peu d'échos parmi ses pairs. Nul doute que ce court article ne suscite de plus vastes controverses parmi les « algérologues » dont le nombre ne cesse de croître mais qui ne nous aident pas toujours à connaître mieux l'Algérie. Peut-être que s'ils nous disaient moins ce qu'il faut en penser que ce qu'elle est et cherchaient moins à la qualifier qu'à la décrire, la comprendrions-nous mieux.

F.A.

Durand (Jean-Pierre), *La tentative de rupture de la reproduction des rapports de production capitalistes en Algérie*. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences humaines. Paris V, avril 1978, 3 volumes, 98 p., 527 p., 304 p. (ronéo).

Cette thèse présentée sous la direction du professeur L.V. Thomas est le fruit d'un long séjour d'enseignement dans l'Université algérienne. Elle s'essaie à une analyse globale de l'évolution de l'ensemble de la société algérienne. J.P.D. est un auteur carré : il ne joue ni avec les mots ni avec les idées. L'ondoyant et le flou artistique qui ornent tant de travaux sociologiques ne sont pas son fait. Pour lui, manier le dialectique ne revient pas à dire à la fois une chose et son contraire. De cette robuste honnêteté on peut juger dès la présentation : « la direction et la domination du mouvement anti-impérialiste et du mouvement socialiste par la petite bourgeoisie doivent être regardées comme un fait objectif qui ira grandissant jusqu'à la maturité du prolétariat... Les domaines culturels et idéologiques ont été soustraits [c'est-à-dire traités insuffisamment et non pas confiés à un auteur soustrayant] principalement en raison des manques de moyens et surtout de temps... Une grande partie de l'Algérie est sous-analysée : celle de la paysannerie pauvre et du sous-prolétariat urbain. Mais n'est-ce pas le secteur moderne qui fait l'histoire, à travers l'industrialisation, la restructuration en classes à partir d'une division du travail importée ? » (Livre I, p. 5-6). Nous voilà prévenus et laissés libre de manifester notre désaccord : qu'est ce que la « maturité » du prolétariat, qui assimile les classes sociales aux fruits et leur évolution au cycle des saisons ? N'est-il pas fâcheux de négliger (relativement) la culture et l'idéologie quand on veut analyser dans le Livre III les rapports de classe dans la production de l'idéologie dominante ? Enfin quoique l'on pense de la division entre les secteurs qui font l'histoire et ceux qui la subissent (et après tout elle n'est pas aussi haïssable qu'il est devenu de bon ton de le dire), il reste que les « secteurs objets » ne sont jamais des objets passifs et qu'ils contribuent aussi à l'évolution de la société globale. Même si « le secteur moderne... fait l'histoire », ce secteur n'est pas le même dans tous les pays, du fait de ses rela-

tions avec les autres secteurs et par conséquent il ne fait pas la même histoire. La discussion pourrait durer longtemps : en tous cas J.P.D. a le courage de ne pas s'avancer masqué de roublardise académique.

La thèse se divise en trois livres de très inégale importance. Le Livre I « L'Algérie de 1920 à 1971 : genèse d'un système politique et social » (98 p.) tient peu ses promesses. Il rassemble des informations fragmentaires sur l'organisation politique et administrative après 1962 (tout en renvoyant l'étude approfondie du FLN au Livre II), un peu d'histoire événementielle (plus des renseignements sur quelques leaders) couvrant la même période, et une interprétation sociale de la période 1920-1962 autour des thèmes jumeaux « prise en main du mouvement national par la petite bourgeoisie — faiblesse et erreurs du mouvement ouvrier ». On regrettera bien sûr que le second volume de l'« Histoire de l'Algérie contemporaine » dû à Ch. R. Ageron n'ait paru qu'un an après la soutenance de la thèse de J.-P. D. qui en aurait tiré le plus grand profit. Mais aussi ne conviendrait-il pas de poser autrement les questions ? Non pas « pourquoi le mouvement ouvrier n'a pas réussi à assurer la direction du mouvement national » (le mouvement ouvrier nous paraît une abstraction trop commode) mais « pourquoi les intellectuels ont-ils été si faibles dans le mouvement nationaliste » et « pourquoi le marxisme-léninisme a-t-il aussi peu mordu sur les élites politiques et a-t-il peu contribué à la culture et à l'organisation du mouvement nationaliste ». Si M. Harbi est cité et un peu utilisé, ceux qui ont travaillé sur les bases sociales de l'idéologie religieuse en Algérie (par exemple F. Colonna ou E. Gellner) ne sont pas cités. On peut aussi se demander s'il est judicieux de poser que « nationalisme et mouvement ouvrier sont deux réponses des opprimés au colonialisme » et que « leur lutte commune contre le colonialisme fonde leur unité, ce qui conduit à insister exclusivement sur la sous-estimation du facteur national par le PCA et sur l'eurocentrisme » de ce dernier (p. 25 sv). Ces « deux réponses » sont-elles aussi convergentes que cela ? Ici encore la discussion pourrait durer...

Le Livre II « Développement et restructuration sociale » (527 p.) est de loin le plus substantiel. Lui-même divisé en trois parties (« Hydrocarbures et stratégie de développement »; « Industrialisation, indépendance nationale et classes sociales »; « Révolution agraire et classes sociales ») il passe en revue les grands problèmes du développement économique et social. La documentation est essentiellement économique, mais le domaine couvert est plus vaste que ne le donnent à entendre les titres que l'on vient de citer; ainsi la politique d'aménagement du territoire est longuement et heureusement traitée, ainsi que la gestion socialiste des entreprises à partir d'un dépouillement très soigneux de la presse algérienne de langue française (on ne regrettera pas trop la presse de langue arabe un peu plus pauvre sur la question). A défaut d'enquêtes de terrain faites à l'intérieur même des entreprises et des administrations (difficiles à obtenir), J.-P. D. est allé aussi loin que lui permettaient ses moyens d'investigation sur l'ensemble des questions qu'il aborde. Il n'a négligé aucun rapport du Conseil national économique et social et n'a pas manqué de consulter les travaux à l'Institut de recherche économique et planification de Grenoble. Le revers de la médaille est évidemment le côté « pavé » de cet énorme Livre II. Mais le lecteur courageux sera bien payé de son effort car si le livre se veut un bilan, c'est un bilan plein de notations sociologiques vigoureuses qui vont au-delà de l'enregistrement des résultats. J.-P. D. est un sympathisant « de gauche » des options du régime : s'il fallait mettre des étiquettes, nous dirions que le PAGES aurait davantage ses sympathies que le PRS. De plus, il est ardemment convaincu que le développement suppose l'implantation de grandes industries de base et l'existence d'« un centre unique de planification (pour les grands axes du développement) qui optimise l'allocation des facteurs tout en réduisant l'inégalité du développement entre les régions et entre les branches » (p. 98). On pourrait discuter ces options (personnellement la possibilité d'une planification « scientifique » me paraît douteuse et c'est pourquoi le fait que l'Algérie ne

réalise pas sur ce point l'impératif de la Charte nationale ne me semble pas porter à conséquence) mais il faut surtout noter qu'elles ne conduisent pas J.-P. D. à tenir le discours monolithique du panégyriste ou du donneur de leçons (même si nombre de phrases commencent par « il est donc important de... »).

Tout recenseur dépasserait de loin le cadre modeste d'un compte rendu. Mentionnons par exemple le chapitre sur « les difficultés de produire ». Il met l'accent sur les problèmes de technologie, d'ingénierie et de formation mais ne tient peut être pas suffisamment compte des facteurs externes à l'entreprise qui peuvent rendre les travailleurs improductifs. Les conditions de logement et de transport sont probablement plus importantes que la « mobilisation effective » et même que « l'intéressement du personnel aux résultats de l'unité par poste de travail » (p. 163). Dans un autre ordre d'idées J.-P. D. laisse entendre que le choix des techniques modernes et le développement de la formation peuvent améliorer la production mais au risque de « l'introduction des rapports sociaux de production capitalistes » et de la création « de nouveaux privilèges de situation » (*ibid.*). En fait ces « nouveaux privilèges » sont déjà là, avec ou sans rapports sociaux capitalistes... et les difficultés de produire ne se sont guère atténuées : les deux problèmes (non production, nouveaux privilèges) ne sont pas alternatifs mais co-occurents, ce qui ne les simplifie pas. L'opposition campagne/ville est ramenée à l'opposition entre deux modes de consommation, celle-ci à son tour ramenée à l'opposition entre deux classes, les « producteurs de plus value (auxquels il faut ajouter les chômeurs comme potentiellement producteurs eux aussi) et la bourgeoisie (bourgeoisie nationale, petite bourgeoisie) » (p. 191). L'ennui est qu'en chemin on a un peu perdu le lien et qu'il est aussi difficile de faire entrer tous les paysans parmi les producteurs de plus value que de ranger tous les ouvriers émigrés (ainsi que les étudiants de l'Institut de technologie de Mostaganem qui « refusent leur affectation dans les centres agricoles pour lesquels ils sont formés » (p. 190) sous la bannière idéologique des bourgeois-européo-centristes-urbains. De plus est-il judicieux d'opposer le projet de « la fraction parasitaire de [la] classe dominante » destiné à embellir les quartiers où elle réside à celui de « la fraction la plus radicale du pouvoir d'Etat » qui cherche à enrayer l'exode rural en « recherchant la satisfaction des besoins sociaux à l'intérieur du pays », alors que ces deux projets, si on peut ainsi les individualiser, sont poursuivis simultanément et avec les mêmes aléas dans leur réalisation ? Notons aussi, chemin faisant, que la revue du PRS a peut-être tort d'imputer l'ampleur des conflits sociaux à « un durcissement des positions de la technocratie d'Etat » mais que l'explication par « la maturation du mouvement ouvrier algérien à partir de la GSE » (p. 253) est aussi, sous cette forme, une pétition de principe (ou une *self-fulfilling prophecy*). On sourira de voir l'inscription au tableau d'honneur dans l'administration des PTT donnée en exemple de « stimulant idéologique » à « effets très faibles » il est vrai (p. 261). De la longue partie sur l'agriculture on retiendra entre autres un essai d'interprétation de l'« échec » de l'autogestion, concis et dense, même si on reste sceptique sur la possibilité future pour une société de réglementer toute la production sociale « en pleine connaissance de cause » pour reprendre l'expression de Ch. Bettelheim citée par J.-P. D. (p. 354), ainsi qu'une critique documentée de l'ultra mécanisation dans le secteur d'Etat déjà fort endetté (p. 466). On notera aussi que J.-P. D. retrouve « dans de nombreux aspects de la Révolution agraire, l'influence du programme politique de PCA établi durant la guerre de libération » (p. 406), expression peut être excessive mais qui met l'accent sur un phénomène important.

Dans tout ce Livre, contradictions sociales, blocages et paradoxes sont fréquemment signalés, leur analyse esquissée et plus ou moins poussée. Tout ceci est repris et développé dans le Livre III « Classes sociales, Etat et idéologies » (p. 248 + une cinquantaine de pages d'annexes). J.-P. D. situe la contradiction principale entre l'impérialisme et le « Front de classes au pouvoir », ce qui exclut la bourgeoisie

nationale et les grands propriétaires fonciers; il analyse aussi les contradictions et alliances au sein de ce Front de classes, se risquant même (p. 16) à un tableau des classes sociales en Algérie. Il repère dans l'Etat une classe dominante non constituée et des masses laborieuses inorganisées et termine par un examen trop rapide, on l'a dit, de l'organisation politique et de la culture et de l'idéologie. Evidemment le point faible, comme souvent, en est l'analyse des mécanismes de représentation et de décision politiques ainsi que le repérage des centres du pouvoir (pratiquement rien sur l'armée ni sur les clans par exemple). J.-P. D. n'est pas seulement victime de sa problématique plus économiste que politiste; il est aussi tributaire de sources incertaines, le gouvernement algérien restant assez largement une boîte noire. Un aperçu succinct mais solide de ses thèses ayant été condensé dans l'article que J.-P. D. a donné à cet Annuaire 1977 (« Exacerbation des contradictions sociales et resserrement des alliances politiques en Algérie », p. 123-140), on y renverra le lecteur en attendant la sortie, pas trop lointaine il faut l'espérer, d'une version allégée de la thèse sous forme imprimée. Quels que soient les regrets que l'on pourrait formuler sur la légèreté du Livre I et les relatives simplifications du Livre III, le bilan général est, en effet, positif et il devrait bénéficier à d'autres lecteurs que les usagers des bibliothèques spécialisées.

Jean LECA.

Lucas (Philippe), Problèmes de la transition au socialisme. Le « transformisme » algérien. Paris, Anthropos 1978, 392 p.

Philippe Lucas a tiré de très abondantes lectures et d'une expérience de plusieurs années dans l'université algérienne un essai d'interprétation de l'Algérie indépendante. Présenté d'abord sous la forme d'une thèse de doctorat d'Etat de sociologie dirigée par Georges Balandier, c'est maintenant un livre dense dont le style et surtout les intitulés précieux trahissent le tempérament littéraire de son auteur. Ici, pas de ces plans besogneux (du genre « histoire - Economie - Sociologie - Vie politique »), pas de ces pesantes hypothèses prosaïquement étayées par une recherche de terrain ou d'archives, pas non plus de monotones descriptions cherchant à épuiser provisoirement, ce que l'on sait d'un secteur précis de la société considérée. Philippe Lucas opère par coups de projecteurs, retours en arrière, mises en perspectives multiples, extrapolations hardies (pp. 54-55, des relations villes-campagnes à Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Laghouat et Sétif, on généralise à l'ensemble de l'Algérie; il est vrai que c'est pour établir l'existence d'une propriété citadine « diversifiée » dans les campagnes, proposition suffisamment vague pour être étendue sans inconvénient sérieux), références reliées au texte principal par des pointillés (au lecteur de vérifier : l'attitude vis-à-vis de l'école des « héritiers », c'est-à-dire des colons « très dans un monde façonné par leurs pères », se voit appuyée d'une référence à F. Colonna dont le travail porte sur la période 1883-1939, ce qui est cohérent, mais aussi à Y. Turin qui s'occupe des années 1840-1880, ce qui n'est plus cohérent ni d'ailleurs mentionné). L'ensemble forme un kaléidoscope chatoyant par lequel l'auteur tente de capter le frémissement de la société algérienne et de lui donner tout son sens historique. A travers une thèse académique, c'est une sensibilité romanesque qui émerge. Le romancier est toujours sur le point de submerger le sociologue.

De cette tension le plan comme le style témoignent. L'ouvrage est divisé en trois parties. « L'Algérie présente/absente » (Première partie) comprend deux chapitres « déterritorialisation », « reterritorialisation ». Le Chapitre I (« déterritorialisation ») passe en revue le dualisme géographique et sa critique, la quête de la personnalité algérienne et le problème du « retard historique » à travers l'examen aigu de quelques

intellectuels (hélas ! tous de langue française, son ignorance de l'arabe interdisant à l'auteur l'accès des publications en langue nationale), enfin certaines formes de la dépendance, commerciale, financière, culturelle. Dans tout ce chapitre Philippe Lucas affirme sa méthode : rien n'est traité de manière exhaustive (la « dépendance culturelle » est expédiée en 4 pages, la « personnalité algérienne » n'est ni une sociologie des intellectuels, ni un exposé complet des concepts dont ceux-ci usent mais une série de flashes sur quelques idées). Mais tout est « apéritif ». Philippe Lucas veut nous transmettre une vision plus que dresser un tableau. Le chapitre II (« reterritorialisation ») examine les « ruptures » : nationalisation, arabisation, la dépendance de la campagne par rapport à la ville, les relations dépendance externe - dépendance interne où la luxuriance de la théorie (« situation conditionnante » mais non « déterminante », « jeu des situations et des structures comme une sorte de musique de sphères », « équilibrage promise et en quelque sorte déjà donnée », « possibilité structurelle », pp. 59-62) appelle d'autres études empiriques que les travaux de géographes déjà cités ou le tableau de la répartition du matériel agricole dans l'Algérie du Nord en 1964-1965. Et ensuite analysée la « décolonisation » (mise entre guillemets par Philippe Lucas car c'est à ses yeux un objet qui se dérobe toujours), survol en 15 pages des résistances à la colonisation, relecture évocatrice d'A. Nouschi, M. Lacheraf, J.P. Charnay, B. Hadj Ali, Ch. R. Ageron, M. Feraoun, A. Ouzegane. Ce tourbillon où est pris le lecteur invité à passer des « féodaux » aux réformistes en passant par une référence à Gramsci et à Lukacs, du PPA à la femme algérienne en passant par F. Fanon, est sûrement volontaire : c'est que cette mobilisation, comme la vie même, est multidimensionnelle impossible à réduire à un type d'agents ou un processus de structuration. « Elle est le fait d'agents voire de classes qui mettent en œuvre, sur la base d'une situation économique et sociale donnée, des forces nouvelles qui ne sont pas les seuls maquisards et qui trouvent une expression superstructurelle dans le Front » (p. 76). Sous le titre « une nouvelle hégémonie ? ». Le chapitre se clot avec l'examen du FLN, de son organisation et de sa base sociale. Cette section nous paraissant importante pour saisir le « transformisme » algérien, thèse essentielle de l'auteur, nous l'examinerons plus bas dans notre appréciation générale. Il est curieux que la thèse de S. Chikh n'ait pas été utilisée ni même mentionnée à cette place.

La deuxième partie (« Epreuves ») se divise aussi en deux chapitres « l'épreuve des ruptures », « le langage de l'épreuve ». Le chapitre I s'ouvre par ce paragraphe tout à fait caractéristique du style de Ph. L. : « les ruptures s'énoncent dans l'épreuve ; elles ne précèdent pas la reterritorialisation de l'Algérie ; elles en sont constitutives. Rapportées à celle-ci, elles avouent un horizon. De la topographie des ruptures au langage de l'épreuve » (p. 99). La première section (« Topographie ») nous rend compte d'intéressantes controverses de lecteurs du *Moudjahid* sur le mariage et la dot, de la situation de l'autogestion agricole et industrielle et des rapports du volontariat étudiant sur la révolution agraire. La deuxième section (« un horizon ») nous emmène de la « libération dans l'imaginaire » (zauïa, medersa, ordres religieux, théâtre) à la « libération de l'imaginaire » (la « fête » évoquée par J. Berque, « le culte de la cargaison magique » représentée par l'école et la jeunesse) et se termine par des développements sur l'Islam vu comme une pluralité de sensibilités où se manifeste « non instituée mais grandissante la séparation du religieux et du politique » (p. 152). Ph. L. croit pouvoir affirmer que « l'Etat national n'a nul besoin aujourd'hui de s'identifier à l'esprit de l'Islam pour se soustraire à sa lettre » (p. 153) et que le fait que les travailleurs émigrés de la Fédération de France du FLN aient « posé la nécessité d'une séparation de principe de l'Islam et de l'Etat » doit être « enregistré comme une libération de l'imaginaire » (p. 154). Tout ceci ne manque pas d'intérêt mais apparaît tout de même un peu gratuit. La dernière section (« une dialectique d'ensemble ») rassemble en une dizaine de pages des réflexions sur le rôle de l'Etat dans l'imaginaire algérien : Etat particulier et Etat de tous. Ph. L. y marque fortement (et justement

à notre avis) que cet Etat ne réalise pas la « révolution politique du jeune Marx, en clair qu'il n'accouche pas de la société bourgeoise, en ce sens que ni « l'individu » ni le « citoyen » n'y sont les allégories majeures. De là à conclure que les revendications des travailleurs tentent de « poser comme à dépasser l'individu et le citoyen, le droit de propriété et le libre exercice de l'art et de l'industrie partiellement libérés par la révolution politique » p. 162), c'est, nous semble-t-il, faire un saut dans l'imaginaire de l'auteur. Que la société n'attende pas l'Etat mais s'attende aussi elle-même, on en conviendra volontiers (à supposer qu'un « soi » collectif de la société ou des travailleurs ait un sens quelconque) mais pourquoi les travailleurs algériens devraient-ils raisonner ou ressentir selon le code que leur prête le sociologue lukacso-gramscien surtout sur la base de preuves empiriques aussi éparses (quelques interventions aux congrès de l'autogestion) ? On aura l'occasion d'y revenir.

Le chapitre II (« le langage de l'épreuve ») revient au discours des intellectuels, déjà abordé dans le chapitre « déterritorialisation », avec une discussion de la narration de l'histoire algérienne, appliquant le concept de « narration critique » de J.P. Faye à M. Bennabi et A. Taleb, on y relève des notations heureuses sur « une célébration de la fiction : celle des valeurs attachées à une « paysannité » qui se dérobe » (p. 180). La seconde section (« la dissidence comme épreuve et comme praxis ») pourfend les notions trop faciles d'« inertie des masses » (notamment rurales) et de « principe communautaire » toujours à l'œuvre. Ph. L. pose quelques questions polémiques mais judicieuses : « est-ce le principe communautaire qui a conduit les paysans émigrés en métropole à élaborer les grandes lignes d'un mouvement qui prendra le nom d'Etoile Nord africaine ? » (p. 187). Sans doute, mais n'est-ce pas enfoncer une porte ouverte ? Qui soutiendrait sérieusement que le nouveau est entièrement contenu dans le passé ? Mais cela n'épuise pas la question des formes de constitution d'un mouvement socio-politique. Et dire qu'il faut « y voir une manifestation de la volonté de libération sociale de paysans prolétariés » (p. 188) substitue seulement un mythe explicatif à un autre, car il reste à analyser sociologiquement comment cette volonté se constitue et s'organise, en utilisant aussi le principe communautaire. La troisième section (« le dit et non-dit ») traite des divisions socio-économiques en entremêlant des tableaux statistiques « bruts » et la vision de la stratification sociale proposée par les émetteurs de l'idéologie officielle. Il ne s'en dégage pas de propositions très nettes sinon que « tout se passe comme si (souligné dans le texte), sans cesser d'y penser, il ne fallait parler de classe(s) et de lutte des classes à aucun prix » (p. 197).

La troisième partie « Enjeux » comprend elle aussi deux chapitres : « déplacements », « étayements ». Le Chapitre I sous un titre un peu elliptique examine l'organisation de l'économie (autogestion, entreprises nationales, petite exploitation, commerce, coopératives). Malgré les tableaux économiques (tous anciens, antérieurs à 1971) il ne s'agit pas d'un bilan de l'économie, de ses forces et faiblesses dans la satisfaction des besoins sociaux; on ne sait pas très bien ce qu'elle produit et ce qu'elle importe, et à quel prix. Ph. L. cherche plutôt à situer les contradictions du « bloc historique » algérien et la gestion sociale de ces contradictions. Soit, mais en ce cas pourquoi si peu de choses sur la gestion socialiste des entreprises (ce qui est compréhensible, la mise en œuvre concrète étant postérieure à l'achèvement du manuscrit), sur la politique sociale, l'aménagement du territoire ? La politique scolaire est abordée rapidement dans le Chapitre suivant et dernier (« étayements »). Sous ce titre complètement ésotérique, Ph. L. me semble avoir le projet de restituer le sens intégral de l'action socio-politique de l'Etat algérien autour de la notion de « transformisme » empruntée à Gramsci. On s'y arrêtera donc plus longuement.

Le transformisme, chez Gramsci, désigne une des stratégies de la classe bourgeoise (donc dans une société interne capitaliste et bourgeoise) « fondamentale au niveau structural » (c'est-à-dire dans le système économique) pour affirmer et maintenir sa primauté dans la société civile et la société politique. Elle peut le faire en

assurant son « hégémonie » c'est-à-dire sa direction au niveau de la société civile; « dans un tel système », selon H. Portelli, « la classe fondamentale au niveau structural dirige la société par le consensus qu'elle obtient grâce au contrôle de la Société civile), notamment par la diffusion de sa conception du monde dans les groupes sociaux, devenant ainsi « sens commun », et par « la constitution d'un bloc historique homogène auquel revient la gestion de la société civile » (1). Mais un tel bloc peut être aussi utilisé par la classe fondamentale non dans le sens de l'hégémonie mais dans celui du transformisme: en ce cas elle n'exerce pas de « direction » au niveau de la société civile, ne passe pas de compromis avec les couches sociales subalternes, mais absorbe dans les rangs de sa propre classe politique les intellectuels de ces classes subalternes et les « clientélise ». Il n'y a donc pas de direction bourgeoise au niveau de la société civile, mais seulement domination au niveau de la société politique, non plus hégémonie mais « dictature ». C'est en ce sens que H. Portelli distingue deux situations historiques: l'hégémonie où la classe fondamentale est plus dirigeante que dominante et où par conséquent la société civile l'emporte sur la société politique, la *domination* où la société politique prend le pas sur la société civile; le transformisme en est un cas d'application (2).

Ph. L. ne donne pas d'aussi longues explications, ce qui gêne beaucoup son lecteur; il retient essentiellement du transformisme la prééminence de la Société politique sur la Société civile, tout en ajoutant curieusement (et prudemment...) que la façon dont il le qualifie « ne vaut que pour le cas algérien » (p. 11 note). Après l'élimination des chefs historiques, des libéraux et des éléments se réclamant du marxisme et de la révolution prolétarienne, ce noyau militaire-technicien s'organise comme un état-major ou un conseil d'administration et s'élargit aux techniciens, spécialistes non militaires, ni intellectuels, ne venant pas tous des couches petites bourgeoises (pp. 298-300).

Laissons ici quelques points « secondaires » (tout étant relatif) tels que l'analyse exacte d'un point de vue marxiste d'une petite bourgeoisie sans bourgeoisie (après tout les groupes sont quand même correctement désignés par ce vocable commode et passe-partout), ou encore une affirmation surprenante, avec le recul, sur les forces armées qui « en tant que telles participent peu au débat politique proprement dit » (p. 300). Après tout, Ph. L. ne pouvait ni connaître les commissions de wilaya, ni prévoir le congrès de 1979.

On passera moins aisément sur la référence à « l'expérimentation historique » dont les « classes laborieuses » sont porteuses (p. 10) et qui est bien sûr contradictoire à cette médiocre politique de l'expérience (transformiste) favorable aux détenteurs des moyens de production et du capitalisme international (p. 332). Bien sûr il n'est pas défendu d'avoir une métaphysique, de croire que les travailleurs veulent (de toute éternité ?) « l'appropriation réelle des moyens de production » (p. 11) et que la tâche du chercheur est de « réhabiliter les sujets historiques » (p. 12). Quand Ph. L. nous rappelle que l'observateur n'a pas le privilège de la production du sens » (p. 13). Cela vaut aussi pour lui-même, et le lecteur est tout prêt à lui laisser le privilège (innocent) de croire qu'il a compris le sens grâce à sa petite baguette de sourcier brevetée chez Lukacs et Gramsci. Mais le lecteur reste libre de trouver que tout ceci ne fait pas beaucoup de « sens », que la notion « d'éléments les plus avancés » (p. 11,95 et passim) se réfère à une histoire vue comme une marche militaire sur une route départementale, où de plus « l'avant-garde n'est pas repérée empiriquement pour ce qu'elle fait vraiment (cette tâche est en général laissée aux méprisables empiristes américains qui décrivent sans « expliquer ») mais par des qualités essentiel-

(1) PORTELLI (Hugues), *Gramsci et le bloc historique*. Paris, PUF, Coll. Sup. 1972, p. 77.

(2) *Op. cit.*, p. 86.

les : être ouvrier agricole, être travailleur industriel, bref mériter le nom messianique de « prolétariat » qui « sait ce qu'ignore la fraction radicalisée de la petite bourgeoisie » (p. 317). Est-il vraiment besoin, pour repérer des affrontements sociaux et des stratégies collectives de légitimation et de contestation, de postuler ainsi un « mouvement réel », global et téléologique, même si l'on peut bien le reconnaître « pluriel » ? N'est-ce pas se priver de l'examen spécifique des mécanismes de constitution des idéologies dominantes ?

A tout vouloir lire sur le mode de la « transition au socialisme » (3) et de son contraire implicite le transformisme, Ph. L. se prive de la perception de phénomènes tels que la montée de la protestation sociale des étudiants arabisants plus défavorisés et moins marxistes que leurs collègues « technophiles » francisants (sont ils du côté des classes laborieuses et du socialisme, ou du transformisme petit bourgeois ?), le désespoir populaire lors de la mort du président Boumediène (est-ce une libération « dans » ou « de » l'imaginaire ?), la contestation-récupération que traduisent les mouvements de grève et les congrès syndicaux. Ph. L. n'ignore évidemment pas ces derniers car ils vont partiellement dans son sens, mais que signifie une phrase telle que la « relative agrégation des représentants syndicaux des classes laborieuses ne doit pas faire illusion » (p. 324) ? « Illusion » sur quoi au juste ? et l'idée que « les classes laborieuses... réalisent le dépassement de la phase économique-corporative » /transformiste/ (p. 326) n'est-elle pas une « illusion » de l'auteur ?

Les questions que pose Ph. L. ne sont donc pas les seules pertinentes. Et même, dans leur ordre, permettent-elles d'avancer ? aussi critiquable à nos yeux que soit la philosophie de la praxis gramscienne, au moins faut-il reconnaître que le transformisme, analyse de la domination *bourgeoise* en Italie, se présente comme un tout cohérent sinon convaincant. Les trois présupposés sont les suivants :

1) il existe une classe fondamentale au niveau de la structure économique, cette classe est la bourgeoisie italienne;

2) cette classe ne conclut aucun compromis idéologique avec les classes inférieures : celles-ci ont aussi une conscience (politique) de classe, mais on leur « vole » leurs intellectuels;

3) il existe une société civile articulée, distincte de la société politique, pas seulement au sens sociologique ordinaire (une constellation d'intérêts matériels et symboliques distincte d'un ordre de coercition globale et de légitimation de l'autorité) mais surtout au sens marxiste de « société bourgeoise » avec marché, propriété privée des moyens de production, et organisation des groupes sur cette base, idéologie individualiste, pluralisme partisan (au moins formel), ces deux dernières caractéristiques n'étant pas, il est vrai, essentielles aux yeux de Gramsci. On voit mal ces trois présupposés (quelle que soit leur valeur de vérité... ou de fantasmagorie) reproduits en Algérie : 1) s'il y a une « classe fondamentale », c'est, comme l'indique Ph. L., la petite bourgeoisie, et si elle au niveau de la structure, c'est aussi et peut-être d'abord parce qu'elle l'est dans la société politique; 2) les classes inférieures ont-elles une conscience politique de classe (au sens *marxiste* : conscience de ses intérêts généraux applicables à l'ensemble de la société) et ne conclut-on aucun compromis avec elles ? La réponse paraît négative dans le premier cas et le plus curieux est que Ph. L. le note lui-même en regrettant « le défaut d'une véritable articulation de classe au sein du système qui se met en place » (p. 84) (4). La question du refus

(3) « Époque : l'appeler époque de transition — d_e décadence ». FLAUBERT, *Dictionnaire des idées reçues*, annexé à *Bouvard et Pécuchet*, laissé en 1880.

(4) Sans oublier le traditionnel coup de chapeau à l'inexistence « d'un parti politique de type marxiste-léniniste », ce qui est vrai empiriquement, mais laisse entendre que là où existe ce type de parti, l'articulation de classe est réalisée, les travailleurs sont vraiment auto-organisés et jouent en tant que tels un rôle politique. C'est prendre l'idéologie pour la réalité...

de compromettre et la différence entre le compromis et la perméabilité (5) paraît dès lors oiseuse quels que soient les efforts que Ph. L. déploie pour l'établir (p. 302). Et prendre argument pour établir la nature de classe de l'Etat algérien du fait que « l'une des premières adhésions qu'ait recueillie la direction actuelle (celle de 1962)... a été celle de l'union générale du Commerce algérien » (p. 311)... qui fut dissoute en 1963, n'est pas vraiment sérieux. 3) Quant à l'existence d'une société civile « bourgeoise », nous avons dit ailleurs les doutes qu'elle nous inspirait (6) en prenant soin de préciser que cela ne signifiait nullement unification culturelle ni absence de domination et d'exploitation. On comprend pourquoi Ph. L. s'accroche avec tant d'énergie à la « volonté politique » des travailleurs : à défaut de bourgeoisie, autant avoir sous la main un prolétariat conscient, c'est toujours une partie de la société bourgeoise, et accessoirement cela garde au cœur l'espoir d'une « libération réelle ». Mais est-il tellement nécessaire d'avoir cet espoir d'une « bonne solution » finale pour mieux connaître un objet ? Et si c'était en laissant l'histoire ouverte, en s'abstenant de désigner les « bonnes » et les « mauvaises » classes que l'on pouvait trouver un surcroît de sens ; non pas un sens global de l'histoire mais l'explication limitée et toujours réfutable de certains processus limités (7) ?

Encombré de ses pesantes références empiriques et philosophiques aux sociétés bougeoises, Ph. L. a le plus grand mal à formuler des questions adéquates à une réalité qu'il pressent cependant aussi bien qu'un autre : il a bien perçu le rôle de l'Etat comme accoucheur de la société, mais au lieu de chercher du côté des cas de figure où sphère politique et sphère économique sont réintégréés (théories du néopatrimonialisme, de l'Etat bureaucratique-autoritaire, sans oublier l'Etat marxiste plus ou moins totalitaire...) (8), il s'obstine à rechercher un Etat-bourgeois déjà là sous sa forme provisoirement populiste. Il perçoit aussi que les travailleurs ne ressemblent pas, dans leur organisation et leur conscience politiques, à ceux de la société bourgeoise tels que le marxisme les décrit... ou les imagine, mais il marque leur différence de manière bien personnelle : « le travailleur algérien possède cependant une qualité dont il est privé dans une société capitaliste : la nationalité » (p. 325). La seule référence à « *la situation de la classe laborieuse en Angleterre* » d'Engels est ici bien légère, car le prolétariat européen du XIX^e siècle est caractérisé non par le fait « qu'il n'a pas de patrie » mais par le fait qu'il exige et acquiert une « nationalité », des droits civils et politiques là où existe déjà une communauté politique nationale, ou participe à l'émergence de celle-ci là où elle n'existe pas encore. Le mouvement ouvrier européen peut très bien être vu comme la revendication politique d'appartenir à une communauté nationale, et non d'abord comme la reven-

(5) Il faudrait d'ailleurs se demander « perméabilité » de quoi ? La classe politique algérienne ne s'ouvre pas si aisément.

(6) Cf. L'introduction et l'article « le système politique algérien » de *Développements politiques au Maghreb*, AAN 1977.

(7) Cf. nos observations dans les *Cahiers d'Etudes africaines* 69-70, Vol. XVIII-1-2, p. 37-45.

(8) Outre les références que nous avons données dans l'AAN, 1977, cit. on peut signaler STEPAN (A.), *The State and society. Peru in comparative perspective*. New Haven Yale University press 1978. SKOCPOL (T.), *State, and Social revolutions*. Cambridge University Press 1979 BADIE (B.), BIRNHAUM (P.), *Sociologie de l'Etat*. Paris, Grasset, 1979.

(9) Ses formules adressées aux travailleurs méritent d'être rappelées : « ne vous laissez pas entraîner par l'idée d'améliorer vos conditions de vie avant d'avoir résolu la question nationale... Aujourd'hui vous n'êtes pas la classe ouvrière italienne; vous n'êtes que des fractions de cette classe... Votre émancipation ne peut pratiquement commencer tant qu'un gouvernement national n'est pas fondé ». Cité par BENDIX (R.), *Nation building and citizenship*. Londres. J. Wiley 1964, p. 72.

(10) C'est l'un des principaux thèmes du livre de R. BENDIX cité supra S. ROKKAN avait élargi le thème au processus de formation de différents centres politiques en Europe en ajoutant à la population des basses classes celles des périphéries régionales. Ses études entamées depuis une dizaine d'années n'ont pu connaître de conclusion du fait de sa disparition.

dication d'une nouvelle société et d'un homme nouveau. Mazzini, idéologue nationaliste italien, peut bien avoir eu raison contre Marx (9). Et si la nationalité « bourgeoise » avait eu le support des classes laborieuses ? (10). Dès lors ce qui caractérisait le prolétariat algérien ce n'est pas qu'il a une nationalité, mais c'est que sur le territoire national, il a un employeur public et qu'il n'a pas le droit ni pour l'instant la prétention de s'auto-organiser selon les formes de l'Etat libéral démocratique, cependant que sur le territoire étranger il participe à la lutte sociale des sociétés capitalistes, y exerce des droits sociaux, en tire des avantages comparativement plus grands que sur le territoire national mais est exclu de la nationalité, et par conséquent de la communauté politique et aussi sociale. De cette double situation on n'a pas encore bien pris la mesure, et à ce point les grandes discussions « théoriques » ne valent pas de bonnes études de cas. Mais pourquoi les sociologues répugnent-ils tellement à aller voir ce qui se passe dans les usines et les quartiers ouvriers d'Alger ou Annaba, et pourquoi ceux qui s'y risquent rencontrent-ils apparemment tant de réticences ? Pour apprécier les transformations algériennes, ce serait pourtant plus utile que de disserter, comme nous l'avons fait, sur le transformisme...

Jean LECA

Minces (Juliette), *L'Algérie de Boumediène*. Coll. « Terre des autres », dirigée par Roger PIC, Presses de la Cité, Paris, 1978, 112 p., photographies.

Pour ceux qui ont souvenir d'une Juliette Minces publiant avec Gérard Chaliand des articles et des essais sans complaisance sur l'Algérie indépendante, cette *Algérie de Boumediène* pourrait relever de la catégorie « travail alimentaire », dû sans doute à une commande du directeur de la collection, Roger Pic. Certains se demanderont même si, à l'image des *Révolutions algériennes* de Doucy et Monnheim, il ne s'agit pas d'un ouvrage de plus à la gloire d'un régime et d'un homme plus que d'un pays. Décidément, se diront-ils, après *Un Algérien nommé Boumediène*, d'Ania Francos et Jean-Pierre Sereni, *La stratégie de Boumediène* de Paul Balta et Claudine Rulleau, tous les courants ne sont-ils pas en train de se rejoindre dans l'hagiographie politique, déjà fort bien représentée en Algérie même par les « Discours » et autres « citations » du Président ? Enterrerait-on l'*Algérie des illusions* d'un autre couple d'analystes, Tewfik Maschino et Fadela M'Rabet ?

Ces questions sont sans objet, ou plutôt hors de proportion avec ce qu'il nous est donné d'apprécier. L'étude de Juliette Minces se veut avant tout initiatrice et vulgarisatrice. Le texte est ramassé et la part des photographies prépondérante. On le lit aisément, et tout lecteur non averti possède une vue d'ensemble d'une situation pourtant confuse et pleine d'ambiguïtés, une fois refermé ce petit ouvrage.

« Il n'est pas simple de faire le bilan d'un régime qui connaît tant de contradictions, comme c'est le cas de l'Algérie », déclare l'auteur, au terme de son exposé et au moment d'en dresser l'inventaire final (p. 99). Il n'est guère aisé, non plus, d'apprécier ces quelques 112 pages où les schématisations et les clichés ne sont pas évités. Tout commence avec Abdel Kader par exemple, comme dans le discours officiel où l'histoire d'hier sert les propos politiques du jour. Les conflits, entre tradition et modernité surgissent ici et là. Quelques tableaux sont brossés à gros traits, si bien que la période benbellienne prend des teintes bien sombres, que la carrière du militant Mohamed Boukharouba, par contre, devient bien exemplaire. Les nouvelles institutions, la révolution agraire, l'industrialisation semblent parées de bien des

vertus que tempèrent cependant des phrases du type : « Mais en même temps qu'on industrialise, créant de la sorte une classe ouvrière, fût-elle numériquement réduite, et que l'on fait la révolution agraire qui doit mettre fin à l'exode rural et à la misère des campagnes, on assiste, dans certains domaines, à un ultime développement du secteur privé, grâce à la surexploitation de la main-d'œuvre et au mépris des lois sociales » (p. 58). De même le « bilan » esquisse-t-il un tableau des contradictions majeures du système socio-politique actuel. Et, faut-il voir dans la confrontation de la première image du livre (le Président sous sa propre photo en grand format) et la dernière (des enfants en liesse représentant le peuple, demain majeur) un symbole conçu par l'auteur lui-même ?

C'est un genre bien difficile, décidément que celui auquel s'est livré Juliette Mincès, qui hésite entre l'information et l'appréciation, la défense et la critique. Avec des illustrations pas toujours en situation et trop attendues, à quelques exceptions près, trop orthodoxes en quelque sorte. Avec un style qui, lui aussi, chemine entre le pédagogique et le journalistique. Ce n'est là, ni un guide, ni un numéro de la collection « Petite planète » qui aurait laissé une plus grande autonomie au rédacteur. C'est une sorte d'album censé introduire à la « Terre des Algériens ». Qu'aurions-nous fait à la place de J.M. ? Un ouvrage différent; aurait-il été meilleur ?

Nefissa HAMEL

**Chambach (Ali Mohammed), « al-'Ulûm as-Siyâsiya » (Les Sciences politiques)
Université Gar-Younès, Section des Sciences Politiques, Benghazi, 1979, 240 p.**

Le directeur de la Section des Sciences politiques publie ici un manuel pour ses étudiants. Très facile à lire et assez complet, ce livre pêche par classicisme. En effet son auteur fait l'impasse sur l'expérience actuelle de la Libye en matière de transformation de l'Etat en Jamahiriya, la démocratie directe et le nouveau socialisme libyen tels qu'ils sont décrits dans les trois chapitres du Livre Vert. Il y a à peine quelques références, très marginales d'ailleurs, aux idées qui secouent la Libye depuis 1975. Il est vrai qu'il est très difficile aux universitaires libyens de se démarquer du régime. Toutefois, nous signalons au lecteur qu'à la rentrée d'octobre 1979 l'enseignement des sciences politiques a disparu de l'Université libyenne et la section que dirigeait M. Ali Mohammed Chambach a été fermée.

Taufik MONASTIRI

Fathaly (Omar I.), Palmer (Monte), Chackerian (Richard) *Political development and bureaucracy in Libya*. Lexington Books, 1977, 122 p.

C'est un ensemble d'articles écrits en collaboration, dans lesquels Omar Fathaly a semble-t-il apporté la plus grande part. On peut y distinguer trois parties : la première (chap. 2 et 3) oppose le système politique et économique de la monarchie aux aspirations des révolutionnaires. C'est en quelque sorte une introduction historico-économique, qui vient après le premier chapitre, méthodologique.

La seconde (chap. 4, 5, 6) utilise les résultats d'une enquête sur échantillon pour évaluer les progrès de la Libye dans la mise en place du cadre politique du développement. Pour les auteurs la capacité des leaders libyens à développer un personnel administratif dévoué à la modernisation et capable de supplanter les chefs locaux

traditionnels est décisive pour le décollage. L'essentiel de la recherche porte donc sur les questions suivantes :

- 1) Les masses appuient-elles toujours les élites traditionnelles qui formaient la base de l'ancien régime ?
- 2) Existe-t-il un prise de conscience de l'effort fait par la révolution pour l'élévation du niveau de vie ?
- 3) Existe-t-il une volonté de la population de coopérer avec l'administration pour le développement ?
- 4) Même question, mais pour la participation aux organisations politiques.

L'enquête a été faite fin 1973 dans la région de Zavia. On trouvera peu de choses sur les importants développements de la situation en Libye depuis 1977 (proclamation du pouvoir du peuple). L'échantillon comprenait 576 personnes plus 21 responsables locaux (maires, conseillers municipaux, gouverneurs...), 60 membres des comités populaires (ceux de 1973) et 14 « tribal leaders ». Pas de femmes.

La problématique a été inspirée par l'ouvrage de Danier Lerner : *The passing of traditional society* et plus largement de la sociologie américaine quantitativiste. Cela nous donne comme résultats par exemple que le rural libyen est religieux, particulariste, fataliste, méfiant, très attaché à sa tribu et aux élites traditionnelles. Celles-ci sont hostiles au « social change ». Les ruraux ont dans l'ensemble une assez bonne appréciation de l'action gouvernementale dans le domaine agricole et scolaire. Ils sont plus réservés en ce qui concerne la politique sanitaire et le logement. Ils sont peu disposés à participer. Comme on pouvait s'y attendre, les réponses sont plus « modernistes » et plus axées sur la participation quand elles émanent d'individus plus instruits.

Le dernier chapitre (chap. 7) replace l'expérience libyenne dans le contexte des théories récentes de la sociologie de l'administration.

Même s'il y a beaucoup à dire sur la méthode et la problématique et les résultats de ce travail étant donné le contexte politique très particulier de la Libye, on ne peut que souhaiter la multiplication d'enquêtes de toutes sortes, car la connaissance de la société libyenne actuelle manque singulièrement de données (chiffrées ou non).

H. BLEUCHOT

Rousset (M.), *Le royaume du Maroc*. Paris, Berger-Levrault, 1978, 104 p., Coll. Encyclopédie Politique et Constitutionnelle.

A l'instar des autres fascicules publiés dans la même collection, cet opuscule qui relève de la série Afrique dirigée par P.F. Gonidec ne se limite pas à la présentation du texte constitutionnel assortie d'un commentaire juridique, mais s'efforce de nous donner une image plus vivante et plus vraie du régime politique marocain, en le situant dans sa « durée » historique et dans son contexte social.

Après avoir retracé les grandes lignes de l'évolution historique du Royaume, l'auteur nous présente en effet les principaux traits qui caractérisent la société moracaine, aux plans démographique, économique, culturel et religieux, non sans esquisser quelques indications sur la stratification sociale et sur les perspectives de son évolution pour les prochaines années. M. Rousset nous décrit ensuite les principales forces qui animent la vie politique depuis l'indépendance en distinguant d'un côté la Monarchie qui tant par l'étendue de son pouvoir que par la conception qu'elle s'en fait, et par son mode d'exercice, domine le champ politique, et de l'autre les forces qui tels les partis, syndicats et la presse, tentent sinon d'investir du moins

d'infléchir le pouvoir. L'armée, l'administration, ou encore des organisations professionnelles comme l'UMA dirigées par le puissant M. Nejjaï, auraient sans doute mérité une petite place dans ces pages consacrées aux forces politiques. Puis l'auteur retrace l'évolution du régime autour des enjeux fondamentaux qui ont dominé le débat politique depuis 1956, le partage du pouvoir entre la Monarchie et les forces politiques démocratiques issues du mouvement national et le choix d'un projet politique visant à assurer le développement économique et social du pays. M.R. expose enfin les principes essentiels qui caractérisent la nature du pouvoir, et l'organisation des pouvoirs publics telle qu'elle résulte de la constitution de 1972, dont le texte est publié en annexe.

Achévé en 1977, l'ouvrage ne fait qu'évoquer dans une courte post-face les événements qui ont confirmé la démocratisation du régime, à savoir les élections législatives et la constitution d'un gouvernement représentatif des forces politiques issues de ces scrutins. On peut d'autant plus le regretter que l'auteur leur a consacré en 1978 dans les colonnes de cet Annuaire une étude substantielle.

Même si la portée de l'ouvrage s'en trouve quelque peu réduite, cette lacune ne flétrit en rien l'intérêt primordial de cette monographie qui est nécessairement réduit, pour être conforme au genre de la collection, à être un ouvrage de base à destination des étudiants et des chercheurs, et un simple stimulant pour de plus amples approfondissements.

M.R. qui a été professeur de Droit à la Faculté de Rabat et Directeur des Etudes à l'EMA de 1962 à 1972, a pu observer sur le tas la gestation et le fonctionnement d'un système politique dont il a su nous livrer toute la complexité et l'originalité dans cette présentation succincte, sans oublier d'en souligner les faiblesses et les excès, sans ménager au passage la classe politique marocaine, mais sans perdre espoir également dans la « réussite de la démocratisation du régime ».

J.C. SANTUCCI

II. — DROIT INTERNATIONAL ET RELATIONS INTERNATIONALES

Annuaire du Tiers-Monde 1977, Paris, Berger-Levrault, 1978, 643 p.

Avec la publication de 1977, l'*Annuaire du Tiers-Monde* est à son troisième volume. La régularité semble désormais acquise. Ce n'est pas là un des moindres mérites pour peu qu'on connaisse le lot de contraintes et d'exigences qu'impose le maintien d'une certaine cadence.

Comme ses deux devanciers, l'*Annuaire 1977* s'articule autour de trois rubriques : études, chroniques, bibliographies.

La partie « Etudes » est consacrée aux relations entre la Communauté économique européenne et le Tiers-Monde. L'étude de ce thème est regroupée autour de trois axes : l'aménagement de l'aide communautaire — le problème de l'échange inégal — la question de l'existence d'une politique extérieure globale de la CEE. A ces axes principaux de réflexion s'ajoutent des monographies qui illustrent certains aspects de l'aide que la CEE apporte aux États du Tiers-Monde. Bref, cette étude s'adresse non seulement au chercheur mais encore à ceux qui s'intéressent à l'état et aux perspectives des relations entre l'Europe communautaire et le Tiers-Monde. Par ailleurs, cette étude qui offre un ensemble cohérent où les réflexions générales et les monographies trouvent respectivement leurs places justifierait, à bien des égards, une publication à part.

En revanche, la partie « chroniques » divisée en problèmes intérieurs et internationaux présente, malgré le souci des auteurs de dégager les tendances générales du Tiers-Monde au cours de l'année 1976-77, une certaine incohérence. Une formulation satisfaisante de cette partie de l'*Annuaire* resterait, nous semble-t-il, à trouver. Au demeurant, on peut se demander si cette incohérence ne s'explique pas par le choix de l'*Annuaire* dont le champ d'étude s'étend en principe sur une centaine d'États du Tiers-Monde, c'est-à-dire une aire géographique immense et l'extrême diversité de leurs problèmes.

La partie documentaire qui comprend des documents, bibliographies et index, offre au lecteur des éléments d'information essentiels sur le Tiers-Monde en 1976-77. Ici également, l'*Annuaire* est confronté à un problème de choix. C'est en effet une gageure de prétendre à l'exhaustivité documentaire portant sur le Tiers-Monde. Ces lacunes n'enlèvent rien cependant au mérite de l'*Annuaire* qui constitue désormais un instrument de travail indispensable pour ceux qui s'intéressent « non pas au tiers, ni même aux deux tiers mais presque aux quatre cinquièmes des États du monde ». Nous en savons gré à l'équipe de l'*Annuaire du Tiers-Monde* et lui souhaitons une bonne continuation.

E. NGUYEN VAN BUU

Bedjaoui (Mohamed), *Pour un Nouvel Ordre Economique International*. UNESCO, Paris 1979, 295 p.

Si l'Algérie occupe une place éminente dans la recherche d'un nouvel ordre économique international, elle le doit à une équipe politique particulièrement dynamique, à quelques économistes qui ont su conserver leur autonomie de recherche et d'appréciation en exprimant le point de vue original du Tiers-Monde, et aussi à quelques juristes qui ont l'ambition de mettre le droit international au service du développement. Mohamed Bedjaoui est le plus illustre d'entre eux; ses travaux à la Commission du droit international, son cours à l'Académie de la Haye sont bien connus des spécialistes. Le livre que vient de publier l'UNESCO dans une récente collection intitulée *Nouveaux défis au droit international*, va permettre à un public plus large d'entrer dans la réflexion des Etats du Tiers-Monde *Pour un nouvel ordre économique international*.

Le livre reflète la riche personnalité de son auteur. Le juriste puissant et imaginaire n'hésite pas à laisser place à l'homme politique, au polémiste, au brillant écrivain et aussi au Professeur. Le lecteur séduit par le balancement rigoureux de la pensée ne peut cependant se défendre d'une certaine méfiance devant des divisions si bien ajustées et des titres qui se répondent aussi parfaitement.

La thèse développée est bien connue au plan économique. Ce qui en fait la nouveauté et l'intérêt ici tient à ce qu'elle est reprise par un juriste: à un ordre économique, politique et juridique mis en place en trois siècles par les nations impérialistes, il ne peut être substitué soudain une nouvelle organisation des rapports entre nations. «Plusieurs décennies ont été nécessaires pour que les revendications du Tiers-Monde finissent par toucher à l'essentiel. Il en faudra sûrement d'autres pour qu'un nouvel ordre juridique international s'établisse» (p. 10). Tel est le problème auquel est confronté le droit international «qui est tout le contraire de l'immuable» et qui, d'un «droit international de confiscation» doit évoluer vers un «droit international de participation». Comment le droit international va-t-il répondre à un tel défi, telle est la question posée.

Réfléchissant sur les relations entre ordre économique et ordre juridique internationaux (p. 100), Mohamed Bedjaoui dénonce le culte idolâtre du droit international traditionnel, détaché de la réalité, momifié dans le formalisme juridique, figé dans un système de normes qui loin d'être neutre, exprime en réalité la primauté des Etats développés et cherche à le pérenniser. A ce «paganisme juridique» il oppose une science juridique insérée dans la réalité et remplissant par là une fonction éminemment sociale de régulation des rapports entre Etats.

Ce vigoureux plaidoyer pour la mutation du droit international a la faiblesse de ne pas tenir suffisamment compte de données qui restent immuables dans l'élaboration du droit international. Parmi elles la souveraineté de l'Etat, revendiquée et donc consolidée par tous les nouveaux Etats et qui détermine les aspects essentiels du droit international.

Il est vrai qu'une «science du droit concrète et authentique devrait s'attacher à déterminer les lois de la naissance, de la vie et de la mort de la règle de droit en fonction des besoins et des faits sociaux économiques déterminants» (p. 111); mais en droit international cette règle de droit ne peut exister que dans le cadre préétabli de l'acceptation par l'Etat souverain. Il n'a pas été trop difficile de convaincre la communauté internationale de la nécessité d'élaborer un droit international de la coopération et de la solidarité. L'unanimité s'est faite sur l'objectif du développement. Tout le monde est contre la misère, la famine, la maladie. Mais

comment, dans un monde qui reste fait d'États souverains, passer du principe à sa réalisation. C'est là que le moraliste redevient juriste et que la démonstration de Mohamed Bedjaoui prend toute son importance.

Mohamed Bedjaoui dénonçant ce qu'il appelle la « chronolâtrie juridique » souligne que l'ancienneté des règles de droit n'est pas synonyme d'intangibilité et encore moins de perfection et que ce qui est décisif est, en définitive, leur acceptation commune (p. 137). Il note également que la conséquence logique en est une double contestation; celle de l'ancien ordre juridique par les nouveaux États et celle des nouveaux principes par les États industrialisés. L'ordre juridique ancien qui avait le mérite d'exister est désormais remis en cause au profit d'un nouvel ordre qui n'arrive pas à naître.

Après un constat de carence à l'égard de la coutume et après avoir rappelé les limites du traité (p. 140), Mohamed Bedjaoui voit dans la résolution la source moderne du droit international. Nous sommes ici au cœur du débat. Mais si habile que soit la démonstration, elle se heurte à des réalités dont il faut bien tenir compte.

La thèse est développée sans concession. La nouvelle source de droit qu'est la résolution n'a nul besoin du consensus qui n'est qu'une « trêve précaire » sans grand intérêt pour les pays en développement. Son adoption à la majorité n'enlève rien à sa valeur obligatoire : « La résolution existe en tant qu'obligation juridique dès lors qu'elle est adoptée par l'organisation internationale et son défaut d'exécution n'est vraisemblablement même pas imputable à la souveraineté de l'État, puisque les exigences de celle-ci, et notamment le consentement de l'État sont satisfaites dès lors que la résolution est censée avoir été prise en vertu de la charte, c'est-à-dire d'un traité obligatoire pour tous ses membres » (p. 183). Le problème de l'obligation étant ainsi résolu, on peut passer à celui du caractère exécutoire. L'argumentation consiste à placer la recommandation dans le cadre de l'article 13 a de la Charte relatif à la codification et au développement progressif du droit international : il y aurait ainsi dualité des organes d'élaboration de la norme, la commission du droit international et l'Assemblée Générale avec l'aide de ses comités spéciaux, la première recourant au procédé classique de la convention multilatérale, la seconde faisant prévaloir le processus moderne d'élaboration du droit par la voie de la résolution (p. 185). L'habileté qui consiste à mettre au même niveau résolution et convention n'est pourtant pas convaincante. En terme de prospective juridique, cette audace est sans doute permise; elle ne correspond pas à l'état actuel de droit international. L'un des arguments utilisés en apporte d'ailleurs la preuve : s'il est arrivé qu'une résolution de l'Assemblée Générale serve comme base à la conclusion d'accords multilatéraux, la résolution contenant une convention ouverte à l'adhésion des États (p. 186), c'est précisément parce que la résolution et le traité n'ont ni la même portée ni la même signification.

En vérité, l'éminent auteur semble l'admettre, lorsqu'il fait appel à tous les auteurs qui, sans dénier à la résolution un rôle dans la formation du droit, s'accordent à lui reconnaître dans une terminologie aussi riche qu'imprécise le caractère de pré-droit. N'est-il pas prudent d'en rester là. La démarche qui consiste à voir dans certaines résolutions, en tenant compte de leur contenu et de leur mode d'adoption, un droit en formation, permet au débat de progresser. La radicalisation de la position qui veut que toute résolution sans distinction d'aucune sorte soit obligatoire et exécutoire ferme la discussion et ne correspond pas à la réalité actuelle de la société internationale.

Le même radicalisme se retrouve à propos de la théorie de la dualité des normes considérée comme destinée à permettre la réglementation légaliste des relations inégalitaires de domination et à consacrer un certain type de rapports de force (p. 263). Le droit international du développement ne serait qu'une espèce de pseudopode du

droit international classique destiné à régir les relations d'un autre monde, celui des pauvres; il serait ainsi un droit du ghetto (p. 261).

En fait, la dualité des normes ne s'érige pas en doctrine, pas plus que le droit du développement ne revendique une sorte d'autonomie par rapport au droit international. Ces expressions s'efforcent simplement de traduire aussi clairement que possible de nouvelles situations dont le droit international commence à tenir compte. La dualité des normes ne reflète sans doute qu'un moment dans les relations économiques internationales. Le droit du développement n'est pas un droit pour le Tiers Monde; il traduit simplement la nouvelle préoccupation du droit international général depuis que le développement est devenu le nouveau nom de la paix.

Même si l'audacieux membre de la Commission du droit international donne parfois le vertige au juriste, soyons reconnaissant à l'Ancien Ministre et au dynamique Ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations Unies, de nous communiquer son espérance du Nouvel Ordre économique auquel il convie le droit international.

Maurice FLORY

Cassese (Antonio) et Jouve (Edmond) [sous la direction de], *Pour un droit des Peuples. Essai sur la Déclaration d'Alger*, Collection « Tiers Monde en bref ». Berger-Levrault, 1978, 220 p.

Encore une manifestation du dynamisme intellectuel de l'Algérie qui sait accueillir voire susciter les efforts de réflexion sur le devenir du Tiers-Monde. L'ouvrage collectif publié sous la direction d'Antonio Cassese et Edmond Jouve rassemble diverses communications présentées sur la Déclaration Universelle du droit des peuples adoptée à Alger le 4 juillet 1976 dans une réunion organisée par le Tribunal Russel transformé aux termes de ses activités parajuridictionnelles en une *Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples*.

Les juristes et les militants politiques qui ont rédigé et adopté ce texte savent bien qu'il n'a aucune valeur officielle et ne saurait être considéré comme du droit positif. Mais ils pensent que l'élaboration d'un droit « non officiel », complémentaire ou alternatif par rapport au droit interétatique peut influencer l'évolution du droit positif en exprimant d'une manière plus directe et plus authentique les exigences des individus et des groupes.

Le courant qui s'exprime ainsi trouve son inspiration dans les déséquilibres politiques et économiques actuels de la société internationale et conteste la structure traditionnelle qui ne reconnaît que les Etats souverains ignorant l'entrée sur la scène internationale d'autres sujets tels que peuples, mouvements de libération nationale, organisations non gouvernementales, sociétés multinationales...

C'est parce que cette « mise en cage » des peuples à l'intérieur des structures étatiques est remise en cause qu'a été rédigée cette Déclaration d'Alger qui reconnaît à tout peuple le Droit à l'existence, le droit à l'autodétermination politique, les droits économiques, le droit à la culture, le droit à l'environnement et aux ressources communes. Une section spéciale est consacrée au droit des minorités et c'est à travers elle qu'apparaît la difficulté majeure du problème soulevé: les rapports du peuple et de l'Etat. Alors que le droit international traditionnel ignore le peuple et ne connaît que l'Etat, la déclaration milite en faveur d'un droit international qui reconnaît aussi le peuple et rendrait l'Etat responsable de toute atteinte aux droits énumérés. Aucune indication n'est donnée. Mais plus graves sont d'une part l'absence de définition du peuple pourtant indispensable si l'on veut en faire un sujet du droit

international et d'autre part le silence relevé par J.A. Salmon sur le point de savoir que représentent les peuples. Les études qui suivent abordent heureusement ces questions notamment celles de José Echeverria «Le peuple comme communauté de manque, *Eléments pour une définition*» et d'Edmond Jouve «L'émergence d'un droit des peuples dans les relations internationales», l'intérêt de ces réflexions est indubitable, mais la difficulté d'aboutir à une définition juridique précise n'en fait que mieux ressortir la supériorité de l'Etat en tant qu'instrument du droit international.

Un regret qui est aussi une interrogation: l'absence de contribution dans cet intéressant recueil placé sous l'égide d'Alger, des juristes algériens qui ont pourtant montré en d'autres circonstances l'originalité de leur réflexion; leur apport sur l'épineuse question du droit de sécession aurait été particulièrement précieuse.

M. FLORY.

**Clausen (Ursel), *Der Konflikt um die Westsahara. (Le conflit du Sahara Occidental)*,
Hambourg, Institut für Afrika-Kunde, 1978, 224 p., 13 tables, 1 carte.**

Le but de cet ouvrage est de mieux comprendre les problèmes du Sahara Occidental qui, en très peu de temps, est venu au premier plan de cette partie de l'Afrique du Nord. Ce Sahara du soleil couchant.

Le plan de l'ouvrage est parfaitement construit et permet de mieux prendre connaissance des conditions générales de cette zone, grâce aux premiers chapitres (p. 1 à 28), qui donnent un aperçu des traits physiques du pays, de l'histoire de la population, ainsi que des précisions sur les problèmes économiques, de communications, du transport, de santé, de l'éducation et de la justice à la fin du siècle de domination espagnole.

Ursel Clausen attaque ensuite la partie la plus importante de cet ouvrage (p. 29 à 59), le développement politique du Sahara Occidental de 1960 à début 1978. Pendant que s'organisaient des mouvements de libération pour demander l'indépendance nationale, les Etats voisins, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie et aussi l'Assemblée générale des Nations-Unies entament leurs efforts pour persuader l'Espagne de décoloniser cette région.

A l'intérieur du Sahara Occidental le mouvement de libération pour l'indépendance nationale s'organise. Cette chronologie du conflit explique ensuite le recours à l'arbitrage de la Cour de justice internationale fin 1974, due à la revendication de cette région par la Mauritanie et le Maroc. L'avis consultatif de la Cour de Justice ne reconnaît pas ces demandes et la commission d'enquête des Nations Unies conclut que le «Front Populaire de Libération de Saqiya al-Hamra et de Rio de Oro» (Front Polisario) est tout à fait représentatif de la population sahraouie réclamant son indépendance nationale. Hassan II, roi du Maroc organise la «marche verte» en novembre 1975 qui rassemble 350 000 Marocains sans armes et provoque la décision de l'Espagne de partager le Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie sans avoir consulté les habitants de cette partie du Sahara. Le Front Polisario riposte en février 1976 et proclame la «République arabe Sahraouie démocratique». La lutte que mène le Front Polisario pour son indépendance se poursuit encore.

En deuxième partie (p. 59 à 106) l'étude porte sur le Front Polisario et la nouvelle République Sahraouie, leur programme et leurs institutions. Un chapitre important traite des camps de réfugiés à la frontière algérienne, près de Tindouf, qui regroupent une partie importante des Sahraouis depuis le partage du pays. Les activités et la lutte du Front Polisario sont expliquées ainsi que les efforts des

dirigeants politiques sahraouis pour obtenir la reconnaissance diplomatique. Les Nations Unies et l'Organisation de l'Unité africaine font des efforts pour essayer de régler ce conflit, sans succès pour l'instant. L'attitude de l'Espagne, de la France, des USA et de l'URSS (p. 82 à 95), qui n'ont pas seulement des relations avec le Maroc et la Mauritanie, mais aussi avec l'Algérie, qui soutient l'autodétermination des Sahraouis, est ensuite exposée.

En conclusion, le dernier chapitre étudie les effets du conflit sur le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie, ainsi que leurs rapports respectifs.

La troisième partie est consacrée à des documents (p. 114 à 206) en anglais, ou en allemand sur les recommandations de la Mission d'enquête des Nations Unies, l'avis consultatif de la Cour de Justice internationale, des textes des principaux partis d'opposition marocains, le point de vue du Président mauritanien, le traité de partage et le traité maroco-mauritanien sur le tracé des nouvelles frontières et la coopération économique pour la mise en valeur du Sahara Occidental. Pour terminer, des textes du Front Polisario, un article de presse sur les camps de réfugiés de Tindouf et une bibliographie d'environ 150 titres.

Le mérite du travail d'Ursel Clausen est de présenter cet ouvrage avec une clarté parfaite due à son objectivité, à sa conscience dans la recherche de la réalité et à sa parfaite connaissance de la langue française qui lui a permis de mieux entrer dans le fond du problème.

Béatrice de SAENGER.

Droit international et développement. Actes du colloque international tenu à Alger du 11 au 14 octobre 1976, Alger, Office des publications universitaires, 1978, 498 p.

Cette troisième rencontre internationale organisée par l'Institut de Droit d'Alger a eu un objet plus spécifiquement juridique que les précédentes, consacrées à l'impérialisme, et à l'unité africaine (1).

On peut regretter qu'une médiocre réalisation technique, et une insuffisante diffusion à l'étranger ne rendent pas davantage justice à cet ouvrage, qui est assez révélateur de la réflexion algérienne sur le droit international : de la façon dont elle se conduit, des problèmes qu'elle se pose.

On reconnaît d'abord dans ces Actes une caractéristique de la recherche algérienne, qui est le jeu d'un discours dominant, engagé au service du pays, avec un libre débat universitaire, ouvert aux apports extérieurs. Le colloque s'est tenu dans un cadre officiel, en présence et avec le soutien du Ministre de l'enseignement supérieur, mais n'a pas été consacré à reproduire le discours officiel ou à justifier la politique étrangère algérienne. Même l'allocution du Ministre s'est située dans la perspective universitaire, engageant le débat au fond, et mettant en garde contre un traitement incantatoire des problèmes de développement (« le nouvel ordre international ne peut seulement s'autoriser d'un usage externe »). Cette liberté de ton et de propos, cette qualité du travail théorique engagé qu'on a pu constater dans d'autres manifestations scientifiques algériennes, ou dans des ouvrages comme ceux de M. Bedjaoui, ne tiennent pas seulement au maintien d'une tradition universitaire. Ils correspondent aussi à un besoin, celui de ne pas stériliser la réflexion par un conformisme étroit, à un moment où l'innovation est nécessaire pour repenser les stratégies juridiques, ou formuler de nouvelles approches du droit international.

(1) *Colloque sur l'Impérialisme* (mars 1969), et *Colloque sur les problèmes actuels de l'Unité africaine*, (mars 1971) publiés respectivement en 1971 et 1973 par la SNED (Alger).

Dans le présent colloque, le souci d'engager un débat à la fois libre et utile — répondant à des questions qui se posent concrètement — se manifeste dans les communications des intervenants algériens et dans le choix des invités étrangers. Si l'on reconnaît parmi ceux-ci quelques juristes militants de pays du Tiers-Monde, notamment des latino-américains, venus plaider en faveur de solutions juridiques radicales, les invités sont surtout des « juristes de progrès », principalement français, très attachés à ne pas s'évader du raisonnement et de la technique juridiques, même si cela s'accompagne d'une vision progressiste des relations internationales.

Pour rendre compte des axes de recherche explorés par le colloque, il convient de distinguer deux niveaux : celui des techniques juridiques nouvelles mises en œuvre en matière de développement, et celui d'une approche théorique du droit international contemporain. Les rapports ne sont bien sûr pas absents entre ces deux niveaux. Mais la plupart des communications les ont traité de façon séparée, à l'exception de celles de M. Benchikh et A. Mahiou. On peut regretter d'ailleurs la non publication des débats, qui avaient été assez riches et avaient souvent intégré les diverses interventions dans une commune réflexion.

Trois types de pratiques et techniques juridiques ont été principalement examinées dans le colloque, les problèmes juridiques de la nationalisation, les « transferts de technologie et enfin, marginalement, certaines formes de coopération économique entre pays arabes, et entre pays sous développés et pays socialistes.

Sur le premier point, les développements présentés sur un mode différent par MM. Kamitatu, Wodie, Echeverria sont sans surprise, bien qu'ils aient fait une large place à la théorie de l'enrichissement sans cause « inventée » par le Chili de l'Unité populaire.

Les problèmes de transferts de technologie qui concernent davantage l'Algérie, ont plus longuement retenu l'attention des intervenants et apportent plusieurs éléments concrets : F. Clairmonte de la CNUCED, rappelle, à travers des chiffres, le rôle dominant des entreprises multinationales dans le transfert de technologie. Ph. Kahn dresse une typologie des contrats et situe le rôle non exclusif mais important, d'une politique juridique adéquate (politique contractuelle fine, plus loi de contrôle bien faite) en matière d'acquisition de la technologie. Exposé complété sur un point, l'assistance technique entre entreprises, par la communication de M. Salem. M. Issad, qui analyse l'internationalisation des contrats de développement économique, apporte des informations précises sur la pratique algérienne. Les 17 contrats que l'auteur a consultés montrent que l'Algérie ne parvient pas à échapper à la règle de l'internationalisation, au moins en matière d'arbitrage : celui de la CCI s'impose presque toujours. M. Issad constate aussi que l'internationalisation est à sens unique : si la responsabilité contractuelle est internationalisée, ce qui joue en défaveur de l'Etat d'accueil, la responsabilité pénale des sociétés, pour faits de corruption par exemple, elle, n'est jamais internationalisée. Tout ceci montre, comme le souligne M. Issad, que le raisonnement juridique, dans ces matières, est davantage fondé sur l'opportunité que sur la logique juridique, et amène à poser des questions plus générales sur la nature du droit international « du » développement.

La réflexion générale sur le droit international actuel est sans doute l'apport le plus original de ce colloque. Elle a tourné autour de deux notions principales : le principe clé de souveraineté, et l'émergence de l'idée de démocratisation. On constate très vite que l'examen de l'une et l'autre notions subit l'interférence de l'analyse actuelle des relations économiques internationales. Presque tous les intervenants à ce colloque admettent la mondialisation de l'économie de marché, et l'idée même de (Nouvel) ordre économique international est bien la reconnaissance par le langage courant de la réalité de cette mondialisation de la production (même si l'idée de NOEI reste, comme le montre A. Benachenhou ambivalente : porteuse de contestation

du système, ou au contraire d'intégration à lui). Mais que devient dans tout cela le langage juridique, encore essentiellement fondé sur des représentations de l'Etat-marché national, c'est-à-dire avant tout sur le principe de souveraineté. Est-il possible, avec ces anciens instruments conceptuels qui ont fait la preuve de leur efficacité dans les luttes récentes de la décolonisation, d'agir efficacement sur les mécanismes de l'économie mondiale ?

La question subsidiaire étant bien entendu : comment fonder en théorie une stratégie juridique algérienne à l'intérieur — ou face — au système économique mondial ?

Face à cette distorsion entre représentation économique et représentation juridique, la première réponse est de rénover le principe de souveraineté en le gonflant d'un contenu économique. G. Feuer retrace dans ce colloque la reconnaissance progressive par les Nations Unies de la souveraineté sur les ressources naturelles. Mais le lien indubitable et étroit que l'auteur constate entre la théorie de la souveraineté et le NOEI n'est pas toujours facile à penser et à maintenir en toutes circonstances. Car l'ambiguïté du principe de souveraineté est celle de l'Etat, à la fois acteur d'une collectivité nationale, et relais d'intégration à l'économie mondiale.

Une autre forme de rénovation du droit international classique est l'occupation des anciens principes par les Etats nouveaux, qui retournent à leur profit le sens et les potentialités de ces principes. A. Mahiou construit sa communication sur ce thème, et cela l'amène notamment à récuser sur un plan logique la dualité des normes (et l'inégalité compensatrice) que G. Feuer considère comme le principe le plus original du droit du développement. Pour A. Mahiou, « il y a seulement une norme dont l'application supporte une dérogation ou une atténuation » ; « le droit du développement tel qu'il se présente actuellement est davantage la somme des exceptions à des règles générales existantes plutôt qu'un corpus de règles autonomes et nouvelles » (p. 321). Signalons aussi dans sa communication les développements sur l'inversion du problème de la garantie dans les transferts de technologie par rapport à l'investissement direct.

Mais la rénovation des principes établis du droit international ne suffit pas toujours à rendre efficace le discours juridique, car le droit ne se réduit pas à un contenu. Si l'on admet que les principes du droit international sont des représentations ultimes, une « façon de parler » (comme dirait C. Chaumont, très cité dans ce colloque) des relations internationales concrètes, il arrive un moment où les mutations de celles-ci entraînent inévitablement l'émergence de nouvelles formes de représentations dans le discours juridique, c'est-à-dire de nouveaux principes du droit international. Et ceci malgré que le droit soit un système de représentation beaucoup plus rigide que par exemple le discours économique.

Ainsi est-ce sans doute une telle mutation qui se produit avec le principe de démocratisation, accouché d'un principe d'égalité souveraine soumis à des tensions trop fortes de son champ sémantique. Ces tensions, et les limites d'utilisation du principe de souveraineté sont clairement exprimées dans le rapport introductif de M. Benchikh, qui, dans la recherche d'« une souveraineté pour le développement » aboutit finalement au « self reliance collectif », c'est-à-dire une stratégie d'action sur et contre le système économique mondial qui soit aux dimensions de celui-ci, et non plus à celles d'un Etat.

De nombreuses communications du colloque ont porté sur l'examen des aspects et de la signification de cette démocratisation : à l'ONU, à propos de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats (F. Anjak) ; à la CNUCED et à l'ONUDI, où se pose le problème du rapport entre la pondération des voix et la démocratisation (A. Pellet) ; dans les autres conférences internationales (E. Jouve). Mais cette recherche des bases d'une nouvelle légitimité dans la société internationale actuelle, n'est pas elle-même exempte d'ambiguïtés et de contradictions comme le montrent, à un niveau

général, J.P. Colin, et, à propos des conférences sur le nouveau droit de la mer, A. Laraba.

En conclusion, reste de tous ces travaux le sentiment d'une grande lucidité dans la façon de poser les problèmes théoriques. Et aussi que la pratique algérienne du droit international, qui commande indirectement ces recherches, apparaît toujours tendue entre la volonté d'innover en se servant de nouveaux rapports de forces et le souci de maintenir un dialogue, un univers commun du discours juridique entre tous les États.

J.R. HENRY.

Mu'Awad Ahmmad (Nazly), *Al-'alâqât bayna-l- Jaza-'ir wa Firansâ. (Les relations entre l'Algérie et la France : des accords d'Evian à la nationalisation du pétrole).* Le Caire, Al Hay'a-l Micriyali'l'kitab, 1978, 288 p.

L'ouvrage de Madame Nazly Muawad, universitaire égyptienne, est digne d'intérêt à plus d'un titre. Monsieur Boutros-Ghali, dans sa préface, en a souligné les mérites en relevant notamment le caractère novateur du travail de recherche accompli par l'auteur considéré comme le représentant de la nouvelle génération de la science politique égyptienne. En effet, ce travail est issu d'une thèse de doctorat en science politique soutenue à la faculté d'économie de l'université du Caire. Il réunit les qualités majeures d'une recherche universitaire : la clarté de l'exposition, le sérieux et l'abondance de la documentation (1) la rigueur de l'analyse. Ces qualités feront sans doute de l'ouvrage de madame Nazly Muawad un important livre de référence en langue arabe dans la mesure où les publications en cette langue traitant du sujet sont assez rares (2).

Les relations entre l'Algérie indépendante et la France sont présentées dans leur évolution chronologique. Une première partie est consacrée à l'analyse des accords d'Evian et à la recension des différents domaines de développement des relations algéro-françaises (politiques, économiques, culturels...) et des motivations des deux partenaires dans la définition de leurs relations. En deuxième partie sont analysées les différentes fluctuations des relations algéro-françaises sous l'intermède de Benbelliste (« La crise des essais nucléaires », le problème des biens vacants, les contentieux financiers et commerciaux, le débat sur la nationalité algérienne, l'émigration algérienne en France et le problème pétrolier). Enfin en troisième partie sont abordées les relations algéro-françaises sous le régime de Boumediène jusqu'à la nationalisation du pétrole en commençant par la fin de la présence militaire française en Algérie et en passant par la coopération culturelle algéro-française.

Cette présentation chronologique permet à l'auteur de suivre les efforts déployés par l'Algérie pour se libérer progressivement de la tutelle française. Ces efforts poursuivis avec obstination, tout en comportant des heurts et des à-coups sont dominés par le réalisme politique et la prise en compte de l'étroite interdépendance des partenaires. L'Algérie, placée dans une position de sollicitation concernant le statut de

(1) Signalons toutefois une confusion introduite dans la bibliographie (p. 277) entre MM. BEDJAOUÏ (Mohamed) auteur de *la Révolution algérienne et le Droit* et LEBJAOUÏ (Mohamed) auteur de *vérités sur la révolution algérienne*. L'on peut également s'étonner de voir citer de M. B. ETIENNE (p. 281) l'article « Eléments d'une recherche sur la dépendance idéologique » in *Indépendante et interdépendance au Maghreb* et l'ouvrage *l'Algérie, cultures et révolution* et omettre l'ouvrage *les problèmes juridiques des minorités européennes au Maghreb* qui traite spécialement des accords d'Evian et du statut des Européens en Algérie ainsi que du cadre juridique de la nationalité algérienne.

(2) La bibliographie citée en fin d'ouvrage relève une vingtaine de titres en langue arabe contre soixante dix sept en langues européennes (Français et Anglais).

l'émigration algérienne en France et la coopération culturelle française en Algérie, tient compte de cette situation dans ses négociations économiques avec la France. Celle-ci de son côté tient compte de ses intérêts à long terme pour maintenir vaillamment, avec l'Algérie des relations particulières sinon privilégiées.

Ainsi, la bataille livrée par l'Algérie pour la maîtrise et la libre disposition de ses ressources pétrolières a été dans l'ensemble respectueuse des formes contractuelles. L'auteur a fort bien montré que l'accord algéro-français du 29 juillet 1965 en matière de coopération pétrolière n'a été dénoncé par l'Algérie que lorsque les négociations engagées en 1969 n'ont pas abouti et ont démontré la mauvaise volonté des négociateurs français. Précisons que la nationalisation de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises intervenue le 24 février 1971 est bien postérieure au train de nationalisations qui ont affecté les sociétés pétrolières étrangères. Les intérêts français dans le domaine pétrolier ont été ainsi les derniers à avoir été touchés par la politique algérienne d'indépendance énergétique. Cette politique a permis à l'Algérie de déterminer une évolution décisive dans le mode de définition du prix du brut pétrolier qui, naguère faisait l'objet d'un accord négocié entre pays producteurs et pays consommateurs. Il est désormais fixé unilatéralement par le pays producteur. C'est à partir des mesures prises par l'Algérie en matière pétrolière qu'est parachevée la phase de consolidation de l'indépendance du pays et de liquidation des différentes séquelles de la tutelle coloniale.

Une nouvelle phase dans les relations algéro-françaises va devoir s'ouvrir, selon l'auteur, qui se hasarde, en conclusion, à quelques « prévisions » sous forme interrogative :

— Les relations algéro-françaises vont se poser dans le contexte géopolitique de la Méditerranée, à la fois ligne de séparation et lieu d'échanges entre les deux pays; échanges dans les domaines culturel, politique, économique, technique et scientifique. La situation stratégique de la Méditerranée pose d'autre part le problème de la sécurité internationale du bassin méditerranéen et de la volonté des riverains d'en faire un « lac de paix ». L'auteur s'interroge sur la possibilité pour l'avenir de créer un « pacte méditerranéen » ou de réaliser une politique méditerranéenne globale, clairement définie et solidement fondée avec comme principaux artisans de part et d'autre de la Méditerranée, la France et l'Algérie.

— Les deux pays peuvent également jouer un rôle moteur dans l'évolution et la consolidation du « dialogue euro-arabe » amorcé à la suite du dernier conflit israélo-arabe. Ce dialogue selon Mme Nazli Muawad permettra à l'Algérie et à la France de renforcer leur coopération.

— L'auteur aborde en troisième lieu le problème de l'émigration algérienne en France et envisage deux hypothèses. La première, optimiste, prévoit une complémentarité harmonieuse entre la pression démographique algérienne et la demande de main-d'œuvre française, renforçant ainsi au niveau humain les liens d'échange entre l'Algérie et la France. La deuxième hypothèse, pessimiste considère les préjugés raciaux dont sont victimes en France les travailleurs algériens émigrés. La persistance de ces préjugés pourrait selon l'auteur faire échouer toute perspective de coopération entre les deux pays et dresser entre eux une barrière d'hostilité.

— L'auteur s'interroge enfin sur la politique d'arabisation de l'Algérie et se demande si la réussite de cette politique ne peut pas aboutir à l'établissement de relations sereines de coopération sur un strict pied d'égalité et dans le respect de l'intérêt partagé des deux pays. En revanche, en cas d'échec de la politique d'arabisation, l'Algérie risquerait de retomber dans la dépendance culturelle de la France et serait amenée à engager de nouveau la lutte contre cette dépendance et à s'opposer à la France.

Face à cet éventail de « prévisions », l'auteur s'en remet très prudemment et très classiquement au « jugement de l'histoire » qui commence d'apporter un début de

réponse au problème de l'émigration algérienne en France et au bilan de l'arabisation en Algérie. Quant à l'avenir de la Méditerranée, il semble de plus en plus s'éloigner des rivages idylliques de ce « lac de paix ». Le dialogue euro-arabe semble pour sa part fourvoyé à cause de la discordance euro-européenne et de la cacophonie arabo-arabe. L'Algérie et la France ne peuvent rien dans la conjoncture actuelle.

Slimane CHIKH.

Touscoz (Jean) [sous la direction de], *Transferts de technologie. Sociétés transnationales et nouvel ordre économique international*, PUF, 1978, 329 p.

L'*Annuaire de l'Afrique du Nord* qui a consacré en 1976 sa partie *Etudes à Technologies et développement au Maghreb* se doit de signaler les actes du colloque tenu en novembre 1977 à Nice à l'initiative du Centre d'études et de recherches sur la coopération internationale animé par Jean Touscoz. Cette rencontre fait suite à celle de Dijon (sept. 1976) consacrée aux *Transferts de technologie et au développement*. (Cf. « Biblio crit. », *AAN* 1977, p. 1025) et se propose de placer dans une perspective doctrinale et théorique, au plan juridique et économique, les négociations diplomatiques relatives aux codes sur les sociétés transnationales et sur les transferts de technologie.

A tous égards cette publication est « dans le vent »; elle l'est par le sujet, elle l'est dans la forme par la méthode informelle de discussion des rapports; elle l'est encore par les intervenants choisis dans les milieux universitaires, les organisations internationales et les entreprises multinationales. Le texte est multilingue (Français, Anglais, Espagnol) et le contenu interdisciplinaire.

L'impression générale laissée par la lecture de cet ouvrage est celle d'une problématique éclatée, d'un texte dense, mais hâché et dont la synthèse est difficile. Le juriste, mais sans doute aussi l'économiste, l'universitaire, mais peut-être aussi le praticien, en retirent le sentiment que si tout ou presque a été abordé et discuté, rien n'a été véritablement approfondi. C'est finalement dans les domaines qu'il connaît moins, dans ce qui n'est pas sa discipline, que le lecteur trouvera le plus d'intérêt. Le juriste s'enrichira à la lecture des rapports et des interventions de G. de Bernis, Ch. A. Michalet ou D. Germidis; l'économiste retiendra les exposés de M. Virally, J. Touscoz, M. Benchikh. Le point de vue des entreprises multinationales, trop rarement entendu, constitue l'une des originalités, malheureusement trop brève, de cette rencontre.

Dans la dispersion des problèmes débattus, il convient de noter la position centrale reconnue aux entreprises multinationales. Quelques chiffres sont utilement rappelés : 45 % des exportations du Tiers-Monde se font à travers elles; l'insécurité qu'elles ressentent de plus en plus dans les Etats en voie de développement a fait tomber le chiffre de la prospection minière de 50 % à 15 %. D. Germidis a souligné que, mis à part le Cambodge, aucun pays en voie de développement n'a jeté l'anathème totale sur les firmes multinationales. Pourtant M. Benchikh traduit sans doute le sentiment général en notant que c'est parce que les pays en voie de développement ont perçu les activités des entreprises multinationales comme des activités de sous-développement et de dépendance qu'ils ont posé le problème et demandé un débat qui doit aboutir aux codes projetés.

Cette réflexion pour intéressante qu'elle soit perd en profondeur ce qu'elle gagne en largeur. Le juriste pour sa part, tout en reconnaissant les mérites de l'interdisciplinarité, regrette l'approche trop rapide de problèmes importants tels que la signification juridique du code, la question de ses destinataires ou celle de son contenu. Du moins le champ est-il ouvert à d'autres travaux dont certains s'annoncent déjà.

M. FLORY.

Quandt (William B.), *Decade of Decisions: American Policy toward the Arab-Israeli Conflict, 1967-1976*. Berkeley, University of California Press, 1977, 321 p.

Bien que ne concernant pas directement l'Afrique du Nord, l'ouvrage de William B. Quandt est intéressant à plus d'un titre. D'abord, parce que son auteur est aussi le rédacteur d'une des meilleures études sur l'élite politique algérienne des années de guerre et d'après — libération (*Algeria. Revolution and Political Leadership, 1954-1968*, Cambridge, Mass., Cambridge UP, 1969, cf. *AAAN 1969*). Ensuite parce que, comme membre du célèbre Conseil National de Sécurité des Etats-Unis, il a pu considérer de près ce dont il parle. Son livre n'est donc pas l'œuvre d'un simple analyste — qui, de façon académique, reconstitue après coup les événements à l'aide d'un mélange plus ou moins dosé de données véritables et d'intuition scientifique — mais le témoignage d'un universitaire intégré à la machine politique et pouvant suivre de l'intérieur l'élaboration de la politique américaine au Moyen-Orient. Enfin, parce que le sujet du livre, le conflit arabo-israélien, ne peut pas ne pas concerner les pays du Maghreb à un titre ou à un autre.

Il est aussi d'autres raisons de tenir compte ici d'un document, qui vient éclairer, compléter ou corriger des études sur ce même thème, dont le nombre croît depuis quelques années. On a pu consulter, pour limiter les références, quelques travaux, sur la même période. La série d'essais, éditée par deux enseignants de l'Université de Tel Aviv, Itamar Rabinovitch et Haim Shaked, porte comme titre *From June to October. The Middle East between 1967 and 1973* (New Brunswick, N.J., Transaction Books, 419 p.), Figure d'ailleurs, dans cette collection une contribution de William Quandt, ainsi que d'autres études sur d'autres pays arabes ne se trouvant pas directement dans la zone du conflit. Un essai de Michaël Brecher (*Decisions in Israel's Foreign Policy*, New Haven, Yale UP, 1975) donnait déjà le point de vue d'une des parties. Du côté égyptien, le commentaire de Mohammed Heikal (*The Road to Ramadan*, New York, Quadrangle Books, 1975) pouvait apporter une nécessaire contrepartie. En attendant les Mémoires d'Henry Kissinger, on pouvait toujours se reporter à l'ouvrage de Mahi Golani *The Secret Conversations of Henry Kissinger*, New York, Quadrangle Books, 1976. Le lecteur anglophone pressé pouvait consulter *The Arabs, Israelis and Kissinger*, d'Edward Sheehan (New York, Reader's Digest Press, 1976). Pour la première partie de la période il existait même une thèse de science politique intitulée *Domestic Political Interest and American Policy in the Middle East: Pro-Israel, Pro-Arab, and Corporate Non-Governmental Actors and the Making of Foreign Policy, 1966-1971* (Thèse de Science politique de l'Université de Wisconsin, soutenue en 1974 par Robert H. Trice).

Le livre de William Quandt, qui est l'aboutissement d'études sur le même sujet publiées dans divers périodiques (*Commentary, Journal of International Affairs*) ou ouvrages collectifs, fait le point, donne une vision d'ensemble et apporte du nouveau sur le sujet.

Au début, dans les années 1966-67, c'est le soutien à Israël qui paraît la tradition dominante de la politique étrangère américaine. Peu à peu semble s'élaborer une sorte de renversement, qui doit plus sans doute à la *realpolitik* qu'aux sentiments et plus aux nécessités stratégiques au Moyen-Orient qu'au vote de la minorité juive lors des élections américaines dont la presse étrangère faisait souvent cas aux moments opportuns.

Après un chapitre introductif, où le sujet est circonscrit et la décennie justifiée, nous partons donc de la guerre de juin 1967 qui a opposé Israël à une partie des Etats arabes (Ch. II) et a eu d'incalculables répercussions sur les mentalités des peuples

belligérants, et aboutissons à 1976, lorsque s'ébauche un compromis après la nouvelle guerre au tout autre visage, celle d'octobre 1976 (ch. VI). En dix ans, nous suivons la manière dont se construit, et se modifie la politique des Etats-Unis, en fonction de ces deux conflits et des puissances qui y ont été impliquées, à travers les présidences de Johnson, Nixon et Ford.

Au début donc la dominante est pro-israélienne. Après les initiatives de William Rogers, de 1969-1970 (ch. III), et en raison même de la crise qui secoua la Jordanie en 1970 (ch. IV), la diplomatie US en vient à marquer le pas (ch. V). C'est la décision égyptienne de lancer une offensive d'envergure en 1973 (ch. VI) qui conduit à établir de nouvelles relations avec les principaux gouvernements arabes du champ de bataille, les présidents Sadate et Assad, par une politique de « petits pas » (*Step by Step Diplomacy*) (ch. VII).

Le point de tension et les contradictions se situaient bien, désormais, entre le soutien à Israël et la volonté de jouer les intercesseurs, les bons offices, sinon les arbitres au Proche-Orient. Pour les non-initiés, qui ont dû se contenter de la lecture de la presse à l'époque et qui attendent de lire les mémoires du principal intermédiaire, le Secrétaire d'Etat des années 1973-1976, Henry Kissinger, semble bien être l'homme qui a réussi à imposer un rapprochement (en fait désengagement) aux deux principaux adversaires. Et il en est bien ainsi. Rien n'a été parfait pour autant, la politique de conciliation et les efforts déployés pour gagner le président Sadate à la cause américaine ne pouvant qu'indisposer puis mécontenter les Israéliens. Mais, le contre coup de l'opération est bien l'intégration de l'Egypte dans l'orbite américaine : ce qui n'est pas un mince succès.

Ce dernier point est bien mis en relief dans l'ouvrage de William Quandt qui, peut-être, n'insiste pas assez sur le déséquilibre politique survenu en Israël depuis 1973, ni sur certains aspects qui rendent fragile le régime égyptien. Aucune révélation d'importance ne figure, non plus, dans un ouvrage qui ne prétendait pas esquisser une théorie générale de la politique étrangère américaine à partir d'un cas précis. Tel qu'il est, le travail est une excellente contribution à la compréhension des relations internationales.

J.-C. VATIN

III. — ECONOMIE

Aït El Hadj (Smaïl), *Mode d'industrialisation et dépendance. Le cas de la branche textile en Algérie.* Thèse de 3^e cycle en Sciences Economiques, Grenoble, avril 1978.

Toute démarche scientifique part nécessairement de la réalité et de la pratique sociale. Le travail de S. Aït El Hadj ne faillit pas à la règle. Comment se caractérise la réalité de l'économie sociale algérienne ? On constate d'un côté la persistance des difficultés de l'économie algérienne à réaliser ses propres objectifs et de l'autre côté, l'accentuation de la dépendance vis à vis de l'extérieur. Le développement de ce double phénomène, qu'attestent les statistiques officielles — et cela les responsables politiques ne l'ignorent pas — pose, en toute hypothèse, la question des rapports entre mode d'industrialisation et la nature de la dépendance externe. Partant de là, l'auteur formule sa problématique, énonce son hypothèse de travail et fixe l'objectif de sa réflexion. *La problématique* : « La dépendance n'est pas une nécessité immédiate, mais provisoire, et de toute manière neutre, d'un flux d'importations et de biens et services, mais d'un rapport qui s'établit entre l'Algérie et l'extérieur à l'occasion du procès d'industrialisation, celui-ci engendrant celle-là, mais celle-là réagissant immédiatement sur celui-ci. C'est ce rapport dialectique entre le procès d'industrialisation... et la dépendance... qu'il nous faudra étudier ».

L'hypothèse directrice : La dépendance est un phénomène à caractère structurel, ayant tendance à se reproduire de lui-même.

L'objectif du travail : Il s'agira de mettre à jour le nouveau type de dépendance structurelle et durable naissant d'un projet de développement autonome, sur la base de l'analyse d'une branche : le textile.

Aussitôt une question vient à l'esprit : le choix de cette branche est-il pertinent ? L'auteur justifie ce choix par deux séries de considérations : tout d'abord dit-il, la compréhension de la transformation économique algérienne ne peut plus ou pas encore se faire sur un objet trop vaste parce qu'il est devenu aujourd'hui impossible de maîtriser une grande quantité d'informations diffuses et il n'y a pas encore d'analyse d'ensemble suffisamment riche de la transformation économique de la formation sociale algérienne. De ce fait l'analyse doit se limiter à une seule branche, dont l'examen peut servir à la fois de cas d'illustration du phénomène de la dépendance, et de test pertinent des hypothèses retenues. Ensuite le choix de la branche textile se justifie par les facilités d'accès à l'information économique relatives à cette branche et par les caractéristiques qui sont propres à cette dernière (vaste mutation à l'échelle mondiale, position particulière dans le schéma d'intégration du modèle d'industrialisation et dans le partage des fonctions entre le secteur public et le secteur privé etc...).

La production textile, comme toute autre branche de production, s'effectue sous le contrôle des firmes transnationales. Il était donc logique d'examiner, dans un chapitre préliminaire, la configuration de cette branche à l'échelle mondiale, de façon à évaluer les contraintes qui vont s'imposer à l'Algérie, et les marges de choix qui lui seront laissées dès lors qu'elle tentera d'édifier une industrie textile nationale. Car c'est dans cette configuration particulière de la branche à l'échelle mondiale que résident les conditions nécessaires de la dépendance, les conditions suffisantes étant, quant à elles, liées au mode d'industrialisation.

C'est à la définition d'un contenu précis et concret à donner au mode d'industrialisation algérien que l'auteur va s'attaquer dans la première partie de son travail, en analysant le mode de fonctionnement particulier de l'industrie textile. Sa thèse principale est la suivante : l'économie algérienne est et reste une économie de marché; le marché est le régulateur d'ensemble des facteurs et contraintes économiques. Dans le cas de la production textile, le caractère marchand du fonctionnement de la branche aboutit à laisser jouer les modèles de consommation extérieurs; et ce jeu entraîne à son tour, par l'intermédiaire de la nature des produits, un choix implicite et automatique d'un type de produit entraînant le recours massif à l'extérieur : importations massives de technologie complexe pour le secteur public, et importations massives de fibres naturelles et synthétiques pour le secteur privé. Telles sont les formes de la dépendance économique. Mais la dépendance a également une signification sociale : on peut se demander, écrit l'auteur, si du fait du type d'articulation des accumulations entre secteur public et secteur privé, la dépendance constatée n'aboutit pas à un transfert de valeur, tendant à faire prendre en charge par la collectivité (à travers le financement du secteur public) l'ensemble du poids externe dans cette accumulation sans permettre pour cela une satisfaction au moindre coût du marché local.

La seconde partie de la thèse, se propose de saisir plus en détail comment la dépendance se manifeste dans la branche textile et quelle est sa relation avec le mode d'industrialisation qui vient d'être décrit dans la partie précédente. L'hypothèse centrale est que la dépense technologique est dominante, qu'elle est un type privilégié de dépendance qu'engendre le processus de développement algérien, précisément par son caractère industrialiste. Cet aspect central de la dépendance n'exclut pas, bien au contraire, les aspects secondaires qui, quant à eux, sont liés à la sphère de la circulation. Dans cette perspective, S. Aït El Hadj distingue la dépendance comme forme matérialisée par les flux (flux d'importation de biens et services, flux financiers) et la dépendance comme rapports de pouvoirs, qui s'exprime essentiellement dans les formules contractuelles de réalisation des opérations d'investissement et dans le choix des objectifs d'investissements. Après quoi l'auteur analyse le phénomène de dépendance comme le *procès* et comme forme de fonctionnement d'un appareil de production dépendant, se caractérisant principalement par la non-maîtrise technologique et la non-maîtrise des coûts.

C'est à ce niveau que s'opère tout naturellement le passage du cadre micro-économique au cadre macro-économique. Car la compréhension de la dépendance comme *procès* ne peut se satisfaire du point de vue limité de la branche; il exige au contraire la prise en compte d'un ensemble de facteurs jouant au plan de la formation sociale d'ensemble. Ces facteurs généraux relèvent de la *dépendance culturelle* laquelle s'exprime dans les modèles de consommation et dans le jeu des critères d'efficacité, et dans les formes de structuration des revenus et donc de l'orientation de la demande qui sont liées à la *dépendance technologique*; à ces deux facteurs généraux de la dépendance, il faut ajouter les conditions générales de l'accumulation en Algérie qui découlent des conditions de réalisation de la rente pétrolière. Le *procès* de dépendance dans la branche apparaît, dès lors comme une *composante*, spécifique certes, *du procès de dépendance se manifestant dans l'ensemble de l'économie nationale*; autrement dit, le *procès* de reproduction de la dépendance dans la branche du textile apparaît comme un effet de synergie de l'ensemble des composantes de la dépendance jouant dans la branche.

Tel est le résumé, sans doute infidèle, d'un travail qui, dans l'ensemble, dégage une impression de sérieux, de clarté et de rigueur.

Le lecteur retiendra, en fin de compte, trois renseignements majeurs :

— D'abord au plan de la forme et de la méthode d'exposition, il est intéressant

de relever ce va et vient permanent entre le particulier et le général, entre les modèles théoriques et l'analyse empirique; ce passage constant et réciproque du descriptif à l'explicatif, du statique au dynamique, de l'anatomie à la physiologie. Exercice que l'auteur mène tout le long de son exposé, si bien qu'au bout du compte, la fameuse dichotomie entre le micro-économique et le macro-économique, sur laquelle il aurait dû trébucher selon les bons enseignements de l'économie universitaire, devient quasiment un faux problème.

— Ensuite, au niveau méthodologique, l'apport de S. Aït El Hadj n'est pas moins intéressant : en s'efforçant précisément d'appréhender le phénomène de la dépendance économique au niveau concret de la branche de production, l'auteur rompt heureusement avec tout un courant de recherche sur la dépendance qui, à force de généralisation, finit par tourner en rond dans la stérilité la plus complète.

— Enfin, la conclusion générale, tout en tirant les enseignements qui se dégagent d'une analyse sectorielle quant à la détermination concrète de la dépendance, rattache d'emblée celle-ci à la dynamique de la dépendance qui joue au niveau de l'économie nationale toute entière, ce qui permet à l'auteur d'ouvrir le débat sur la nature même du développement algérien. En ce sens le travail de S. Aït El Hadj doit être interprété comme une incitation concrète à un effort de renouvellement plus large de l'analyse et de l'interprétation de la dynamique économique algérienne.

Larbi TALHA

El Malki (Habib), *Surplus économique et développement*. Ed. Cujas, Paris, 1978, 253 p., bibliogr. Préface de R. Passet.

L'ouvrage d'El Malki appartient à une catégorie qu'on peut classer sans hésitation dans les travaux de recherche sur la théorie économique en général, et la théorie du développement en particulier. A ce titre, son apport devrait être apprécié en fonction des tendances nouvelles de la recherche en ce domaine (1). Ce n'est pas cet aspect-là qui intéresse la bibliographie critique de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* dont la vocation est de « couvrir » les travaux ayant pour objet direct l'étude des sociétés maghrébines. Cependant l'ouvrage d'El Malki intéresse les lecteurs de l'AAN à un double titre : d'abord parce que El Malki appartient à cette jeune et brillante génération d'économistes marocains (il est enseignant à l'Université Mohammed V de Rabat); et ensuite parce que son étude comporte, en plus de la partie théorique consacrée à l'étude de la genèse et la formation du concept de surplus à travers l'histoire de la pensée économique, une seconde partie dans laquelle l'étude de l'économie marocaine sert de champ privilégié d'expérimentation aux qualités instrumentales du concept.

Certes le cas de l'économie marocaine n'est pas observé ici à la façon d'un cas de laboratoire — telle n'est pas l'hypothèse de l'auteur — mais plutôt comme base expérimentale, au même titre que d'autres pays sous-développés cités dans l'ouvrage (Madagascar, etc.), base à partir de laquelle l'auteur s'efforce de démontrer, « in vivo », la possibilité de transformer le concept de surplus en instrument quantifiable, susceptible par voie de conséquence, de servir d'instrument au développement économique.

La démonstration s'articule autour de trois ou quatre idées essentielles, éparpillées à travers les pages consacrées à l'analyse du cas marocain. Citons en particulier les

(1) Voir en ce sens les comptes rendus de l'ouvrage faits par S. BENACHENCHOU dans la *Revue algérienne* et par A. SAUVY dans ses notes de lecture publiées dans les pages économiques du *Monde*.

pages (190 à 193) où l'auteur met en évidence les ambiguïtés et les limites des catégories utilisées par la comptabilité nationale au Maroc; celles également (p. 193 à 198) où il démontre la possibilité d'« opérationnaliser » le concept de surplus en vue de quantifier les diverses formes de surplus, même si le matériau statistique de départ est largement insuffisant. Et enfin dans les deux derniers chapitres (p. 201 à 251), les propositions relatives à la mise en œuvre de méthodes plus efficaces permettant, dans le cadre d'une politique nationale de développement « harmonieux et autonome », d'une part la mobilisation optimale du surplus existant, d'autre part l'affectation et l'utilisation plus rationnelles du surplus mobilisé.

De telles méthodes sont-elles compatibles avec le maintien des conditions socio-politiques actuellement en vigueur au Maroc, et ailleurs dans le « Tiers Monde », là est le véritable problème ?

L. TALHA

Mahjoub (Azzam), *Industrie et accumulation du capital en Tunisie : de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, thèse pour le Doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Grenoble, 1978, 630 p.

L'ouvrage de A. Mahjoub embrasse le mouvement économique de la Tunisie sur près de deux siècles, et il se veut une contribution à l'histoire du développement du sous-développement en Tunisie. Nous allons essayer en quelques pages de traduire l'essentiel de cette longue thèse.

Dans le courant du XVIII^e siècle la Tunisie a retrouvé un Etat relativement national. Fin XVIII^e-début XIX^e siècle (1816), l'économie de la Régence bénéficiait d'un dynamisme économique relatif mais certain, à preuve l'insertion de la Tunisie dans l'économie méditerranéenne d'alors : courants d'échanges diversifiés, balance commerciale positive. Existait alors un artisanat très florissant; en particulier la bonneterie qui à elle seule occupait environ 50 000 personnes sur tout le territoire et dont le développement avait atteint le stade de la manufacture européenne du XVIII^e siècle. Cependant l'organisation corporatiste de cet artisanat et sa subordination d'une part au capital marchand, d'autre part au pouvoir d'Etat beylical, n'ont pas permis une évolution conduisant à la production industrielle, et ont même constitué une cause majeure de sclérose. Au total, « si le capital marchand a certainement permis la concentration de grands capitaux monétaires entre les mains d'éléments nationaux liés au pouvoir beylical, s'il a permis le développement jusqu'à un certain degré de l'économie monétaire, de l'économie de marché, il n'avait pas pour autant cherché ni œuvré à la transformation des types économiques et sociaux existants ». Or sans cette transformation des modes de production précapitalistes, pas de formation de « travailleurs libres » et pas de conversion de la fortune monétaire accumulée par le capital commercial en moyens de travail.

1816: Les Anglais intervinrent et imposèrent aux trois Régences (Alger, Tripoli et Tunis) la fin de la course et de l'esclavage chrétien. Commença alors pour la Tunisie la phase de transition vers le colonialisme. Alors que jusqu'à cette période la Tunisie importait des matières premières et des produits destinés à la production artisanale locale, désormais elle se mit à importer des produits manufacturés et à exporter des matières premières essentiellement d'origine animale ou végétale (huile, peaux, cuirs, laine) destinées à l'industrie européenne. La balance commerciale devint déficitaire. L'espace économique international de la Régence se réduisit sous l'effet d'une monopolisation par l'Europe. Pour faire face à la fois à l'essor de l'impérialisme européen et aux menaces intérieures (déterminées par le développement de la pression fiscale compensant les pertes des revenus du commerce régulier et

irrégulier passés), le Bey Ahmed opéra une tentative d'industrialisation (fabrication de draps pour l'armée, fonderies à canon, poudreries). L'appel à la technologie européenne se fit cependant en même temps que le recours à des capitaux étrangers. Pour faire face à ses difficultés propres, le gouvernement du Bey eut recours au capital de prêt des juifs livournais (avances au gouvernement, rachats de bons du trésor...). Pour la construction de lignes de chemin de fer, de routes, le creusement de ports, l'exploitation de mines, il fut fait appel à des capitaux bancaires. Mais alors que les capitaux de prêt alimentaient le système de la dette publique internationale, et drainaient vers l'Europe les richesses monétaires, les capitaux bancaires ouvraient directement la voie à la colonisation en permettant la main-mise sur les moyens de production eux-mêmes. Dans ces conditions, on peut comprendre que l'industrialisation qu'entreprit le Bey Ahmed ne pouvait qu'échouer, plus même elle rendit impossible la réalisation d'un quelconque développement local. Au moment où la France imposa sa domination politique, la colonisation économique était déjà largement avancée.

Vint donc le temps de la dépendance directe. Au départ la colonisation fut à dominante agraire, les industries qui se développèrent durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle furent essentiellement agro-alimentaires (huileries, minoteries, distilleries, biscuiteries...). Cependant il s'agissait d'une industrie faiblement ou nullement mécanisée, employant une main-d'œuvre locale sans qualification, le plus souvent saisonnière et ne percevant que des salaires très bas. Avec le XX^e siècle apparut l'industrie extractive (phosphate, zinc, plomb, fer, cuivre, lignite, industries des carrières) dont la part, nulle dans les exportations du début du Protectorat, atteignait 41,3 % en moyenne pour la période 1910-1914. Cette accumulation du capital industriel ne put se faire durant cette période qui va de l'établissement du Protectorat à la grande Guerre que grâce à une exploitation systématique et effrénée de la main-d'œuvre tunisienne. Ainsi dans les mines de Gafsa, le manœuvre tunisien était tenu d'acheter lui-même ses instruments de travail dans les magasins de la Compagnie (une dépense équivalant à deux semaines de travail) et ces mêmes instruments il devait les abandonner gratis s'il quittait la mine, etc., toutes choses qui ajoutées aux vexations et brimades peuvent expliquer suffisamment l'instabilité de la main-d'œuvre tunisienne d'alors dans ce secteur, et la nécessité où s'est trouvé le capital colonial de faire appel à une main-d'œuvre lointaine : Kabyles, Marocains, Tripolitains, voire Tchadiens ou Soudanais. Toute tentative d'organisation syndicale fut sévèrement réprimée. Le rapport colonial de violence était tel qu'il pouvait s'assurer impunément le profit maximum, exploitant jusqu'au delà des limites physiologiques la force de travail tunisienne : « avec son salaire inférieur à 3 francs, le manœuvre tunisien ne pouvait même pas se procurer un demi-kilo de semoule et un demi-litre d'huile ».

Entre les deux Guerres, on assista au développement de l'intégration de la colonie à la métropole, notamment par la mise en place d'une nouvelle union douanière (1928) très favorable à l'industrie française (après celle de 1904 pour les céréales) : « par le pacte de 1928, la Tunisie subissait doublement la loi de l'industrie française : par l'impossibilité de création locale d'industries concurrentes, et par les effets inflationnistes dévastateurs sur les conditions de vie des populations locales ». Que devenait l'industrie existante ? Jusque vers 1930, l'industrie extractive connut le plus fort taux d'accumulation capitaliste, en particulier grâce à un allongement de la durée du travail et à l'accroissement des effectifs employés, et non pas grâce à une mécanisation beaucoup plus poussée. Il semble qu'on ait assisté durant cette période à un relatif mouvement de concentration du capital industriel. 1929 : La crise atteint de plein fouet l'industrie minière : forte réduction de l'emploi (20 350 employés en 1927, 7 045 en 1935, 10 655 en 1940) et de la durée du travail (285 jours/an en 1935-39, toutes industries extractives confondues), tandis que la productivité globale fut multipliée par 2,3 entre 1920-24 et 1935-39 ce qui limita la chute de la production. Pour les manœuvres du phosphate qui eurent la chance de n'être pas mis au chômage (soit,

en 1939, 36 % des effectifs de 1930) il y eut une relative amélioration du salaire par rapport au coût de la vie. Malgré cette relative amélioration le manoeuvre du secteur minier resta soumis à une condition précaire : selon les estimations d'un inspecteur du travail de l'époque, le revenu minimum pour assurer correctement la survie d'une famille de 5 personnes était évalué à environ 13 francs par jour en 1923, 18 francs en 1924, or le salaire moyen d'une famille ouvrière tunisienne était de 4 francs par jour ! La revendication d'un droit syndical pour les nationaux se fit plus pressante, la CGT apparut dès les grèves historiques de 1924-25, le droit syndical ne fut légalement reconnu qu'en 1932. Ce sont ces années 30 qui représentent le tournant décisif dans l'évolution de l'économie coloniale : à partir de cette époque on assista notamment à la suite de graves sécheresses, à une rupture du rapport ressources/population, avec la paupérisation des campagnes il n'y eut plus de problème d'approvisionnement en main d'œuvre, mais au contraire pléthore. La campagne n'étant plus à même de nourrir sa population désormais les conditions de la production et de l'accumulation dans le Protectorat ne pouvaient plus se poser dans les mêmes termes qu'avant la crise de 29, la deuxième guerre mondiale devait sceller définitivement le sort de l'impérialisme européen.

Durant la période qui va de 1945 à l'Indépendance, les contradictions du régime colonial allèrent en s'accroissant. Au sortir de la guerre, conscience plus claire fut prise par la métropole coloniale de l'importance stratégique des colonies, notamment de l'AFN. Dans le cadre d'une politique de défense de l'Union Française, une politique d'industrialisation fut prônée par les dirigeants métropolitains, d'où des plans d'industrialisation aux confins algéro-marocains et algéro-tunisiens. Cependant l'Etat colonial encouragea seulement l'initiative privée métropolitaine. De nouvelles industries apparurent bien : textile, cuir, chaussures, métallurgie, construction mécanique. Mais ces industries de transformations créées entre 1938 et 1950 se développèrent moins que les industries minière, énergétique et agro-alimentaire. S'agissant du financement des investissements publics, pour la période 1949-54 il fut assuré à concurrence de 9,7 % par des ressources tunisiennes, à 86,6 % par des ressources métropolitaines et à 4,7 % par des ressources étrangères : ainsi était-ce grâce à ce transfert de capitaux d'origine française (après 1956 américaine) que la Tunisie parvenait à équilibrer sa balance des paiements, compte tenu d'un lourd déficit commercial et aussi d'une fuite importante de capitaux privés de Tunisie vers la France. Si les capitaux publics d'origine métropolitaine allèrent essentiellement à des travaux de reconstruction de l'infrastructure, les 3/4 des capitaux privés allèrent à l'industrie. Jusque vers les années 50, le mouvement d'accumulation du capital industriel resta soutenu, mais après 50 apparut une tendance à la désaccumulation. Alors qu'on assistait à une amélioration de la productivité, le salaire réel de ceux qui conservaient un emploi stagnait ou même régressait. Les grèves se multiplièrent : plus corporatistes pour la période antérieure à 1951, elles prirent une tournure franchement politique par la suite, apportant une contribution fondamentale à la lutte pour l'indépendance.

Avec l'Indépendance la structure des exportations a changé : dans les exportations coloniales prédominait la production agro-minière, désormais plus de la moitié des exportations sont assurées par la production pétrolière et textile. On assiste donc à un réaménagement de la place de la Tunisie dans la DIT, ce qui dessine en même temps les limites de la diversification possible de l'appareil productif post-colonial. La Tunisie importe de plus en plus de matières premières et demi-produits, mais aussi des biens d'équipement (et des biens de consommation alimentaire), ce qui démontre que pour l'accumulation en capital constant l'industrie tunisienne reste en quasi-totalité tributaire de l'extérieur. Depuis 1970, notamment, les rythmes d'accumulation de capital fixe ont été très soutenus, surtout dans les secteurs production énergétique et textile, dont les résultats ont été remarquables. L'Etat a joué un rôle fondamental en matière d'accumulation de capital fixe, mais on assiste depuis quelques années à

une atténuation de son rôle et à l'accroissement du rôle du capital international qui s'investit dans les secteurs les plus performants (industries énergétique, chimique et textile). Le capital bancaire local étant fortement dépendant du capital international devient de plus en plus un relais dans le réseau de mise en dépendance de l'industrie tunisienne à l'égard du capital international. Côté social, jusqu'en 1968 le pouvoir d'achat des salaires est resté pratiquement constant, mais depuis semble avoir baissé, l'inflation s'accroissant. Croissance de la productivité et conjoncture économique favorable ont poussé après 1970 aux revendications syndicales devant la faiblesse et l'inégalité des salaires (éventail des salaires : de 1 à 20). Cependant l'appareil d'État a freiné les luttes ouvrières en limitant le droit de défense syndicale, notamment en s'assujettissant la direction du syndicat unique. Alors que dans un passé récent le gouvernement avait cédé aux revendications en opérant des relèvements sensibles des salaires, on sait le coup d'arrêt brutal que fut le 26 janvier 1978 et le remplacement d'une direction syndicale qui avait osé (sous la pression de la base en partie) n'être plus une simple courroie de transmission du gouvernement par une autre direction n'ayant d'autre légitimité que celle concédée par la violence du pouvoir d'État.

En conclusion l'auteur affirme : « le maintien et l'approfondissement des activités industrielles intéressant le pôle dominant (pétrole, gaz naturel, phosphate à l'état brut ou même transformé), la mise en place d'activités industrielles produisant des moyens de consommation de type import-substitutif d'abord, exportateur ensuite (textile), le transfert d'activités de sous-traitance notamment (industries de montage en Tunisie) traduisent... le maintien de la subordination la plus étroite envers les foyers majeurs du capitalisme ». La pratique des contrats liés notamment ne permet pas qu'on se fasse d'illusion sur la valeur des transferts de technologies. Le salaire des travailleurs est tel qu'il n'assure pas toujours à lui seul leur entretien et leur reproduction, l'économie traditionnelle est elle-même en crise : d'où l'émigration, avec son corollaire la réduction des productions vivrières, entraînant de plus en plus pour le pays un approvisionnement à l'extérieur, ce qui accroît d'autant les distorsions de la balance commerciale. Voilà des facteurs de blocage au déroulement d'un processus d'accumulation autocentrée en Tunisie.

Et voilà un ouvrage qui va à contrecourant de ces idées qui ont du mal à mourir même dans les colloques, et selon lesquelles d'une part le sous-développement était une fatalité dans ces pays et d'autre part qu'il est lié à des facteurs « culturels » et très singulièrement religieux. Or l'auteur apporte un démenti à ces idées, en montrant qu'à certaines époques où la pression extérieure sur la Tunisie était limitée (fin XVIII^e siècle) ou desserrée (deuxième guerre mondiale), apparut un relatif dynamisme de l'économie tunisienne, et que donc les freins au développement sont bien à rechercher au niveau de la DIT capitaliste et non au niveau du rôle des superstructures.

L'ouvrage appelle cependant quelques réserves. J'en ferai essentiellement deux. La première portera sur la périodisation adoptée pour la formation de cette histoire économique. Au départ de sa thèse, l'auteur étudie l'économie de la fin XVIII^e siècle, et le tableau qu'il dresse de cette situation sert de base de comparaison pour juger par la suite du développement du sous-développement : on peut reprocher à l'auteur d'avoir plaqué sur l'histoire économique les cadres de l'histoire politique et d'avoir en conséquence découpé son analyse : or du point de vue de l'histoire économique, 1930 semble une césure historique légitime, mais non 1918; de même 1961 par rapport à 1956 : c'est si vrai que son chapitre V qui théoriquement va « depuis la deuxième guerre mondiale à l'indépendance » mord en permanence sur les premières années de l'Indépendance, et que dans le chapitre suivant aucune donnée n'est de fait antérieure à 1962. La seconde réserve porte plutôt sur une inconséquence de l'inspiration théorique de l'auteur : l'appareil conceptuel de la thèse fait constamment référence aux catégories marxistes, on peut alors s'étonner de ne rencontrer

aucune analyse en termes de classes sociales de l'accumulation du capital industriel; sans doute trouve-t-on ici où là quelques notes qui permettent un début de réponse, mais on a trop affaire à une histoire macro-sociale (type «histoire du mouvement ouvrier» face à «histoire du capital»). Peut-être est-ce demander ce qu'en l'état actuel des connaissances, on ne peut encore fournir, et l'auteur est économiste, non pas historien (ce qui se ressent fortement au niveau de la nature de la documentation sur laquelle il travaille).

Au total, cet ouvrage intéressera des chercheurs de différentes disciplines, tant la masse des informations est importante.

Pierre-Robert BADEL.

Saïd-Amer (Tayeb), *L'industrialisation en Algérie. L'entreprise algérienne dans le développement*. Paris, Anthropos, 1978, 264 p. Préface de J. Fourastié.

L'ouvrage de Saïd-Amer n'appartient pas à la catégorie, si répandue, des études effectuées dans le cadre de recherches universitaires. C'est l'œuvre de ce que l'on pourrait appeler un praticien, qui a décidé de porter un regard critique sur les réussites et les difficultés d'une politique d'industrialisation dont il se trouve être à la fois l'acteur et l'agent d'exécution. Saïd-Amer appartient en effet à l'une des vingt grandes Sociétés Nationales mises en place en Algérie depuis l'indépendance : la Société Nationale de Constructions Mécaniques (SONACOME).

Après avoir rappelé, dans une brève introduction, le contexte historique dans lequel la politique d'industrialisation de l'Algérie a été d'abord codifiée dès l'indépendance (dans la Charte de Tripoli en 1962 et la Charte d'Alger en 1964), et ensuite mise en application selon une stratégie d'ensemble devenue aujourd'hui exemplaire, l'auteur s'attache à analyser, dans une *première partie*, «les difficultés internes qui freinent le développement de la SONACOME» et dans une *seconde partie*, «les contraintes externes qui contrarient le rôle de la dite Société Nationale dans le développement économique».

1°) Les difficultés internes sont liées à trois facteurs que l'auteur considère comme prépondérantes dans la structure des Sociétés Nationales. Le premier facteur concerne les rapports entre «l'homme et la structure», l'homme tel qu'il est façonné par la société algérienne, avec ses contradictions issues de son passé et de son présent; et la «structure» telle qu'est déterminée par les conditions de sa genèse et par sa dynamique interne. Le second facteur touche à l'insuffisance, tant en qualité qu'en quantité, du personnel. Saïd-Amer évoque à cet égard le comportement des cadres et du personnel en général, le rôle que jouent ou qu'on fait jouer aux coopérants, et propose des solutions propres à améliorer le niveau et le contenu de la formation. Enfin le troisième facteur concerne les contraintes objectives et subjectives intervenant à différents stades (projet, réception d'usines, etc.).

2°) «Les obstacles contrariant le rôle de la Société Nationale dans le développement économique national», sont liés, quant à eux, à la nature de la fonction économique et sociale qui est dévolue à la Société Nationale dans le cadre de la stratégie globale d'industrialisation. Fonction essentiellement de «constructeur d'usines», ce qui implique une intervention au stade du processus de lancement de l'usine, au stade de sa réalisation, au stade du transfert de technologie qui doit accompagner la réalisation, et enfin au niveau de la définition d'un taux d'intégration optimal. Accessoirement la Société Nationale a un rôle commercial à remplir (l'auteur y con-

sacre deux pages!). Quant au problème de sa participation à la transformation de la société algérienne, mieux aurait valu ne pas l'évoquer du tout, que d'aligner les deux ou trois banalités de la page 232-33. Il faut enfin souligner l'une des originalités de l'ouvrage de Saïd-Amer : il n'y a pas de conclusion, même en pointillé..

L'ouvrage de Saïd-Amer se veut à la fois description empirique d'une réalité matérielle et sociale vécue et observée « de l'intérieur », et réflexion critique sur cette réalité en vue d'améliorer l'art de gérer, d'organiser, de rentabiliser l'entreprise et ceci sans doute au service d'une politique qui vise à faire « *produire mieux et plus !* ».

Larbi TALHA.

IV. — ANTHROPOLOGIE

La recherche anthropologique sur les pays du Maghreb et du Sahara concerne en 1978 des aspects extrêmement divers : l'étude du pastoralisme dans une problématique générale aux sociétés de pasteurs nomades (Colloque international), les relations de patronage dans les sociétés méditerranéennes, celles de l'habitat ou les cycles festifs dans une société traditionnelle ainsi que l'interprétation du rêve au Maroc ou la diaspora des Noirs, les sujets ne manquent pas d'originalité ni d'audace.

Un auteur hollandais nous livre en outre une *Bibliographie des populations touarègues* qui vient fort à propos combler une lacune concernant une ethnie qui n'a cessé de fasciner les chercheurs depuis presque un siècle.

Cependant, la très grande majorité de ces études reste le fait d'étrangers aux pays concernés et ceci ne manque pas d'exprimer soit un ensemble de problèmes ayant trait aux rapports des élites locales avec les pouvoirs en place, soit le fait que les intérêts actuels concernent davantage des problèmes immédiats de survie et de développement plutôt qu'une recherche à long terme considérée souvent (et à tort selon nous) comme un luxe intellectuel inutile et onéreux.

Marceau GAST.

Baba Kaké (Ibrahima), *Les Noirs de la diaspora*, Libreville, Gabon, 1978, 189 p.

Il est certainement peu d'ouvrages aussi ambitieux que celui du Guinéen Ibrahima Baba Kaké. Il s'agit d'une synthèse retraçant non seulement les tribulations des Noirs depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, mais aussi évoquant tous les caractères spécifiques de la race avec une tentative d'explication des grands problèmes contemporains concernant les Noirs.

Ainsi l'auteur pour étudier tous ces aspects aborde toutes les disciplines. Il répond à la question philosophique « la malédiction de Cham, mythe ou réalité » (chapitre II). Il définit « un espace nègre » qui va bien au-delà du continent africain, Nigritie traditionnelle, pour s'étendre au sud de l'Inde et à l'Océanie. Mais après cette délimitation initiale, il ne sera plus fait mention dans la suite du livre de ces derniers Noirs ou plutôt de ces métis. La Nigritie était plus vaste encore à l'époque préhistorique ainsi que l'attestent les découvertes de squelettes négroïdes à Muge (Portugal) et à Grimaldi.

L'étude historique se limite pourtant à une évocation extrêmement succincte des prestigieux royaumes africains, Ghana, Mali, Songhai, Kanem-Bornou, Monomotape... et de quelques traits originaux de civilisation en matière d'agriculture, d'activité minière, de développement urbain.

Si la diaspora noire remonte à la plus haute antiquité avec le trafic des esclaves, c'est la traite des Européens, à partir du xvii^e siècle, pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à la mise en valeur du Nouveau Monde, qui répandit largement les Africains sur d'autres continents et interrompit brutalement le développement harmonieux de l'Afrique (« la descente aux enfers, l'Afrique brisée », p. 69). Ceci mène à l'évocation de ce trafic humain et de la condition des esclaves dans les lieux de leur déportation. Comment dans les pages trop réduites consacrées à ce problème ne pas être

frappé par cette disproportion : le chapitre VI, en huit pages, décrit les Noirs en France à l'époque de la traite mais le chapitre VII en *deux pages* seulement évoque le sort des esclaves noirs en Amérique, avec l'excuse commode « on a assez publié sur ce thème pour qu'il ne soit plus besoin d'insister dessus » !

La répartition des Noirs de la diaspora, avec mention des Falashas, juifs noirs d'Éthiopie — information qui aurait peut-être été mieux placée dans l'abrégé historique — la forme culturelle et politique de la diaspora, religion et folklore, jazz, cinéma africain, art et littérature, témoignent de ce même souci de parvenir, en moins de deux cents pages, à traiter de tous les problèmes.

On ne peut prétendre qu'Ibrahima Baba Kaké, ait réussi pleinement. Il ne manque certes pas d'aperçus intéressants dans ce livre trop mince.

L'histoire de la révolte Zendj, cause principale de la décadence du Khalifat Abbasside à la fin du *ix^e* siècle, la place inférieure des Noirs vivant au Maghreb, en Égypte et au Moyen-Orient — avec les indications du Conseil Economique et Social de l'ONU que les esclaves constituent à l'époque actuelle « 5 % de la population de l'Arabie Saoudite » (p. 119) — justifieraient à eux seuls amplement la mention de ce livre dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*.

Comment ne pas souscrire à cette tragique alternative proposée aux Noirs par l'apartheid : « vivre aux environs d'une zone urbaine blanche ou industrielle où son existence n'a aucune autre valeur que celle des services qu'il rend aux Blancs, vivre dans une réserve ou dans un Bentoustan, toujours pauvre en ressources naturelles » (chapitre II, 2^e partie Les exilés de l'intérieur).

La dénonciation du Brésil, qui ne serait pas le pays d'harmonie raciale que l'on croit, mériterait certainement examen et discussion.

Il y a également deux bonnes pages sur le Black power et la révolution culturelle pronée par Leroi-Jones aux Américains noirs.

Mais ces quelques notations peuvent-elles faire oublier tant de lacunes, d'erreurs ou de vulgarisation superficielle. Passent encore des approximations qu'on espère être de simples lapsus !

« Les Almoravides, proches parents des Touaregs » (p. 48).. « six révoltes éclatèrent aux Etats-Unis d'Amérique entre 1633 et 1700 » (p. 94).

Constamment l'anecdote prend la place de l'essentiel. Pourquoi accorder trois pages à la Mouresse de Moret (p. 77-79) qui n'intéresse au mieux que la petite histoire dans le chapitre VI « Les Noirs en France à l'époque de la traite ».

Ainsi des notations dans bien des cas intéressants ne mènent pas à une plus large perspective ou aboutissent dans les meilleurs des cas, à une démonstration incomplète. Peut-on se satisfaire d'un abrégé de littérature africaine francophone, qui ne cite qu'à propos d'un autre sujet et presque par hasard, « le poète antillais Aimé Césaire » pourtant représentant par excellence de la diaspora ? Comment écrire qu'au « Kenya, en Ouganda, en Rhodésie ou au Nyassaland — la République du Malawi a été proclamée le 5-7-1964 — « la présence britannique, la ségrégation, le pourrissement des relations tribales — ont émoussé l'esprit créateur »... alors qu'on découvre la richesse littéraire de ces pays, richesse qui a déjà suscité plusieurs travaux de recherche (par exemple de Mme J. Bardolph, Université de Nice, *Le roman de langue anglaise Kenya, Ouganda, Tanzanie, 1964-1976*) ?

Le livre imprimé pourtant en 1978 présente un certain décalage par rapport à la situation actuelle. Le bilan, pour tous les aspects étudiés, se fait constamment à la date de 1974, à l'exception d'une allusion tout à fait exceptionnelle aux émeutes de Soweto de 1976, sans jamais évoquer la possibilité d'une orientation ultérieure différente. Dès lors bien des affirmations trop catégoriques se trouvent contredites.

Comment ne pas penser aujourd'hui que les quelques pages (p. 126 à 132) consacrées aux travailleurs noirs en France, ne correspondent plus à la réalité, dans un pays où la crise a largement modifié les données.

Pourquoi enfin ce Guinéen, qui fait paraître son livre au Gabon, et le dédie « à deux millions de Guinéens vivant en exil » ne dit-il pas un mot des migrations internes actuelles en Afrique même, pour raisons économiques ou politiques ?

Il serait par trop aisé de poursuivre ces critiques. Au-delà de telles remarques, je voudrais souligner *in fine*, qu'il s'agit là d'une approche, authentique parce qu'émanant d'un Africain, de la condition noire et que cette vulgarisation trop ambitieuse peut servir d'introduction valable aux chercheurs intéressés par les innombrables problèmes à peine suggérés dans cet ouvrage.

Régine GOUTALIER.

Gellner (E.) et Waterbury (J.) [sous la direction de], *Patrons and clients*, Duckworth, in association with the Center for Mediterranean Studies of the American universities, Field Staff, 1977, 348 + XII p., index.

Voici un livre bien difficile à analyser. Comme tous les livres collectifs ayant vocation de synthèse il couvre la majeure partie du domaine géographique concerné, les pays méditerranéens, et il s'étend souvent sur plusieurs siècles. Mais là n'est pas la difficulté principale, bien au contraire certains rapprochements sont d'un grand intérêt. Le problème est plutôt qu'après avoir parcouru quelques articles le thème central apparaît de moins en moins bien défini. Qu'est-ce qu'une relation de patronage et de clientèle ?

L'introduction d'E. Gellner nous présentait cependant une définition assez précise en apparence : « Patronage is unsymmetrical, involving inequality of power; it tends to form an extended system; to be a long terme, or at least non restricted to a single isolated transactions to possess a distinctive ethos; and whilst not always illegal or immoral, to stand outside the officially proclaimed formal morality of the society in question » (p. 4). Définition en fait assez générale pour que l'on puisse identifier patronage et clientèle dans presque toutes les sociétés; on le retrouve sous une forme ou sous une autre chez presque tous les auteurs. La conclusion de J. Waterbury « remet, cependant patrons et clients à leur place » (c'est le titre de la contribution). Aucun des traits par lesquels on définit la relation de patronage ne rend compte de tous les cas observés. Ainsi elle est considérée généralement comme une relation personnelle mais l'Etat lui-même, la bureaucratie, un parti politique unique (Ionescu) peuvent aussi déterminer de telles relations. On insiste sur sa durabilité mais le patron (ou le client) peut être choisi au coup par coup en fonction de besoins différents. L'inégalité d'accès au pouvoir et aux ressources existe dans tous les cas mais elle peut être relative, liée seulement à une fonction particulière exercée par le patron. Enfin il semble bien que l'éthique qui renforce la relation de patronage ait été souvent exagérée : le client, montre James Scotta, a une conscience très claire de ce qui doit revenir en retour de son soutien et se détermine en conséquence. L'éthique de la réciprocité se transforme aisément en conscience de l'exploitation, d'autant plus facilement que d'autres alternatives s'ouvriraient au client.

Est-ce à dire que ce concept de patronage n'ait pas d'intérêt théorique, apparaisse comme une simple catégorie fourre-tout rendant compte de réalités très différentes ? Je ne le pense pas. Bien qu'elles privilégient souvent ces traits pseudo-universels, les définitions à priori, les contributions présentées sont d'une richesse certaine. Allant souvent au-delà de ces apparences du phénomène de patronage, elles tracent en filigrane les grandes lignes d'une problématique d'ensemble.

1) Le patronage a ses racines historiques dans une situation où la propriété foncière est inégalement répartie, qu'il s'agisse de la propriété collective des Bédouins dont sont exclus les clients *mrabtin* (Peters) ou du système post-féodal de la *mezzadria* italienne (Silverman) ou encore de l'accaparement des terres par des familles de fonctionnaires ou de représentants du gouvernement ottoman en Iraq (Amal Rassam) ou au Liban; l'inégalité foncière se traduit dans tous ces cas par le développement du patronage qui masque les relations d'exploitation entre classes liées à cette inégalité sous une idéologie de la réciprocité et du primat des relations verticales.

2) Un autre fondement historique des relations de patronage est l'organisation urbaine (tout au moins des villes musulmanes) perpétuant les clivages entre quartiers, entre guildes, etc., dont Sawsan el Massiri dresse un pittoresque tableau en évoquant le rôle du *futuwwa* au Caire, fils du peuple des échoppes et des cafés, au besoin soulevant ce petit peuple contre l'occupant français puis britannique. Le patronage se développe alors au niveau de la ville lieu de la compétition politique, commerciale entre une série de notables urbains, compétition dont Kenneth Brown retrace l'évolution dans le cas de Salé au Maroc.

3) C'est cependant l'étude des formes d'évolution du clientélisme paysan qui me semble présenter l'intérêt majeur de ce livre. Le système de patronage traverse et coiffe l'organisation de ces communautés paysannes possédant encore beaucoup de traits d'autonomie jusqu'à une période récente, qu'il s'agisse des villages cypristes (Peter Loizios) ou de ceux de Jordanie (Amina Farrag). A l'intérieur du village les relations de patronage entre paysans et ceux qui peuvent servir d'intermédiaires vis-à-vis de l'Etat — assez lointain — se conjuguent avec celles liées à l'inégalité d'accès au sol pour dessiner un système pyramidal tronqué où la compétition reste ouverte, au niveau du village du moins (rôle des lettrés ou des hommes d'armes et d'honneur sortis du rang). L'évolution économique et politique, le renforcement et le rapprochement de l'Etat (se manifestant en particulier par la fonctionnarisation de certaines fonctions villageoises), la production pour le marché favorisant un certain développement de la productivité agricole et ouvrant de nouvelles alternatives économiques modifient de l'intérieur le système de patronage et surtout favorisent le développement concurrentiel des relations horizontales entre paysans. Un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage concerne l'essor dans un tel contexte, de l'idéologie et de l'organisation communiste dans ces pays: en Italie (Silverman), à Chypre (Michael Attalides), en Iraq (Amal Rassam). Le communisme apparaît comme une forme de réorganisation horizontale des rapports entre paysans et comme une dénonciation radicale de l'idéologie de la réciprocité. D'autres tentatives ont été faites pour organiser cette évolution, celles de l'Eglise dans certains pays sont exposées dans plusieurs articles: J. Boissevain analyse dans cette perspective les effets de Vatican II à Malte et la disparition simultanée du culte des saints et du patronage. M. Attalides analyse l'évolution de l'attitude de l'Eglise cypriste vis-à-vis des associations paysannes.

4) C'est l'apparition de nouvelles formes d'Etats liées aux mutations du capitalisme qui favorise la plus profonde évolution du patronage. Il faut ici distinguer deux aspects de cette évolution.

D'une part la mobilisation politique et la légitimation des nouvelles structures étatiques passe par des relations de patronage plus ou moins calquées sur celles existant déjà dans les communautés rurales ou urbaines. Le modèle en est le caciquisme espagnol du XIX^e siècle (M. Romero-Maura) mais on retrouve à des périodes différentes les mêmes processus en Turquie après Atatürk (Sabri Sayari) ou dans l'Algérie indépendante (Bruno Etienne). Un tel type de mobilisation politique signifie que les

structures de classe de ces sociétés néo-capitalistes restent masquées soit du fait des anciennes idéologies de patronage soit sous forme de nouvelles idéologies nationalistes mais il peut se perpétuer avec le développement des luttes de classe. Le clientélisme politique se trouve en effet, d'autre part, un mode d'exercice du pouvoir dont l'Italie fournit des formes achevées (Alain Zuckerman).

Ces différentes conjonctures qui ont favorisé l'essor et la perpétuation des relations de patronage trouvent leur aboutissement dans la situation libanaise actuelle longuement décrite par trois auteurs (Samir Khalef, Michael Gilsean, Michael Johnson). Une forte inégalité foncière opposant seigneurs et villages dans des rapports quasi-féodaux, l'essor ancien du clientélisme urbain classique à Beirut et Tyr où s'installent les notables qui contrôlent depuis le XIX^e siècle la vie politique, le frein apporté au développement des relations horizontales du fait des antagonismes ethniques et religieux organisés comme une forme institutionnelle de gouvernement, aboutissent à la situation exacerbée actuelle, mélange de gangstérisme politique et de conflits idéologiques, dominée par la toute puissance des milices privées *qadebayt* qui supportent les principaux chefs politiques.

Le cas libanais révèle un autre aspect de cette situation de perpétuation et même de développement des relations de patronage, le caractère limité ou imparfait du développement des relations de patronage, le caractère limité ou imparfait du secteur financier, le reste du pays étant littéralement condamné au « sous-développement » par les *za'ims*, seigneurs politiques maîtres du jeu. Il me semble qu'on touche là le point essentiel et je proposerai pour conclure l'hypothèse suivante : les relations de patronage se constituent et se développent dans le contexte de transformations économiques et politiques que connaissent les sociétés méditerranéennes du fait de la constitution d'un système marchand puis du capitalisme. Elles apparaissent comme une forme sociale de transition qui masque la formation de nouvelles structures de classe et permet certaines évolutions politiques et économiques. Leur perpétuation peut être considérée comme un des indices du développement inégal de ces structures capitalistes et comme la manifestation perdurant dans ces sociétés de traits de la transition. Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse parmi d'autres, mais elle me semble susceptible de justifier la tentative de comparaison dont cet ouvrage illustre la fécondité.

P. BONTE.

Jouad (Hassan) et Lortat-Jacob (Bernard), *La saison des fêtes dans une vallée du Haut-Atlas*, Seuil, Collection Les jours de l'homme, Paris, 1978, 109 pages, photos couleurs.

La double illustration sur laquelle s'ouvre ce livre consacré aux Ayt Arbaâ, petite communauté berbère de l'Atlas marocain, donne le ton et l'axe de l'ouvrage : d'un côté une vue du village pendant l'hiver, saison du repli et de la vie familiale, de l'autre son reflet pendant l'été, période des activités de production, de la vie communautaire et des grands rassemblements. Interrompant le cycle annuel qui fait alterner pénurie et abondance, les deux mois de la saison des fêtes apparaissent comme un moment privilégié pour appréhender et comprendre les mécanismes sociaux dans leur dynamisme.

Les auteurs ont choisi de se placer au niveau du vécu et d'organiser la présentation de leurs observations en suivant la trame des activités quotidiennes du village. Les travaux qui s'échelonnent tout au long de l'année font intervenir divers groupes de coopération et d'entraide qui vont de la famille nucléaire à la communauté

élargie. Ainsi, au rythme des tâches entreprises et selon leur nature, sont introduits et présentés les différents cercles d'identification sociale des individus (regroupements basés sur un principe territorial, lignager, âge ou sexe) qui joueront un rôle dans la fête.

L'hiver, en cantonnant chaque famille dans des activités de survie et de sauvegarde, parcellise le village et la communauté. Cette période de faibles ressources engage les hommes à se louer dans de grandes exploitations agricoles de la région du Sous. Le problème du déséquilibre entre les capacités restreintes de production et les besoins nouveaux ou accrus créés par l'entrée dans l'économie de marché et la démographie croissante est ici abordé. Les villageois font à leur tour l'expérience absurde de la pénurie dans l'abondance » qu'un poète local exprime par ces vers éloquents :

« Nous sommes comme le chasseur qui abat un oiseau

Et qui ne peut y toucher parce qu'il n'a pas été égorgé ».

La préparation de la récolte (remise en état des champs et des canaux d'irrigation) donne lieu à des travaux collectifs sanctionnés par une cérémonie. Le rapport qui lie la notion de fête à celle de collectivité est ici particulièrement bien mis en évidence.

La fête annuelle de la *tazz'unt*, celle du *laâmt*, le mariage ou la circoncision apparaissent comme autant d'occasions pour renforcer les liens de solidarité et affirmer la cohésion du groupe.

Le financement des fêtes annuelles mobilise la communauté selon un cycle biennal ou triennal par la mise en commun d'un capital dont les étapes originales de fructification et de redistribution sont visualisées avec clarté par deux tableaux en fin de livre.

Tout l'intérêt de l'analyse est de dégager les fonctions de la fête par rapport à un système socio-économique dont elle est à la fois une part et une image. Les formes rituelles — pratique musicale, danses chants... — qui sont essentiellement collectives traduisent à leur façon la nécessité fondamentale de coopération. Pour les émigrés devenus insensibles à cette contrainte du système de production, la fête devient *folklore* !

Les contradictions qui naissent au niveau des rapports inter-individuels, du donné politico-institutionnel ou encore de la vie rituelle plus ou moins bien articulée avec les dogmes religieux, menacent sans arrêt l'équilibre social apparent. Pour faire face aux désaccords, il n'existe pas d'instances exécutives instituées, trait qui répond bien à l'idéal de gestion collective ressenti par la société. C'est alors la fête qui par l'importance des relations sociales qu'elle met en jeu peut jouer le rôle de révélateur de conflit, de baromètre social. En mettant à jour ce « code » et ses éléments pertinents, les auteurs jettent véritablement les bases d'une sémiologie de la fête dans cette société.

Au total, un livre intéressant et vivant qui a le mérite de ne pas s'adresser qu'à des spécialistes, de souligner avec honnêteté la portée et peut-être la fonction du discours ethnologique qui ne trouve d'auditoire que dans la société observante et dans lequel on a su tirer parti du document photographique dont l'usage ethnographique est trop souvent négligé. Ce livre est le quatrième de la collection « Les jours de l'homme » qui met à la portée du grand public une partie des résultats de recherche d'ethnologues professionnels, richement et agréablement présentée : nous ne pouvons que nous réjouir d'une pareille initiative qui répondait à un véritable besoin.

Kilborne (Benjamin), *Interprétations du rêve au Maroc, La Pensée Sauvage, Claix, 1978, avec un préface de G. Devereux.*

L'étude des rêves dans les sociétés non-occidentales — mis à part les travaux pionniers de Lincoln, Dodds, Oppenheim et surtout Devereux — est un domaine de l'anthropologie encore peu exploré et exploité, et à ce titre la recherche de Benjamin Kilborne mérite beaucoup d'intérêt. Mais le propos de l'auteur est plus original encore et à notre connaissance totalement nouveau. L'objet de son livre ne consiste pas à répondre à la question : à quoi rêvent les marocains ? Mais à analyser la manière dont au Maroc les spécialistes de l'oniromancie interprètent les rêves.

Pour ce faire, l'auteur a soumis douze rêves extraits du corpus freudien et analysés par Freud lui-même aux interprétations de professionnels marocains. Le but poursuivi est une étude comparée de la démarche interprétative de la psychanalyse et de l'oniromancie marocaine. D'une part les douze rêves présentés — et sélectionnés de manière à ce que le contenu manifeste ne soit pas radicalement étranger à la culture marocaine — sont étudiés à la lumière des analyses de Freud. Mais d'autre part, entre l'interprétation de la psychanalyse et des oniromanciens, Kilborne n'établit pas une pure relation d'extériorité et de légitimation au profit de la première qui garderait toujours le mot de la fin. En élève averti de Georges Devereux, il sait que la démarche analytique (tout comme la démarche ethnologique) suppose l'implication psycho-affective du chercheur dans son objet d'étude et que les interprétations des Marocains consultés, même si elles ne sont pas les siennes, fournissent elles aussi des voies d'accès au contenu latent.

En quoi les interprétations marocaines sont-elles à la fois proches et différentes des interprétations freudiennes dans ce livre dont l'ambition n'est pas minime puisque son auteur, dans un mouvement de va et vient incessant entre le conscient et l'inconscient, le contenu manifeste et le contenu latent, la psychanalyse et l'oniromancie, a sans cesse présent à l'esprit la distinction et l'articulation :

- des rêves individualisés, c'est-à-dire difficilement compréhensibles sans le recours à l'expérience onirique personnelle de tel rêveur particulier,
- des rêves à connotations culturelles, c'est-à-dire qui empruntent des symboles conformes à un modèle social connu, reconnu et pleinement encouragé,
- d'un noyau universel du rêve.

La problématique ainsi posée était difficile à résoudre, d'autant plus que certains interprètes refusaient la présence même de Kilborne et qu'une fois résolu ce problème de terrain, leurs analyses étaient souvent divergentes.

1) Contrairement à l'interprétation freudienne des rêves qui vise à faire émerger la cohérence de la totalité, l'oniromancie marocaine a tendance à « considérer les rêves en tant qu'agrégats de symboles plutôt que comme une structure symbolique formant un « tout » (p. 62).

2) Dans la sélection chaque fois effectuée, l'interprétation marocaine est à la fois un prolongement de l'élaboration secondaire du rêveur, une suite logique du rêve qui en fait partie intégrante et une soumission du rêveur (passif) à l'interprète (actif) qui canalise les pulsions anti-sociales de son client dans le sens de la soumission à l'autorité patriarcale. L'interprétation marocaine est souvent plus comparable de ce point de vue à la réaction de celui qui passe un test projectif qu'au travail de celui qui analyse ses réactions. L'oniromancien y « projette » ses défenses culturelles tandis qu'il renforce celles de son patient. Le travail herméneutique est une transformation du rêve qui agit comme une socialisation de son contenu latent. Il est un remodelage du discours onirique c'est-à-dire une reformulation du désir dans un sens plus conforme à l'ordre social.

3) On voit donc tout ce qui sépare l'interprétation psychanalytique de l'interprétation marocaine. Cependant dans les deux cas le rapport du rêve à l'interprétation est médiatisé par le contre-transfert, c'est-à-dire la réaction de l'analyste (freudien ou marocain) au contenu latent. Dans les deux cas, le rêve se présente comme un problème que l'interprète doit résoudre et comme un symptôme que le praticien doit convertir, et l'interprétation précisément est cet instrument non pas de décodage intellectuel mais de compréhension affective et finalement de thérapie. Mais c'est ici que la cure analytique et la cure marocaine divergent à nouveau profondément. Si dans les deux cas l'énigme livrée dans le rêve trouve son issue dans l'interprétation qui n'est pas seulement traduction, mais passerelle pouvant conduire à la guérison, l'analyste ne soigne pas son client en liant le discours manifeste qu'il exprime en rêve à un quelconque modèle culturel. L'oniromancie marocaine en revanche est une *thérapie de suggestion*. Le guérisseur — interprète — qui peut être un lettré du *Coran* (un *fqih* ou un maître d'école coranique), un *moqaddem*, c'est-à-dire un gardien d'une sépulture d'un *ouali*, une clairvoyante (souvent suspecte d'hétérodoxie) ou simplement un membre de la famille en qui on a pleinement confiance et qui par son autorité morale inspire un sentiment de respect — fournit au rêveur un *contenu religieux* qui a pour fonction culturelle de remodeler son discours dans le sens de la conformité à l'ordre social et de réaliser l'équilibre de sa personnalité en le faisant adhérer à l'idéologie sociale dominante.

Il est impossible dans le cadre limité de cette présentation de mentionner toute la richesse du livre de Kilborne. Ce dernier nous rappelle notamment que la tradition islamique orthodoxe distingue deux sortes de rêves respectivement désignés par les termes de *Rûyat* et de *Ah'lâm*.

Rûyat désigne les rêves clairs et apaisants relevant d'une inspiration divine directe porteuse d'une vision prophétique : ils sont annonciateurs de bonnes nouvelles et s'inscrivent dans des modèles culturels valorisés.

Ah'lâm désigne les « mauvais rêves » c'est-à-dire les rêves égoïstes, dangereux et confus, générateurs d'angoisse et de désordre qui sont le fait de « mauvais » rêveurs, de non-musulmans ou de musulmans trompés par les *jnouns*.

Entre la religion savante et la religion populaire — qui est souvent le fait de femmes pratiquant précisément l'oniromancie et la divination en interrogeant ces *jnouns* qui sont considérés comme des forces de désintégration sociale au travers desquelles s'exprime l'ambivalence et le refoulé des sociétés arabo-musulmane — se noue toute une série de relations tantôt syncrétiques, tantôt conflictuelles.

Enfin, pour montrer à quel point la culture marocaine est une culture qui encourage l'expérience onirique — une « culture onirique » ainsi que Kroeber le disait des Mohaves — Kilborne analyse le phénomène de l'*incubation* c'est-à-dire des rêves provoqués en des lieux saints (marabouts) dans le but de guérir, de trouver la solution d'un problème, l'amour de celui ou de celle que l'on aime ou encore du travail.

Ce livre qui apporte une contribution de poids à l'ethnopsychiatrie et à l'ethnopsychanalyse comparée des rêves intéressera aussi à plus d'un titre tous ceux qui s'intéressent aux sociétés maghrébines. C'est un livre d'anthropologie qui, comme le souligne Georges Devereux dans sa préface, a su tirer le plus grand profit des résistances que rencontre le chercheur travaillant en Afrique du Nord. Et ces douze rêves d'européens présentés à des interprètes marocains, par les réactions culturelles suscitées puis analysées par Kilborne, ne nous renseignent pas seulement sur l'interprétation marocaine des rêves, mais aussi sur la culture marocaine elle-même qui encourage l'expression de certains modèles idéologiques au prix du refoulement et de la dévalorisation d'autres modèles tenus pour inadmissibles et inconvenants.

Le Pape (Marc), *Les voies de la mémoire. Figures de l'espace, figures du père en Algérie*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle. Sous la direction de Georges Balandier, Paris, EHESS, 1978.

Il n'est pas très facile de rendre compte de la recherche de Marc Le Pape, non pas parce qu'elle n'obéit pas aux règles académiques du discours universitaire, ou qu'il ne s'agit pas d'un travail « classique » d'anthropologie, mais parce que, nourrissant un projet plus ambitieux que celui qu'elle veut bien avouer — ou avouant sans le savoir un projet très ambitieux — elle nous laisse sur notre faim, le livre refermé.

De n'avoir voulu être ni « l'historien idéaliste des cultures sauvegardées » ni « l'ingénieur de l'entreprise étatique », on ne peut que savoir gré à Marc Le Pape, comme on lui sait gré d'avoir pris le parti délibéré *de ne pas* « négliger les insignifiants d'une époque, prendre barre sur les discours empiriques, totaliser les disparates en une unité théorique » (pp. 207-208). Les moyens mêmes qu'il se donne pour mener son questionnement, une fois posés ces refus, sont tout à fait intéressants, s'ils ne sont pas habituels : allier l'enquête de terroir (chapitre 1) à l'analyse littéraire (chapitre 4), la lecture de l'espace habité (chap. 2) à la collecte de « romans familiaux » (au sens où Freud l'entendait de ces récits névrotiques) (chap. 3). L'idée enfin du va et vient entre le rural et le citadin, l'archaïsme de la pauvreté villageoise et la misère affective étudiante, tout cela promettait beaucoup. Quand l'on sait la difficulté objective d'écrire sur n'importe quelle paysannerie, et plus spécialement sur une paysannerie, l'algérienne, malmenée à ce point par l'Histoire, et aujourd'hui profondément perturbée dans son activité productive et symbolique, sans être pour autant « désarticulée », « brisée » comme on le prétend trop facilement, on ne demande pas à un projet comme celui des *Voies de la mémoire* d'aboutir complètement, on lui est simplement reconnaissant d'avoir été tenté. Cependant, on peut se demander si chacun des axes explorés ici ne l'a pas été trop hâtivement et si l'auteur s'est chaque fois donné, autant qu'il l'aurait fallu, les moyens de son investigation et de ses audaces.

Paradoxalement, c'est la partie qui s'apparente le plus à une monographie anthropologique classique, ici la première, qui répond le mieux aux exigences que l'auteur s'était fixées d'entrée de jeu : ne pas « voir les existences de haut », s'attacher « aux actes ordinaires » (p. 209) :

« En 1975, à Yabous, dans l'ancien territoire des Beni Oudjana, j'ai demandé aux plus vieux de me raconter ce qu'ils savaient du passé... les faits les plus saillants restent les batailles... (p. 35)... on se bat pour les pâturages, on se bat pour razzier les troupeaux, on s'organise pour les défendre, on leur cherche de nouveaux espaces (p. 36)... à cette époque pas d'habitat fixe mais des tentes et des mouvements saisonniers... En 1896 les Beni Oudjana contrôlaient approximativement un territoire de 91 000 ha où vivaient près de 5 000 personnes, répartis en 5 fractions (p. 37). Le Sénatus Consulte taille 4 douars dans le territoire, sans préciser quelle partie distincte de la tribu le douar associe : légalement la tribu n'existe plus ». En 1973, à Yabous 138 familles formaient une population d'approximativement 6 000 individus et se répartissaient en 7 mechtas (p. 49)... zones de maisons faiblement dispersées ou petits villages compacts... terroirs ? rien de cela, mais surtout « chez les Ouled Meferadj » ou « chez les Ouled Abdelaziz » (p. 51)...

« *Des ensembles tribaux ruinés* (c'est moi, F.C., qui souligne) ne subsistent que des résidus à peine déchiffrables » (p. 52). C'est ici le lieu de noter que, sans doute, les sources orales ou écrites (le procès-verbal du sénatus-consulte principalement, lui-même fabriqué à partir de l'idéologie indigène) ont été interrogées avec une certaine naïveté, parce que de manière non comparative (avec d'autres groupes du

massif) : tout semble indiquer qu'il n'existait pas (ou plus) d'ensemble tribal Oudjana (1), seulement un ramassis hétérogène, et donc sans pugnacité, de microgroupes progressivement refoulés vers le Nord par des groupes plus forts qui vont investir le territoire convoité (la plus haute vallée de l'oued-el-Abiod) et ce faisant, se constituer en tribu. D'où la prudence de Masqueray dans les articles qui de 1876 à 1886, précèdent la *Formation des cités* : il écrit plutôt les Oulad-Daoud, les Oulad-Abdi. Marc Le Pape note cela (p. 28). Il n'en tire pas les conséquences.

Ceci n'est pourtant pas sans incidence pour l'étude présente. Si comme le montre un tableau (p. 70), 65 % des familles possèdent moins de 10 ha et 30 % entre 10 et 30 ha, dans une région principalement céréalière et d'élevage ovin (ailleurs dans l'Aurès, les superficies sont aussi faibles, mais on a le plus souvent affaire à un jardinage et une arboriculture irrigués), si « la parenté et ses généalogies » reste la seule richesse du groupe, « si les ancêtres, arrachés à la mémoire, ne laissent que des orphelins dépouillés » (p. 67), si une telle impression de misère économique mais aussi sociale, se dégage de la région et du groupe, c'est que, comme les Beni Bouslimane auxquels se réfère Germaine Tillion dans l'article qu'évoque Marc Le Pape (p. 57), les Oudjana sont un groupe « faible », que la colonisation a plus vite appauvri et destabilisé que d'autres (par exemple les Ouled Abdi ou les différents groupes qui occupent la vallée de Bouzina), grâce à sa moindre cohésion. De ce fait, pour une étude comme celle-ci, ils constituent, suivant le point de vue auquel on se place, un très bon exemple — si l'on veut infirmer la thèse d'une paysannerie heureuse « avant » — ou un moins bon, si on veut montrer qu'ils sont représentatifs d'une société et d'une économie de montagne (p. 42). De toute manière une comparaison, même sommaire, avec leurs voisins et rivaux aurait éclairé beaucoup leur profil actuel. Pour ce faire Marc Le Pape aurait pu interroger autrement les sources coloniales qui ont été les siennes (Masqueray, Lartigue, Fallot, Mathéa Gaudry) et dont il a fait, me semble-t-il, une lecture à la fois trop restreinte (2) (au niveau des informations qu'elles peuvent donner) et trop facilement accusatrice (pp. 21 et sq.).

Les ethnologues s'adressent souvent aux auteurs coloniaux comme si ceux-ci étaient Dieu. Pourtant, les écrits de ceux-ci sont, mais pas davantage que les nôtres, et sans doute à plus juste titre, le produit d'une sorte de stupeur — qui simplement s'exprime en des termes idéologiquement autres — devant des sociétés différentes. Nous ne pouvons leur faire dire « autre chose » qu'à partir de nos propres interrogations. Quoi d'étonnant si ces discours « masquent plutôt qu'ils ne découvrent » (p. 22). Ce n'est pas d'eux qu'il faut partir (3).

Le chapitre II tente le difficile pari de lire successivement des espaces aussi différents que ceux d'un habitat rural dispersé (Yabous) d'une cité de regroupement, de quelques bourgades (Oum el Bouaghi), de quelques villes moyennes (Sétif) de plusieurs quartiers socialement très différents de Constantine; également de la fête (p. 83), de la vie privée d'une famille bourgeoise (p. 79). Travelling, étonnement d'un regard qui voit sans expliquer; la description de la fête surtout déconcerte. Comment parler d'un rituel dont on ignore le mythe? En pareille situation, la prudence s'impose si l'on veut éviter « cette forme particulièrement scandaleuse d'ethnocen-

(1) Par contre, le nom existait bien, et MASQUERAY en propose une étymologie (« Le Djebel Cherchar », *Revue africaine*, 1978).

(2) On peut regretter par exemple que M.L. n'a pas eu connaissance — ou pas jugé utile de parler — de l'étymologie proposée par RINN du toponyme Yabous (*Revue africaine*, 1893, p. 306-307). Non que cette étymologie soit « juste », mais parce qu'elle introduit le problème des métropoles mégalitiques nombreuses en cette partie précise de l'Aurès et donc de l'histoire du peuplement. Également celui de la forteresse « berbère », d'Ichoukane qui se trouve à proximité immédiate de Yabous (MASQUERAY : « Sur la forteresse d'Ichoukane dans l'Aurès », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, nov. 1876).

(3) Cf. « A critique of orientalism on a critique of scripturalism », in *Review of Middle East Studies*, 2, 1975, p. 23-33.

trisme qui consiste à livrer [en vrac] des pratiques vouées à être perçues comme injustifiables ».

Entre le chapitre III, « Enfances, adolescences, révoltes » fait de cinq interview-récits d'étudiants et étudiantes, centrés sur la *violence du père*, et la première partie, où il est montré comment « les généalogies deviennent un être moral, dictent obligations et étiquettes » (p. 66) et ne sont plus que cela, il y a sans doute de multiples liens; le texte aurait gagné à les mettre davantage en évidence. Comme peut-être de s'interroger sur la représentativité — ou au contraire la marginalité — de ceux qui avaient accepté de parler d'eux devant un magnétophone.

Mais c'est le chapitre IV qui laisse le plus grand malaise. L'auteur se propose d'y « présenter des matériaux romanesques également tendus vers la découverte de figures paternelles et la recomposition de scènes familiales » (p. 175). Cinq romans y sont successivement présentés, dans une stricte juxtaposition : *Nedjma* de Kateb Yacine, *La Répudiation et l'Insolation* de Rachid Boudjera, *Le vent du Sud* de A. Benhadouga, *La Chrysalide* d'A. Lemsine. Et c'est là que l'enquête se révèle la plus folle dans sa méthode : ce qui était le plus simple et le plus accessible, des textes romanesques, est complètement manqué, du simple fait d'avoir confondu dans une même série, des textes antérieurs et postérieurs à 1962, appartenant à des champs complètement différents, de ne s'être jamais demandé qui sont respectivement Rachid Boudjedra et Aïcha Lemsine dans le champ intellectuel de l'Algérie contemporaine. Analyserait-on Proust et un roman de gare sans crier gare, et sans dire expressément de quoi on s'autorise pour opérer ce rapprochement contre-nature ? Traités comme de purs discours, complètement décontextualisés, ces matériaux littéraires ne produisent rien qui soit convaincant.

Le livre refermé, un important mérite demeure : celui d'avoir tenté le récit complètement antimantique, antiprimitiviste, antipopuliste même, d'une recherche (et d'une identification ?) impossible(s). Comme trace d'une expérience difficile et décevante, ce texte intéresse, interpelle vraiment.

Fanny COLONNA

Leupen (A.H.A.), *Bibliographie des populations touarègues*, Afrika-Studie centrum, Leyde 1978, 240 p., 1 carte, 16 × 24 cm.

En 1974 A.H.A. Leupen, chercheur hollandais, publiait un *Essai de bibliographie touarègue* multigraphié, tiré en nombre limité. Quatre années plus tard il nous livre un véritable outil de travail touchant l'ensemble de ce que nous appellerons par commodité « le monde touareg » (l'expression est de Michel Vallet et fut le titre d'un livre resté inédit jusqu'à ce jour).

Il n'existait pas de bibliographie à tendance exhaustive spécifique sur les Touaregs. Comment reconnaître ces populations dont les nombreux groupes reflètent des différences d'organisation sociale, des différences d'origine, des variations dans la langue, les coutumes, et qui ne prétendent même pas former une unité politique ou sociale, et qui occupent encore aujourd'hui des espaces géographiques variant sur plus de 2000 km de l'Est à l'Ouest dans la zone sahelienne, et autant du Nord au Sud, du Sahara Central aux frontières de l'Afrique tropicale, s'étalant sur 7 pays différents. Il semble que ce soit d'abord le port du voile et cependant aussi une continuité culturelle perceptible en premier lieu au niveau de la langue. C'est ainsi qu'il se définissent eux-mêmes comme *Kel Tagelmust* (gens du voile) et *Kel tamasek* (gens de la *tamachek* ou langue touarègue surtout au Sud du Sahara; on dit *tamâhaq* au Tassili et dans le Hoggar).

L'auteur a compris quelquefois dans ses références les populations sédentaires agrégées, qui furent plus ou moins sous la domination des Touaregs. Il explore ainsi les disciplines suivantes : histoire, anthropologie sociale et ethnographie, géographie humaine, économie, linguistique, anthropologie physique. Il en exclut la préhistoire qui ne semble pas offrir de relations directes probantes avec cette ethnologie. La recherche s'arrête en 1976, les références ont l'avantage d'être succinctement commentées sans que toutefois ces commentaires soient des jugements de valeur. L'auteur écrit : un Touareg, des Touaregs (hommes) des touarègues (femmes) orthographe francisée qui est désormais la plus couramment admise, mais il laisse invariable les noms Peul, Sonraï, Haoussa suivant un usage assez courant mais non cohérent avec le précédent. Il a simplifié dans l'index aussi les transcriptions de différents phonèmes *r* pour *gh* ou *γ*, *ou* pour *w*, *i* pour *y*, *g* pour *gu* aussi bien dans les transcriptions de noms propres que dans celle de noms vernaculaires plus rares. C'est toujours un gros problème que de transcrire correctement en français des mots comportants des phonèmes étrangers. Quelle que soit la solution adoptée on affronte des questions insolubles concernant les règles linguistiques, les habitudes acquises dans des transcriptions parfois aberrantes, les difficultés techniques de transcription et l'adaptation du public aux lectures proposées. Ici, l'auteur sans aucune prétention, a essayé d'être à la portée du lecteur francophone. Cependant sa translittération de l'arabe demeure savante (voir p. 8). Il a accepté certaines orthographes figées comme Ghadamès, Ghat, mais écrit In Rar qui devrait alors s'écrire In ghar pour être cohérente avec les précédents.

L'ouvrage commence comme il se doit par le décodage des sigles et abréviations, une liste appréciable de périodiques consultés dont un certain nombre intégralement dépouillés, des sources bibliographiques et les relations des voyageurs et géographes arabes. Le lecteur français appréciera le nombre de revues en langue allemande, en langues slaves, en Néerlandais, assez peu diffusées en France et souvent difficilement déchiffrables étant donné le faible nombre de chercheurs qui pratiquent ces langues. La rubrique « pénétration en pays touareg » comporte 181 titres et couvre toute la période de l'approche coloniale, (exploration) celle des conquêtes, de la pacification et de l'administration.

Vient ensuite la partie ethnographique qui comporte après une courte introduction, plusieurs rubriques et sous-rubriques. Le choix de la typographie, la présentation matérielle rendent la lecture facile et agréable. En revanche l'ordre méthodologique complexe des références déconcerte parfois. « Les références sont disposées en sections et en rubriques à l'intérieur desquelles l'ordre est chronologique, thématique, géographique, ou seulement alphabétique, selon l'intérêt des sujets... » (p. 7). En sorte que lorsqu'on aborde une rubrique, l'on n'est jamais sûr du critère de classement et qu'il faille arriver à la page 218 à la fin de l'ouvrage, pour découvrir l'index des sujets qui n'est pas celui des rubriques pour lesquelles il n'existe pas de table de matières repérant les pays où trouver ces dernières. Il faut donc un certain temps pour comprendre tous ces cheminements et chercher plusieurs rubriques pour satisfaire une demande avec des retours multiples. L'index des noms d'auteurs, après celui des sujets, complète l'information. Il y a une autre méthode possible pour faciliter à la fois la recherche et le classement, c'est celle adoptée par Christine Seydou dans sa *Bibliographie générale du Monde Peul* (Études nigériennes 43, Niamey, 1977, 180 p.). La présentation des rubriques, sous-rubriques et index détaillé est offerte au début de la publication, renvoyant aux numéros de référence de la bibliographie située elle-même à la suite par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Le « balayage » nous paraît beaucoup plus rapide et la méthode plus claire.

Il semble qu'on puisse faire peu de reproches de fond à l'ensemble des références présentées. Les recherches de l'auteur n'ont rien oublié d'essentiel ni dans les références anciennes, ni dans les nouvelles. D'autant qu'il annonce au début qu'il a été

contraint à une certaine sélection dans des sujets comme le Trans-saharien, la mission Flatters, la conquête coloniale, Tine Hinane, ou la famine dans le Sahel. Nous pouvons cependant regretter l'absence de citation des travaux de E.W. Bowil, *Missions to Niger* (Cambridge University Press 1964) celle du livre de R. Mauny *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie* (IFAN, Dakar 1961) très utiles à la compréhension de l'histoire de ces populations, ou d'articles éclairants comme celui de G. Barrère, « Problèmes économiques d'un Centre de culture d'altitude au Sahara; Idelès (Tamanrasset, Algérie) » *Journal d'agronomie tropicale et de botanique appliquée*, t. XVIII, 12, déc. 1971, pp. 540-565. Les rubriques langue, écriture, littérature et anthropologie physique (comprenant la biologie et la génétique) complètent fort bien cet ensemble avec quelques rubriques complémentaires; version, références incomplètes, thèses et mémoires, fort utiles.

Une carte mobile, hors texte, vient heureusement illustrer la position des groupes principaux, des frontières nationales et des reliefs montagneux. L'on constate dans cette carte l'absence de notation des Toullemeden pourtant plus importants que les Kel Tademekket; absence aussi des routes et pistes qui définissent les voies principales de communications.

La Bibliographie des populations touarègues de A.H.A. Leupen offre aux jeunes chercheurs comme au grand public un instrument de travail qui faisait défaut à un moment où ces populations évoluent très vite, et perdent en plusieurs points déjà leur identité culturelle, après avoir perdu tous leurs pouvoirs devant les progrès techniques et l'avènement d'États, dont les structures et le fonctionnement échappent à leur culture et leur idéologie.

Souhaitons que ce livre ait en France et en Afrique la diffusion qu'il mérite pour la connaissance des hommes et de leurs problèmes, celle de nomades qui sont parmi les derniers à savoir vivre encore dans des régions désertiques difficiles, en se prenant en charge grâce à leurs troupeaux, leur savoir et leur adaptation physique.

M. GAST

Revault (Jacques), *L'habitation tunisoise, pierre, marbre et fer dans la construction et le décor*, publication du CNRS, Paris, 1978, 316 p., 87 planches dessins, 154 planches photographiques et cinq en couleur.

Constituant, en fait, le quatrième tome d'une étude consacrée aux palais et demeures bourgeoises de Tunis et de sa banlieue, cet ouvrage ne peut être dissocié des précédents dont il clôt magnifiquement la série.

L'évolution sociale à laquelle nous assistons actuellement en Afrique du Nord conduit irrémédiablement, qu'on le veuille ou non, vers la mort des anciennes médinas des grandes villes. Affirmer une telle vérité ne saurait constituer une critique à l'égard des gouvernements actuels des trois pays qui multiplient les efforts pour tenter de sauver l'essentiel, c'est une simple constatation des faits qui refuse tout jugement de valeur.

Les anciennes médinas, et nous songeons plus particulièrement à celles de Tunis, d'Alger et de Fès, ont été en quelques années l'objet d'une telle mutation ethnique qu'elles ne peuvent espérer conserver encore longtemps les caractères qui en ont fait leur charme aux siècles précédents. Ces belles et grandes demeures ou palais de Tunis ou de Fès étaient, jusqu'au milieu de ce siècle, habitées par de riches bourgeois disposant d'une importante domesticité. Elles étaient le cadre d'une vie familiale

repliée sur elle-même; constituant des ensembles architecturaux qui, souvent, couvraient tout un quartier, elles se divisaient en cellules ou patios où évoluaient toute la proche famille du maître. Elles disposaient de tout un ensemble de commodités : cours, jardins, magasins, écuries, bains, cuisines et fours, fontaines, norias, voire, parfois, d'un oratoire; l'entrée majestueuse servait à la fois de salle d'audience et d'écran sur la vie intérieure. On y vivait en autarcie, isolé des bruits et des dangers de l'extérieur... De nos jours, la haute bourgeoisie traditionnelle, ruinée ou presque, a pratiquement disparu de la médina de Tunis. Elle a émigré vers l'extérieur, souvent à la campagne à quelques exceptions près, et la nouvelle bourgeoisie, issue du régime, moins fortunée que l'ancienne, préfère un habitat moderne dans des quartiers ensoleillés et aérés (le Belvédère par exemple) aux vieilles demeures traditionnelles. Celles-ci ne sont alors plus habitées que par une population modeste, des familles souvent pauvres, installées dans de mauvaises conditions dans les patios des grands ensembles d'antan, et, naturellement, elles n'ont aucun moyen d'entretenir ces demeures, vestiges d'un passé révolu. On assiste alors, à peu près impuissant, à la dégradation rapide et à la plus ou moins lente agonie d'une architecture ne répondant plus aux besoins et aux exigences du monde moderne.

Contre une telle évolution, les gouvernements s'émeuvent, des Comités de défense, des Comités de sauvegarde, des Comités de réhabilitation des médinas se sont créés, d'éminents spécialistes y travaillent, mais, il faut bien se rendre à l'évidence, on ne peut sauver les médinas en créant des sortes de villes-musées, souvenirs anachroniques du passé alors qu'il faut caser une population sans cesse en augmentation, jeune et active qui aspire au progrès. Conserver l'essentiel, les monuments historiques, les palais les plus caractéristiques, quelques rares maisons peut-être, le reste?... il est déjà trop tard et d'ailleurs le problème n'est plus à la conservation.

Ces quelques constatations feront, sans doute, ressortir tout l'intérêt que présente l'œuvre de Jacques Revault. Dans les quatre volumes qu'il offre aux amateurs d'art et aux spécialistes : historiens, géographes, architectes, sociologues, il donne un tableau frappant d'une société déjà morte en fixant, en d'admirables planches ces belles demeures du passé, leurs caractéristiques, leur fonction sociale, leur décor, les techniques architecturales traditionnelles, les corps de métiers qui survivaient encore voici peu de temps.

On ne mesurera pas sans doute, sans un certain recul dans le temps, l'immense intérêt d'une telle enquête. Il est hors de doute pourtant que, dès maintenant, elle constitue un témoignage de la plus haute importance pour la connaissance d'une société.

En quelques années, Jacques Revault s'est avéré le grand spécialiste de ce genre d'enquête qu'il poursuit d'ailleurs au Caire et qu'il envisage d'entreprendre au Maroc.

Secondé, à Tunis, par une excellente équipe qu'il avait su former, il nous offre des épures de la plus haute qualité graphique : plans précis, coupes élévations, détails architecturaux, analyses des éléments, du décor, recherche sur l'aspect primitif des ensembles, étude des techniques, le tout accompagné d'une série d'excellentes photographies souvent d'une haute qualité artistique et toujours très suggestives.

Nous avons eu l'occasion, ailleurs, d'analyser le contenu de chacun de ces quatre volumes, il serait vain de répéter ici ce qui a déjà été dit. Il faut feuilleter ces belles pages si riches d'enseignement, il faut lire ces textes clairs et suffisants qui n'ont pas la prétention à l'érudition et qui refusent systématiquement la phraséologie ou l'emploi de ces néologismes quasi hermétiques dont nous affligent, depuis quelques

années, certains sociologues apparemment incapables d'utiliser les ressources traditionnelles de notre langue.

Plus réaliste, Jacques Revault dit simplement l'essentiel. Les notes historiques, les évocations, les enquêtes techniques complètent fort heureusement des documents qui pourraient presque se suffire à eux-mêmes.

On ne peut que souhaiter que cet énorme travail stimule l'ardeur de quelques autres chercheurs pendant qu'il en est peut-être encore temps, dans d'autres cités musulmanes menacées, comme la médina de Tunis, par la marche inexorable du temps.

L. GOLVIN.

Sèbe (Alain), *Tagoulmoust « les gens du voile »*, recueil de photos du Hoggar et du Tassili N'ajjer accompagnés de poèmes touaregs, A. Sèbe auteur-éditeur, 34, rue Guiglia, 06000 Nice, France; 33 x 33 cm, 70 photos et 20 poèmes touaregs, 3 cartes).

Alain Sèbe, jeune photographe de Nice découvre le Sahara à l'occasion d'un contrat avec le Ministère du tourisme algérien en 1970. Pour lui c'est une grande révélation. Depuis il en est à son septième voyage (en 1979) après la découverte progressive de ce milieu exceptionnellement récréateur et vivant qu'est le désert, à travers la vie des hommes, des animaux et des plantes. A. Sèbe a vu le Sahara en avion, en hélicoptère, en Land-Rover mais aussi beaucoup à pied et à dos de chameau. Il s'est isolé dans la pierraille des jours durant, en retraite tel un religieux, pour vivre cette totalité métaphysique du désert. Il a senti plus intensément, plus profondément ce que la plupart des voyageurs éprouvent parfois avec effroi, pressés d'atteindre l'étape et la sécurité des hommes. Il a voulu aussi exprimer une partie de ce qu'il a ressenti autrement qu'avec des mots à travers une sélection de très belles photos couleurs de 30 cm de côté. Les photos sont présentées en pleine page, face à face avec, au dos de leurs feuilles, un court texte indiquant le lieu, la date et les circonstances de la prise de vue, en caractères blancs sur fond noir. L'alternance des doubles pages photo/textes permet de changer de décors, de dates et crée un rythme de redécouverte permanent.

Le Sahara que présente A. Sèbe concerne le Hoggar et le Tassili riches en contextes, en couleurs, en pittoresque, tant d'un point de vue géographique, morphologique que de par l'originalité de leurs habitants, leurs coutumes, leur mode de vie. C'est la raison pour laquelle cet album s'appelle *Tagoulmoust*, nom *tamâhaq* du voile indigo qui sert de couvre-chef aux *Imouhar* (Touaregs) et qui les distingue des autres ethnies.

Le choix des photos qui ne cède en rien à la facilité et à l'épate, est celui du photographe et du peintre plus que celui de l'ethnographe. Ces vues se veulent un plaisir des yeux et de l'âme, que ce soit des yeux qui brillent sombrement dans le noir total ou un énorme pan de mur blanchi devant deux silhouettes de femmes venues chercher de l'eau à la source d'Azellouaz. Mais l'écrasante beauté des volcans érigés devant l'Assekrem, l'ineffable tendresse que nous offre le tapis violet de *Moricandia* sur ce sol de pierres habituellement aride, nous saisissent et nous touchent d'une grâce indescriptible. Il y a des secrets dans tout cela, incommunicables par des mots. C'est la raison pour laquelle les Sahariens de naissance ou d'adoption forment un réseau de gens qui se comprennent, simplement parce qu'ils ont ressenti et vécu les mêmes choses; ils savent vibrer sur les mêmes longueurs d'ondes. Les codes de

communications affectives sont à la fois très précis et très complexes; et pour peu que la langue soit commune, alors la fraternité rayonne, forte et généreuse.

Le désert en somme réapprend à vivre : entre la gazelle qui bondit en extension, bouche ouverte et la silhouette nue et élégante de la petite fille qui lui fait face, c'est la même vie dépouillée et belle que nous montre A. Sèbe, fou de joie, fou de cette beauté sauvage, de cette vérité qu'il a redécouvertes.

Une courte introduction d'Antoine Châtelard grand connaisseur du Hoggar et de ses habitants, situe bien l'œuvre qu'a voulu réaliser l'auteur. Une sélection de vingt poèmes touaregs puisés pour la plupart dans les recueils de poésies du Père de Foucauld vient agréablement compléter cette plongée poétique.

Mais ce que personne ne dit c'est à la fois l'acharnement, et le courage dont a fait preuve A. Sèbe pour arriver à publier, à compte d'auteur, ce magnifique album qui reste en totalité son œuvre, très chère, et très belle.

M. GAST.

V. — ISLAM

Arkoun (Mohammed) et Gardet (Louis), *L'Islam hier, demain*. Paris, Buchet/Chastel, 1978, 259 p. (Coll. Deux milliards de croyants).

L'Histoire, que fait l'humanité vivante, pousse la roue de la pensée et fait naître les livres... Le préfacier de celui-ci écrit : « Il est paradoxal que l'Islam, religion professée par 800 millions d'êtres dans le monde, soit à ce point ignoré, notamment par le grand public christianisé ». Cela en 1978. Sans doute la République islamique d'Iran va-t-elle faire changer cela...

Pour situer le présent ouvrage, il peut être utile de relever que *L'Islam Hier-Demain* répond à un faisceau d'intentions : celles d'une collection, celles de Louis Gardet, celles de Mohammed Arkoun.

D'initiative chrétienne, la collection « Deux milliards de croyants » se propose d'offrir l'information la plus objective possible sur l'*Histoire*, la *Pensée* et la *Vie* des confessions, religions et croyances contemporaines; ceci dans le but d'édifier la communauté spirituelle mondiale de tous ceux qui se réfèrent à l'Unique, et finalement au même Dieu, dans le respect mutuel absolu et une union multiforme. Quatre volumes antérieurs ont eu pour titres : *Le protestantisme*, *Le catholicisme*, *Croyants hors frontières* et *Le judaïsme*; cette vision universaliste se situe donc à l'intérieur du monothéisme et même, dans ce livre-ci, à l'intérieur de la relation musulmans-chrétiens. Il s'agit d'une invitation à marcher fraternellement aux côtés de tous les « hommes nés capables de Dieu » et, à travers eux, de redécouvrir les valeurs du christianisme; de montrer qu'il n'est pas de vérité relative mais que la Vérité est un Absolu.

« Ne jugeait-on pas encore, voici si peu de temps, que les musulmans n'étaient que des « infidèles » qu'il importait soit de contraindre par la force, soit de convertir à la vraie foi ? » (cf. p. 11). *L'Islam Hier-Demain* est un livre « qui veut participer au dérasement de ces mentalités faussées ». Celles des chrétiens, grâce à Louis Gardet, mais aussi celles des musulmans auxquels Mohammed Arkoun s'adresse dans des conditions précises comme on le verra.

Les deux auteurs (dont on trouvera p. 7 à 9 des biobibliographies arrêtées en 1976) ont été choisis parmi les plus universellement connus afin d'« associer leur compétence, leur érudition et leur foi, tout en unissant spirituellement et fraternellement leurs efforts ». Afin d'écrire aussi « sans fard et sans complaisance » et de ce point de vue, on attestera que leur œuvre conjointe est une réussite : elle est d'une intégrité intellectuelle remarquable. Pourtant il ne s'agit à aucun moment d'un « dialogue islamo-chrétien » : ils ne s'adressent pas l'un à l'autre mais chacun aux communautés religieuses. Gardet note (p. 110) que ses analyses, menées selon d'autres perspectives, rejoignent celles de Arkoun sur le « renouveau » de l'Islam; on verra ses réticences dans la postface.

Mieux vaut alors séparer leur travail dans le présent compte rendu : Gardet en A) et Arkoun en B).

A) C'est en 1978 que le Frère Louis Gardet est mort à un âge vénérable, l'année même où est sorti ce livre. Il laisse une œuvre qui a fait de lui l'un des plus

célèbres islamologues occidentaux et l'on serait tenté de considérer les cent pages sur « l'Islam, sa présence au monde et son histoire » dont on rend compte ici, comme un ultime message à la communauté chrétienne pour la détourner d'une ignorance impie. Face à l'Islam, par une démarche d'objectivation lucide, L. Gardet synthétise la somme énorme de ses connaissances et rectifie nombre d'idées reçues : c'est une gageure mais elle est tenue.

Le christianisme, rappelle-t-il, est centré sur une Personne, l'Islam sur un Livre : le *Coran* est, pour le musulman, Parole de Dieu. Dans ces conditions, l'Islam est présent au monde par une double vocation et une double fidélité : *religieuse*, centrée sur l'unicité de Dieu, et *communautaire*, pour attester cette unicité et pour affirmer que Mohammed, apôtre de Dieu, est véridique. L'*Islam*, selon Louis Massignon, est une volonté de vivre ensemble. Selon Gardet « la Communauté musulmane devra avoir comme commun dénominateur le service de son bien propre : le texte même du *Coran*. C'est jusque-là qu'il faut aller, dit-il, pour saisir en sa spécificité cette fusion spirituel/temporel qui lui est propre. Car l'Islam est de droit, et fut historiquement parlant et d'une même venue, religion, culture et civilisation (p. 19) ». « L'Islam a comme la vision idéale de ce que doit être sur terre la communauté des croyants; toute son histoire pourrait se lire comme le distancement qui s'opère entre cette idéalité et les réalisations concrètes (p. 30) ». Pour Gardet il ne s'agit pas là d'une utopie mais d'un idéal méta-historique concret : le lecteur trouvera dans l'explication de cette expression complexe (p. 30 à 32) un exemple du travail de Gardet, qui a ici recouru à une notion mise en avant par Jacques Maritain dans « Humanisme intégral », celle d'« idéal historique concret », qu'il a adaptée.

Par contre, peu de principes coraniques commandent une philosophie; autorité et consultation sont les deux pôles de toute formation étatique, impérés par Dieu... « Ce serait une erreur, dit-il, de considérer tel ou tel régime politique comme indissolublement lié à la foi musulmane. Au cours des siècles, les pays d'Islam connurent des formes de gouvernement inchoativement démocratiques (l'Etat de Médine), autocratiques (les grands Empires), oligarchiques (l'âge turco-mongol), voire communistes (le communisme initiatique des Qarmates). L'âge moderne juxtapose des monarchies traditionnelles, des essais de démocraties parlementaires, des volontés de démocraties populaires. Les influences historiques, dans le passé et le présent, sont manifestes (p. 19) ».

D'autres erreurs sont prévenues en connaissance de cause, dont le meilleur exemple est peut-être le paragraphe sur les « *firqaq* » (p. 38 à 40) où il est dit notamment : « Pour la commodité de l'exposé, nous avons parlé, comme on le fait le plus souvent, de « sectes » ou de « schismes ». A vrai dire, ces termes ne recourent pas vraiment les notions musulmanes en jeu. Le mot que l'on traduit par « secte » ou « schisme » est *firqaq*, pluriel *firqaq*. Il n'est aucunement porteur du sens quelque peu péjoratif accolé à « secte » dans les langues européennes. La racine *frq* connote séparation, distinction [...]. *Firqaq* signifie d'abord un groupe d'hommes qui se distinguent des autres, et par là s'en séparent : une *firqaq* est aussi une « fraction » appartenant à un clan ou à une tribu (p. 38) ». « En outre, la notion d'« orthodoxie » appliquée à la foi musulmane ne va pas sans ambiguïté. Y a-t-il une « orthodoxie musulmane » ? L'Islam se félicite de n'avoir pas de magistère spirituel autre que le *Coran*. Pour les sunnites, le Calife, chef et guide de la Communauté, n'a point de pouvoir spirituel. Une décision de conformité ou non-conformité au texte coranique n'a force de loi que si elle est prise par le *consensus* unanime des croyants, représentés par l'ensemble de ceux qui sont aptes à juger. Ce sont « les gens qui délient et lient », dont aucune règle ne fixe le mode de recrutement. Plutôt que d'une orthodoxie de droit, il convient donc de parler d'une orthodoxie de fait ou, mieux peut-être, d'une dominante officielle (p. 39) » [...] « La *firqaq* ne connote pas le durcissement de la « secte »

qui se referme sur elle-même, et dès lors s'appauvrit. Plus qu'une « secte » prise en ce sens-là, elle est une famille d'esprit. Le sunnisme, au surplus, est lui aussi une *firqa*, la grande *firqa* de l'islam, rassembleuse de toute valeur d'islam, dans la droite ligne de la communauté et de la tradition (p.40) » [...] « Nous ne suivrons pas certains historiens occidentaux qui insistent sur le rôle des ethnies dans la formation des *firqa* (p. 53) ».

On le voit : emploi des termes arabes dans leur sens précis, exposé des notions de base, rappel de la diversité dans l'unité, de la crainte des ruptures internes, du fondement des valeurs religieuses, tout cela est aussi loin que possible de la superficialité ou de la mauvaise foi si fréquentes dans l'abord de l'islam, même chez des musulmans.

D'ailleurs élucider les valeurs fondamentales importe davantage à Gardet que l'histoire islamique elle-même puisque celle-ci reste encore en grande partie à faire si on veut la sortir de l'a-historicité où se complait la religion. Il ne pose donc que « des jalons pour une histoire des peuples qui se réclament aujourd'hui de l'islam » (p. 74 à 113), expliquant au passage en quel sens parler de « déclin » après l'âge classique (p. 94). Du « renouveau » contemporain, il retient trois idées-force : modernité, authenticité, révolution. Et à propos du socialisme, il note ceci : « Un clivage s'opère entre les pays qui restent peu ou prou en dépendance d'un capitalisme privé ou d'Etat, et les pays « qui ont fait leur révolution », entendons qui ont opté pour une mise en place socialisée de leur économie et de leurs moyens de production. On peut dire qu'un choix s'impose à l'islam contemporain face au socialisme. Mais « socialisme » se dit en arabe *ishtirâkiyya*, terme qui évoque aussitôt, et n'évoque que l'association, la mise en commun, le compagnonnage. Le *sharik*, c'est à la fois l'« associé », le « participant », l'ami, le compagnon. Une distinction très nette est volontiers établie entre « socialisme » d'une part, « communisme » (*shuyû'iyya*) et « marxisme » (*mârksiyya*) de l'autre (p. 112) ».

Certaines valeurs distinguent le christianisme de l'islam. En tant que chrétien, Gardet s'inscrit dans cette distinction comme cela apparaît clairement dans son exposé du sūfisme (p. 64 à 74). « Si Dieu [dans l'islam] est Lumière, Justice, Paix et Vérité, Il n'est point dénommé Amour, dit-il, [...] Nous ne trouvons pas dans le *Coran* l'absolu du précepte : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton pouvoir » (Deut., 6, 5)... Cependant le mot *mahabba* met l'accent sur l'amour mutuel et en fait, la question de l'amour de Dieu a une longue histoire en islam, traversée de luttes et d'épisodes parfois sanglants. Elle accompagne toute la courbe historique du *tasawwuf* (ou sūfisme) [...]. « Disons en bref : une histoire de la pensée religieuse musulmane qui ferait abstraction du sūfisme serait étrangement tronquée; mais vouloir juger des données de foi et de la vie de foi en islâm par le sūfisme seul serait un leurre. Pour importante qu'elle soit, et spécifique d'attitudes de cœur et d'esprit foncièrement musulmanes, ce qu'on appelle « la doctrine des gens du *tasawwuf* reste, en bien des points, marginale ». A titre d'exemple il cite les prises de position de Ben Badis sur la « mahabba ».

Ces exemples n'épuisent bien évidemment pas l'effort synthétique de Gardet mais peut-être inviteront-ils notre lecteur à une lecture initiatrice du niveau le plus sûr.

B) La deuxième partie du livre, traite en 140 pages de la *Pensée* et de la *Vie* de l'islam. Le mode d'approche est très différent car en tant que musulman, Mohammed Arkoun, professeur de philosophie et de civilisation islamiques à la Sorbonne Nouvelle, a pris sur un islam auquel L. Gardet est extérieur. Si l'intention spirituelle et intellectuelle des deux auteurs est donc comparable, les prises de positions d'Arkoun sont plus nombreuses et engageantes sinon engagées. C'est pourquoi il est difficile d'en

maîtriser le compte rendu. J'ai déjà fait d'ailleurs (1) une analyse des idées qu'il expose ici de façon à la fois si vaste et si ramassée. Elle est fragmentaire et je ne ferai pas mieux cette fois.

Il est évident que la double perspective « Hier-Demain » évacue le problème principal, qu'Arkoun a bien ressenti puisqu'il introduit son étude en posant la question : « Comment parler de l'Islam *aujourd'hui* ? » face à l'actualité politique, économique et culturelle. « Il est des sujets pour lesquels l'esprit humain éprouve le besoin de trouver un langage radicalement nouveau [...] pour dire autre chose et non plus la même chose autrement. La religion peut-elle être rangée parmi ces sujets ? Jusqu'à la proclamation de « la mort de Dieu » dans un secteur relativement réduit de la pensée occidentale, il faut bien reconnaître que la religion a toujours représenté l'instance suprême où l'homme a été acculé aux limites de son intelligence, de son imagination, de son pouvoir d'invention et d'action. Elle a été le *lieu* privilégié où s'énonçait, s'éprouvait et se projetait la Vérité intangible, salvatrice... (p. 117-118) ».

Penser à nouveau l'Islam, telle est donc l'ambition d'Arkoun, assez révolutionnaire pour un musulman. Constatant 1) l'absence d'une pensée théologique chrétienne qui *intègre* le *Coran* en tant qu'exemple de la Révélation; 2) qu'il n'y a pas de place à cet exemple chez les historiens de la religion [Il ne songe pas à Gardet ici bien sûr]; 3) que l'érudition islamologique est restée trop descriptive; 4) que la pensée musulmane actuelle présente des insuffisances encore criantes, il veut susciter par un effort d'*ijtihad* vigoureux le courant d'une pensée islamique libérée et libératrice. Il en définit les conditions de possibilité et se propose de la réactiver en l'enracinant dans le terrain de la connaissance positive, c'est-à-dire en situant l'Islam dans une vision anthropologique, quitte à relativiser des valeurs et des représentations tenues jusqu'ici pour transcendantes.

Voyez l'audace car en d'autres termes, il s'agit « d'ouvrir un nouveau champ d'intelligibilité à une pensée qui puisse mériter conjointement les qualificatifs *islamique* et *moderne* (p. 188) »; ceci ne va pas sans qu'il craigne « d'encourir la condamnation sans appel du lecteur musulman habitué aux présentations complaisantes, apologetiques, confinées dans les limites strictes de l'Islam éternel [...]. Les malentendus ne seront évités, dit-il, que si chacun s'impose l'effort de parcourir *effectivement* tous les itinéraires ouverts par nos références (p. 188) ».

Voyons alors quelques-unes de ses idées. Par exemple il lui semble arbitraire d'exclure l'Islam du lent processus d'élaboration de la modernité (p. 127). Car celui-ci ne s'est pas limité à l'aire de l'héritage gréco-romain comme le pensent les Occidentaux; il s'est étendu dans « l'univers gréco-sémitique » à partir duquel il convient de remembrer une pensée ouverte par le biais de l'Islam sur l'Afrique et l'Asie. [Idée à la fois judicieuse et critiquable à notre avis. Judicieuse car elle ouvre les frontières de l'ethnocentrisme européen, critiquable car elle en ferme d'autres autour de l'aire monothéiste. On n'en finit pas avec les impérialismes et les universalismes sans cesse renaissants].

Une autre idée consiste à s'inspirer de l'anthropologue Balandier pour dévoiler la présence évidente de trois configurations dans les sociétés musulmanes, celles de *l'Age mythique*, de *l'Age classique* et de *l'Age préfiguratif* [dans lequel naturellement Arkoun se situe]. Religion-forces ou formes ou individuelle sont alors trois niveaux de signification et de fonctionnement de l'Islam, comme de chaque tradition religieuse. Car « toutes les interrogations, les réticences, les critiques, les appels à la recherche

(1) Ch. SOURIAU, « La conscience islamique dans quelques œuvres récentes d'intellectuels du Maghreb », à paraître en mai 1980 dans le n° spécial de la *Revue de l'Occident Musulman* consacré à « Islam : religion, société, politique ».

à propos de la notion d'Islam dans le contexte de la modernité, visent à établir l'inadéquation des présentations traditionnelles et, par suite, à créer les conditions d'une pensée islamique en prise sur une historicité dont le rythme, les dimensions, les enjeux changent de jour en jour (p. 153) ». L'idée est développée dans un « essai de définition et d'explication de la Personnalité Islamique de Base, d'abord vers 1950 [exemple de fondement intégriste] (p. 155 à 275) puis dans la course au développement (p. 175 à 188), où rapports de droit et rapports de fait confrontent la vision du monde des tenants de la Tradition vivante et de l'histoire du salut à celle des partisans et animateurs du Développement, en rupture totale les uns avec les autres.

A qui veut saisir les conditions concrètes de la Vie des sociétés islamiques contemporaines, Arkoun renvoie la même image ambivalente : d'une part celle d'une exigence d'absolu et du *je* totalement immergé dans un espace ontologique; d'autre part la certitude d'une idéologie de combat et de dépassement des réformismes par la révolution. Evidemment, ce sont là des extrêmes entre lesquels s'insère une gamme de motivations moins tranchées, comme il le montre.

Dans le peu de pages qui restent, Arkoun tente encore de donner une idée synthétisante des musulmans dans le monde en dépit de leur « impressionnante diversité ». De même que Gardet posait des jalons pour une histoire, Arkoun offre des éléments pour une sociologie de l'Islam. Considérant le difficile problème des rapports entre symbolique religieuse et changement social, il récuse les pressions intransigeantes des « contrôleurs de l'orthodoxie », cependant qu'il cherche lui-même à créer à l'Islam sa propre modernité, dénonçant notamment la démarche de ceux qui cherchent à « islamiser » des fragments de modernité d'autant plus profanes qu'ils proviennent de l'action historique occidentale.

En fin de compte, et comme cela s'annonçait dès le début, on constate que c'est dans la corrélation entre l'Islam et l'Occident que réside le nœud gordien de l'analyse. Car il y a eu un changement de signe de la confrontation historique entre les deux mondes au XIII^e siècle et l'espoir musulman d'aujourd'hui suit deux voies : soit inverser une nouvelle fois ce signe au bénéfice de l'Islam, soit procéder à une réévaluation globale de la perception de la marche de l'histoire. On saura gré à Arkoun de l'attention qu'il porte aux conduites des masses musulmanes pour éclairer la dynamique de l'Islam.

Concluons : Gardet a légué une somme-bilan, Arkoun avance une somme-projet.

Mais le livre se termine par une curieuse postface de Gardet (p. 251 à 255) qui tout en se déclarant « reconnaissant au Pr. Arkoun de sa douloureuse lucidité », revient à la charge pour dire qu'il hésite à le suivre dans un diagnostic de « sécularisation » ou de « politisation » et à opposer des termes comme « réforme » à « révolution ». Faisant appel à la dialectique rupture/continuité, il voit des dangers, des tentations, dans la déshumanisation technique de la « modernité ». Le cas est moins rare qu'on ne pourrait le croire, dit-il, d'hommes qui entendent vivre en un même élan et cette modernité et une intériorisation d'autant plus exigeante des valeurs de la foi. Bref, il craint une pensée religieuse qui serait révolutionnaire.

En matière d'Islam la collection lui donne le dernier mot au nom « d'une certaine qualité d'âme et d'esprit ». Il a fait la morale à Arkoun : je n'ai pas vu que celui-ci ait eu le droit de réponse.

Ch. SOURIAU.

Guessoum ('Abderrazâq), *'Abderrahmân ath-Tha'âlibî wat-tassawwuf* [*'Abderrahmân ath-Tha'âlibî et le soufisme*]. Alger, SNED, 1978, 176 p. Index. (Silsilat ad-dirâsât al-kubrâ).

De même que « La circoncision, blessure narcissique ou promotion sociale », de N. Toualbi (cf. *AAN* 1975, p. 1310 à 1314) et « L'idéologie de l'instituteur », de A. Bouzida (cf. *AAN* 1976, p. 1324 à 1327), le présent livre de 'Abderrahmân Guessoum est l'un de ces travaux universitaires en sciences humaines que la Société Nationale d'Édition et de Diffusion algérienne retient pour les proposer à l'attention du grand public. Mais à la différence des deux premiers celui-ci est en arabe; il s'agit d'un mémoire soutenu en 1972 à la section de philosophie de la Faculté des lettres d'Alger. La composition du jury est un exemple de l'arabisation et de la maghrébinisation de la direction de telles études; on y compte en effet les Prs A. Derqâwî de l'université de Damas, A. Tâlbî de l'université d'Alger, M. 'A. Lahbâbi, de l'université de Rabat, et M. Chemli de l'université de Tunis.

Soutenance en 1972, publication en 1978, ce délai de six années ramène à la remarque concernant la thèse de 'Awâtif Abderrahmane. Le début d'activité en 1978 du complexe des arts graphiques de Reghaïa, dont les potentialités typographiques sont énormes, va peut-être aider à lever au moins les obstacles techniques rencontrés jusqu'à présent.

Le choix du sujet, c'est-à-dire le *soufisme* et particulièrement le personnage de Sidi 'Abderrahmân, symbole même du « maraboutisme » algérois, indique une orientation nouvelle des attitudes officielles en Algérie en matière de sociopolitique religieuse.

On sait que le soufisme confrérique, devenu bouc émissaire de l'Islam réformiste sunnite, a été auparavant durant plusieurs siècles l'une des caractéristiques de l'organisation socio-culturelle, politique et même militaire des Algériens. Mais ayant fait l'objet d'une « maraboutisation » qui, dans certains cas, devint source d'exploitation de la population et de dépendance par rapport à l'administration coloniale, il suscita une suspicion religieuse théorique qui se mua en une opposition rigoureuse, de la part des 'ulamâ-s réformistes, à des rituels non conformes et à des privilèges exclusifs dus à la collaboration politique avec le pouvoir français. Les 'ulamâ-s ont donc accentué l'option pour les aspects rationnels de l'Islam et discrédité les voies initiatiques que pratiquaient maîtres et disciples des confréries.

A contrecourant, Ali Merad avait réexaminé dès 1964 les bases historiques de cette divergence religieuse. (Voir dans *Regards sur l'Islam*, Publications des Annales de la Faculté des Lettres, Aix-en-Provence, série Travaux et mémoires, n° XXXIV, 1965, pp. 101 à 142), établissant l'évolution du rôle des soufis et des zaouïa-s en Algérie, et nuancant d'ailleurs les positions des 'ulamâ-s à leur égard. Les faits démontrent que les confréries sont passées d'une époque d'intégration sociale et d'activisme culturel et militaire, à une situation de renoncement, d'isolement et d'abus personnels qui ont entraîné une rupture entre la population et les notables religieux se réclamant du soufisme.

A. Guessoum participe à cette mise au point et à cette mise à jour. Il veut réhabiliter un soufisme qu'il juge falsifié par deux éléments pervers: la croyance à la sainteté qui s'assortit de miracles et de superstitions et l'œuvre des orientalistes qui se sont servis du maraboutisme pour encourager la résignation à l'ordre colonial; en cela il ne dit rien de neuf.

Mais laissant de côté l'aspect social de l'action de 'Abderrahmân ath-Tha'âlibî chef de zaouïa devenu par la suite saint tutélaire de la ville d'Alger comme Sidi Houâri, mort en 1520, l'est pour Oran et Sidi Boumediène, mort en 1197, l'est pour

Tlemcen) que ses propriétés de thaumaturge par lesquelles il est populaire, *il l'étudie à travers ses œuvres écrites*, ce qui n'avait pas été fait, les manuscrits étant dispersés entre Rabat, Paris, Tunis et Alger.

Par ce moyen, Guessoum restitue à ce personnage sa dimension historique et sa fonction réelle de savant religieux *faisant partie du corps des 'ulamâ-s*.

Né en 1384 à 86 km au S-E d'Alger, ath-Tha'âlibî était d'une famille de noblesse religieuse. Le groupe des Tha'âlîba avait même exercé le pouvoir politique à la tête d'un petit Etat régional que des guerres intérieures avaient fait décliner avant que les Turcs aient tué beaucoup d'entre eux. Ath-Tha'âlibî a donc vécu une époque troublée, propre à favoriser la « fuite » dans le soufisme, selon Guessoum. Sa formation religieuse fut cependant très poussée, les madrasa-s existant déjà. Études élémentaires sans doute à Alger (qui, à l'époque, était une ville pauvre économiquement et culturellement, Béjaïa étant alors le pôle culturel et Tlemcen la capitale politique). Puis il partit pour une longue quête du savoir en une « rihla » qui le mena à Bejaïa en 1399, à Tunis en 1406 puis au Caire et au Hijâz. Rentré par Tunis et ayant commencé à professer et à écrire, il se fixa à Alger où il fonda la zaouïa qui l'a rendu célèbre par la suite; il exerça aussi un rôle politique dans la jm'âa de la ville.

Ath-Tha'âlibî est l'auteur de 60 ouvrages alimentés par de vastes lectures, et il a pris position sur les principaux aspects de la pensée musulmane de son temps, c'est-à-dire sur la philosophie du kalâm, le soufisme, les relations entre Loi (*charî'a*) et Vérité (*haqîqa*) religieuses, entre éthiques sociale et individuelle. A cela s'ajoute cependant sa propre démarche mystique et, selon l'habitude du temps, l'interprétation des songes.

Jusqu'à présent, le côté *'âlim* de ce *soufi* avait donc été totalement négligé. Guessoum montre qu'il a suivi le *courant ghazaliste* alors encore fort répandu, et qui était celui d'une *synthèse* entre le savoir rationnel et la vérité mystique, cherchant à éviter une perspective conflictuelle. Toutefois, en Maghrébin authentique, ath-Tha'âlibî était 'acharite, sunnite et malikite. Ses techniques mystiques étaient l'abstinence, la limitation au licite, le repentir.

L'interprétation des songes gêne Guessoum. Ainsi choisit-il de douter de l'authenticité de ces textes-là en s'appuyant sur des arguments linguistiques : la langue en serait différente de celle des autres et pleine de « fautes ». Mais alors qui sont les faussaires ? Des adeptes ? Des orientalistes colonialistes ? Il faudrait savoir.

La voie suivie par 'Abderrahmân ath-Tha'âlibî nous a rappelé fortement celle de Mohammed ben Ali as-Sanouî (cf. sa biographie dans *Les Africains*, Vol VI, n° 68, p. 229-259. Paris, Jeune Afrique, 1977 [Ch. Souriau]) fondateur de la confrérie Sanousia, né pourtant quatre siècles plus tard en Algérie. Même dualité religieuse, même insertion sociale, même œuvre écrite, même célébrité populaire. Mais l'action politique du second donne à sa voie islamique un caractère de *nahda* qui n'apparaît pas dans l'œuvre du premier. A moins que des recherches sur son pouvoir temporel et sur son activité sociale au cours de ses pérégrinations lointaines et dans la région algéroise rectifient ce point de vue.

Christiane SOURIAU

Moubarac (Youakim), *Recherches sur la pensée chrétienne et l'Islam dans les temps modernes et à l'époque contemporaine*. Beyrouth, 1977.

C'est un travail nécessaire qu'a tenté ici Y. Moubarac, l'histoire des « variations de l'opinion publique chrétienne au sujet de l'Islam », comme dit Caetani, cité en exergue. Mais la matière est immense, décourageante même. L'auteur n'a pas caché

les lacunes de son travail, il y consacre même un véritable chapitre et l'exemple de sa modestie mériterait d'être suivi.

L'ouvrage tente donc d'enfermer une matière foisonnante en 10 chapitres consacrés tour à tour au Moyen âge, à l'orientalisme chrétien et non chrétien, aux grands auteurs que sont : Forster, Newman, Asin Palacios, etc... puis à Vatican II, au protestantisme contemporain, à l'Orient chrétien. Des index, une bibliographie très importante (30 p.) terminent l'ouvrage.

Il ne faudrait pas que l'apport documentaire important de l'auteur cache ce qui fait à ses yeux l'essentiel de son travail : la proposition d'une problématique nouvelle pour les rapports entre christianisme et Islam : se référer en particulier aux pages 534 sq.

H.B.

Talbi ('Ammâr), *Ara' al-khawârij al-kalâmîya; al-Mûjaz li-Abî 'Ammâr 'Abd al-Kâfî al-Îbâdhî* [Les opinions des Khârijites concernant le « kalâm » (théologie dogmatique ?). Le Mûjaz de Abou 'Ammâr 'Abdelkâfî l'Îbâdhite], Alger, SNED, 1978; 442 p. + 311 p. (bibliogr.).

'Ammâr Talbi, philosophe algérien arabisant, a préparé cet ouvrage copieux et bien documenté sous la direction du Pr. 'Alî Sâmi Nachâr qui dirige l'École de philosophie d'Alexandrie. C'est parce que les opinions doctrinales et politiques du kharijisme ont été bien moins explorées que celles des mo'tazilites, des 'acharites, des chi'ites ou des soufis, que Talbi a choisi de les étudier.

Ce qui caractérise pour lui le kharijisme, doctrine dont l'importance est reconnue par le bruit qu'elle a fait dans l'histoire, c'est le réalisme et les tendances pratiques de sa philosophie et de ses opinions. Or, toujours selon lui, les travaux des orientalistes sur les kharijites sont plutôt informatifs et historiques : il en cite d'ailleurs une vingtaine (pp. 6 à 9) dont il suspecte dans les termes habituels une finalité politico-coloniale. Cependant les travaux des musulmans contemporains présentent aussi, dit-il, une coloration historico-politique ou informative. Quant aux travaux des Musulmans Anciens sur les chroniques (akhbâr) et la doctrine kharijites, ils sont perdus pour la plupart et surtout les originels. Il existe quelques travaux musulmans plus récents à l'état manuscrit et Talbi s'en est servi; il donne à la fin du second volume une bibliographie de 167 titres en langue arabe.

Sa propre visée méthodologique est celle d'une recherche historique objective, critique et comparative, dans le cadre des écoles de pensée islamiques (firaq) existantes.

Elle comprend deux parties. La première concerne le kharijisme lui-même. Que signifie en Islam le concept de *khourouj*? Quelle est l'attitude des musulmans à l'égard du kharijisme? Comment est-il né?... Les multiples causes — religieuses sociales, économiques, politiques, philosophiques, gnostiques — de son apparition dans la société islamique; ce qui s'est passé à Siffin; les conséquences d'un arbitrage qui a mené à l'approfondissement de l'école politique et juridique du kharijisme, à la proclamation d'une nouvelle sorte d'Etat, à l'ouverture de l'interprétation de l'*oumma* islamique et au dépassement des données littérales des textes : tout cela est commenté, textes à l'appui.

Puis vient l'exposé des opinions (*ârâ'*) adoptées par les kharijites sur les principaux problèmes abordés par l'Islam, selon la division traditionnelle des théologiens en *insânîyât* (apports humains) et *ilâhîyât* (données divines); Talbi indique — lorsqu'il

existe — l'accord avec les mo'tazilités ou avec les chi'ites, il utilise aussi les méthodes de décompte des *hadîth* du Prophète selon les écoles de pensée (*firaq*) qui les ont retenus. Indiquant les limites des prospections en ce sens de quelques orientalistes, il a fait lui-même ce travail sur le « *Sahîh* » de *Boukhârî* (cf. p. 164 à 169). Il démontre entre autres que les kharijites ont été les premiers ascètes islamiques, les premiers à s'être voués au culte d'Allah, et cela en se fondant sur la crainte révérencielle et non sur un élément hétérogène comme ce sera le cas ensuite pour les soufis.

Bref, seuls les spécialistes de la théologie (dogmatique ou non) apprécieront à sa juste valeur la recherche de Talbi car ils sauront comment la resituer. Pour nous, nous décrirons succinctement la suite de cet ouvrage qui comprend encore des éditions de textes; et tout d'abord l'édition corrigée de textes anciens de Chahristâni et de Berrâdi donnant des biographies et bibliographies de kharijites (pp. 189 à 201) ainsi que la lettre présumée de 'Abdallah Ibn Ibâdh à 'Abdelmalik Ibn Marwân.

La deuxième partie de l'ouvrage (I, p. 255 à 436; II p. 7 à 294) est constituée par l'édition critique du *Mûjaz* de l'ibadhite algérien 'Ammâr 'Abd al-kâfi, dont on sait peu de chose sinon qu'il ait vécu au 12^e s./6^e s.h., qu'il a été formé en milieu ibadhite berbérophone à Sedrata, deuxième capitale de l'ibadisme. De famille riche, il a pu compléter ses études dans la florissante Tunisie du temps des Almohades, où il a perfectionné sa maîtrise de la langue arabe. Rentré en Algérie, il y est mort, laissant une œuvre écrite importante, dont le manuscrit édité par Talbi, et qui fait suite à un long commentaire analytique (p. 225 à 252) très utile au non spécialiste. Nous nous promettons personnellement de regarder de près 'Bâb al-qawl fi-l-mar'a-l-ma'tiya doûna farjihâ ».

On peut augurer que par la réintégration de la part que les kharidjites ont prise à l'élaboration de la pensée et de l'histoire musulmanes dans le monde, bien des questions temporelles ou métaphysiques qui assaillent la communauté contemporaine redonneront vie à une recherche qu'on croyait révolue.

Christiané SOURIAU

Vitray-Meyerovitch (E. de), *Anthologie du soufisme*, Paris, Sindbad, 1978, 368 p.

Madame de Vitray-Meyerovitch est chercheur au CNRS et professeur à l'Université d'El-Azhar et à l'Université du Caire. Ses recherches portent plus particulièrement sur le soufisme.

L'anthologie qu'elle vient de publier est originale. Elle l'est, certes, comme anthologie du soufisme et donc de la mystique musulmane. Elle l'est également parce qu'elle rassemble un choix important de textes « pour la plupart inédits » ou « très difficiles d'accès ». Elle l'est aussi en raison de son caractère thématique : elle convie à un « pèlerinage » à travers un « message » présenté, « non d'après un ordre chronologique, géographique ou linguistique », mais « selon des thèmes » qui constituent « autant de jalons, d'indices, sur une voie spirituelle (...) suivie(e) depuis treize siècles par des centaines de millions d'hommes de Tanger à Djakarta, du Caire à Lahore ». Cette anthologie est originale enfin et surtout, parce qu'elle se veut une anthologie d'un soufisme, non pas hétérodoxe (le soufisme a souvent été suspecté, voire condamné), mais orthodoxe : si le soufi se revêt de laine, c'est par humilité, car, précise l'auteur, « il n'est de soufis véritables que ceux qui se conforment, non seulement à l'esprit, mais aussi à la lettre du message divin et donc aux prescriptions qu'il enjoint »; le soufisme, en effet, n'est rien d'autre, selon l'auteur, que « la méditation approfondie et la pratique fervente des données de la foi musulmane qui ont, toujours et partout, servi d'aliment à cette tradition spirituelle ». Le soufisme

dont il est ici question est connaissance intime de Dieu Un et Transcendant, non pas extérieure ou supérieure, mais intérieure à la foi musulmane communément reçue : « une intériorisation vécue d'un donné traditionnel ».

Il convient d'ajouter que l'originalité tient, de surcroît, au labeur considérable, au soin parfois minutieux et à la ferveur émerveillée qui président à la composition, à la présentation, et aussi à l'édition.

Le soufisme est donc présenté, à travers cette anthologie comme une mystique de la Parole (écrite). C'est la Parole lue, redite, intériorisée, goûtée, savourée. C'est la Parole devenue nourriture et vie en celui qui se laisse habiter et transformer par elle (l'auteur parle, alors, de « tranformation » et de « transmutation ») : pour autant, cette mystique ne constitue ni une vie spirituelle réservée ni une connaissance ésotérique; elle n'est que la foi commune, mais plus intense, plus profonde, plus ressentie. C'est finalement la Parole exprimée : à la différence de la plupart des croyants, certains soufis éprouvent la nécessité intérieure d'exprimer leur expérience (et ils le font parfois en des écrits frémissants d'amour et d'abandon); mais alors, pour mystiques que sont leurs propos, ils n'entendent rien ajouter à ce qui est déjà et définitivement écrit dans le Livre et offert à tous les hommes.

Voici, à titre d'illustration, quelques citations glanées dans le corps de l'ouvrage : — « Le soufisme consiste en ce que le soufi ne considère pas son propre extérieur et intérieur, mais regarde tout comme appartenant à Dieu » (Alî ibn Bundâr).

— « J'étais un trésor caché et j'ai voulu être connu, c'est pour cela que j'ai créé l'univers » (hadîth qudsî).

— « Chaque être humain est par nature un aspirant à la connaissance de Dieu. Au plus secret de lui-même, il est conscient de cette nostalgie du retour, car, dit Ghazâlî, « dans le tréfonds de son être, il a entendu la question : « Ne suis-je pas votre Seigneur et il a répondu : « Oui » » (p. 30).

— « Si, par sa nature, originelle — *fitra* — l'homme est apte à connaître la vérité, c'est-à-dire l'Islam, on ne connaît et comprend que ce que l'on s'est rendu apte à saisir par la purification de l'esprit et du cœur » (Légende indonésienne).

— « Quand ta recherche s'anéantit dans la recherche de Dieu et que la recherche venant de Dieu l'emporte sur la tienne, alors tu deviens un vrai chercheur du fait de la recherche de Dieu » (Rûmî).

— « Nul ne voit Dieu que Dieu ». L'Envoyé de Dieu (sur Lui la paix !) dit : « *Ra'aytu rabbi bi rabbi* » : « J'ai vu Dieu par Dieu » (Hamza Fansûri).

— « Hallaj fut supplicié à Bagdad en 922 (de 1^{re} chrétienne) pour avoir déclaré : « Je suis la Vérité Suprême »; et cela fut considéré comme un blasphème. Mais les soufis y voient l'affirmation qu'il ne demeure rien d'autre que Dieu quand le « moi » a disparu » (p. 66, note 8).

— « Seigneur, devant Toi me voici prosterné — incliné devant Ton infinie bonté, — dans cette oraison en vers je Te supplie : — « Donne-moi, Seigneur, le sens de la beauté ! ». (Musa Casim Castic).

— « Le Prophète dit aussi : « Adore Dieu comme si tu Le voyais, car tu ne le vois pas, Il te voit » » (Hujwîrî).

— L'expérience éprouvée est une expérience parfaitement naturelle (...). C'est l'ego humain qui s'élève plus haut que la réflexion pure, et qui remédie à son caractère transitoire en s'appropriant l'éternel » (Iqbal).

— « Ce vin, c'est l'amour divin qui apparaît dans les manifestations de la création. Dieu (qu'Il soit exalté !) a dit : « Il les aime, et ils L'aiment » » (Nabolosi).

— « O Ami, dans l'océan de Ton Amour, je veux me jeter, m'y noyer et passer outre » (Yunus Emre).

— « (...) pour toujours la porte de l'anéantissement en Dieu s'ouvre devant lui » (Djâmî).

- « La paix et la joie sont un indice des joies et de la paix de l'autre monde. « Dis : les biens de ce monde sont peu de choses » (*Qor'ân*) » (Sultân Valad).
- « Mon Dieu, comme Tu es proche de moi, et comme je suis loin de Toi ! » (Ibn Ata al-Iskandarî).
- « Je tourne vers Toi ma prière et je cherche en Toi mon repos » (Dhû'l-Nûn al-Misrî).
- « Quand l'homme s'est rendu familier avec le *dhikr* (mémoration de Dieu), il se sépare de toute autre chose. Or, à la mort, il est séparé de tout ce qui n'est pas Dieu. Dans le tombeau, il ne lui reste ni épouse, ni biens, ni enfants, ni ami. Seul lui reste le *dhikr* » (Ghazâlî).
- « Ecoute la flûte de roseau et sa plainte, comme elle chante la séparation » (Rûmî).
- « Pour les mystiques, Dieu fait parler chaque atome des cieus et de la terre de Son Omniprésence » (Ghazâlî).
- « Notre mort, c'est nos noces avec l'éternité » (Rûmî).
- « Il est Un, nul n'existe que Lui; Il est Unique, il n'est d'autre Dieu que Lui » (Hâtef Isfahâni).
- « La divinité absolue ne peut être contenue par aucune chose, puisqu'Elle est l'essence même des choses et Sa propre essence » (Ibn ul-Arabî).
- « Ce qui peut faire obstacle à cette vision, c'est le « voile » de l'ipséité, de l'individualité, qui fait écran » (p. 271).
- « Le monde est miroir de Dieu » (p. 288)... « L'homme, reflet de Dieu » (p. 294)... « L'amant, miroir de l'aimé » (p. 307)...

Mais, aux yeux des théologiens musulmans, tous les écrits des soufis ne sont pas aussi orthodoxes que ceux qui ont été retenus dans cette anthologie.

Entre ces derniers et ceux des mystiques chrétiens, il n'y a sans doute ni dépendance ni filiation. Il y a certainement des concordances. Madame de Vitray-Meyerovitch le laisse entendre, plus d'une fois, ici par une allusion, là par un sous-titre; plus profondément, par la sensibilité qu'elle apporte à ses traductions.

Henri SANSON

VI. — HISTOIRE

Ageron (C.R.), *France coloniale ou parti colonial?* Paris, PUF, 1978, 302 p.

Depuis plusieurs années Ageron consacre une partie de ses recherches à l'opinion publique face au problème colonial. Nous lui devons une excellente étude sur *l'Anticolonialisme en France de 1871 à 1914* et de nombreux articles sur « le discours colonial ». Il en reprend en partie la substance, les complète et élargit son propos dans ce nouvel ouvrage.

Disons-en, d'entrée les qualités; l'ampleur de la documentation analysée et partiellement reproduites dans de substantiels extraits: archives, discours, revues et journaux, ouvrages, débats parlementaires; la justesse de la présentation et la clarté du débat. Car il y a, sous-jacente à tous ces textes, une interrogation fondamentale, que traduit incomplètement le titre. La conquête coloniale, la « mise en valeur », l'idéologie qui les accompagnent sont-elles le fait de la France profonde, de l'opinion publique ou de différents groupes de pression parfois rivaux, d'un véritable parti colonial ?

Ageron donne la parole aux coloniaux eux-mêmes. Par là il ignore des réactions profondes qui ne sont pas exprimées par l'écrit. Je pense à la diffusion des actions des entreprises coloniales dans le public, notamment parmi les petits employés et les paysans. Un sondage pour une partie du Vaucluse montre que n'étaient pas rares, entre les deux guerres, les paysans possédant de ces titres coloniaux. Les textes fournis par Ageron, répartis en huit chapitres montrent d'abord comment la France coloniale a vu la colonisation, quels furent les éléments du discours colonial au XIX^e siècle, comment furent préparées dans l'opinion les expéditions d'Indochine et de Madagascar. Des textes ressort bien la bonne conscience colonisatrice de l'époque, fait général de la civilisation occidentale. Apparaît aussi, une nouvelle fois confirmée la faiblesse des intérêts économiques en jeu, la part modeste encore des échanges avec les colonies et les réticences aux investissements coloniaux jusqu'en 1914.

Vient ensuite l'étude du parti colonial jusqu'à la première guerre mondiale. Elle complète et nuance l'important article publié sur la question par Andrew (C.N.) et Kanya Forsker (A.S.), « The French Colonial party: its composition, aims and influence 1885-1914 », in *the Historical journal*, XIV, 1 (1971), pp. 99-128).

Les chapitres suivants consacrés à Fachoda, aux doctrines et politique de la France coloniale, à l'action du parti colonial, mènent jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ils sont à la fois nuancés et riches. Ageron notamment évalue à travers les manuels scolaires, l'ampleur de la propagande du parti colonial; elle demeure faible pour la période avant 1914 (de 2 à 7% selon les différents manuels et les différents niveaux d'enseignement).

L'ouvrage se termine sur le passage de « l'Empire » dont le mythe joue un rôle incertain pendant l'occupation à la communauté puis à la décolonisation.

A la question initiale les différents textes apportent une réponse somme toute mitigée: la France profonde n'est pas coloniale mais ne marque aucune opposition aux entreprises des groupes coloniaux. Ageron ne cite pas la constatation désabusée faite

en 1924 par le Comité de l'Afrique française et qui pourrait bien servir de conclusion à son ouvrage.

« Les élections législatives qui ont si fortement passionné le pays ont vu l'unanimité dans les programmes ne se produire que sur un point : le silence sur la question coloniale ».

J. L. MIÈGE.

Al-'Arabi (Isma'il), *al-'Alâqât ad-dîblûmâsiya bayna duwal al-Maghrib wal-Wilâyât al-muttahida (1776-1816)*. Alger, SNED, 1978, 309 p. Bibliogr. critique. Index.
L'ouvrage original est de Irving (Ray W.), *The diplomatic relations of the United states with the Barbary powers*. University of North Carolina Press, 1937.

Exemple parmi d'autres de la participation au mouvement d'arabisation par la traduction d'une œuvre occidentale déjà ancienne (1937), ce livre éclaire pour un public de culture arabe, l'histoire des interventions des Etats-Unis dans les affaires du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine depuis la fin du 18^e siècle jusqu'après le Congrès de Vienne. (A partir de 1816 il n'y aurait plus eu de problèmes, d'après Irving).

Al-'Arabi a traduit en arabe une série d'autres ouvrages en anglais ou en français. Il est lui-même l'auteur d'une quinzaine de travaux en arabe sur les relations économiques internationales et sur l'histoire; il a publié des éditions critiques d'auteurs arabes anciens (Cf. p. 306-307).

C. SOURIAU

Berque (Jacques), *L'intérieur du Maghreb, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1978.
Berque (Jacques), *De l'Euphrate à l'Atlas, 1. Espaces et moments; 2, Histoire et Nature*. — Paris, Sindbad, 1978.

L'intérieur du Maghreb témoigne à la fois d'une méthode et d'un objectif dont seule la commodité de l'analyse peut justifier la distinction, tant l'intérieur dont il s'agit n'est ni un lieu, ni une infrastructure, ni un repli secret de la société maghrébine, mais son principe vital même.

La méthode de J. Berque est dans la tradition de l'école historique française. L'histoire est totale; l'historien, qui est aussi anthropologue, philologue, politologue, fait le tour le plus vaste et le plus approfondi possible de tous les aspects de la vie des hommes, et il les met en relation : c'est ce tissu qui restitue l'image vivante du passé, les continuités, les ruptures et aussi les prolongements. J. Berque ne s'arrête pas là, aux limites d'une objectivité prétendue. Il engage dans l'investigation sa connaissance intime des hommes et des lieux : paysages, cultures, villages et villes, parlent à celui qui les connaît et les interroge. Ainsi l'auteur se fait médiateur entre passé et présent, et de cette médiation, tire les leçons pour l'avenir.

Bien évidemment, J. Berque ne se cache pas les lacunes de la matière première de l'historien : au contraire, il les fait ressortir : il faudra encore mettre à jour documents et témoignages, conduire patiemment quantité de recherches ponctuelles. Néanmoins, comme ferait un dramaturge, l'auteur indique les thèmes, les cadres et les ressorts de l'action, tout en posant déjà quelques figures (il se défend de l'arbitraire « d'exégèses discontinues » (p. 9).

Plus que d'une méthode J. Berque nous fait donc la démonstration d'un art : rigueur scientifique, intuition sympathique, puissance évocatrice, s'allient pour expliquer et pour représenter.

L'objet : l'intérieur du Maghreb est un système; le principe vital réside en un jeu de mécanismes permanents, une structure mobile en quelque sorte.

Une évidence d'abord : le Maghreb n'échappe pas aux lois selon Montesquieu, mais l'esprit des lois du Maghreb n'est pas la dispersion, comme l'ethnographie coloniale l'a cru; et Ibn Khaldoun n'est pas non plus le Montesquieu du Maghreb, parce qu'il a vu des lois où il n'y avait que conjonctures. C'est qu' « au Maghreb, l'histoire sauvegarde tout, y compris l'anhistorique ». « Tout y survit concurremment, indéfiniment... » (p. 71).

Point de départ du destin maghrébin : la fin de l'époque almohade. Après elle, le Maghreb n'a plus retrouvé une intégration totale des divers modes de la vie sociale : économique, religieuse, politique, culturel. Il n'a connu que des intégrations partielles qui marquent les temps forts de l'histoire maghrébine. Parmi les divers modes de l'exercice social, il en est un que l'auteur retient comme déterminant : l'instance motrice se trouve dans les formes successives du sacré, sortes de noyaux centripètes de la nébuleuse sociale. L'auteur présente d'ailleurs fort prudemment ce dernier diagnostic comme provisoire, n'excluant pas que des recherches plus profondes ne l'infirmât ou ne le modifient. Reste le « système » par lequel J. Berque nous oblige à une nouvelle philosophie du Maghreb, ou, pour le moins, à un réexamen des perspectives tracées jusqu'alors.

Dans *De l'Euphrate à l'Atlas*, J. Berque poursuit la même recherche d'une vision globale, mais à la différence de *l'intérieur du Maghreb*, dont le contenu est presque entièrement inédit, cet ouvrage réunit des articles ou des monographies dont toutes ont déjà été publiés, sauf deux chapitres : 10 et 15. Le chapitre 10, « Souvenirs du temps colonial » : ce sont ceux de J. Berque lui-même, en poste au Maroc; le chapitre 25 : « Impérialisme et décolonisation ».

P. BELS

Collot (Claude) et Henry (Jean-Robert), *Le mouvement national algérien. Textes 1912-1954*, Paris, Ed. L'Harmattan, et Alger, OPU, 1978, 348 p.

J.R. Henry a publié, il y a quelques mois, le recueil que Cl. Collot et lui même avaient élaboré, et qui regroupe un ensemble de textes sur le mouvement national algérien de 1912 à 1954. Cl. Collot a été enlevé par une mort injuste, mais la trace de sa présence tout au long du recueil est évidente. Je m'associerais donc à l'hommage ému que lui rend le doyen A. Mahiou et à l'éloge funèbre d'un bon connaisseur du nationalisme algérien.

Ces textes sont regroupés en deux phases : une première de 1912 à 1940, la naissance du nationalisme algérien; une seconde de 1940 à 1954, le nationalisme bloqué. L'ensemble est riche, varié, et comprend de nombreux textes et documents inédits; c'est dire que ce recueil sera d'une très grande utilité parce qu'il réunit commodément un large éventail de documents dispersés ici et là, à travers des livres, des revues ou des interviews. Le chercheur, pressé ou non, y trouvera largement son compte et utilisera cet ouvrage « d'une main nocturne et journalière ».

L'ouvrage reflète assez fidèlement l'évolution historique du mouvement national algérien. Le lecteur critique pourra trouver que certaines déclarations parues dans tel ou tel journal (*L'Observateur* de l'époque, par exemple; *Le Monde* ou d'autres

journaux français) auraient mérité de figurer dans le recueil; mais pour ma part, je ferai porter mes observations sur d'autres points.

Bien que les auteurs aient averti dans leur présentation que « les textes des partis européens d'Algérie et les textes officiels français n'ont jamais été reproduits dans ce recueil », celui-ci accorde néanmoins une très large place aux textes émanant du P.C.A. Or, après les travaux de l'historien israélien Sivan, il n'est plus possible d'assimiler le PCA à un parti typiquement algérien; il est d'abord européen et son comportement se modèle sur celui du parti frère français, même si en 1936, le parti participe au Congrès musulman algérien. Faut-il rappeler que même en 1949, le PCA adopte les mots d'ordre du PCF plus ou moins algérianisés ? (1).

Dois-je rappeler également que la CGT en Algérie qui représente l'Organisation syndicale regroupant le plus grand nombre d'Algériens, aligne ses analyses sur celles de la CGT française et que les mots d'ordre sont exactement les mêmes de part et d'autre de la Méditerranée jusqu'en 1951 ? (2).

Pour la première partie du livre, et pour la période de la première guerre mondiale, j'ajouterai que j'aurais bien vu figurer certains extraits de *La Revue du Maghreb* parue en Suisse en pleine guerre mondiale et animée par le Tunisien Ali Bach Hamba au nom des Tunisiens et des Algériens (3); j'y aurais vu également certains textes du *Rachidi* pour l'avant-guerre ainsi que des extraits des chansons que chantaient les Algériens, avant et pendant la première guerre mondiale. J. Desparmet avait naguère présenté l'inventaire de ce qu'il appelait le panturquisme ou le panottomanisme que l'on peut classer dans une autre rubrique: retour aux sources; rattachement à l'*oumma* (4).

Pour la période de l'entre deux guerres, il me semble que l'histoire du mouvement nationaliste algérien aurait gagné à inclure certains textes de A. Kessous ou de S. Faci qui représentent sans doute d'autres sons de cloche, mais aussi un rameau des évolués algériens qui poussent à la libéralisation du régime rigoureux dans lequel les Algériens se trouvent enserrés. Les accents de S. Faci, par exemple, rappellent à s'y méprendre ceux de la *Tunisie Martyre* des années 20. Je dirai en outre qu'il n'aurait pas été inutile, afin de faciliter le travail des chercheurs, de joindre une bibliographie sélective des travaux, articles qui ont fourni les textes présentés; enfin, un index rendrait évidemment service au lecteur pressé.

Ces observations présentées, il est clair que le choix de textes est appelé à devenir un ouvrage indispensable pour tous ceux que l'histoire de l'Algérie contemporaine concerne.

A. NOUSCHI

(1) Rapport du Comité central pour le V^e Congrès national du PCA, 1949.

(2) Il suffit de comparer le Rapport au 27^e congrès de la CGT présenté en 1951 par le Comité de coordination des syndicats confédérés d'Algérie et le recueil des rapports confédéraux du XXVIII^e Congrès confédéral du mois de juin 1951.

(3) Sur la *Revue du Maghreb*, cf. B. TILLI, « La grande guerre et les questions tunisiennes: le groupement de la *Revue du Maghreb* (1916-1918) » in *Les Cahiers de Tunisie*, n^o 101-102, 1978.

(4) Pour tout cela voir la très belle thèse de G. MEYNIER, *L'Algérie révélée: l'Algérie de 1914 à 1918*, Th. Etat, Nice, 1979.

Danziger (Raphaël), *Abd al-Qadir and The Algerians. Resistance to the French and International Consolidation.* New-York, London, Holmes et Meier Publishers, 1977. 300 p., biblio., index.

Encore un ouvrage sur Abdel Kader, qui s'ajoute aux centaines d'essais, d'études, de biographies plus ou moins embellies, aux entreprises des universitaires, aux écrits des plumitifs qui ont eu tendance à confondre l'histoire avec l'hagiographie, des politiques qui ont retouché un portrait selon leurs goûts, des militaires qui voulaient un adversaire plus noble qu'eux, de romantiques qui rêvaient de prince oriental, de nationalistes à la recherche d'un ancêtre mythique ?... La liste est longue des accapareurs, qui nous proposent de l'émir des interprétations à facettes et nous avons quelque peine à retrouver un homme, une action politique, des menées stratégiques, un pays et une époque.

La thèse — car à la source du livre il y a une thèse soutenue avec succès en 1974 à l'Université de Princeton, sous la direction de Léon Carl Brown — de Raphaël Danziger n'est pas inutile. Elle n'est pas un écrit de plus mais une tentative pour, à travers toutes les publications antérieures et par un recours systématique aux archives, nous fournir une image plus nette d'une personnalité et d'une expérience plus obscurcies qu'éclairées par des commentateurs maladroits ou trop zélés. Il faut donc remercier l'auteur de s'être risqué à ce qu'on peut bien nommer un bilan et d'avoir — pour un public de langue anglaise ne l'oublions pas — accumulé tant de données et fourni pareilles interprétations.

R.D. a répertorié l'essentiel de la littérature relative à son sujet. Et c'était là une première tâche déjà considérable. Il propose d'ailleurs, en fin de volume, une « bibliographie sélective » commentée, dont on sent qu'il a pris le modèle chez Charles-André Julien, ce que devrait sans aucun doute pratiquer tout chercheur digne de ce nom, désormais. Il divise celle-ci en « bibliographies », « sources non publiées », « Sources publiées », travaux divers ou matériaux secondaires (pour ne pas dire de seconde main), et « biographies ». Rien ici que de classique, sauf que certains essais comportent aussi des documents [comme *les Chevaux du Sahara et les mœurs du désert*, d'Eugène Daumas, livre qui inclut — dans sa quatrième édition — des commentaires d'Abdel Kader et qui n'est, curieusement, pas du tout cité par l'auteur] et que leur distribution est quelquefois sujette à caution au sein de la classification. Le référence aux biographies renvoie à Alexandre Bellemare et à Charles Henry Churchill, — qui publient tous deux dans les années 1860 — pour tout ce qui touche aux éditions antérieures à 1900 (ce qui n'est peut-être pas tout à fait objectif) et aux essais de Mohammed Ben Abd el Kader, le fils aîné de l'émir et de Paul Azan pour les écrits des années 1900-1927. Tous ces livres ont été largement pillés depuis, sans que les emprunteurs prennent la peine de mentionner leurs sources. Mais ni l'ouvrage d'Adelhamid Benachenhou — qui lui emprunte un peu à tout le monde et ne traite pas vraiment son sujet — ni ceux de Yahia Bouaziz, de Mohammed Sahli ou de Yacine Kateb ne sont à proprement parler des biographies. Les catégories sont donc plutôt arbitraires.

Quand on dit que l'essentiel est mentionné et c'est vrai, que l'on pouvait renvoyer à la *Bibliographie militaire* ou à l'*Essai de bibliographie méthodique et raisonnée* de Charles Tailliarat pour ce qui remonte avant disons 1925, et c'est tout aussi justifié, il paraît néanmoins que certains titres auraient mérité autant que d'autres à figurer dans la bibliographie. Passons sur l'œuvre périssable de Joseph Legras intitulée tout simplement, *Abd el Kader* (Paris, Berger-Levrault, 1929), mais relevons un : *Abd el Kader, sa vie intime, sa lutte avec la France*, paru à Bordeaux en 1860, sous la signature de Mgr. Dupuch (Antoine Adolphe), dont le récit et les opinions ne sauraient être mésestimés en raison de ses hautes fonctions dans la hiérarchie ecclésiastique

et de son rôle comme archevêque d'Alger. Les propos du Comte de Civry (Eugène) sur *Napoléon III et Abd el Kader* (Paris, 1853) peuvent fort bien ne pas passer à la postérité mais l'on eut aimé voir mentionné le seul document figurant généralement sous le nom d'Abdel Kader dans les fichiers des bibliothèques ce *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent* de 1858. Enfin, l'auteur n'ignore rien des rares études anglo-saxonnes, du colonel Churchill à Vista Clayton qui, en cent ans, ont illustré l'intérêt à éclipse des anglophones pour l'émir. Il semble méconnaître toutefois un ouvrage — qui donne la traduction non seulement du séjour du Lieutenant de France chez Abdel Kader mais aussi des aventures d'un allemand Clemens Lamping, dans la Légion Etrangère et qui parle des combats et d'Abdel Kader lui-même — et qui fut publié dès 1845 sous le titre *French in Algiers*, traduction de l'Allemand et du français par Lady Duff-Gordon (New-York, Wiley and Putnam). Enfin, pour un chercheur travaillant au sein d'une université américaine, ignorer les écrits d'Alexis de Tocqueville sur l'Algérie des débuts de la conquête, paraît curieux.

Entrer dans les détails d'une bibliographie d'entrée de jeu, peut sembler pédant et est en général l'apanage d'un des membres du jury de thèse; R. Danziger doit le savoir. Mais si nous insistons si lourdement, c'est que l'auteur n'a pas poussé jusqu'au bout un projet qu'il semblait annoncer dans sa courte introduction. Là, après avoir indiqué l'importance d'Abdel Kader dans les histoires respectives de la France et de l'Algérie, et commencé un peu à démontrer les processus de mystification de part et d'autre, il avait esquissé les grandes tendances de l'historiographie touchant l'émir. Il montrait que s'étaient succédées deux interprétations majeures. La première insistait sur le mysticisme et la seconde sur le nationalisme de l'émir. R.D. indiquait qu'à l'école « orientaliste » (dirait-on aujourd'hui) ou à la « lecture islamologique » des faits survenus en Algérie dans les années 1832-1839, s'étaient opposés et une école marxiste (Gallissot, Fournier, Prenant) et un courant politique (Kateb, Sahli, Lacheraf) voyant dans l'émir moins un prophète armé qu'un fondateur d'Etat, un accoucheur de nation. Et R.D. de préciser que son propre projet était de désidéologiser tout cela et de tenter de retourner aux sources pour voir quelle vérité extraire.

Il nous paraît qu'il y avait là matière à distribuer pour une fois les sources, témoignages et études de façon moins banale. Il est clair que les récits des contemporains — même si en partie réinterprétés après coup — sont à différencier de ceux des analystes. Bellemare, Berndt, Churchill, Daumas, de France, Léon Roches, Tartareau, Warnier et al. n'ont eu ni les mêmes intérêts à écrire à l'époque où vivait l'émir, ni ne se situent dans le même contexte que les Azan, Estailleux-Chanteraine, Blunt ou Bouaziz. De façon semblable, les recherches historiques françaises varient, selon que l'on utilise Yver, Emerit, Julien ou le récent article (dont R.D. ne pouvait avoir connaissance) de Ch. R. Ageron : « Abd el Kader et la première résistance algérienne », (*Les Africains*, vol. I, p. 17-49). En liant la littérature (journalistique, politique, scientifique, etc...) relative à son sujet aux milieux qui la produisirent à travers le temps, R.D. aurait pu nous livrer un bilan intéressant de zones d'ombres soudain éclairées, des faits enfin révélés, des explications offertes. C'était là opération délicate relevant de la sociologie de la connaissance ou de la production historique, plus que l'historiographie. Elle n'aurait pas été sans mérite ni profit pour son auteur, qui aurait pu se situer et situer sa propre thèse dans le champ de la science et de son temps. Il est dommage, par exemple, qu'entre la soutenance de la thèse et la publication, il n'ait pas pu consulter diverses tentatives de présentation critique effectuées récemment et se situer, par exemple, par rapport aux quelques propositions formulées. *L'Algérie politique. Histoire et société* (1974, pp. 43-44). Les méthodes d'une « relecture », les questions sur les objets ou sujets (Abdel Kader) privilégiés de la recherche à propos de l'Algérie passée, doivent conduire à de profitables réappréciations. Il est vrai que ce qui intéresse Raphaël Danziger ce n'est pas la recherche sur Abdel

Kader mais Abdel Kader lui-même et les Algériens. Mais l'ensemble n'est-il pas lié ? Les officiers aristocrates du temps de Louis-Philippe n'ont-ils pas projeté sur un homme leurs visions de la « noblesse arabe » du « guerrier lettré », du « beau soldat, beau prêtre » qu'évoquera Victor Hugo (et que cite R.D. en exergue) ? Un orientalisme ne s'est-il fondé sur son image, à travers la peinture, la littérature, la politique aussi, lorsque l'on pensera à l'émigré de Syrie comme au possible souverain d'un artificiel royaume ?

Que nous dit-on dans ces 237 pages de texte, que complètent huit appendices, des cartes, la bibliographie précitée, ainsi qu'un glossaire et un index ? Après avoir rappelé ce qu'était l'Algérie sous domination turque puis les modalités de l'expédition française, c'est-à-dire planté le décor, R.D. retrace la manière dont un homme de 25 ans fut proclamé commandeur des croyants le 22 novembre 1832 près de Mascara, et comment il parvint, en sept années, à se constituer un royaume, en alternant combats et traités avec les Français, en étendant son hégémonie, en organisant un véritable Etat.

L'auteur reprend la thèse de René Gallissot (1964 et 1965) et de Paul Fournier (1967) et la pousse à ses extrêmes. A le lire, les années 1832-1839 marquent plutôt la conquête de l'Algérie par Abdel Kader que par les Français puisque — au moment de l'apogée, entre 1837 et 1839 — plus des deux tiers du territoire étaient sous son contrôle. Et ce succès tient aux capacités de l'émir « d'utiliser les forces existantes, les institutions et les croyances pour renforcer la résistance anti-française et l'unification interne ». Et R.D. nous livre la clé : « En dépit de sa formation religieuse et de la sincérité de ses convictions islamiques, Abdel Kader fut, avant tout, un chef politique (*political leader*) », écrit-il page 212.

Pour appuyer cette thèse, R.D. évoque le souverain invoquant constamment la *Shari'a* pour justifier ses actes, l'homme pieux (« *a pious marabout* ») par excellence trouvant des arguments dans les préceptes religieux pour justifier ses actions concrètes. Il rappelle le pragmatisme des rapports avec les Français, quand l'émir étend les frontières de son « royaume » par la diplomatie plus que par les armes. Il cite une force militaire respectable, une organisation administrative, un Etat né de la restauration de la loi et de l'ordre, de l'appel à l'unité religieuse. Un Etat « complètement indépendant » (p. 214) s'appuyant comme celui de la « Régence turque » sur les chefs locaux, et reposant encore sur les « tribus ». Un Etat avec ses fonctionnaires; où, pour la première fois en 300 ans, une administration indigène gouvernait le pays. En Etat qui représentait « un stade préliminaire à l'intégration des Algériens au sein d'une nation » (p. 215). Un Etat si bien adapté aux nécessités que les militaires français en reproduisirent le modèle sur les portions de territoire conquises peu à peu par eux, selon les termes mêmes de Pellissier de Reynaud (*Annales algériennes*, vol. 3, 1839).

Et R.D. de rappeler la longue trace de cette expérience dans la mythologie nationaliste, à partir des années 1930, lors de la guerre d'indépendance et une fois la libération. S'il s'est cru obligé d'ajouter un épilogue — qui ne devait pas figurer dans l'étude universitaire — pour expliquer pourquoi et comment un si bel édifice a bien pu s'écrouler entre 1839 et 1847, l'auteur n'en aura pas moins conclu auparavant par cette phrase : « Abdel Kader fut un chef de la résistance musulmane et pragmatique, et un fondateur d'Etat ». Il n'a donc pas pris partie dans la querelle qu'il évoquait au début entre ce que nous nommions « orientalistes » — en tout cas ceux qui voyaient dans l'émir un mystique et plus encore un « fanatique musulman » — et les « nationalistes » parlant, eux, du « patriote » et du père de la nation algérienne. Mais, en privilégiant les termes d'Etat et de politique, R.D. n'a-t-il pas indirectement épousé la cause des seconds nommés ? Et ces deux positions n'étaient-elles pas artificiellement construites et aujourd'hui dépassées pour qu'on ait encore besoin aujourd'hui d'aller faire pencher la balance ? En d'autres termes, R.D. ne s'est-il pas un peu trompé

dans son propos, et surtout, ses conclusions doivent-elles être considérées comme mettant un point final (provisoirement final comme toujours en ce domaine) aux recherches ?

Notre réponse sera négative, pour plusieurs raisons.

1°) *Sur le fond.*

Abdel Kader fut-il « capteur de divin » à des fins politiques ? Fut-il avant tout ce « leader politique », dont parle R.D. ? Il est vrai qu'il remplit un vide et comble, peut-être une attente. Vide de l'Etat turc, tombé peu après l'arrivée des Français, donc de l'Etat tout court ? Attente d'un chef spirituel et/ou temporel. Le soufisme, qui put croître et gagner en Algérie au XIX^e siècle avant l'occupation fut moins un contre-Etat de fait qu'un anti-Etat potentiel. Mais s'il effaça la structure de commandement du centre, s'il réduisit le détenteur du pouvoir temporel à une fonction honorifique, il n'eut pas d'homme-fétiche à proposer, aux lieu et place de l'homme-potiche, le dey. Aucun *mahdi* ou prophète, aucune grande famille de commandement religieux, aucun grand seigneur maraboutique ne s'imposa suffisamment longtemps à l'ensemble des ordres concurrents. Dans leur refus de la dépendance vis-à-vis d'Alger, les confréries ne cherchaient ni à nier le pouvoir (à le renverser peut-être mais non à le remplacer), ni à imposer un des leurs comme prince, selon une loi khaldounienne de la conquête des cités-Etats par les tribus transposée au domaine congrégationnel. Donc pas de transformation d'un projet mystique menant au soulèvement, en dogme constitutif d'une entité politique.

Il est vrai que ceci change, fondamentalement, avec la tentative d'Abdel Kader, qui se situe plutôt dans le courant de l'orthodoxie que dans celui du mysticisme, comme l'a fort bien montré Ahmed Nadir, mais qui tire avantage de ce dernier dès ses débuts et ne cesse d'en jouer par la suite, comme le note Pessah Shinar, deux auteurs auquel se réfère R.D. D'ailleurs, on l'a dit, les efforts d'Abdel Kader pour se tailler un fief en terre maghrébine, et la religiosité de son projet politique ont été largement analysés. Et l'on peut tirer des divers essais rédigés les éléments qui nous occupent. Or tous ces éléments ne vont pas forcément dans le sens de la dominante politique, de l'utilisation du spirituel à des fins temporelles.

Mentionnons, d'abord, à l'origine d'un homme, produit d'une confrérie, la Qâdiriya.

Reconnaissons la volonté de l'émir d'instaurer un système étatique (c'est-à-dire un pouvoir, des règles, une organisation, des appareils) sur des portions de territoire où le gouvernement du dey s'est écroulé et où les Français ne sont pas installés. Et Abdel Kader joue des compétitions entre les ordres, les grandes familles religieuses ou guerrières (de commandement), tous en menant un combat d'essence religieuse; la lutte contre les premiers chrétiens à débarquer en terre d'Islam, pour les rejeter à la mer. Ce faisant, il se bat sur deux fronts, interne et externe, avec nécessairement un double discours. Nuançons en citant la tentative de s'appuyer sur sa propre confrérie pour écarter les autres jugées trop puissantes et rivales, la Derqâoua et la Tidjâniya principalement, ou plus généralement celles prônant aussi le retour à l'orthodoxie mohamédienne (la Tidjâniya sera poursuivie, et défaite, jusque dans sa capitale Aïn Mahdi). En prenant pour relais des marabouts connus, pour les placer à la tête des *Khalifalik*, circonscriptions du nouvel ordre territorial.

Qu'avons-nous ? Un pouvoir d'apparence charismatique qui, tout en reconnaissant la suzeraineté du sultan du Maroc, s'impose matériellement par le canal de l'idéologie islamique (les impôts sont perçus, la justice est rendue au nom de l'Islam). Mais, tout en tentant de réduire ou de se gagner l'Islam populaire et ses guides, Abdel Kader se présente à la fois comme réformateur, politique et comme régénéra-

teur de la foi. A l'image de plusieurs de ses contemporains, son adversaire Tidjani, Abderrahmane Bou Qobrin ou Mohamed es-Sanoûsi.

Concrètement, et c'est ce qui a dû tant influencer R.D., la stratégie de l'émir vise bien à occuper un espace, à se circonscrire un territoire et à imposer une influence, à exercer une domination. Son combat consiste moins, jusqu'en 1839 (moment où reprend la guerre) à créer un Etat contre les Français qu'à étendre un pouvoir sur les Algériens, ne serait-ce que pour en faire l'unité sous l'étendard de l'Islam. Mais cela implique-t-il que nous soyions en présence d'une sorte de Machiavel manipulant la religion à des seules fins matérielles ? Ou que le projet de l'émir soit uniquement la création d'un Etat ? Ne sommes-nous pas un peu victimes des concepts modernes des sciences sociales, ceux d'Etat, de nation. Tout comme des multiples interprétations, en majorité françaises, des activités, faits, dits et gestes d'un homme. Ne « modernisons-nous » pas une entreprise, à postériori, pour lui donner les tonalités de notre siècle ?

Le portrait demande révision, sur bien des points. Et rien ne dit que les archives militaires ou coloniales françaises en livreront la clé. Ce n'est peut-être pas à Vincennes, Aix-en-Provence, Paris, Londres ou tout autre ville occidentale que nous trouverons réponse à nos questions [Encore faut-il savoir quelles questions nous nous posons et si ce sont bien les *bonnes*]. Le pragmatisme de l'émir, son sens tactique dans la résistance aux pressions françaises, ne sont-ils pas notre transcription d'actions dont les véritables motifs nous échappent, parce que nous ne sommes pas à même de les saisir ? Il est frappant, par exemple, que tout en utilisant lui aussi des sources françaises, Ahmed Nadir n'ait pas fait la même lecture que Raphaël Danziger. Est-ce par ce qu'il était mieux à même de percevoir cette différence — importante — non pas entre l'Islam orthodoxe et puritain d'une part et l'Islam populaire mystique des confréries et marabouts de l'autre, mais entre les confréries traditionnelles, et les confréries nouvelles prêchant un retour à l'orthodoxie, aux lois du prophète, à un modèle d'existence religieuse repris aux sources de l'Islam ? Ceci a été fort bien mis en relief par Peter Von Sivers dans un article dont R.D. aurait pu connaître (« The realm of justice : Apocalyptic revolts in Algeria (1849-1870) », *Humanoria Islamica* 1-1973, p. 47-60) bien qu'il traitât d'une période postérieure à la sienne. Qu'Abdel Kader ait appartenu à une des confréries qui, justement, se réclamaient d'une sorte d'imitation de Mohamed, n'est pas sans conséquence. Et peut-être comprendrions-nous mieux sa pensée si nous en tenions compte. Le mysticisme de l'émir n'est peut-être pas ce mysticisme de combat auquel nous le réduisons.

2°) Sur « l'environnement ».

En ne voyant qu'Abdel Kader à travers ses efforts pour se tailler un royaume-Etat plus large que celui de la Cité-Etat (Alger) relayée par ses villes-satellites de Médéa, Oran et Constantine, toutes gérée par les Turcs, R.D. ne s'est-il pas privé de comparaisons avec les autres mouvements. En s'arrêtant au moment où le processus est à son zénith ne se coupe-t-il pas d'observations intéressantes avec d'autres faits, d'autres forces ? Or, après 1839, le combat contre les Français prime, sans faire disparaître les divisions internes. Le refus du pouvoir français n'élimine pas les refus locaux de reconnaître la prééminence d'Abdelkader. Les confédérations ou alliances changent, et pas seulement par le jeu français en milieu confrérique. Après la défaite du Maroc à Isly (1844), des ordres jouent et misent contre le leader de la Qâdiriya : la Taïbiya sert le sultan voisin et la Tidjâniya se rallie à l'occupant. Et l'on a un peu tendance à oublier « le reste », c'est-à-dire non pas ce qui « entoure » l'expérience de l'émir ou la contrecarre mais ce qui se situe « à côté ». L'entreprise d'Abdel Kader, montée en épingle par l'hagiographie nationaliste postérieure à 1954

et reprise dans la mythologie officielle, cache souvent des mouvements concomitants, quelquefois parallèles, souvent différents, et qui s'opposent aussi bien à l'Etat français débarqué tout armé sur les sables de Sidi Ferruch qu'au projet d'« Etat » de l'émir.

Ahmed Bey à Constantine puis dans l'Aurès, Mohammed Ben Abdallah (Bou-maza) de la Taïbiya, dans le Dahra, les Ouled Sidi Chikh, d'autres marabouts ou membres de confréries, ont abandonné Abdel Kader ou lutté ouvertement contre lui. Est-ce la voix d'un Islam communautariste dépassant les Etats, celle d'égoïsmes locaux plus préoccupés de préserver des avantages, ou la rivalité d'un souverain marocain peu pressé de voir se créer à ses marges une puissance à vocation fédérative donc concurrente, et manipulant la Taïbiya pour contrecarrer les ambitions de l'émir comme le suggère Ahmed Nadir, qui sont responsables ? Est-ce la force encore vitale du mythe d'un *mahdi*, la capacité mobilisatrice du prophétisme, qui ont permis d'écarter cet autre mythe, celui de l'imam investi ? Toujours est-il qu'en 1847 tout semble s'être passé comme si l'orthodoxie (personnalisée par le leader vaincu) et le soufisme s'étaient affrontés à propos de la construction d'un Etat indigène et détruits l'un l'autre pour le plus grand bénéfice des troupes de l'Etat étranger.

Après la chute de l'émir, la résistance à l'occupant s'est poursuivie, en ordre plus dispersé. La guerre de partisans des dernières années d'Abdel Kader s'est atomisée plus encore. Les grands dignitaires d'envergure « nationale » ou de stature régionale conséquente ont cédé la place aux élites locales. Des chefs religieux se sont engagés par la suite, notamment ceux de la Rahmâniya dans les « insurrections » de Kabylie des années 1860 et 1870, leur conférant un caractère particulier. L'ordre de Moulay Taïeb n'a pas dit son dernier mot et *tolba* et *zâwiya* inquiétèrent encore le gouvernement français. Plus tard, d'autres « soulèvements », eurent bien des mobiles religieux, mais les énergies se dispersèrent et les raisons du combat varièrent d'un groupe à l'autre. Mais était-ce seulement parce qu'un chef de l'envergure d'Abdel Kader n'était plus là pour rassembler les combattants ?

Autre aspect de cet « environnement », qui n'est pas décrit, parce que non perçu par l'auteur, où sont les Algériens annoncés dans le titre ? Ils restent tout au long de l'ouvrage dans un flou artistiquement entretenu. On les sait divisés en Berbères et Arabes, en tribus (mais qu'est-ce que cela signifie ?), se ralliant au *jihâd* (mais quel sens donner à ce terme en dehors de celui inexact de guerre religieuse ?) et entrant peu à peu dans le « système Abdelkader ». C'est bien là une nation en préfiguration qui se retrouve ensemble par le biais de son chef charismatique. Et c'est bien ainsi qu'on tend à nous présenter une société, par l'intermédiaire de celui qui la rassemble, qui en réduit ou efface les antagonismes, qui en organise l'existence, qui en assure la protection. Or, cette Algérie rurale, hautement diversifiée, quelle est-elle au moment où on l'évoque, au lendemain de l'occupation d'Alger par les Français ? Quels sont les groupes sociaux qui en constituent la base, selon les régions. Certains diront : « quelles structures sociales ? », « quels modes de production ? » Nous aurions aimé des réponses à des interrogations plus anthropologiques sur les systèmes tribaux et les groupes intermédiaires, sur les formes segmentaires, les mécanismes économiques et les alliances. La présentation du premier chapitre est trop allusive et trop convenue, trop banalisée aussi, pour qu'on puisse y prendre appui.

Ce n'est point là procès gratuit, mais faute de comprendre l'Algérie des plaines, plateaux et montagnes, du Nord au sud et des frontières marocaines à l'arrière-pays constantinois, on ne saisit pas comment s'articule l'ascension politique de l'émir avec un ensemble de populations peu homogènes. Un politologue demanderait qu'est-ce qui a produit un tel *leadership* ? Nous aimerions savoir comment au sein d'un univers social non vraiment perturbé (R.D. le dit, Abdel Kader conserve les struc-

tures existantes) a pu se développer un appareil un tant soit peu unificateur et qu'est-ce qui a entraîné l'adhésion (et quel type d'adhésion ?). En fait, alors qu'on nous parle d'une nation en formation un peu mythique, nous aurions aimé découvrir une société bien concrète.

3°) *Sur la manière.*

La recherche elle-même, en soi, telle que Raphaël Danziger l'a conduite, représente une série d'investigations considérables. Elle sous-entend des lectures, le dépouillement d'archives, des déplacements, en un mot un travail tout à fait digne d'un chercheur et d'un historien. Ses efforts et mérites ne sont donc nullement en cause ici. Il faut porter à son crédit tout ce que cette thèse a sous-entendu de persévérance et de saine passion.

Nos remarques portent sur la façon dont le sujet a été abordé et traité. Et, en ce sens, Abdel Kader a, en quelque sorte, porté préjudice à son analyste. Il lui a comme effacé le paysage, social, culturel, économique, en monopolisant toute l'attention. Dans sa quête d'un homme — et à travers lui d'un processus historique de formation nationale — R.D. a porté son effort sur les traces de son héros, là où traces il y avait. Qu'a-t-il exploité et vu, dès lors ! Des documents français avant tout, dont nous avons souligné les limites, des archives, françaises pour l'essentiel, des écrits et commentaires, des biographies pour la plupart rédigées par des Français. En voulant faire la part du vrai et du faux, du possible et de l'improbable au sein d'une historiographie trop marquée du sceau français, l'auteur s'est lui-même enfermé dans des limites dont il n'a pas mesuré la véritable étroitesse. La correspondance d'Abdel Kader qu'il a consultée est celle échangée avec les officiels européens, militaires et administrateurs. Ses lectures de Daumas, Roches, Tartareau et Warnier, sa connaissance de Bellemare lui donnent encore un point de vue trop particulier que ne peut contrebalancer le trop formel *Tuhfat...* du fils d'Abdel Kader, Mohammed, publié en 1903. Qu'il préfère Azan ou Cockenpot à tel autre ne le sort pas des contradictions et conflits entre observateurs coloniaux. Et ces sources ont déjà été largement mises à contribution, même si les informations qu'en tire l'auteur peuvent aider à renouveler l'approche (mais jusqu'où étant donné ce qu'elles sont par essence ?). Ce que nous apprenons vraiment, ce n'est pas qu'Abdel Kader fut un fin diplomate dans ses rapports avec un pouvoir français bien hésitant à son endroit jusqu'en 1839, il faut le signaler, mais ce sont ses relations avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, à travers les documents et sources que R.D. a retrouvés au *Public Record Office* de Londres et aux *National Archives* à Washington (cf. p. 125, par exemple). D'autres lieux demanderont encore exploration, en Syrie et au Proche-Orient notamment. Mais le centre privilégié d'une recherche intensive devrait être l'Algérie elle-même, là où s'est développée une tentative, avant que les Français ne s'emparent d'un territoire et de ses richesses et ne s'imposent à une population pour plus d'un siècle.

Ce qui a fait défaut à l'auteur, c'est bien la compréhension d'une histoire, de communautés, de cultures, pour intégrer son personnage à la société qui le portait. Il ne manque pas d'études et de biographies, qui, de plus en plus, tentent cette difficile juxtaposition qu'il s'agisse de Mehemet Ali ou d'Ahmed Bey de Tunisie, d'Abdel Krim, par exemple. Or, R.D. n'a pas pu saisir certains traits de son personnage, faute d'appréhender par exemple les multiples aspects de son milieu. Pour ne citer que la religion, une étude détaillée de l'Islam lui aurait sans doute évité des erreurs d'appréciation. De mieux comprendre le « mysticisme orthodoxe » d'un homme préoccupé de reproduire ou de retrouver les attitudes du Prophète Mohammed et d'en tirer des leçons jusque dans ses rapports avec les étrangers (infidèles) eux-mêmes. De saisir les ambivalences du *jihad*. De percevoir les liens, fragiles et complexes, avec

les autres groupes religieux, rivaux ou alliés, avec les groupes sociaux, avec les individus, avec les citadins par exemple. [Il est fort peu question des rapports que l'émir entretient avec les (rares) villes non occupées par les Français]. De comprendre finalement, peut-être, pourquoi ce fut ce chef maraboutique là qui fut choisi comme « Emir des Croyants », à ce moment là, pourquoi il dut recourir à ce langage religieux là parce que le seul existant, pourquoi il ne put construire que cet embryon d'Etat particulier, en raison de l'état de la société qui le sous-tendait.

Les notes du chapitre I (n° 65-81, p. 31-33) où les ouvrages traitant de l'Islam algérien sont cités dans le désordre le moins favorable à l'analyse, démontrent autant que le texte que ce côté là de la question a été mésestimé.

Par contre, et c'est là où cette thèse représente bien une somme des travaux occidentaux (Français, Anglo-saxons en tout cas), nous possédons une vision de ce qui s'est écrit et dit à propos d'un homme dont on a fait un peu vite un fondateur d'Etat au sens moderne du terme. Nous avons même une interprétation nouvelle d'une période cruciale de l'histoire algérienne, qui enrichit grandement un débat jusque là un peu fade. Le présent compte-rendu, espérons-le, le démontre assez.

Jean-Claude VATIN

El-Madani (Ahmed Tewfiq), *Hayât Kifâh (Mudhakkarât); al-qism ath-thânî: fîl-Jazâ'ir (1925-1954)*. [Vie de combat (Mémoires). 2^e partie : en Algérie (1925-1954)]. Alger, SNED, 1977, 435 p. index.

La première partie (SNED, 1976) de cette autobiographie qui doit en compter trois ou quatre, si Dieu veut, racontait les débuts de Tewfiq el-Madani, de 1905 à 1925, dans sa vie riche en épisodes. Fils d'une famille d'émigrés algériens ayant rejoint la Tunisie pour fuir l'occupant français, il était né à Tunis, avait grandi dans la révolte, s'était fait remarquer à la Zaytouna par ses dispositions à l'étude et, devenu journaliste à tendance politique et activiste, s'était retrouvé en prison au secret de 16 ans jusqu'à 20. Témoin direct de la fondation de ce que l'on appela plus tard l'Archéo-Destour, El-Madani a toujours été un homme de relations publiques et politiques. Aussi a-t-il connu quantité de personnages et s'est-il mêlé, de près ou de loin, à des événements et à l'évolution d'associations, partis et organisations sociales plutôt islamiques dans la Tunisie d'après 1918. Sa plume frondeuse devait le mener à être exilé par les pouvoirs français... en Algérie !

C'est à ce moment, en 1925, que commence ce second volume, qui s'étend sur 29 ans. Il n'est pas résumable, d'autant moins qu'il compte 185 sections qui ne s'enchaînent pas nécessairement. Mais elles racontent ou révèlent quantité d'histoires qui ont un lien direct avec l'histoire et surtout avec des personnages et des organisations qui font la trame de travaux connus par ailleurs. Comment fut fondé *Nâdî-t-taraqqî*; dans quelles circonstances naquit l'Association des 'Ulama-s Musulmans d'Algérie; comment se forma le Congrès Islamique Algérien de 1936; des révélations sur le projet américain de former en 1942 un gouvernement algérien; les événements du 8 mai 1945 etc. : voilà ce qu'el-Madani promet au lecteur de découvrir. Et son style alerte, mordant, pousse à la lecture...

Mais voilà... il touche à d'épineux problèmes dont les témoins sont encore vivants. Son extraordinaire confiance en sa mémoire de vert vieillard n'est pas partagée par tout le monde. Les deux volumes de ses souvenirs ont soulevé des réticences et des polémiques, auxquelles il a dû faire face, surtout en Algérie (cf. le quotidien « *ach-Cha'b* » des 9 et 19 février; et des 2, 9, 16 et 23 mars sur des pages entières). En

Tunisie également certains lui ont reproché de ne pas assez citer ses sources et les dates, de trop tirer la couverture à soi : il a tout vu, tout su, tout dit avant les autres. Et les « autres » ou leurs partisans ombrageux protestent. De façon plus gênante, on met en cause sa double appartenance, il reste Tunisien pour les Algériens, Algérien pour les Tunisiens. On lui demande durement comment il a pu ne pas être inquiété dans le train en gare de Guelma le 8 mai 1945, alors que tant d'autres voyageurs musulmans ont été là-même exécutés sommairement par les Français. Implacable rappel des morts mais El-Madani sait se défendre.

Nous avons parlé dans un court compte-rendu de 1976 de cet écrivain et de son narcissisme fantastique. Peut-être est-ce vraiment là la clé de ce personnage qui a conservé une ardeur inaltérable à travers les tourmentes dont il a été le témoin passionné. Mais nous avons exagéré en parlant de chef d'œuvre classique : c'est la rondeur formelle de ces récits qui nous avait emballée.

Christianne SOURIAU

Julien (Charles-André), *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*. Paris, Editions Jeune Afrique, 1978, 600 p.

Charles André Julien dont l'âge ne ralentit pas l'ardeur créatrice nous donne un livre précieux, que seul il pouvait écrire, sur la fin du Protectorat marocain. Car en fait, malgré son titre trompeur c'est bien le sujet de ce nouvel ouvrage. Sur 550 pages, moins de 30 sont un survol de plus de quatre siècles de relations extérieures du Maroc; faussant quelque peu les perspectives elles n'apportent rien de neuf.

Le véritable thème de l'œuvre apparaît avec le chapitre III « *Lyautey et la fiction du Protectorat* ». C'est en effet l'argument essentiel du livre — peut-être pas aussi neuf que Charles André Julien l'affirme — mais jamais aussi clairement, implacablement démontré. Le Protectorat de Lyautey ne fut jamais qu'une fiction juridique. L'administration directe est la réalité, plus forte que tous les principes. Elle ne fait que glisser, de résident en résident vers plus d'arbitraire. La démonstration de Ch. A. Julien s'appliquerait aussi bien à la Tunisie. Comme se démontrerait pour d'autres territoires, notamment Madagascar, ce passage du contrôle à la gestion et de la gestion à l'abus.

Le livre riche pour la période de l'entre deux guerres où il fait la synthèse des travaux récents publiés ou inédits est irremplaçable pour les événements survenus à partir de 1936 et surtout pour la crise de l'après guerre. Ch. A. Julien a presque tout lu. Il a rencontré tous les acteurs importants en France comme au Maroc. Il a, de l'Afrique du Nord, une connaissance exceptionnelle à la fois d'érudit et de praticien. Il possède à merveille son Maroc celui des villes et de l'intelligentsia. Peut-être la connaissance intime, vécue, du Maroc des Campagnes, de la Montagne et du Sud, des couches populaires de fellahs et d'artisans est-elle plus superficielle. A lire d'un trait Ch. A. Julien on est pris par le drame politique, saisi par le jeu des acteurs médiocres ou de stature, si bien décrits d'un coup de plume, de griffe. On est parfois ébloui par l'intelligence du jeu, la finesse d'analyse des ressorts. Mais il manque ce quelque chose qui restitue la juste atmosphère d'une époque. Ch. A. Julien, intelligence déliée, érudit précis semble parfois passer à côté de l'obscur de certaines situations, de tout ce qui en dépasse la somme des éléments. On peut regretter également qu'une telle somme par endroit véritable chef-d'œuvre où l'intelligence de l'historien et les souvenirs de l'homme politique s'allient dans une synthèse d'intérêt exceptionnel, manque de mesure et, sinon d'objectivité, du moins de compréhension.

Quel mépris constant à l'égard de l'adversaire et qui laisse parfois une impression de malaise. Englober dans un jugement abrupt et sans appel les 5 000 familles de colons si différentes d'origine, de comportement et d'opinion n'est pas d'un historien. N'y avait-il pas d'autres Parent ou d'autres Lamouroux « petits colons élevés à l'arabe ». Combien vivant en communauté avec leurs travailleurs, mariés parfois avec des marocaines, dispensant avec une générosité sans calcul les soins de l'enseignement ? Aimant non seulement la terre marocaine mais ses hommes. Les mémoires de M. Jobert que Ch. A. Julien ne cite pas dans sa bibliographie restituent avec émotion et pudeur ce qui était la vie besogneuse et chaleureuse d'une partie peut-être faible mais réelle de la colonisation. Pourquoi créditer sans en apporter de preuve la majorité de la population européenne d'une « opinion fasciste » alors que du fait des menaces de l'Italie et surtout de l'Espagne, l'opinion était très loin de cette collusion qu'affirme Ch. A. Julien. Pourquoi affirmer que la presque « totalité des fonctionnaires de la Résidence en fervents pétainistes étaient partisans de la collaboration avec l'occupant » alors qu'une notable partie fut complice de la politique d'armement clandestin qui allait permettre la rentrée du Maroc en guerre; que certaines filières vers Londres étaient officiellement favorisées et que la population européenne du Maroc fut celle qui paiera le plus lourd tribut humain à la guerre. Esprit libre C.A. Julien perd, d'autre part, tout sens critique lorsqu'il s'agit du Sultan.

Il s'agit là du ton général. Il est d'autant plus regrettable que le récit est à la fois précis et vivant, minutieux dans les analyses, jamais confus. Il apporte de nombreuses révélations ou précisions. Charles André Julien souligne ainsi l'importance du discours de Tanger, le véritable clivage qu'il produit. Il remet, et à juste titre, en valeur la personnalité d'Eric Labonne. Il montre, et démontre, le rôle de Boniface. Peut-être est-il un peu court sur un autre tireur de ficelles au rôle décisif, le président de la fédération des chambres d'agriculture Aucouturier. Brève aussi l'étude de l'entourage de profiteurs et de jouisseurs du Général Juin. Il y aurait long à dire sur les fêtes de la Résidence qui sentaient souvent leur Bas Empire.

Il me semble que dans sa première partie, Ch. A. Julien passe un peu vite sur les débats des années 1907-1912. Il oppose de façon peu manichéenne les partisans de la colonisation et les mises en garde et la lucidité de Jaurès. La situation n'est pas aussi simple. Une partie de l'opinion de gauche réclamait une politique des tribus contre le Makhzen. La thèse fut défendue par différents auteurs. Lyautey eut le mérite non seulement de maintenir la dynastie alaouite et l'unité politique de l'empire Chérifien mais contribua à conforter et celle-ci et celle-là.

Il est assez surprenant que les problèmes économiques soient pratiquement absents du livre. Les forces réelles qui tenaient le Maroc ne sont guère indiquées. Un homme comme Epinat n'est cité qu'en incidente page 228. N'est pas signalée ce qui, malgré tout est capital, la conversion de certaines de ces forces à la décolonisation qui leur apparaît plus profitable et sources d'aussi fructueuses affaires que l'avait été, quelques décennies plus tôt, la colonisation. Les grands intérêts d'affaires sauront avec habileté tirer leur épingle du jeu. Tout dans ce combat pour l'indépendance du Maroc ne fut pas aussi pur que Ch. A. Julien l'écrit et le rôle des bons et des méchants un peu moins tranché qu'il ne l'affirme. Au total, un livre dense, de grand talent, une somme irremplaçable. Mais ce n'est pas le livre définitif qu'on pouvait attendre.

J. L. MIEGE

Kedek (Wajdi), *Mudhakkarât adh-dhubbât at-atrak hawla ma'rakat libya.* (Les mémoires des officiers turcs à propos de la bataille de Libye), Traduction de KEDÉK revue par Imâd Hâtîm dans la collection du Centre du Jihad Libyen — Tripoli, SNL, 1979, 232 p.

Il s'agit des notes écrites à chaud et presque au jour le jour par certains officiers turcs qui ont fait partie du contingent de cadres ottomans qui a essayé d'organiser la résistance à l'invasion italienne (1911-1912). Le corps de l'armée était composé pour la plupart de Libyens. Ces officiers étaient : Anouar Pacha (le plus important de tous, et curieusement cet officier avait rédigé ses notes en allemand), Fouad Bulja Guchi Pacha (1), Khalil Pacha, Nehad Sazâ'i Kurân et Ali Awqiyâr.

Pour nous faciliter la lecture de ces notes, les traducteurs nous proposent au début du livre une chronologie assez détaillée. Elle va du 14 février 1910 : déclarations du ministre italien des affaires étrangères sur la volonté de l'Italie de respecter l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman, au 18 décembre 1912 : occupation du littoral libyen par les troupes italiennes. De même une liste de 53 noms d'officiers turcs nous est proposée, elle montre l'importance et les limites de l'action des Ottomans. Les événements par la suite ont montré que cette action était peu efficace pour décourager les Italiens.

Taufik MONASTIRI

Lanne (B.), *Les frontières du Tchad et de la Libye.* — Mémoire EHESS, Paris, 1978, ronéoté, 291 pages.

Le mémoire de Monsieur Lanne traite d'un sujet doublement d'actualité, celui, général des frontières africaines à travers celui particulier des limites entre le Tchad et la Libye.

Il s'agit d'une étude historique. Elle débute en 1899 avec l'accord franco-anglais du 21 mars mettant un terme au contentieux né de l'expédition Marchand et de l'affaire de Fachoda. Dans le deuxième chapitre, Monsieur Lanne s'attache à déterminer la nature exacte des droits turcs dont se prévaudront les Italiens comme successeurs de leur souveraineté en Libye. La troisième partie concernant les revendications italiennes est de loin la plus longue — elle compte 120 pages —. C'est pourtant la plus légère. La documentation du mémoire, bonne pour les publications françaises est très lacunaire quant aux ouvrages étrangers et notamment italiens. Monsieur Lanne les ignore pratiquement tous, ils sont nombreux depuis les *Documenti diplomatici italiani* jusqu'à la mise au point récente de S. Bono, *Le Frontiere in Africa*, qui fournit une bibliographie très riche et quasi exhaustive (p. 247-281). De même, l'arrière-plan diplomatique méconnaît les apports récents de la recherche en particulier sur les accords franco-italiens de janvier 1935 (D.C. Walter, « The Secret Laval Mussolini Agreement of 1935 on Ethiopia » in *Middle East journal*). Les Archives n'ont pas été consultées, elles sont, à Rome comme à Paris et à Aix, riches sur la question.

Dans l'étude, la perspective me semble un peu faussée par l'omission des motifs économiques. Il n'est fait aucune brève allusion au trafic caravanier (p. 90). Son importance à l'époque (les années 1900) le rôle qui jouent les Ghadamsia et les Senoussi sont un élément du problème du tracé des frontières. De même il manque un arrière-

(1) Il est difficile de transcrire correctement la plupart de ces noms; c'est pour cela que leur orthographe est approximative.

plan historique plus général. La question de Tanger, les revendications italiennes sur la Tunisie ne sont pas sans liens avec les réclamations sur les frontières de la Libye : tout un jeu diplomatique fait de l'ensemble maghrébin un échiquier dont les pièces sont bougées les une en fonction des autres. De même l'appui anglais dans le jeu diplomatique italien est, à partir de 1925, un des atouts du régime fasciste.

On pourrait aussi contester quelques affirmations. Le révisionnisme italien — la remise en cause des traités — est bien antérieur à 1936 contrairement à ce qu'indique Monsieur Lanne (p. 127). Il apparait en 1927. Les articles inspirés de Cantalupo en 1928 en sont la première forte expression publique.

Ce sont là réserves d'historien. L'ouvrage de Monsieur Lanne bien mené, bien construit est, et restera longtemps très utile en fournissant un exposé complet, clair et dans l'ensemble juste du problème. Il utilise de façon presque exhaustive le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* qui est sa source essentielle. A cet égard même il rendra des services : les chercheurs n'ayant pas toujours à leur disposition la collection complète de la revue. Ils en trouveront ici l'essentiel sur le sujet avec de nombreuses citations et à travers elles les références à des publications périodiques étrangères.

La dernière partie consacrée à la situation de 1947 à 1977 bien qu'un peu courte (une cinquantaine de pages seulement) par rapport à la précédente est plus neuve et apporte un bon exposé construit surtout à partir de la documentation fournie par la presse.

Le contrat final de Monsieur Lanne sur l'absence de fondement du contentieux libyen de la frontière nord du Tchad, qu'il avait soutenu en 1977 d'un point de vue plus juridique (1), est la conclusion du mémoire. Il parait, après ces deux publications, solidement fondé.

J. L. MIEGE

Liauzu (Claude), *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation.* Thèse d'Etat, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1977, 989 p.

La thèse de Clause Liauzu ne porte pas uniquement sur le mouvement ouvrier tunisien, mais sur l'ensemble du monde ouvrier en Tunisie, dont le mouvement syndical bien sûr, mais incluant aussi l'histoire des partis de gauche et nationalistes dans leurs relations réciproques et au mouvement ouvrier.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première partie, l'auteur essaye de repérer à travers différents indices l'apparition dans la société tunisienne d'une classe sociale liée à l'introduction coloniale du capitalisme occidental, la classe prolétarienne. Dans la deuxième partie, il retrace les grandes étapes de la prise de conscience de classe des prolétariats et des formes d'organisation politique et syndicale que cette prise de conscience a produites.

Première partie :

Vers 1930, on peut estimer la population salariée à 124 106 sur une population active de 614 000 personnes (dont 564 000 musulmans), soit le cinquième de la population active d'alors : soit dit en passant un peu plus de la moitié de la population active tunisienne actuellement émigrée à l'étranger, c'est dire que nous avons affaire

(1) LANNE (P.), « Les frontières du Tchad et de la Libye », in *Revue juridique et politique*, 31, (3), juill.-sept. 1977, p. 953-966.

à l'époque à un « salariat embryonnaire ». Et ce salariat est constitué en forte proportion par des européens (français, italiens et maltais, mais aussi espagnols et grecs) mais aussi par des musulmans non-tunisiens (algériens et tripolitains surtout, mais aussi marocains et soudanais). Donc au total une population salariée ethniquement non homogène, et, pour les allogènes, amenés dans les fourgons du colonialisme pour faciliter encore davantage le jeu du capitalisme colonial.

L'auteur étudie la formation des salariats français, italien et musulman. On retiendra l'analyse de la colonie italienne (« colonie sans drapeau ») dont l'importance a fluctué fortement dans le temps (2 948 entrées en 1917, 14 107 en 1931, 1 130 en 1939) et dont l'émigration était organisée en grande partie par le gouvernement italien et perçue surtout à l'époque de Mussolini comme la revendication vivante de l'Italie sur la Tunisie. On relèvera surtout le chapitre sur le prolétariat musulman : sa constitution par destruction de la société rurale sous l'effet du capitalisme colonial agraire (dépossession), du pouvoir d'état colonial (impôts), de la conjoncture climatique, de la croissance des besoins et de la population. L'auteur conclut ainsi ce chapitre d'une façon qui permet de mieux comprendre l'histoire du mouvement ouvrier tunisien : 1) « le capitalisme colonial n'a pas développé un marché du travail, qui reste inorganique, parce qu'il n'a pas non plus développé un marché intérieur »; 2) « l'expression de prolétariat est inadéquate, car ce qui fait l'originalité d'une main d'œuvre coloniale, c'est la survivance des traits précapitalistes, et cette survivance n'est pas seulement résistance de l'ancien, comme on l'a souvent répété, car elle correspond aux intérêts du patronat » : voilà pourquoi l'auteur parle de formation du salariat et non de « prolétariat », et cette différence peut expliquer aussi les formes de conscience et d'organisation de la lutte ouvrière nationale.

L'auteur passe ensuite en revue la diversité du salariat : les travailleurs agricoles, khammès ou journaliers (la législation mise en place par Khereddine à l'encontre des premiers prévoyant en particulier la contrainte par corps, a du mal à mourir puisque Ministre de la Plume et Premier Ministre s'opposent à l'abolition qu'institue le Code des obligations et contrats du 14/12/1906 et (qu'encore en 1926 le Directeur de l'Intérieur brandit cette menace, cette disposition était d'ailleurs autant appréciée des colons que des propriétaires fonciers tunisiens), mineur (en partie allogènes : encore 40 % vers les années 30; instabilité de la main-d'œuvre employée, hiérarchie raciale dans le travail; discipline; salaires...), dockers, artisans (agonie de l'artisanat, érosion des règles des métiers, désagrégation des rapports sociaux traditionnels), métiers à dominante italienne (bâtiment et T.P., traminots, industrie alimentaire), les cheminots (français et tunisiens) les fonctionnaires (majorés et guenillards).

Ces disparités et différences entre salariés selon les métiers et selon les nationalités (à l'intérieur de chacune autant que des unes aux autres) se retrouvent accentuées au niveau des conditions de vie : l'auteur passe ainsi en revue les conditions d'habitat, les budgets ouvriers, l'alimentation, les nouveaux fléaux (théisme et alcoolisme), la mortalité et la morbidité (typhus, choléra, variole, mais aussi développement considérable de la tuberculose), la criminalité enfin.

Tout concourt à poser le problème de l'état des consciences ouvrières de l'époque : « à tous les niveaux d'une tentative d'analyse des structures sociales, la réalité fait éclater les schémas... Il n'y a pas une classe ouvrière en Tunisie, et les nébuleuses que constituent les salariats assurément les plus complexes du Maghreb s'estompent dans les solidarités de communautés. Mais elles ne s'y confondent pas ». Syndicats, bourse de travail, partis socialiste et communiste ont contribué à un rapprochement entre les « races », ils ont pensé résoudre la question de leurs rapports en promouvant l'esprit de classe au-delà des différences religieuses et nationales, ils furent en tout cas les creusets des prises de conscience.

Dans la genèse des luttes ouvrières en Tunisie, les Italiens ont joué un rôle d'initiateurs (à quoi les poussaient leur anarchisme hérité de Garibaldi et leur situation d'humiliés dans la colonie). Première grande grève connue : aux ateliers de la Compagnie Bône-Guelma en 1900. Première grève générale : 2 mai 1904. En 1905 les cheminots créent une organisation affiliée à la CGT. En 1909, création de la fédération locale de la SFIO. Cette même année, grève des cheminots dans tout le pays. Si en 1909 une union départementale de la CGT se constitue bien, elle est seulement tolérée car l'extension à la Tunisie de la loi de 1884 est toujours refusée, et le restera jusqu'en 1932. Parmi les raisons invoquées contre cette extension, l'idée que l'égalité des salaires ne manquerait pas dès lors d'être revendiquée par toutes les nationalités, que cela tarirait le peuplement français et favoriserait par contre un peuplement italien, menaçant ainsi à terme les intérêts de la France. Façon aussi de faire participer même petitement le prolétariat français aux bénéfices du capitalisme colonial tout en divisant les forces prolétariennes.

Seconde partie :

Ayant ainsi caractérisé les strates sociales salariées dans la Tunisie d'avant 1936, l'auteur passe à l'analyse des formes de luttes du mouvement ouvrier en situation coloniale.

Le premier chapitre est consacré aux difficultés économiques et sociales des années 20. L'auteur note le rôle important joué localement par le recrutement pour la France de soldats et travailleurs lors de la Première Guerre mondiale : « dans une société où les obstacles et les résistances à la pénétration de l'économie capitaliste sont particulièrement forts, la guerre a été un puissant élément de dislocation ». Sont ainsi partis entre 62 et 80 000 soldats, 15 et 20 000 travailleurs pour l'industrie, 8 à 9 000 travailleurs pour l'agriculture, et ceci sur une population masculine adulte totale de 490 460 personnes ! L'expérience que ces ruraux à peu près illettrés transplantés dans un autre monde auront eue, aura été très ambiguë : à la fois découverte d'un travail salarié plus rémunérateur qu'en Tunisie, découverte du travail industriel mais aussi maintien du rapport de violence entre Français et Tunisiens (discipline quasi militaire même pour les ouvriers volontaires...). Pendant ce temps le Protectorat connaît une crise de la main-d'œuvre. Appel à de nouvelles sources de main-d'œuvre européennes : Serbes, Russes blancs, Grecs et Arméniens, Polonais et Yougoslaves ; en vain. Essai de main-d'œuvre marocaine. Bériel tente la mise sur pied d'une « main-d'œuvre d'Etat » : les « services économiques indigènes » ; échec. Pendant ce temps les prix s'affolent, l'action gouvernementale est inefficace : « la cherté de la vie va être, au sortir de la guerre, l'un des principaux facteurs de l'agitation sociale et nationale ».

C'est la période où vont donc s'affirmer nationalisme, socialisme et communisme. Quelques dates : 30 novembre 1919, la SFIO, à laquelle avaient adhéré des Tunisiens (Essafi, Nomane, Smadja, Guellaty...), « s'engage à consacrer son énergie, sa force de propagande et sa puissance politique à l'avènement du jour où sans distinction de race, de nationalité ou de religion, vivra en Tunisie un peuple majeur, maître de ses droits et de ses destinées ». Fin 1919 également parution de « *La Tunisie Martyre* » du Cheikh Thaalbi, et en février 1920 formation du Parti Libre Tunisien. Après les manifestations de 1920, la SFIO prend ses distances face à un nationalisme qu'elle dénonce comme « haineux et menteur ». Quant au Destour lui-même, il se constitue en refusant d'être un véritable mouvement populaire. Nationalistes et communistes quittent la SFIO, dont le socialisme ne sera plus désormais qu'un « socialisme de colons ». Après le Congrès de Tours, le parti communiste se forme en Tunisie sous l'impulsion de MM. Raimbault, A. Ben Milad et R. Louzon. Au départ la question coloniale n'est pas traitée par le PCF, attitude que le délégué tunisien au congrès

des P.C. à Moscou, en 1922, dénonce. Louzon joue un rôle considérable dans la prise en charge de l'idée nationale; sous l'action en particulier de M. Ayari on assiste à une tunisification du parti, mais l'aide du P.C. métropolitain est à peu près nulle. Les rapports de la section communiste au Destour sont ambigus: objectivement ils sont alliés dans la lutte contre le capitalisme colonial, mais leur mot d'ordre à eux est « la Tunisie aux Tunisiens... mais aussi la Tunisie aux travailleurs ». La répression s'abattit sur les communistes d'autant plus forte que ceux-ci apparaissaient plus dangereux dans la mesure où ils cherchaient à susciter des mouvements de masse. Au moment de la visite du président Millerand les « meneurs » furent arrêtés, M. Ayari accusé de complot contre la sûreté de l'Etat, la section tunisienne du P.C. dissoute le 17 mai 1922: « jusqu'en 1924, la fédération, sans disparaître, ne groupera plus qu'une poignée de fidèles... la répression l'a frappée alors qu'elle n'avait pu encore s'enraciner ». En dehors d'A. Ben Milad la plupart des intellectuels tunisiens s'en éloignèrent dès 1922.

Sous sa forme syndicale, le mouvement ouvrier se développe dans les années 20, en relation avec la poussée qui se produit en métropole mais surtout avec la participation des Tunisiens à la vague des grèves qui déferle alors sur la Régence. C. Liauzu passe en revue la formation du syndicalisme chez les fonctionnaires, les arsenalistes et les cheminots surtout, en posant la question de savoir si on n'avait pas ici affaire à des « bases rouges ». L'union départementale de la CGT est reconstituée en 1919 sous la direction de Durel. L'après-guerre connaît une série de luttes qui s'achèvent chez les tramotins par une défaite des travailleurs, des militants révolutionnaires mais aussi de la CGT désertée par les Tunisiens: « sans doute hostiles aux privilégiés et à l'égoïsme des petits, ses dirigeants ne peuvent envisager de rompre avec eux sans mettre en cause le socialisme colonial tout entier ». L'auteur étudie alors les rapports entre syndicalisme colonial d'une part et prolétariat, et question italiennes d'autre part. L'étude des années 20 s'achève sur une chronologie des rapports entre communisme et nationalisme durant cette période.

Toute la fin de l'ouvrage (environ 200 pages) est consacrée à la naissance d'un syndicalisme tunisien dans les années 1924-1925. Sur le plan politique, en métropole, les élections dégagent une majorité de gauche, un ministère radical est constitué, pour la SFIO c'est la première chance d'une politique réformatrice, le mouvement nationaliste est plein d'espérances, le Destour appelle le P.C. au secours contre la politique de naturalisation, le militantisme communiste renaît, trouvant sa principale figure en J.P. Finidori, mais celui-ci consacra l'essentiel de ses activités à la CGTT, plus qu'au parti lui-même. Les communistes soutiennent l'action du Destour, recherchant d'abord des « liens avec les masses » et comptant sur le renforcement de la « gauche du Destour ».

Mais cette période et surtout celle de l'apparition de la CGTT à la suite de la grève des dockers de 1924 à Tunis, qui est l'occasion de l'apparition de la grande figure de Mohamed Ali. Les communistes sont aussi associés à cette grève par le biais d'A. Ben Milad et M. Ayari qui, avec Mohamed Ali et T. El Madani (destouriens), font partie du comité de soutien. Après la grève de Tunis se déclenche celle de Bizerte. Là encore des communistes notoires (Mohamed Khemiri et A. Ben Milad) vont jouer un rôle considérable. Mais le mouvement dégénère sous l'effet des provocations policières: une fusillade, des morts. L'UDCGT est évincée des combats ouvriers, après la fusillade elle ne soutient plus les grévistes. Lors de la libération de M. Khemiri, le 4 octobre 1924, la foule qui envahit la ville arbore des symboles nationalistes, mais ni Internationale, ni drapeaux rouges, seulement des cris: « Vive Khemiri, vive la liberté, vive le Destour » et déjà « vive la CGTT ».

C. Liauzu retrace alors les étapes de la formation de la CGTT, l'opposition des Khemiri, Ben Milad et Ayari, l'exclusion de Ben Milad du P.C. sous la double pres-

sion du P.C. et de la GCTU qui appuient le noyau des activistes tunisiens. Les dockers de Tunis se constituent en syndicat le 14 octobre 1924, l'UDCGT réagit violemment. Le dialogue entre Jouhaux-Durel d'un côté et Mohamed Ali et ses partisans de l'autre au cours d'un meeting contradictoire tourne court. Mais dans cette séance, un homme n'a pas pris la parole, Taoufik El Madani, soucieux en tant que destourien de continuer le dialogue avec un Jouhaux qui pour lui représentait alors moins la CGT que le gouvernement français et Herriot qui l'avaient envoyé. D'ailleurs dans le mémorandum envoyé fin 1924 par le Destour aux ministres, parlementaires... aucune allusion n'est faite aux problèmes ouvriers ni à la CGTT. Or dans les mois qui suivent, la CGTT allait être confrontée à une épreuve de force avec la Résidence. Celle-ci câble à Paris qu'un complot se prépare dont l'âme est Mohamed Ali, agent de Moscou, et demande que soit rétabli « l'internement administratif ». On fait pression sur la CGTT pour que ne se réunisse pas son congrès administratif prévu pour le 19 janvier 1925. A Paris, Herriot, contre ce qu'il nomme un vaste plan de subversion communiste allant du Rif à la Tunisie, annonce la répression. Le jour même du congrès constitutif de la CGTT se déclenchent les grèves d'Hamman Lif et Potinville, qui vont amener à l'arrestation le 5 février 1925 de Mohamed Ali, M. Ayari et Finidori.

Après cette arrestation, le combat se poursuit mais la grève s'achève sur un échec total. Réformistes et Destouriens s'unissent à la SFIO pour demander le retour des cégététistes à la CGT, et affirmer leur allégeance envers le Protectorat. Le procès des syndicalistes commence le 12 novembre 1925, les trois principaux inculpés sont condamnés à 10 ans de bannissement, trois autres à 5 ans : la CGTT, pour quelques années, a vécu, mais le mythe commence. C. Liauzu tente alors de dégager le réel du légendaire, il étudie le degré d'implantation dans le pays, la composition socio-professionnelle du syndicat, le profil des militants et la personnalité de Mohamed Ali, mais aussi les divergences à l'intérieur de la CGTT, son idéologie, le rapport entre lutte nationale et luttes des classes dans la CGTT. Dressant un bilan de la portée de la CGTT (qui a contribué fortement à amener la CGTU à se préoccuper plus attentivement de la question nationale), l'auteur s'interroge « sur les possibilités de développement d'un mouvement national populaire, populiste ou révolutionnaire » en Tunisie à l'époque : « l'échec ne peut être imputé à la seule répression... Ni les arrestations, ni le procès, ni l'expulsion des bannis ne suscitent les réactions auxquelles on s'attendait. En fait, le Maroc a éclipsé la Confédération... Ce déplacement des sensibilités et de l'opinion conduit à conclure que la conscience ouvrière naissante s'ennuie dans la conscience arabo-musulmane, la classe dans l'*Umma* ».

C. Liauzu dresse enfin le bilan des rapports entre mouvement ouvrier et mouvement national, en particulier les rapports entre nationalisme et communisme, notant ainsi que la « bolchévisation » s'est accompagnée d'un renforcement du centralisme et d'une volonté d'imposer le rattachement de la CGTT à la CGTU et l'adhésion de la CE au PC. « Analyses des possibilités de luttes et alliances, rapports avec les syndicats, relations entre organisations tunisiennes et centre, constituent le lourd contentieux qui pèsera désormais sur le communisme en Tunisie jusqu'en 1956 ». La CGT après avoir obtenu la mise à mort de la CGTT, sans être pour autant légalisée, poursuit les luttes, mais sans se rallier le prolétariat tunisien. Côté fonctionnaires, la CGT remporte quelques victoires, les instituteurs tunisiens lui sont restés fidèles dans leur quasi-totalité. Quant au « cartel tunisien » qui tentera de promouvoir des réformes, il se heurtera toujours au refus forcené du Résident Lucien Saint, qui avait su manœuvrer Herriot et trouvera plus de liberté avec l'arrivée de Briand. C'est pour les socialistes qui ont joué la carte réformiste et tenté de se rallier le Destour, l'impasse politique : la Tunisie est placée sous l'éteignoir.

La Tunisie du cinquantenaire du Protectorat offre l'image d'un pays brisé. Les Italiens rallient dans leur immense majorité le fascisme, « la SFIO subit en 1934 un 6 février électoral, suivi de beaucoup d'autres, qui la réduiront à une patrouille perdue de libéraux ». Durant la décennie qui précède le Front Populaire se prépare le leadership du Néo-Destour. En dehors d'un article de Bourguiba du 2 mars 1933 (le seul consacré par lui au mouvement ouvrier jusqu'en 1937), ni le Destour, ni le Néo-Destour n'accordent vraiment d'attention à l'émergence du prolétariat tunisien. Le salariat tunisien de l'époque est morcelé, une partie est encore liée à une économie et une culture traditionnelles, une autre partie aux autres secteurs modernes, une minorité de travailleurs est qualifiée, une majorité est constituée de « travailleurs de la ceinture » : « ce prolétariat non achevé, bloqué dans son développement par la main-d'œuvre européenne et dont le capitalisme exploite les adhésions rurales, ne s'affirme pas comme un tout ». La CGT fournit à la conscience ouvrière un modèle revendicatif, mais l'Islam reste la référence majeure et la conscience ouvrière s'ennuie dans l'*Umma*. Le mouvement de 1924 aurait pu évoluer vers un nationalisme radical : « radical par son aptitude à nouer les aspirations populaires, par sa contestation des hiérarchies et des dogmes, enfin et surtout par les possibilités qu'il ouvrait aux énergies de la base. Mais ces potentialités s'estompent. L'exil intérieur de Tahar Haddad après *Imrâatouna*, qui suit la disparition de Mohamed Ali, résume et symbolise cette fin ».

Suivent des Annexes qui comportent des extraits de discours ou articles des grands protagonistes de l'heure, des statistiques illustrant la condition ouvrière, et surtout un *who's who* des militants du mouvement ouvrier (781-815). Une très longue bibliographie achève cette thèse.

Je ne ferai qu'une brève remarque sur l'ouvrage. Celui-ci intéressera bien sûr les spécialistes de la Tunisie, mais aussi ceux de l'histoire générale du mouvement ouvrier sous sa forme politique et/ou syndicale : or à ce titre, l'auteur pêche par excès de modestie en pensant que chacun de ses lecteurs possède la science infuse des mesures traditionnelles, des termes arabes et italiens qui émaillent le texte, ainsi qu'une connaissance géographique des lieux évoqués ; un glossaire et quelques cartes eussent été les bienvenus.

Au total, cet ouvrage, dont on pourrait bien évidemment discuter certains éléments ou l'accent trop fort mis sur tel aspect des choses, est, tel quel, de bout en bout passionnant. Avec science et talent, l'auteur aura là écrit un ouvrage important, et mettant très justement l'accent sur l'aspect populaire du combat national pour la libération, dont la part a plus ou moins été minorée ou récupérée dans le discours post-colonial de la nouvelle classe dominante.

Pierre-Robert BADUEL

Mahjoubi (Ammar), *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir El-Faouar (Tunisie), la cité des Belatitani Majores*, Tunis, 1978 (Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1^{re} série : archéologie-histoire, volume XII). In-4°, 488 p., 8 cartes, 41 plans et coupes, 177 fig. (photographies et dessins au trait de céramique).

Voici enfin parue la première étude importante d'une agglomération antique secondaire. On connaît, ou croit connaître, Carthage, Hadrumète, Thugga ; le visiteur aime à découvrir les mosaïques de Thysdrus ou celles réunies dans le musée du Bardo ; il va parfois jusqu'à Sufetula ou Ammaedara. Mais qui penserait à aller à Hendhir El-Faouar, perché sur le versant nord du Djebel Bourjaa ? Seules de mau-

vaises pistes conduisent vers les quelques gourbis qui regroupent une population dépourvue de ressources, dépendant des propriétaires exploitants modernes auxquels ils demandent un travail saisonnier.

Ammar Mahjoubi nous y conduit, soucieux autant de décrire les ruines que de faire connaître le paysage actuel, le relief, la géologie, les sources et les hommes que lie à la terre un travail ingrat. Car l'archéologue et l'historien qu'il est n'est pas insensible au présent : il suffit d'ouvrir son livre à la page 19 pour s'en convaincre, si on ne le connaît.

Le début de l'ouvrage est donc un tableau de la région de Béja, l'antique Vaga où les *negociatores* de Rome faisaient déjà de bonnes affaires à la fin du I^{er} siècle, sinon plus tôt, une étude fondée à la fois sur des remarques des géographes, mais aussi sur les prospections faites à travers la campagne. Mais c'est plus particulièrement au site d'El-Faouar que le livre est consacré. Des fouilles ont été faites de 1960 à 1971, fouilles auxquelles Mahjoubi a été associé à partir de 1965 seulement, sur le site; mais des découvertes épigraphiques ou quelques monuments conservés incitaient à ne pas limiter le regard à la seule agglomération, encore très partiellement connue. D'où le parti choisi qui est de présenter les résultats des dégagements et des sondages et de les situer dans un contexte plus large, car une ville ne se lit que dans le réseau des agglomérations où elle s'intègre et dans le système d'exploitation des terres qui permet son aménagement urbanistique.

Choisir un tel parti présentait un risque : donner une image partielle, voire partielle, du passé antique. En effet, une archéologie traditionnelle ne nous livre que ce que veut bien nous livrer le modèle idéologique dans lequel nous avons été élevé : une campagne — avec ses gourbis ou *mapalia* — est aisément laissée de côté; les bâtiments publics dont les restes sortent de terre avant toute fouille attirent automatiquement le chercheur. La règle a joué : ce sont les thermes et le forum qui ont retenu les premiers l'attention des conducteurs de travaux... Mais le hasard et la volonté de Mahjoubi ont contrarié cette tendance. D'abord parce que sont sorties de terre, très vite, d'importantes constructions d'époque tardive; ensuite parce que des sondages ont été faits pour reconnaître les origines du site. Quels sont donc les résultats de l'enquête ?

A Belali (ou *Belalis*), des sondages ont mis au jour de la céramique modelée, sans doute locale, et des importations, en particulier de Campanienne A, parfois aussi de Campanienne C. Ce qui fait supposer une occupation du site dès le I^{er} s. avant notre ère. Des couches plus récentes révèlent les importations d'Arezzo. L'influence de la péninsule italique apparaît donc déterminante dans cette partie du royaume numide où le témoignage de Salluste atteste l'existence d'un marché, *nomine Vaga*, où les *Italici* venaient nombreux. A ce passé numide, se rattachent les dieux indigènes, *dii Mauri* d'inscriptions plus tardives, et peut-être d'autres cultes d'influence punique. Mais c'est avec l'introduction de la région dans une province romaine, à l'époque césarienne, que l'agglomération sort réellement de l'ombre. Et encore faut-il attendre longtemps pour être quelque peu fixé sur le statut de la ville.

Nombre d'inscriptions inscrivent les citoyens de Belali dans la même tribu que les habitants de Carthage, l'*Arvensis*; d'où l'hypothèse que les magistrats du *pagus* qui apparaissent dans d'autres inscriptions agissaient dans le cadre de cette entité géographique et administrative que l'on appelle la *pertica* de Carthage, un ensemble complexe de cités et de territoires qui se rattachaient à la colonie voulue par César, et réalisée par Auguste. A un moment inconnu, sans doute au III^e s., en tout cas avant l'époque constantinienne, la ville a obtenu une réelle autonomie : ne porte-t-elle pas, alors, le titre de colonie, selon un schéma d'évolution dont on constate bien d'autres exemples, ne serait-ce qu'à Vaga.

Aussi n'est-il peut-être pas trop étonnant de retrouver seulement à partir du IV^e siècle de véritables traces d'une activité édilitaire. Néanmoins, il faut se garder de croire que toute trace de construction antérieure ait disparu : cela est sensible dans la partie centrale du site où le forum et des thermes ont été mis au jour. Les dédicaces à Hadrien, Marc-Aurèle, et à son fils, ainsi qu'à ses filles, prouvent, un espace trapézoïdal entouré de portiques sur trois côtés — sur le quatrième, sont adossés les thermes. Néanmoins la curie a été rebâtie entre 326 et 331; les portiques ont été restaurés dans les années qui précèdent, entre 317 et 324; et différentes salles qui s'ouvraient sur ces portiques ont reçu un décor de mosaïques, de toute évidence tardif. On tient donc là un exemple précis de vie municipale active dans le IV^e s. Ce qu'il convient de rattacher aux conclusions maintenant nettement formulées par Cl. Lepelley, dans sa thèse sur les cités africaines. Dans les thermes eux-mêmes, différents états ont été reconnus, mosaïques et inscriptions montrent les remaniements du IV^e, voire du V^e siècle.

Les conditions de la fouille expliquent que l'on puisse mal restituer la topographie de la ville. Un réseau irrégulier de rues se dessine, entrevu seulement ici ou là. De quelques maisons, on ne connaît que d'infimes parties. Ici, ce sont des bains privés (mosaïque du Minotaure); ailleurs, ce sont des pièces de réception dégagées au hasard d'une ruine un peu mieux visible sur le terrain labouré. Mais, dans tous les cas, mosaïques géométriques ou figurées (Chasse ou Saisons, Education d'Achille) sont tardives. Je me demande même si Mahjoubi a raison de ne situer certains pavements qu'à l'époque vandale. Je serais plus tenté de penser à l'époque byzantine. Mais la chronologie de ces pavements récents est encore trop incertaine pour que l'on puisse faire autre chose qu'une simple suggestion.

Non loin du forum, une petite basilique chrétienne à double abside a été dégagée. C'est un modeste monument qui ne mesure pas plus de 22,50 m de long : basilique à trois nefs avec un baptistère. Détail intéressant : les bas-côtés paraissent avoir été voûtés. L'édifice a été maintes fois remanié, comme on le constate souvent. Des tombes ont été installées, au moins à l'époque byzantine; et l'épitaphe d'un évêque du VI^e s. y a été retrouvée. Ici donc, comme à Sbeitla, se constate cet effacement d'une tradition antique : le rejet des tombes hors de l'agglomération. Les sépultures se mêlent à l'habitat, comme cela apparaît normal dès le dernier quart du IV^e s. à Sétif. Premier signe d'une évolution vers une sensibilité médiévale.

Une seconde basilique chrétienne a été fouillée vers la limite septentrionale de la ville, sur des constructions plus anciennes qui n'ont été que partiellement reconnues. Les dimensions sont à peine supérieures à celles de la première basilique. Là encore les remaniements sont importants : exhaussement des sols, destruction de l'abside occidentale qui faisait face à une abside orientale — elle-même ajoutée peu après la construction de la basilique primitive —, transformations dans le baptistère. Au premier niveau de la basilique correspondent des tombes sous mosaïques; au second niveau quelques mosaïques et dalles datées par l'indiction ou par un nom d'empereur (Héraclius, en 613 ou 628). On peut donc être assuré que ce second état ne remonte qu'au VI^e s.

Une dernière étape dans l'histoire du site est marquée par la destruction de cette basilique et par l'édification d'une sorte de « fortin » rectangulaire avec des cours intérieures sur lesquelles s'ouvrent des salles. C'est là un type de plan ou de construction qui se retrouve dans bien des sites. L'intérêt de la fouille de *Belatis* réside dans le fait que la construction est datée d'une époque postérieure à la conquête arabe. Des monnaies et de la céramique trouvées dans les remblais en apportent la certitude, de même que le *terminus a quo* fourni par les inscriptions funéraires les plus récentes de la basilique abandonnée. D'autres constructions aux murs très solides, isolées les unes des autres apparaissent à côté de ce premier « fortin ». Elles traduisent,

elles aussi, la permanence d'un habitat médiéval, d'un plan et d'une structure nouveaux, bien au dessus des niveaux antiques. La fouille permettrait donc si elle était reprise avec des stratigraphies rigoureuses de combler une lacune dans notre connaissance des premiers siècles de la présence arabe au Maghreb, hors des grandes villes.

L'interrogation qui vient dès lors à l'esprit est la suivante : ce devenir de *Belalis*, agglomération antique qui se maintient dans un Moyen Age, est-il un cas unique ou reflète-t-il une évolution plus fréquente qu'on pourrait le croire ? Il est évident que bien des centres importants de l'Ifrikia doivent leur origine à une agglomération antique; mais toutes les villes antiques n'ont pas donné naissance à une ville médiévale, ou même à un habitat du haut Moyen Age : c'est, sans doute, dans cette dernière catégorie qu'il faut situer *Bulla Regia*. Mais *Vaga* ? ou quantité d'autres sites de la région de Tunis et de la *Medjerda* ? Seules des fouilles aideront à voir clair. Mais déjà le travail d'Ammar Mahjoubi ouvre la voie à une recherche, incite à aller de l'avant; il devrait servir de modèle à la jeune génération de chercheurs maghrébins qui ne pourront se contenter du simple recours aux textes pour écrire l'histoire de leur pays. La tâche est ample, mais le résultat est sûr pour peu que l'on se mette à bonne école et que l'on affine même les méthodes actuellement utilisées.

Paul-Albert FEVRIER

Mahrajân 'Umar al-Mokhtâr, Da'îl al-Mahrajâm. (Festival de commémoration du martyre d'Omar El Mokhtar; guide de l'exposition), Université Gar Younès-Benghazi, SNLD, 234 p.

A l'occasion du Festival organisé par l'Université Gar-Younès pour commémorer le 48^e anniversaire du martyre du *Cheykh El-mujâhidîn* Omar El-Mokhtar, chef de la résistance libyenne face aux Italiens, l'Université de Benghazi publia ce très utile album de 160 photos en noir et blanc (de qualité inégale parce que la plupart d'entre elles sont empruntées à la presse de l'époque), de dessins, de caricatures, de facsimilés de la presse italienne, de cartes et de plans de batailles. Toute cette documentation est de l'époque de la vie et de la lutte d'Omar El-Mokhtar. Elle provient pour la plupart du musée islamique de Tripoli (section : le Jihad libyen). Elle est présentée dans l'ordre chronologique, les premiers documents représentent la mosquée de Jaghub, sa madrasa où le héros de la résistance libyenne a suivi les cours d'enseignement religieux sous la houlette de la confrérie as-Senoussiya; l'album se termine par les photos du supplice d'Omar El-Mokhtar et par l'annonce dans la presse du martyre de ses lieutenants comme Youssef Bû Rhil, Abd El Hamid Abbar et Othmân ach- Châmi.

Taoufik MONASTIRI

Sa'd Allah (Dr. Aboulqasem), *Abhâth wa-ârâ' fi târîkh al-Jazâ'ir.* [Recherches et opinions sur l'histoire de l'Algérie]. Alger, SNED, 1978, 395 p. Index et bibliographie de l'auteur.

Voici un recueil de travaux (articles, exposés, compte-rendus) d'Aboulqasem Sa'd Allah. Cet historien très productif est connu notamment par son ouvrage sur Ibn al-'Annâbi (1775-1850), mufti d'Alger en 1830. Ce travail publié par la SNED en 1977

permet de corriger, dans le schéma de la nahda arabo-islamique, la filiation habituelle et unique : El-Afghani-'Abduh-'Ulamâ's réformistes d'Algérie. Les documents montrent en effet l'existence d'un mouvement d'*ijtihâd* typiquement algérien. Il s'agirait donc d'une filière particulière établissant que tous les mouvements réformistes religieux n'ont pas été nécessairement influencés par l'Orient.

Bon nombre des travaux dont il est question ici ont déjà été publiés mais dans des numéros de revues ou même des journaux de langue arabe qui ne sont pas toujours faciles à se procurer, tels que « *al-Ma'rifa* », « *al-Mujâhid ath-thaqâfi* », « *al-Jaych* », « *ath-Thaqâfa* », « *Majallat at-târikh al-jazâ'iriya* » (pour l'Algérie) ou bien dans des publications de Syrie ou d'Arabie Saoudite, et même des Etats-Unis et de France (on a alors affaire à des traductions en arabe).

Tous ces travaux concernant effectivement l'histoire de l'Algérie; on a parfois le commentaire critique de l'œuvre d'autres historiens, A. Sa'd Allah, formé à Tunis, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis, étant un arabisant qui maîtrise les données en langue anglaise autant que celles en français.

On trouvera par exemple dans cet ouvrage la traduction en arabe de la lettre du 21-1-1848 de Fr. Engels sur la reddition de l'émir 'Abdelqader; des travaux sur archives, des études sur des personnages d'époques diverses (et notamment sur l'émir 'Abdelmalik, fils de l'émir 'Abdelqader) et sur des problèmes de relations internationales.

C. SOURIAU

VII. — GUERRE D'ALGÉRIE

L'historiographie de la guerre d'Algérie continue sur sa lancée. En dépit de l'abondance de la production antérieure (au moins en France), tout n'a pas été dit, et chaque année apporte son lot de révélations partielles, ou relatives. 1978 (auquel nous devons joindre quelques titres oubliés de la fin de 1977), est une année moyenne par la quantité.

Les mémoires sont représentés par quatre témoignages d'officiers français : Nicolas d'Andoque, le Général Jacquin, les Colonels Trinquier et Château-Jobert, auxquels il convient de joindre le récit d'un bref épisode de la « pacification » (septembre 1955, région d'El-Milia) par Pierre Hovette, ancien capitaine du 1er RPC, le régiment de Bigeard (*Capitaine en Algérie*, Paris, Presses de la Cité 1978, 221 p.).

Deux Français ont tenté d'éclairer le côté algérien du conflit par des publications à caractère documentaire. Celle d'Alfred Boissenot (*l'Islam et la guerre d'Algérie*, Cannes, C.E.L. 1977; 141 p.), vaut surtout par cet aspect. L'auteur y utilise une bibliographie abondante et variée (de Louis Bertrand à Gérard Chaliand, d'André Servier à Charles-André Julien), pour démontrer la responsabilité totale et unilatérale de l'Islam dans les origines et le déroulement de la guerre. Les citations placées en exergue, allant de Mustapha Kemal à Chateaubriand, font craindre le pire : un réquisitoire haineux. En fait, c'est pour défendre ses compatriotes, les Français d'Algérie, que l'auteur attaque, avec une passion bien visible. Il s'agit de prouver que l'échec de l'Algérie française n'est pas imputable au racisme et au colonialisme des colons, mais simplement au fanatisme des Musulmans qui ont refusé d'évoluer dans ce cadre, contrairement aux Israélites indigènes qui ont su saisir la chance de promotion offerte par la France. L'auteur explique longuement que l'Islam enseigne le mépris et la haine envers les chrétiens et les juifs, mais il semble se contredire en affirmant que la plupart des Musulmans algériens souhaitaient vivre en paix avec leurs voisins et avaient choisi d'être français en septembre 1958. En tout cas, son livre a le mérite de souligner l'importance du facteur islamique dans la résistance à la conquête française, de 1830 à 1962; ce qui bouscule deux mythes déjà bien fragiles : le caractère français de l'Algérie, et la responsabilité de la subversion communiste dans l'insurrection.

Jean Boisson applique plus fidèlement la méthode d'objectivité historique dont il se réclame. Son ouvrage, *Ben Bella est arrêté, 22 octobre 1956*, est remarquable par l'abondance des citations de documents inédits, des annexes, des notes. Il éclaire les coulisses de l'organisation extérieure du FLN et des négociations avec la France en 1956. A un autre niveau se situe le roman de Abdeslam Haderbache, *11-54. L'Aube des héros*, (Paris, la Pensée Universelle, 1978, 94 p.) qui raconte un épisode de la lutte armée : la rareté des informations nouvelles comme l'inachèvement de l'écriture laissent le lecteur sur sa faim.

Signalons enfin, en marge de la guerre, deux témoignages de femmes. Celui de Virginie Buisson (*L'Algérie ou la mort des autres*) d'une incontestable valeur littéraire, mêle deux thèmes : le regard pénétrant d'une adolescente sur la guerre qui rôde autour d'elle; et l'éveil de la sensualité dans un monde d'hommes (1). Celui de

(1) Voir le compte-rendu dans la rubrique « Société ».

Fernande Stora (*L'Algérie pour mémoire*, Paris, Guy Authier, 1978) est le journal d'un bref retour à Alger après la tourmente, en septembre 1962.

Guy PERVILLÉ

GUERRE ET PACIFICATIONS, QUATRE TMOIGNAGES D'OFFICIERS FRANÇAIS

En quelques mois, de novembre 1977 à mars 1978, quatre officiers français ont publié leur témoignage sur la guerre d'Algérie.

D'Andoque (Nicolas), 1955-1962. *Guerre et paix en Algérie. L'épopée silencieuse des SAS*. Paris, Société de Production Littéraire, 1977, 221 p. photographies.

Soldat d'occasion, non de vocation, Nicolas d'Andoque a suivi la tradition familiale : servir comme officier quand la patrie est en danger. Appelé au service militaire en 1956, volontaire pour l'Algérie, après un stage à l'école de Saumur il découvre la guerre en 1957 dans une unité d'intervention, également affectée au secteur brûlant d'Aïn Beïda. Devenu officier de renseignement, il se passionne pour cette mission, qu'il refuse de concevoir comme une besogne de « basse police ». Condamnant la terreur (qu'il laisse au FLN), et la torture (qui lui est recommandée « à travers un brouillard d'euphémismes, une purée de litotes pudiques »), il s'attache à « l'apprentissage patient des relations qui fondent la cohésion des communautés confiées à son autorité (suivant l'exemple de Lyautey et de ses officiers des affaires indigènes). Ayant réussi à détruire l'Organisation politico-administrative (OPA) du FLN en épargnant la population, il peut désormais lui démontrer la sincérité de ses intentions de progrès et de fraternité : « Selon la formule célèbre, la pacification n'est pas la guerre. Si nous nous acharnions à démolir la rébellion, le souci profond qui ne nous quittait pas était bien sûr d'aider, de faire avancer vers davantage de bien-être et d'instruction, donc de liberté, les populations misérables parmi lesquelles nous vivions » (p. 26).

Libéré au début de 1959, il reprend du service comme officier des Affaires Algériennes après le discours sur l'autodétermination, pour faire en sorte que la solution soit la meilleure possible. Affecté à une SAS proche de son ancien secteur, il se dévoue à sa tâche : assistance médicale gratuite, scolarisation, construction de villages de regroupement. Il se heurte à l'incompréhension et à l'inertie de l'administration, ainsi qu'à la mauvaise volonté des notables locaux : les anciens, « féodaux » attachés à leurs privilèges, et surtout les nouveaux, élus municipaux et secrétaires de mairies, attentistes se croyant les cadres prédestinés de l'Algérie de demain, quel que soit son avenir. A partir de juin et surtout de décembre 1960, la rapide évolution de la politique gaullienne les encourage dans leur opposition systématique à la tutelle des SAS, tout en inquiétant profondément les « moghaznis » fidèles. Privé de toutes ses illusions, Nicolas d'Andoque reste en Algérie à la fin de son contrat, pour tenter de sauver ceux qui lui ont fait confiance. Avec plusieurs camarades, qui se regroupent dans l'Association Nationale des Anciens des Affaires Algériennes, il s'efforce, en dépit de l'obstruction des autorités responsables, d'organiser le transfert et la réintégration en France du plus grand nombre possible de « Français musulmans » menacés. D'après lui, moins de 40 000 ont pu s'y réfugier, près de 60 000 auraient été massacrés dans l'Algérie indépendante, sur plus de 200 000 personnes en danger.

Ce livre plaide avec éloquence pour « cette action humaine et généreuse menée sans arrière-pensée par des Français », qui se sont dévoués pour leur patrie et pour l'Algérie. Ses limites n'en restent pas moins évidentes : parti-pris d'ignorer le passé colonial, et l'action brutale d'autres Français qui ne partagent pas leur haut idéal ; surtout méconnaissance des véritables intentions de la nation au nom de laquelle ils s'engageaient. Sans se renier, l'auteur en a pris conscience : « Enivrés d'une utopie de fusion des peuples et des races, nous étions encore des milliers à espérer qu'une vertu jamais vue pouvait gouverner la nation. Nous nous étions persuadés de la valeur exemplaire de l'engagement de notre pays [...]. On nous dira, après, que notre solitude nous aveuglait, que la promotion de l'Algérie oubliée n'était pas le seul projet qui s'offrait à la nation [...], qu'enfin pourquoi ne pas laisser la place à ceux qui avaient eu le courage de se dresser contre nous ? [...] C'était vrai. Ces gens-là garantissaient l'avenir de leur pays [...] Mais les fins de guerre ne sont jamais propres, et nous avons des amis » (p. 119). Ce n'est donc pas l'indépendance de l'Algérie qu'il reproche au général de Gaulle, mais seulement ses modalités.

Jacquin (Henri), *La guerre secrète en Algérie*. Paris, Olivier Orban, 1977, 321 p.

Le général (alors colonel) Henri Jacquin est également un spécialiste du renseignement, mais à un autre niveau, et dans un tout autre esprit. Ancien de Saint-Cyr, ayant choisi la Légion, il connaît aussi bien l'Afrique du Nord que l'Indochine. Pour lui, la guerre d'Algérie est avant tout une guerre, avec tout ce que ce mot implique de violence : « La guerre est la guerre [...], et le colonel Iks (alias Jacquin), que n'abusent pas certains aspects de la pacification, n'est pas un sentimental. La guerre du renseignement, professe-t-il, n'est pas une chanson de geste. La guerre, hélas ! se fait œil pour œil dent pour dent » (pp. 205-206).

On attend de cet homme bien placé pour connaître le dessous des cartes des révélations étonnantes. Elles ne manquent pas, en effet (1). Mais la vision d'ensemble est très classique. On reconnaît la théorie militaire française de la « subversion » (même si le mot n'est guère employé par l'auteur), qui explique la « rébellion » par les intrigues des puissances étrangères. La première partie du livre est consacrée aux « convoitises » (communistes, panarabistes, mais aussi allemandes, italiennes, espagnoles, anglaises, américaines) qui ont visé l'Afrique du Nord bien avant 1954. L'auteur s'inscrit en faux contre l'affirmation de Malraux, « que les Occidentaux ont toujours exagéré la participation de l'étranger dans les guerres dites de libération du monde colonial ». D'après lui, « la génération spontanée des soulèvements populaires appartient à cette imagerie acceptée les yeux fermés pour qui se pique d'avoir bonne conscience et le cœur bien placé ; irréversible sens de l'Histoire permet d'esquiver regrets, remords et responsabilités ». (p. 25). Il retrouve la même conspiration mondiale tout au long du conflit : « En vérité, la France se bat contre un monde hostile, à l'affût de ses faiblesses et de ses reniements [...] » (p. 166).

Ainsi, la thèse est claire. D'un côté, la subversion étrangère, qui exploite habilement « une situation économique, sociale et politique archaïque et même détestable par certains aspects » (p. 25). Tous les chefs du mouvement nationaliste sont des agents de l'étranger, ou sont au moins manipulés par ceux-ci : Bourguiba (p. 30-31), le sultan du Maroc (p. 75), Messali et le PPA (pp. 18-19), Ferhat Abbas (p. 14-15), les Oulémas (pp. 23-24). De l'autre côté, les gouvernements français n'opposent à la

(1) Une partie du sujet avait déjà été traitée dans deux ouvrages récents d'Eric HURTIC, *Le 11^e choc*, La Pensée Moderne 1976 et d'Erwan BERGOT, *Le dossier rouge, services secrets contre FLN*, Grasset 1976.

subversion que leur aveuglement, leur incapacité, leur manque de volonté. L'auteur va jusqu'à dénoncer quelques cas de trahison ministérielle : ceux de Jacques Chevalier dès novembre 1954 (p. 89-90 et 272), et d'Edmond Michelet à partir de 1959 (p. 253-267-268). L'exemple venant de si haut, il ne peut s'étonner des nombreuses complicités dont bénéficia le FLN en Algérie et en France, pour des motifs idéologiques ou autres (2).

Pourtant, les services de renseignement avaient bien fait leur travail jusqu'en 1954. Ils avaient réussi à trouver des informateurs dans toutes les organisations nationalistes, jusqu'au sommet. Car les agents de la subversion, apparemment, se laissent facilement retourner. L'auteur cite « Tewfik El Madani, l'un des Oulémas les plus respectés, agent du gouvernement général, Ben Bella, héros de l'Organisation Secrète, jadis informateur de la Sécurité Militaire, et Ferhat Abbas lui-même, longtemps « honorable » correspondant de la police des Renseignements Généraux » (p. 205). Il s'étend davantage sur le cas de Messali (3) « devenu depuis 1945, sous le pseudonyme de Léon, un précieux informateur pour la police française » (p. 22). Dans ces conditions, les responsables politiques ne peuvent sans mauvaise foi prétendre qu'ils ont été surpris par le 1^{er} novembre.

De 1954 à 1956, le FLN gagna la « bataille du renseignement » par la terreur et par la trahison (qui lui permit de connaître « dès 1954 à peu près tous les informateurs des services de police ou de renseignement » (p. 272)). Tous les moyens de lutte efficace, comme les « Détachements Opérationnels de Protection » (DOP) spécialisés dans le démantèlement de l'OPA « rebelle », devinrent « la cible d'une campagne mobilisant les consciences contre des brutalités inadmissibles dans une indignation fort légitime si elle ne s'exerçait à sens unique sur un fond d'arrière-pensées douteuses » (p. 137).

Pourtant, le camp français réussit de 1957 à 1960 à retrouver des sources de renseignement par divers procédés : infiltration d'agents, recrutement d'informateurs bénévoles jusque dans l'entourage du GPRA, retournement de « rebelles » capturés. Il contre-attaqua en menant la « guerre psychologique », laquelle vise l'effondrement du moral de l'adversaire par tous les moyens. Le plus redoutable fut la célèbre « bleuite », opération d'intoxication due au colonel Godard qui provoqua en 1958 une sanglante épuration de la wilaya III. En 1959 et 1960, le colonel Jacquin, chef du mystérieux « Bureau d'Études et de Liaisons », directement subordonné à l'état-major du général Challe, fut chargé de l'étendre à toutes les wilayas de l'intérieur. Il exploite systématiquement la méfiance et la sévérité envers les traîtres caractéristiques de l'ALN pour l'inciter à se détruire elle-même. Procédé peu élégant, que l'auteur justifie en montrant que l'autre camp n'était pas plus scrupuleux.

(2) L'auteur emploie le mot « collaboration ». Il affirme (sans preuve) que les « milieux où se recrutent les collaborateurs de l'adversaire » sont « ceux-là même chez qui les Allemands pendant l'occupation de la France recrutaient leurs collaborateurs » (p. 158). Il précise ailleurs : « Comme dans toutes les cinquièmes colonnes, aux côtés d'intellectuels mobilisés pour des motifs idéologiques ou humanitaires, on y trouve le lot habituel d'hommes et de femmes tenus par un quelconque chantage ou par l'appât du gain. Le seul réseau J...., selon les comptes du FLN, lui coûtait cinquante millions par mois : un beau denier de Judas » (p. 279). La même diversité de motivations se retrouve chez les informateurs du colonel Jacquin.

(3) Au moment où deux historiens ont tenté la réhabilitation au moins partielle du messalisme (Mohammed HARBÏ etc., de MESSALI (Benjamin STORA), les révélations du général JACQUIN pourraient justifier l'hostilité du FLN envers celui-ci. Mais elles ne peuvent être prises en considération que s'il accepte d'ouvrir ses dossiers aux chercheurs, car ses explications sont insuffisantes. Le général en a trop dit, ou pas assez ! Même remarque pour Ferhat Abbas, et pour les autres personnalités mises en cause .

Le général Jacquin raconte en détail la tentative de paix des chefs de la wilaya IV, dite « affaire Si Salah » (4), qui aurait pu d'après lui terminer la guerre d'Algérie en 1960. Le regret d'avoir échoué, par la faute de la « trahison », explique sans doute le ton d'amère dérision dans lequel il se complaît. On peut néanmoins regretter qu'il n'ait pas tenté de surmonter son amertume, ni de dépasser son point de vue étroitement professionnel. En effet, quel que soit l'intérêt de ses révélations — que nous ne pouvons accepter sans preuves suffisantes — on peut douter qu'elles fournissent la véritable explication du conflit algérien. Elles n'éclairent pas les causes de l'insurrection, mais seulement l'origine des moyens dont elle a bénéficié. L'exemple de la guerre d'Espagne, auquel se réfère le général Jacquin, suffit à montrer que la subversion est une entreprise aléatoire et, en fin de compte, décevante.

Trinquier (colonel Roger), *Le temps perdu*. Paris, Albin Michel 1978, 442 p.

Comme Henri Jacquin, Roger Trinquier est un représentant typique de cette génération d'officiers coloniaux qui ont trouvé dans l'Empire français à son apogée un champ d'action à leur mesure, et n'ont pu se résigner à son abandon. Il connut d'abord le rôle exaltant de chef de poste dans les montagnes du Tonkin, puis la curieuse vie de garnison dans les concessions françaises de Chine, vestiges d'une époque révolue que la deuxième guerre mondiale balaya. Cette guerre, par obéissance aux ordres de Vichy, il ne la fit pas, mais se contenta de la commenter sur des cartes. De 1945 à 1960, au contraire, il ne cessa plus de guerroyer dans les « paras », en Indochine puis en Algérie, avant de quitter l'armée en 1961.

En Indochine, il découvrit la guerre révolutionnaire ou subversive, et rechercha les moyens de la gagner. Organisateur de maquis sur les arrières du Vietnam, il eut le sentiment d'une victoire possible, dont le désastre de Dien Bien Phu vint le frustrer. Débarquant à Alger en août 1956, il s'intéressa aussitôt à la lutte contre le terrorisme. Son récit de la « bataille », assez bref, n'ajoute guère à celui du général Massu. Il refuse de ranimer les controverses suscitées par les déclarations de son chef sur l'emploi de la torture. A en croire le colonel, il s'agirait de calomnies lancées contre les parachutistes par des agents de l'ennemi ou par des jaloux (5). D'après lui, le renseignement se trouve par d'autres moyens. La population qui est contrainte d'abriter les terroristes les connaît nécessairement (p. 239). Elle les dénonce volontiers aux forces de l'ordre quand elle se sent protégée contre eux (p. 318). Même un grand nombre des terroristes se sont ralliés une fois libérés de l'emprise de leurs chefs (p. 256). En somme, la « bataille d'Alger » de 1957 fut moins brutale que la répression de l'OAS par les autorités françaises à Alger et Oran en 1962 (p. 257).

Quand la population est libérée de la terreur, il suffit de la recenser et de l'organiser en une hiérarchie de responsables (de maison, d'ilot, de quartier) pour détecter immédiatement toute nouvelle infiltration des agents de la subversion. Cette organisation, nommée « Dispositif de Protection Urbaine » (DPU), fut le grand succès du colonel Trinquier, qui l'appliqua en 1959 et 1960 dans le secteur pourri d'El Milia. Méthode qui, si elle avait été généralisée (6), aurait permis de gagner la guerre

(4) Le récit du général Jacquin (p. 251-269) doit être confronté à celui de Bernard Tricot (*Les sentiers de la paix*, Plon 1972, p. 166-178), qui conclut différemment.

(5) Le colonel TRINQUIER avait pourtant justifié le recours à la torture et attesté la réalité de son emploi en Algérie dans un autre livre (*Guerre, subversion, révolution*, Paris, Robert Laffont, 1968, p. 155-156 et p. 70-71, Notes 2 et 3).

(6) Elle fut appliquée ailleurs, notamment à Constantine et à Géryville par le capitaine Jean-Claude Racinet (*Les capitaines d'avril*, Paris, Editions France-Empire 1976). Le général Challe décida tardivement de la généraliser, mais sans effet.

d'Algérie « avec des porte-plumes, à condition qu'ils soient protégés » (p. 251). Militaire complet, il se montra également le digne successeur de Bigeard à la tête du 3^e RPC en 1958, et un stratège inventif qui proposa au gouvernement l'emploi d'irréguliers musulmans pour chasser l'ALN de ses bases tunisiennes en 1960.

Homme de guerre, le colonel Trinquier se veut aussi un pacificateur. Il recherche le dialogue avec la population et même avec l'adversaire. On lit avec intérêt le récit de ses conversations avec des membres de l'élite musulmane internés au camp de Beni Messous, avec des étudiants et des étudiantes d'Alger, avec Yacef Saadi et Zohra Drif, avec Abderrahmane Farès (p. 261-269), et de ses relations indirectes avec des membres de l'entourage de Ferhat Abbas (p. 336-337 et 423-425). Il en retire la conviction que les « rebelles » s'étaient révoltés pour obtenir l'égalité, que l'indépendance n'était pour eux qu'un moyen, que l'intégration était la solution la plus avantageuse pour l'Algérie comme pour la France, et que celle-ci l'a refusée par avarice.

Sachant que « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », il n'hésite pas à s'aventurer sur ce dernier terrain. Issu d'une famille paysanne, passé par l'Ecole Normale d'Instituteurs et par l'Ecole Militaire de Saint-Maixent, il a très tôt pris parti pour la droite nationale, contre la gauche pacifiste et antimilitariste, qu'il rend responsable du désastre de 1940. Pétainiste par discipline et par conviction, il est confirmé dans l'anti-gaullisme par l'épuration. Les souvenirs de 1939-40 et l'expérience de l'Indochine en font naturellement un anticommuniste systématique. Jusqu'en 1958, il reste un soldat discipliné, et c'est à tort que le ministre Chaban-Delmas, craignant son influence sur la population d'Alger, juge devoir l'en éloigner en 1957. Le hasard l'y renvoie le 13 mai 1958, en mission de maintien de l'ordre. Entre la foule algéroise qui le supplie de prendre le pouvoir, et l'Etat républicain, il n'hésite pas longtemps. On est frappé de l'audace avec laquelle il franchit le Rubicon sans regarder en arrière, organise le renversement de l'autorité légale à Oran et à Constantine, tente de persuader le général Massu d'imiter Bonaparte, et se prépare à occuper le Palais Bourbon... Audace d'autant plus téméraire que le colonel ne sait pas, au début, pour qui il travaille, ni ensuite quels sont les projets du général De Gaulle sur l'Algérie. Elle contraste vivement avec l'extrême prudence de la plupart des généraux (même de Salan au départ). L'auteur la souligne à juste titre afin de détruire le mythe de « l'Armée » unanime pour sauver à tout prix l'Algérie française, mythe qui entretint les illusions de ses partisans.

Conscient dès juin 1958 d'avoir été manipulé par les Gaullistes, le colonel Trinquier est tenu informé de tous les complots militaires, mais il hésite désormais à s'engager. Désabusé sur la politique gaullienne, il se laisse fourvoyer dans l'aventureuse mission de former une armée au Katanga, et n'arrive pas à rejoindre Alger avant l'échec du putsch d'avril 1961. Il se consacre désormais à défendre la cause perdue de l'Algérie française et à mettre en garde l'Occident contre la subversion communiste, en écrivant plusieurs livres de stratégie et de politique (7). Bien conscient d'avoir vécu la fin d'une époque, il ne regrette pourtant pas « le temps perdu » à tenter de sauver l'Empire français. La décolonisation, loin d'être une nécessité historique, reste à ses yeux une politique à courte vue, imposée à la nation par l'égoïsme de De Gaulle, de la bourgeoisie et des intellectuels. Les guerres d'Indochine et d'Algérie sont pour lui deux batailles perdues d'un affrontement général entre le monde encore libre et

(7) *La guerre moderne* (La Table Ronde, 1961). *Le coup d'Etat du 13 mai, Notre guerre au Katanga, L'Etat nouveau, La bataille pour l'élection du Président de la République, et Guerre, subversion, révolution*. Le premier et le dernier sont des exposés systématiques de la théorie militaire française sur la guerre subversive et sur les méthodes permettant d'y résister. Celles-ci sont dangereuses, car elles peuvent être utilisées pour supprimer toute opposition, toute vie politique intérieure; comme le prouve l'usage fait par les régimes militaires sud-américains de la doctrine de la « Sécurité nationale ».

le communisme international, dont l'issue reste douteuse. Pour n'avoir pas voulu les gagner, la France risque d'être acculée à livrer la dernière bataille sur son territoire. Vision cohérente, mais trop simple pour être exacte.

Château-Jobert (colonel), *Feux et lumière sur ma trace. Faits de guerre et de paix.* Paris, Presses de la Cité, 1978, 345 p. Photographies.

Comme le colonel Trinquier, le colonel Château-Jobert est d'origine modeste, et a choisi la carrière militaire comme voie de promotion. Contrairement à celui-ci, il a participé à tous les combats de la France libre (qui en fit un parachutiste), avant de découvrir l'Indochine, puis l'Algérie. Homme d'action avant tout, il n'a guère le temps de compléter sa formation intellectuelle, mais se préoccupe de la dimension morale du commandement, et s'étonne de ne recevoir de ses supérieurs aucune directive, aucune doctrine sur les graves questions de la fin et des moyens. Il cherche les réponses dans sa première formation catholique, et commence dès 1954 à douter des vertus du régime républicain.

La guerre d'Algérie accélère son évolution. Commandant depuis novembre 1955 le 2^e RPC, il devient célèbre un an plus tard en le menant à l'assaut du canal de Suez. La « bataille d'Alger » — dont il parle fort peu — le conduit à prendre position sur les méthodes admissibles dans le maintien de l'ordre. Il refuse la torture, mais admet la « contrainte » physique dans certaines conditions et pour empêcher un plus grand mal : « Non, on ne peut pas tolérer l'abandon d'innocents aux exactions de *criminels*. Si le renseignement arraché à ceux-ci doit sauver les premiers, il faut le leur arracher; mais uniquement s'il s'agit de *criminels* [...]. Le fait que l'homme soit un ennemi ne suffit nullement pour que l'on puisse se permettre d'exercer des sévices à son égard [...]. Quant à faire souffrir un homme, simplement parce qu'il est présumé coupable, c'est une abomination. Si la *contrainte physique* s'impose dans certaines conditions, en revanche il faut toujours et résolument dire non à la torture, définie comme l'imposition de violences gratuites ou d'intensité exagérée » (p. 206-207). Encore faut-il que les autorités militaires et politiques assument toutes leurs responsabilités.

Appelé en 1957 au commandement de la brigade parachutiste d'Outre-Mer à Bayonne, il proteste contre les procédés publicitaires du colonel Bigeard, qui enfreint les règles de la discipline et de la camaraderie en faisant croire à l'opinion que l'Armée française ne vaut rien en dehors de son régiment. Mais il n'en pense pas moins, et rédige en 1958 un réquisitoire contre la sclérose de l'appareil militaire français, dont il fait le thème d'un stage de « combat-choc » destiné à des officiers de toutes armes et de tous grades.

Entre-temps, comme le colonel Trinquier, il a franchi le Rubicon en préparant l'opération « Résurrection » (dont l'annulation le « frustra ») pour balayer la IV^e République (sinon la République elle-même). Convaincu depuis le 16 septembre 1959 que De Gaulle a trahi ceux qui l'ont porté au pouvoir, il se résout à lui résister. Il profite d'un stage à l'École Militaire de Paris pour approfondir les raisons idéologiques de son opposition, et pour participer, avec le général Zeller et le colonel Lacheroy, à la préparation du putsch d'avril 1961. Celui-ci le surprend au Niger, où l'a envoyé la prudence du ministre des Armées. Mis aux arrêts pour avoir tenté de rejoindre Alger, il prend le temps de mettre au point sa doctrine d'action avant de rallier l'OAS en janvier 1962. Chargé du Constantinois, il s'oppose rapidement à Jean-Jacques Susini (pour qui la fin justifie tous les moyens) et se lie avec Robert Martel, dont il partage les convictions catholiques intégristes. Ayant échoué dans ses tentatives de

soulever l'armée contre les accords d'Evian, il consacre plusieurs années de clandestinité à l'élaboration et à la diffusion d'une « doctrine d'action contre-révolutionnaire » (8), qui prétend défendre « l'ordre naturel et chrétien », par des moyens conformes à celui-ci, contre la Révolution, qui est elle-même l'expression d'une révolte permanente contre cet ordre naturel (c'est-à-dire, « conforme à la nature des choses telles qu'elles ont été créées » (p. 252-253). Cette Révolution n'est pas seulement la révolution communiste, mais également celle de 1789, mère commune de toutes les « erreurs modernes », démocratie, libéralisme, marxisme, etc., qu'il rejette au nom d'une théocratie anachronique (dont on peut douter qu'elle ait jamais existé telle qu'il se l'imagine). Bien que la doctrine du colonel Château-Jobert se veuille essentiellement pratique, il nous apparaît comme un Don Quichotte du *xx^e* siècle, étranger à notre temps.

*
**

Ces quatre témoignages sont de nouveaux documents à ajouter à la série déjà longue des Mémoires publiés par les acteurs français du conflit, militaires ou civils. Plus ils seront nombreux, plus leur confrontation sera instructive. Cet échantillon ne représente qu'une seule tendance, celle des officiers qui se sont personnellement engagés en faveur de l'Algérie française; mais il permet cependant de constater la relative diversité de leurs points de vue sur cette guerre, en rapport avec celle des postes dans lesquels ils l'ont faite, et de leurs expériences antérieures.

Guy PERVILLÉ.

Boisson (Jean), *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956... Etudes et Recherches historiques*, imp. Farré, Cholet, 1978, 445 p. La diffusion de l'ouvrage est assurée par : La Diffusion Chiron, 40, rue de Seine, 75006 Paris.

Le titre est accrocheur et contient les principaux ingrédients d'un récit où domine l'attrait du sensationnel par la mise en vedette d'un personnage et la relation journalistique des faits. Telle n'a pas été pourtant, l'intention déclarée de l'auteur qui a pris soin, en avant-propos, d'estimer faire œuvre d'historien en s'attachant à livrer les « pièces du dossier » et à s'effacer derrière les documents relatifs aux événements étudiés. Il s'est, dans cette perspective, référé à une citation du prince Napoléon : « L'apport le plus considérable de notre génération dans le domaine de l'histoire repose désormais sur le respect du document » et « par la publication des textes originaux une analyse méthodique autorise une plus stricte connaissance des faits ».

Les événements rapportés par l'auteur concernent principalement l'arraisonnement par les autorités françaises en Algérie de l'avion transportant « la délégation extérieure du FLN », les répercussions consécutives à cet acte, l'interrogatoire des dirigeants emprisonnés, leurs transferts dans différents lieux de détention et plus généralement, l'évolution de la guerre d'Algérie de 1956 à 1962. De très nombreuses biographies, présentées en note, situent les principaux acteurs de ces événements. On aurait aimé voir ces biographies classées par ordre alphabétique et figurer en annexe de l'ouvrage pour une plus grande facilité de consultation. Les faits et les réactions sont reconstitués dans une large mesure à partir des articles de presse tirés principalement des quotidiens *Le Monde*, *Paris-Presse* et *L'Aurore* et de la série d'*Historia Magazine* sur la guerre d'Algérie. La presse de gauche (*L'Express*, *France-observateur*, *L'Humanité*) sont sollicités plus rarement. Quant aux positions du FLN,

(8) Titre d'un ouvrage du colonel CHATEAU-JOBERT. Les autres sont le *Manifeste politique et social*, et *La confrontation révolution contre révolution*.

elles ne sont présentées qu'à travers des sources de seconde main ou des documents d'archives des services de renseignements français.

Ce sont ces derniers documents, pour la plupart inédits, qui présentent le véritable intérêt de l'ouvrage et en rendent la lecture sinon attrayante, du moins instructive. Ils comprennent les procès-verbaux d'interrogatoire des membres de la « délégation extérieure du FLN » arrêtés et des journalistes qui se trouvaient dans l'avion arraisonné. Sont reproduits en annexe certains rapports des services du SDECE sur les différents aspects des « ingérences étrangères dans l'affaire algérienne » ainsi qu'une note confidentielle établie par les collaborateurs du Ministre-Résident Robert Lacoste sur les « activités du PCA en Algérie ». Figurent également des extraits de la correspondance échangée entre M. Robert Lacoste et le ministère français des Affaires étrangères sur la commission d'enquête chargée de qualifier juridiquement l'arraisonnement de l'avion transportant les membres de la « délégation extérieure du FLN ».

Les informations les plus intéressantes sont apportées par les procès-verbaux d'interrogatoires des responsables du FLN arrêtés. Elles révèlent l'attitude de ces derniers face aux agents des renseignements généraux. Ainsi, Aït Ahmed apparaît avoir été le moins coopératif en opposant un refus obstiné de répondre à la majorité des questions qui lui étaient posées. En revanche, Ben Bella semble s'être tout particulièrement étendu sur ses relations avec les services égyptiens de Sécurité. Boudiaf a détaillé ses différents déplacements entre l'Égypte, la Suisse, l'Espagne et le Maroc. Khider semble s'être montré le plus prolixe en s'étendant sur ses activités au sein du Bureau du Maghreb arabe au Caire et sur ses contacts avec différents diplomates en poste dans la capitale égyptienne. Mais aucun des prisonniers interrogés ne semble avoir dévoilé des secrets pouvant mettre en danger des militants ou compromettre l'action du FLN. Chaque fois qu'il s'est agi de révéler l'identité d'un pseudonyme, le nom d'un correspondant ou la signification d'un code, chacun s'est retranché derrière un mutisme résolu.

La lecture des procès-verbaux établis par la DST d'Alger apporte des précisions sur une pratique que l'on peut reprocher aux dirigeants d'un mouvement engagé dans l'action clandestine et qui consiste à s'encombrer d'une importante « paperasserie » sous forme de détails notés dans des carnets, messages, aides-mémoires... L'inventaire des objets et des documents saisis sur les dirigeants du FLN lors de leur arrestation est assez impressionnant. Mais ce qui frappe le plus à la lecture de ces documents, c'est l'importance des activités extérieures du FLN dès les premières années du déclenchement de la lutte armée. Un véritable appareil diplomatique est déjà mis en place dès l'année 1955 et ne cessera de se développer. La représentation du FLN au Caire semble alors relativement pléthorique. Mais les missions dans différents pays commencent déjà d'être envoyées : Abdelhamid Mehri à Damas, Ahmed Rouabhia à Amman, El Ouartilani à Beyrouth, Cheikh Abbas à Riadh, Ben Yahia à Djakarta, Aït Ahmed et Yazid à Washington... L'action de sensibilisation à la question algérienne auprès de la Ligue arabe et au sein de l'ONU est déjà largement entamée. Le nombre de contacts et de déplacements des membres de la « délégation extérieure du FLN » donne un aperçu de cette diplomatie offensive et « tous azimuts » développée par le FLN.

Un point d'histoire est soulevé par l'interrogatoire de Khider qui explique les raisons de la présence des quatre dirigeants du FLN à Rabat avant de se rendre à Tunis pour participer à la Conférence intermaghrébine qui devait les réunir avec le Roi du Maroc, Mohamed V et le Président Bourguiba. Ces derniers, selon les déclarations prêtées à Khider, auraient convenu, sans tenir préalablement informé le FLN, de proposer une formule de conférence à quatre réunissant les représentants du Maroc, de la Tunisie, de la France et du FLN pour dégager une solution au problème algérien. Et c'est à ce moment-là, déclare Khider « que nous avons convenu

que nous devons être éclairés sur cette question avant notre séjour à Tunis et que nous avons décidé de nous rendre au Maroc. Sans la nécessité de mettre cette question au point, nous aurions pu nous rendre directement à Tunis sans passer par Rabat » (p. 170). Les déclarations des autres dirigeants arrêtés ne font nulle mention de ce point. Les conversations qui se sont déroulées à Rabat entre les autorités marocaines et les dirigeants du FLN ont porté selon le p.-v. d'interrogatoire de Ben Bella (p. 46-47) sur le projet de Confédération nord-africaine qui souderait l'Algérie au Maroc et à la Tunisie et permettrait d'engager avec la France des discussions quadripartites sur le problème algérien qui cesserait d'être un problème intérieur français.

Les notes de synthèse élaborées par les services de renseignement après audition des dirigeants arrêtés (p. 194-197) insistent tout particulièrement sur l'attitude modérée de Khider par rapport à ses compagnons de détention et sur le fait que l'intervention du Sultan du Maroc dans le problème algérien aurait été encouragée par « l'initiative de certaines personnalités politiques françaises ».

Ainsi, les documents présentés dans cet ouvrage renseignent non seulement sur les faits révélés et les personnes impliquées mais également sur la vision des événements présentée par les services de renseignement français. La guerre d'Algérie vue à travers les archives de ces services est un important sujet de recherche qui reste encore à traiter et que l'ouvrage de M. Boisson n'aborde qu'indirectement. D'ailleurs, ce dernier ne prend aucune distance par rapport aux documents analysés et ne pose nullement le problème de leur authenticité ou du moins de l'authenticité des faits et des déclarations rapportés. Une telle précaution méthodologique nous semble s'imposer d'autant qu'il s'agit d'un domaine où les risques de manipulation ne sont pas totalement exclus. L'auteur lui-même reconnaît que les services de police ont à l'époque, organisé des « fuites » et livré à la presse « nombre de renseignements sur le contenu des interrogatoires effectués et des documents saisis » (p. 197). Ces « indiscretions » entraînent dans le cadre de l'« action psychologique » que menaient les services spéciaux français pour « discréditer le FLN en étalant ses dissensions intérieures et pour aussi dénoncer les ingérences étrangères dans le conflit algérien... » (p. 198). Or « l'action psychologique » menée par les autorités françaises en Algérie a très souvent comporté la production de faux documents et la publication de déclarations tronquées ou largement arrangées. L'un des spécialistes en la matière, le général Jacquin (1) dans son ouvrage *La guerre secrète en Algérie* (2), donne un aperçu des différentes « ruses de guerre » utilisées par les services de « l'action psychologique » en Algérie. L'on peut admettre, dans ce cas, qu'il puisse y avoir une légitime suspicion et qu'une analyse critique de ces documents aurait été nécessaire.

L'on peut regretter d'autre part, que certains textes inédits du FLN aient été trop brièvement cités ou simplement évoqués. Leur reproduction aurait été d'un grand intérêt pour l'historien. Il s'agit notamment de la lettre jointe au procès-verbal de réunion du 20 août 1956 et écrite, selon les déclarations de Khider (p. 179), par Abane Ramdane. Un autre document trouvé en possession de Khider (3) et cité à plusieurs reprises ne laisse pas d'intriguer dans la mesure où il est présenté comme émanant tout à tour de Khider (p. 25, 38, 43), des « représentants du FLN » (p. 30, 37), d'Ahmed Bayoud (p. 36), du FLN de l'intérieur (p. 38)... La reproduction inté-

(1) Le général Henri Jacquin a dirigé de 1947 à 1951 à Sidi Bel Abbès, le service de renseignements de la Légion étrangère, puis de 1959 à 1961 le fameux Bureau d'Etudes et Liaisons (BEL) chargé de l'Action psychologique au sein de l'Etat-major interarmée et spécialisé dans la production de faux tracts du FLN et de faux numéros d'*El Moudjahid*, l'organe central du FLN.

(2) JACQUIN (Henri), *La guerre secrète en Algérie*. Paris, Olivier Orban, 1977, 321 p.

(3) Ce document mentionné en note 28 (p. 393) ne figure curieusement pas sur la liste des documents et des objets trouvés sur KHIDER et minutieusement répertoriés (p. 171-181).

grale du document aurait levé l'ambiguïté. Certaines informations parcimonieusement livrées laissent le lecteur sur sa faim. Ainsi l'auteur semble renseigné d'une façon assez précise sur les risques d'un attentat à Alger couru par les dirigeants du FLN arrêtés. Il se contente de l'évoquer très vaguement (p. 248) en expliquant les raisons qui ont motivé la décision du gouvernement Guy Mollet de transférer en France Ben Bella et ses compagnons de détention. On s'étonne de trouver à la page suivante une trop discrète allusion à la « Main rouge » dont les liens avec les services spéciaux français sont niés d'une façon trop peu convaincante.

Il reste enfin à discuter l'interprétation des faits présentée par l'auteur. Celui-ci en découvrant l'ampleur des activités extérieures du FLN à travers les déclarations des dirigeants arrêtés y trouve la démonstration « que 'la rébellion' n'était pas l'affaire de quelques aventuriers isolés, mais au contraire une vaste entreprise dont le véritable combat se livrait hors de l'Algérie » (p. 170). Cette affirmation tendrait à accréditer la thèse reproduite à l'époque avec ténacité par la propagande officielle française visant à présenter le FLN comme un mouvement téléguidé de l'étranger. Cette thèse érigée en dogme a sans doute inspiré les auteurs du déroutement de l'avion transportant les dirigeants extérieurs du FLN espérant par l'arrestation de ces derniers décapiter le mouvement algérien de libération et en venir plus facilement à bout. La suite des événements a démontré la vanité d'une telle entreprise. De plus, nul observateur, un tant soit peu averti, ne peut ignorer à l'heure actuelle le fait qu'en 1956, le véritable combat mené par le FLN se situait à l'intérieur du pays : le 1^{er} Congrès du FLN s'est tenu en août à la Soummam (Kabylie); il a notamment adopté le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur; la direction désignée à l'issue de ce congrès était basée en Algérie; Alger a été le principal théâtre du combat engagé entre les commandos du FLN et les parachutistes du général Massu...

Le souci d'équilibre affirmé par l'auteur penche cependant nettement dans le sens de la justification de l'arraisonnement de l'avion transportant la « délégation extérieure du FLN ». Du point de vue juridique, l'auteur reprend les conclusions de la commission internationale favorables à la thèse française mais il n'évoque nullement l'argumentation juridique du FLN développée notamment par Mohamed Bedjaoui dans son ouvrage : *La Révolution algérienne et le Droit* (1). Du point de vue politique, M. Boisson invoque la pression supposée de l'opinion publique « dont la réaction spontanée serait de ne pas comprendre qu'on n'ait rien fait pour s'assurer de la personne de celui qui passait pour être le chef de la « rébellion », même si des raisons politiques pouvaient faire hésiter sur l'opportunité d'un tel arraisonnement » (p. 51). Or, M. Ch. R. Ageron a fort bien montré, à partir des sondages effectués par l'IFOP, que dès 1956, l'opinion publique en France a commencé dans une proportion majoritaire à envisager favorablement l'hypothèse d'une nécessaire négociation avec le FLN et même d'une éventuelle indépendance de l'Algérie. A moins de sous-entendre par opinion publique française, celle exprimée par les Français d'Algérie et de faire de la politique algérienne de la France, le domaine réservé de cette minorité. Celle-ci a d'ailleurs assez souvent imposé sa volonté au pouvoir central concernant l'Algérie. En 1956, les manifestations d'Alger le 6 février ont contraint le président du Conseil, M. Guy Mollet, à revenir sur la nomination du général Catroux au poste de Ministre-Résident en Algérie. Et quelques mois plus tard, l'arraisonnement de l'avion transportant « la délégation extérieure du FLN » peut s'interpréter comme « un fait accompli algérois » couvert *a posteriori* par Paris, même si le secrétaire d'Etat aux Forces Armées, M. Max Lejeune a été dès le début de l'opération tenu informé et

(1) Cf. BEDJAOUÏ (Mohamed), *La Révolution algérienne et le droit*, Bruxelles, Ed. AIJD, 1961, p. 161-174.

(2) AGERON (Ch. R.), « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », in *Revue Française et Histoire d'Outre-Mer*, 231, 2^e trim. 1976, p. 256-285.

a donné son accord sans en référer à son supérieur hiérarchique, le ministre de la Défense, M. Bourges-Maunoury, ni même au président du Conseil, M. Guy Mollet, ni au président de la République, M. René Coty. De son côté, le ministre-résident en Algérie, M. Robert Lacoste, a approuvé l'opération déjà déclenchée sans aviser le gouvernement qui ne découvrit « l'affaire » qu'une fois terminée. Mais ce procédé inhabituel ne semble pas démonter l'auteur qui s'en tient au « feu vert » donné par le secrétaire d'Etat aux Forces Armées pour réfuter la thèse du fait accompli imposé au pouvoir civil par l'Armée française en Algérie (p. 204-206). De fait, celle-ci a commencé à partir de 1955 à se substituer progressivement au pouvoir civil qui s'est déchargé sur elle par une série de délégations (1) des principales prérogatives de puissance publique dans le cadre du « maintien de l'ordre » en Algérie. Et l'épisode de l'arraisonnement du 22 octobre 1956 n'est qu'une illustration de cette substitution de pouvoir.

En épilogue, l'auteur conclut par cette constatation à la fois surprenante et décevante : « La « chance » du « petit Ahmed », ce fut réellement la seule conséquence tangible de l'arraisonnement de son avion, car il n'en est pas d'autres qui puissent être retenues avec sérieux » (p. 363). Et tout aussi sérieusement, il rejette l'idée que cet arraisonnement ait pu contribuer à prolonger la guerre en compromettant le succès des négociations secrètes amorcées entre les représentants du FLN et ceux du gouvernement français. Dans sa réfutation, il s'en prend avec une véhémence particulière au ministre des Affaires étrangères de l'époque, M. Christian Pineau, à qui il reproche notamment d'avoir tenu dans l'ignorance de ces négociations secrètes, le ministre-résident en Algérie, M. Robert Lacoste. Mais avec un rare sens de l'équité celui-ci est tout naturellement excusé pour avoir couvert l'opération d'arraisonnement sans en avoir informé le gouvernement. Et toutes ces « cachotteries » n'auraient servi en fin de compte, selon l'auteur, qu'à propulser sur le devant de la scène... un certain Ahmed Ben Bella.

Malgré toutes ces critiques, l'ouvrage de M. Boisson présente un intérêt certain. Il a au moins le mérite de faire connaître des documents inédits. Nul doute qu'avec ces mêmes documents au moins une autre présentation des faits et une autre interprétation des événements sont possibles. Aussi, nous espérons voir ces documents largement accessibles aux chercheurs sans discrimination de nationalité ou d'opinion.

Slimane CHIKH.

Crenshaw Hutchinson (Martha), *Revolutionary Terrorism: the FLN in Algeria 1954-1962*. Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1978, 178 p.

Martha Crenshaw-Hutchinson vient de publier un court ouvrage sur un thème fort important, et trop longtemps passé sous silence. Non que les commentaires aient manqué pour qualifier la bataille qui opposa l'impérialisme français décadent et le nationalisme algérien en pleine affirmation. Mais le terrorisme est une arme sanglante et le contre-terrorisme une arme empoisonnée. Les savants préfèrent laisser les couteaux dans les vestiaires de l'histoire, oublier les nez, gorges et lèvres coupés, les bombes, d'un côté, et de l'autre, les arrestations, les camps, les brodequins, bagnoires et autres « gégènes ». Comme si c'était là le prix nécessaire de toute guerre et plus spécialement de toute guerre de libération. Les faits trop crus sont juste mentionnés, comme s'il était incongru d'en faire état. Est-ce, du côté de la recherche

(1) Nous renvoyons sur ce point à l'ouvrage d'Arlette HEYMANN, *Les libertés publiques et la guerre d'Algérie*. Paris, LGDJ, 1972.

française, parce que la propagande s'est trop chargée entre 1954 et 1962 de multiplier les preuves de la cruauté de l'adversaire (combien de photographies des assassinats de Mélouza diffusées par les services officiels français en 1957 ?), que le silence est systématique, et pesant ? Où se cache la mauvaise conscience de ceux qui ont reconnu que la torture était injustifiable en toute conscience mais que « questionner » un « prisonnier » pouvait permettre de sauver des vies innocentes ? Pourquoi le mot terroriste — qui avait quelque droit historique à la reconnaissance — s'est-il transmué dans le vocabulaire français en *fellaghas*, ou, au mieux en rebelles (cf. S. Bromberger : *Les rebelles algériens*) ?

Martha C.-Hutchinson ne traite pas de ces problèmes parce qu'ils sont surtout les nôtres. Ce qui la préoccupe, n'est point de savoir pourquoi nous nous cachons à nous-mêmes ce flanc noir de notre passé récent, mais d'analyser un cas de terrorisme particulier, celui du FLN durant les années 1954-1962.

Sa thèse principale est que les moyens employés ne sont pas accidentels ou l'aboutissement logique d'un affrontement sans autres voies. Ce terrorisme là fut une tactique délibérée, établie et mise en œuvre après réflexion, en fonction d'une situation précise. La définition qu'elle en donne n'entraîne aucun jugement de sa part. Elle ne suggère pas non plus que nous pourrions automatiquement l'adapter à d'autres cas. Elle observe un moyen, au sein d'une stratégie politique de rupture, qu'une des deux parties met en œuvre pour se rallier des militants, gagner une population et se libérer de la domination étrangère, prendre le pouvoir.

On voit, de suite, où l'on pourrait pousser de telles prémisses : le terrorisme c'est le seul instrument dont le FLN ait disposé pour mobiliser le pouvoir colonial, l'engager dans la noria de la contre-répression, donc détacher de lui nombre d'Algériens, aussi pour intimider les hésitants et pour éliminer les traîtres. A la limite, le principal acte à porter au crédit du FLN serait sa capacité de mobilisation par la violence, le triomphe de l'O.S. ce serait avant tout l'appel aux armes, les soulèvements, les cellules, les maquis, les wilayas organisées, les commissaires politiques, les exécutions de caïds et autres gardes-champêtres. Pêle-mêle, défilent les images de la bataille d'Alger, des katibas à la fois combattant les troupes françaises et razziant les villages, celles des héros de cette révolution, Larbi Ben Mehidi et Yacef Saadi, Abane Ramdane et Amirouche, parmi cent autres. Le symbole du FLN deviendrait un soulèvement animé à l'origine par un noyau de militants mettant le feu aux poudres, en sachant que telle est la voie et, presque, quelle en sera l'issue.

Pour ceux qui pensent volontiers que le FLN n'a jamais pu se constituer en tant que parti national — du fait des appartenances locales et régionales, des clientèles politiques des vieux partis et courants de l'Entre-deux-guerres, de la puissance du wilayisme, des éclatements entre fractions qui se poursuivirent au-delà de 1962 voire de 1965 — pour ceux-là, le Front c'est d'abord le Comité révolutionnaire d'unité et d'action, les hommes au fusil de chasse, les poseurs de bombes et les coupeurs de routes.

Une telle conception ferait bon marché du « reste », c'est-à-dire de tout ce qui a servi d'abord de caisse de résonance au terrorisme proprement dit : le processus de formation des esprits antérieur à 1954, la prise de conscience nationale favorisée par les partis et associations (surtout après 1943) et ensuite de forme d'accompagnement : la mobilisation paysanne, le rôle des villes, la reconnaissance internationale, la diplomatie prenant le relais des armes après 1958.

M. C.H. n'est pas tombée dans ces extrêmes. Elle n'est pas partie d'une définition artificielle du terrorisme pour construire un modèle, auquel confronter le cas algérien, pour autant. Elle a choisi de situer avant tout le terrorisme algérien dans un contexte historique, que l'on peut situer dans l'axe de la « Terreur » révolutionnaire française, des tentatives russes entre l'assassinat d'Alexandre II (1881) et la Révolution de 1917,

de l'organisation révolutionnaire macédonienne des années 1890-1920, des Irlandais luttant pour leur indépendance, des mouvements sionistes Irgun et Stern en Palestine, des exemples de Chypre, du Kenya, de Malaisie, du Vietnam... Toutefois, elle s'est gardée d'en tirer d'immédiats prolongements pour y intégrer le FLN. Elle a cherché à replacer celui-ci dans sa perspective proprement algérienne (chapitre I). Là, il y aurait beaucoup à dire sur les trop courtes pages consacrées à l'avant FLN, comme à l'organisation et à l'idéologie du parti (p. 9-12). Quelques années et beaucoup de faits sont résumés en quelques paragraphes. Mais disons que l'essentiel s'y trouve.

Dans un chapitre II, consacré cette fois au concept de terrorisme révolutionnaire, Martha C. Hutchinson propose la formule suivante : « le terrorisme révolutionnaire fait partie de la stratégie d'insurgés qui tentent d'acquérir du pouvoir politique en renversant le gouvernement en place : ce qu'il doit obtenir par un changement politique fondamental » (p. 18). Ce terrorisme est donc avant tout une politique, des actions préméditées. Il inclut la terreur physique mais au sein d'un projet différencié d'accès au pouvoir et de renversement des normes et pratiques. Il suppose les actions violentes, aux moments les plus inattendus, des victimes civiles, des chefs inconnus et des assassins anonymes, des objectifs en apparence arbitraires, mais dont la valeur symbolique est puissante. Il se différencie de la guérilla, activité de bandes armées dans les zones rurales, bien qu'il lui soit intimement lié dans le cas algérien. Ce à quoi il tend c'est de créer, dans certaines parties de la population, une série de chocs susceptibles de les entraîner à modifier leurs conduites et attitudes politiques, de manière à faciliter la réalisation des projets révolutionnaires (p. 21). Et on peut dire qu'il est aidé en cela par la réponse fournie par le gouvernement français qui, dans la plupart des cas, ne sut combattre le terrorisme qu'en renforçant son appareil militaire de répression, non en abordant les vraies questions qui étaient politiques. On laisse donc se développer un « contre-terrorisme réactionnaire » sous la forme de l'Organisation Armée Secrète.

Après avoir rétabli les grands moments d'un terrorisme se ralliant la majorité de la population (ch. III), l'auteur traite du « terrorisme et l'ennemi » (cf. IV). Chapitre intéressant bien que sans révélation fondamentale, où l'on montre que le projet du FLN était double : séparer les communautés, européenne et musulmane, en démontrant que la première était liée au gouvernement, à l'armée, et créer un climat d'insécurité tel que la France serait conduite à reconnaître le FLN. Martha C. Hutchinson met en pratique deux variantes de terrorisme répondant à cette double fin : le *terrorisme d'isolation* pour couper les Algériens autochtones des Français, et le terrorisme de démoralisation (*disorientation* dit l'auteur) pour effrayer et décourager la population européenne. Elle note que le premier a été beaucoup plus efficace que le second, la population européenne s'adaptant tant bien que mal à l'insécurité vécue comme une nécessité, et se repliant sur elle-même. Par là, l'essentiel était bien accompli : la rupture entre deux groupes humains et la « déstabilisation-déligitimation » des intermédiaires et des liens entre les « libéraux » français d'une part, et les « évolués » d'autre part.

Dans un chapitre V, sur les fonctions du terrorisme au sein de l'organisation de guerre, M. C.H. établit une autre différence. Entre les années 1954-1958, le FLN usait des attentats autant pour se faire accepter des Algériens que reconnaître des Français (« *obedience terrorism* » et « *moral building terrorism* ». A partir de 1958, des compétitions internes, les tentatives françaises de créer une « troisième force », le FLN dut recourir à un terrorisme pour régler quelques problèmes intimes, éviter des éclatements (*factional terrorism*). Dans ce dernier cas il devenait une arme dans les conflits entre combattants et politiques, légalistes et révolutionnaires, wilayas et instances représentatives à l'extérieur; mais aussi au sein de celles-ci pour renforcer un prestige, acquérir une position, conforter un pouvoir.

« L'image du terrorisme » (ch. VI) fut multiple, dans l'opinion mondiale, en France, en Algérie même. Le FLN tenta de contrebalancer les effets de ses actions internes par un discours pro-humanitaire à usage international. Il proclama que la violence algérienne n'était qu'une réponse à la violence française. En ceci, il se garda de déborder les frontières qui étaient les siennes. Sauf exception, fin 1958, il évita de s'en prendre à des objectifs métropolitains, pour ne pas faire l'unanimité contre lui en terre française, où les soutiens furent rares mais non inefficaces. Et s'il s'attaqua finalement aux minorités européennes d'Algérie, ce fut, soutient l'auteur, parce qu'il n'y avait pas d'autre biais, et qu'il était impossible d'en attendre autre chose que de l'hostilité.

La réponse française au terrorisme (ch. VII), nous la connaissons. La littérature est vaste bien que partielle. Si l'amnistie a fait un inacceptable silence sur bien des faits, il reste des comptes rendus d'audience de tribunaux, des récits, des témoignages. On l'a dit, les réponses françaises furent tardives et désadaptées. Le pouvoir politique confia à l'armée des tâches qu'il préféra ne pas endosser. Et des officiers répondirent au terrorisme révolutionnaire algérien en proposant des solutions élaborées à partir du cas vietnamien. Outre le fait que les communistes étaient loin de jouer le rôle qu'ils avaient joué en Indochine, les « révoltés » algériens obéissaient à d'autres motifs, que les militaires — devenus experts dans les opérations de ratissage et le démantèlement des organisations secrètes — ne comprirent jamais. De toute façon la solution ne pouvait venir d'eux; on le vit bien après 1958 où la situation militaire se renversa au profit du pouvoir colonial.

L'auteur va un peu loin en disant que « après 1957, la démocratie en Algérie aurait livré le pays au FLN tout aussi efficacement que les accords d'Evian le firent en 1962 ». C'est méconnaître les capacités intégratives et organisationnelles du FLN de l'époque, plus divisé et moins homogène qu'il tendait à se présenter lui-même. C'est ignorer aussi l'état des opinions publiques. Mais l'image, avec le confortable recul que nous avons, et en tant qu'image, n'est pas tout à fait inexacte.

Dans un ultime chapitre, Martha C. Hutchinson fait le bilan de la « stratégie du terrorisme ». Elle tire les conclusions de l'affaire algérienne, en reprenant les causes, les modalités et les réalisations (pp. 130-153).

Le livre se lit aisément. Il est en général bien documenté. Il ne prétend pas renverser toutes les perspectives théoriques touchant son sujet, mais fournit une bonne description de celui-ci. Peut-être les politologues, ses confrères et consœurs, lui reprocheront-ils cette absence de saut méthodologique et cette position en retrait, pour ne pas s'égarer dans les abstractions et le jeu des paradigmes.

Nos reproches seraient d'un autre ordre, dans la mesure où le lecteur aimerait souvent posséder plus d'informations sur quelques points à peine évoqués, ou trop vite traités. Par exemple, si les principaux travaux sur le terrorisme révolutionnaire sont cités dans un chapitre II, un peu plaqué sur le reste de l'analyse peut-être, les essais de Fanon sur la violence ne ressortent guère, plus mentionnés que traités. Or c'était là l'occasion de mettre en exergue une pensée organisée et en évolution au fur et à mesure où la guerre avançait. Placé entre Germaine Tillion et Amar Ouzegane, le théoricien Fanon méritait plus que les quelques paragraphes qui lui sont consacrés, et où seuls les *Damnés de la Terre* sont l'objet de référence; l'éditorialiste du *Moudjahid* étant oublié.

Autre cas, si l'emploi de Courrière semble systématique, le *Moudjahid* de guerre, dans sa version originale ou dans l'édition yougoslave postérieure ainsi que *Résistance algérienne* ne sont guère utilisés sinon par à-coups. Apparemment, l'auteur connaît fort bien la littérature en anglais — et elle est d'importance bien que fort disparate. Des thèses d'Alf Andrew Heggoy (*Insurgency and counter insurgency in*

Algeria, 1972) (1) et de William Quandt (*Revolution and political leadership : Algeria, 1954-1968, 1969*) à l'essai de Alistair Horne (*A. Savage war of peace : Algeria, 1954-1962, 1977*) qui est loin d'être « *the most comprehensive account* » qu'annonce imprudemment l'auteur (p. 169), nous possédons une vaste gamme de travaux, de journalistes (A. Horne, E. Behr, E. O'Ballane) d'historiens (D.C. Gordon) de politologues (W. Quandt, J. Dunn) d'anthropologues (cf. les courts passages du livre d'Eric Wolf : *Peasant wars of the twentieth century, 1969*). Mais les sources algériennes et françaises ne sont pas assez mises à contribution. Les archives du CHEAM que A. Heggoy avait tant exploitées, n'ont pas été mises à contribution. Les quelques écrits des acteurs algériens se limitent à Yacef Saadi et Zohra Drif; c'est-à-dire deux des acteurs de la bataille d'Alger, ou à H. Aït Ahmed, F. Abbas, A. Ouzegane, M. Lebjaoui. On a envie de se demander pourquoi les témoignages de B. Boumaza, A. Benchérif, A. Benzine, Si Azzedine, etc., ne sont pas utilisés. Pourquoi *La gangrène* n'est pas là et plus encore *La question* de H. Alleg qui, n'est, pas même citée, alors que P. Vidal-Naquet l'a été justement (p. 124). (*Torture : cancer of democracy, 1963*, ed. française, 1972). Et la liste des noms et titres est plus longue qu'il n'y paraît(2). Aucune mention, non plus, des rares mais importantes thèses algériennes sur la question. Il y avait l'essai d'A. Amirouche sur l'esprit jacobin dans la révolution algérienne, qui avait été rédigé en anglais et soutenu aux Etats-Unis. Mais quid des travaux de S. Chikh (*La révolution algérienne, projet et action*. Thèse de science politique, Grenoble, 1975) de Mohammed Tegui (*L'Algérie en guerre (1954-1962)*... 3^e cycle, histoire, Paris VIII, 1976), Mohammed Harbi (*La crise permanente du FLN (1954-1962)*, 3^e cycle, histoire, Paris VIII, 1976) ? Pourquoi encore Camus et pas Mostefa Lacheraf qui écrit et publie d'importants articles avant d'être emprisonné en 1956 ?

Martha C. Hutchinson nous semble, par ailleurs, avoir recréé un processus progressif, fournir une image homogène. N'est-elle pas un peu victime de la reconstitution historique, où tout s'enchaîne dans une logique évolutive apparente ? Ne fait-on pas bon marché des divisions internes algériennes ? La rivalité FLN-MNA apparaît bien de temps à autre, toutefois l'idéologie du second et sa propre vision du terrorisme n'est pas traitée. Les conflits pour le pouvoir, une des constantes du mouvement de libération depuis le congrès de la Soumman, ne font l'objet que de quelques pages. Si le terrorisme est un moyen et un moyen entre les clans et les individus, on aimerait savoir quelles furent les réactions des uns et des autres et comment un homme comme Ben Bella put se frayer un chemin jusqu'à Alger, entre légalistes et extrémistes, soutenu par l'Armée des frontières d'un Etat-Major Général démis de ses fonctions par un Gouvernement provisoire lui-même chancelant. De plus, la naissance de l'Etat-nation signifie-t-elle la fin du terrorisme ? Et à quoi raccrocher les manifestations des années 1962-1967, qui ne sont pas toutes des « recours à la violence par excès de modernité » selon l'expression de Jeanne Favret devenue classique ? Est-ce le retour aux bandits d'honneur dans l'Aurès, dont Eric Hobsbawm a esquissé la théorie, aux seigneurs de guerre type Chaabani dans le Sud, au berbérisme intransigeant avec Aït Ahmed en Kabylie ? Le terrorisme révolutionnaire s'arrête-t-il lorsque l'Etat indépendant, l'Etat de tous impose son propre appareil répressif ? Mais, alors, pourquoi les règlements de comptes locaux, la chasse aux harkis ? Pourquoi ceux-ci, d'ailleurs, ce qui impliquait peut-être la division du travail politique et la répartition des risques sociaux au sein de familles, de villages, de communautés investissant et du côté des révolutionnaires et du côté des colonisateurs et pas seulement le produit du miroir aux alouettes colonial ?

(1) Cf. *Annuaire de l'Afrique du Nord, 1972* « Bibliographie critique », pp. 909-915 et plus particulièrement 913-914.

(2) Cf. PERVILLE (Guy), « Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1976, p. 1337-1363.

Antépénultième commentaire en forme de question : ce terrorisme révolutionnaire-là a fait combien de victimes en Algérie, directement ou indirectement du fait de la répression française ? Dans les conclusions, l'auteur ne regroupe pas quelques unes des données avancées dans le corps du texte. De toute façon, celles-ci concernant plus les travailleurs en France (p. 45-46 notamment), les civils européens (p. 51, 55, 58, 69-70, 89-90, par exemple), les Français métropolitains (p. 96, p. 165, note 26) que les populations musulmanes d'Algérie. Les guerres ne s'estiment pas au nombre tragique des victimes qu'elles font. Mais le terrorisme révolutionnaire, de par son côté aveugle et son but destructeur — même si visant les imaginations, qualitativement, plus que les corps, quantitativement — et quel que soit le bien fondé de ses mobiles et la justesse de sa cause, ne saurait échapper à ce bilan là aussi (3).

Enfin — mais que l'on ne perçoive point dans cette ultime remarque une flèche empruntée aux modes du jour — Martha C. Hutchinson, est peu prolixe sur l'idéologie religieuse du FLN, des combattants, sur l'affrontement Islam-Christianisme et, surtout, sur la mobilisation armée au nom d'un mysticisme resurgi (4). Ce retour en force d'un Islam combattant, d'une croyance exaltée et de pratique guerrières enflammant les compagnes, n'était pourtant pas du goût de tous. *Les Ulama*, par exemple — qui avaient tout fait pour déstabiliser l'Islam extatique, fustiger le maraboutisme et imposer leur conception, orthodoxe sinon puritaine, urbaine, intellectuelle, pour acquérir par là une légitimité (culturelle, mais en réalité politique) ainsi que le monopole du discours moral — n'ont pas dû voir avec faveur renaître ce fanatisme manipulé par d'autres qu'eux, balayant pour quelque temps leur maîtrise théologique, leur projet de rénovation et de modernisation par l'Islam raisonné, fait d'observances rigoureuses et d'affrontements avec l'Occident et le colonisateur par valeurs interposées.

La résistance des hommes sous la torture ne tient-elle qu'au nationalisme ou au caractère « héroïque » de certain ? Au plus profond de ce processus de déshumanisation, le religieux ne fut-il pas le lieu d'un ultime recours (5) ? Et le sacré, flamboyant, qui l'anima et dans quel dessein ? Ces interdits d'une autre époque, ces procédures inquisitoriales, cette mobilisation sur des thèmes du *Jihad* comment ont-ils été véhiculés, subis ou simplement vécus, au cours de la guerre ? Qui lanca les slogans et mania les tabous, pour l'Algérie entière mais aussi pour chaque zone, région, wilaya, douar ? Et comment, après des embrassements localisés et datés, retourna-t-on ensuite, à la libération, à une religion plus conforme aux vœux de l'orthodoxie prônée par les clercs, les savants, les bourgeois ? Comment le réformisme des Ulama s'imposa-

(3) L'équité est-elle possible en ce domaine ? Entre les chiffres revendiqués de part et d'autre (entre Algériens et Français) la pondération est possible. Mais les données exactes restent inaccessibles. Toute recherche peut déjà faire un sort : 1°/ au « million de morts », revendiqué par le pouvoir algérien, dès 1959, a fortiori au « million et demi », avancé par le Président Boumediène par la suite; 2°/ aux 14 100 tués par les soldats français, auxquels s'ajouteraient 230 500 victimes des répressions, purges, etc. Général JACQUIN : « le prix d'une guerre *Historia Magazine. La guerre d'Algérie*, n° 371 (112), pp. 3210-32113), référence fournie par Guy PERVILLE, qui situe lui-même le total des victimes algériennes entre 300 000 et 400 000.

(4) Rares sont les essais sur ce thème. Et l'auteur ne pouvait connaître des travaux comme BOISSENOT (A.), *L'Islam et la guerre d'Algérie*, — qui ne lui aurait rien apporté — et qui a été publié en 1977.

(5) Peut-on ajouter que la torture systématique, entreprise de désagrégation de la victime, est aussi dégradation humaine du bourreau. Le mythe du martyr que cela évoque — et auquel il est fait explicitement référence dans la geste guerrière (*Chahid - Chouhada*) — est commun aux religions, musulmane (chiisme principalement) et chrétienne. Cet arrière-plan mystique avait été indirectement évoqué dans le film de Gilles PONTÉCORVO, *La bataille d'Alger* (1966), où certaines scènes de torture (et d'autres de violence comme provoquant la douleur) étaient accompagnées d'un fond sonore assez propre à évoquer une « Passion », un « sacrifice ».

t-il comme l'idéologie officielle de l'Etat-Nation algérien, désormais ? Autant de questions, que le lecteur aurait aimé retrouver. Il ne semble pas que M.C. H. les ait même envisagées.

Jean-Claude VATIN

Smith (Tony), *The French Stake in Algeria 1945-1962*. — Ithaca and London, Cornell University Press, 1978. 199 p., carte, bibliogr., chronol, index, 15.

L'ouvrage que publie Tony Smith, qui enseigne la science politique à Tufts University aux Etats-Unis et s'est plus spécialement intéressé aux problèmes de la décolonisation, se présente sous la forme de huit chapitres, qu'encadrent une substantielle introduction et une courte conclusion. Plusieurs fractions du texte ont déjà paru sous forme d'articles, dont l'un au moins fut accessible au public français, par le biais de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée (ROMM)* dans son n° 2-1974 (« Muslim Impoverishment in Colonial Algeria»). En quelques deux cents pages, T.S. parvient fort bien à nous livrer les clés de son sujet : « l'enjeu français en Algérie de 1945 à 1962 ». En jouant sur les différents sens du mot *stake*, on pourrait même parler de « mise » perdue par la France, d'« intérêts » gâchés, voire de « bûcher » où se consumèrent les illusions d'une puissance coloniale. D'autres, avant, ont parlé de « destin », d'abord glorieux et triomphant puis marqué par l'échec.

Ces dix-sept années ne sont pas observées en détail bien que suivant pour l'essentiel l'évolution chronologique. Le propos est clairement défini et les développements s'enchaînent sans contrainte. Et l'on ne saurait que remercier l'auteur d'avoir rompu avec une imperturbable habitude — presque déjà une tradition — de fonder toute la dernière période de la colonisation française en Algérie sur la partie 1954-1962. Si les nationalismes — et l'on emploie à dessein ce pluriel — ne datent pas de 1945 tant s'en faut, un certain nationalisme, celui de la séparation des peuples, français et algérien, de la fin des illusions assimilationnistes, est bien né au moment des manifestations du Constantinois et des répressions qui suivirent à Sétif, Guelma et autres lieux. T.S. aurait presque pu remonter à 1943, moment où les « évolués » de la tendance Abbas se rallièrent, par la plume du dernier nommé, à l'idée d'un Etat algérien indépendant.

Tony Smith part d'un constat : l'impossible décolonisation des domaines sous contrôle français (Indochine, Afrique du Nord) a sapé les bases de la Quatrième République et l'a conduite à sa ruine. On peut se demander, à sa suite, pourquoi, dans le cas de l'Algérie, la Cinquième a eu besoin de quatre grandes années pour terminer un conflit, né trois ans avant sa propre constitution. « Quelle combinaison d'intérêts et de circonstances — économiques, historiques et psychologiques » (p. 21) — a conduit à cette piètre et sanglante expérience ? Les intérêts de la France en terre algérienne étaient-ils si puissants ? Le poids d'une population d'un million d'européens fut-il si pesant ? Ou, comme le laissent entendre les observateurs, le système de gouvernement était-il si déficient (« faulty ») ?

Cette dernière version a couru longtemps, en effet, et n'est pas épuisée pour autant. Les gouvernements des années 1946-1958 se succédaient et ne semblaient jouir d'un pouvoir de décision que durant les premières semaines suivant leur élection, elle-même trop souvent le fruit d'un fragile et provisoire compromis. Absence de stabilité et de pouvoir réel empêchaient de traiter des questions aussi épineuses et demandant une ampleur de vue et une politique à long terme ainsi que l'établissement de nouvelles relations avec les pays d'Outre-mer.

On pourrait, tout de suite, opposer à l'auteur la décolonisation de l'Afrique noire, qui commença bien avant que de Gaulle n'arrivât au pouvoir. Et, mieux encore, la coupure — non sans brutalités, renversements et hésitations — relativement « réussie » avec la Tunisie puis le Maroc. Là, au Maghreb, en deux ans, Bourguiba passe quasiment de la prison au pouvoir et Mohamed V effectua un autre retour triomphal d'un exil malgache qui n'avait fait que renforcer sa légitimité.

Tony Smith, qui n'évoque pas ces « exceptions » pourtant de taille, y répond quand même dans la mesure où, pour lui, c'est l'Algérie qui cristallise tout. C'est à son propos que la société se braque... et se retrouve étrangement unie. Ce que T.S. met en avant c'est un aveuglement ou mieux un entêtement général du peuple français à préserver « la dernière conquête du roi » (Charles X, mais aussi Louis-Philippe) et à faire de l'Afrique du Nord Centrale le symbole même d'un passé prestigieux, d'un empire colonial, d'une période d'expansion, d'une colonisation ayant rempli sa mission évolutionniste et formatrice. Et s'il n'en restait qu'une [colonie] ce devait être celle-là !

Faisant appel au concept de « conscience collective », emprunté à Durkheim, T.S. forge celui de « consensus colonial » (p. 23) pour illustrer et rendre compte des mentalités françaises beaucoup plus soudées qu'il n'est proclamé à tous vents, regroupées pour la défense — c'est-à-dire la conservation — de l'Algérie. Ce n'est donc pas la faiblesse du système et la déliquescence du régime qui a détruit la quatrième République, mais cette quasi unanimité de caractère obsessionnel pour la sauvegarde à tout prix d'un territoire qui a empêché les gouvernements de suivre d'autres voies.

Pour 1945-1958, où un pays cherche des compensations à ses déceptions concomitantes et postérieures à la seconde guerre mondiale, à sa perte de prestige en tant que puissance internationale, l'idée paraît juste. La thèse n'est pas sans arguments, si l'on évoque aussi la période 1958-1962 où de Gaulle parvint non sans peine à établir la paix (mais non à « accorder » (*grant*) l'indépendance, comme l'auteur le dit dans sa préface, p. 9). Et cette « certaine idée de la France » bien gaullienne, correspondait assez avec le soulagement général d'une population qui voyait en lui le symbole de la restauration d'un honneur passé (1940 et 1945) et l'homme susceptible de mettre un terme à la déchéance, en politique intérieure comme extérieure.

Pour une génération entière, l'Algérie aura représenté l'ultime pierre d'un bâtiment, à préserver pour en reconstruire un nouveau, si l'on recherche une image commune. D'où tous les slogans sur la France musulmane, sur ces « sept millions d'Algériens qui font de la France la seconde nation du monde (après le Pakistan) » auxquels se référait le Ministre de l'Intérieur de 1954, François Mitterrand, que T.S. cite avec quelques jubilation ponctuée de « sic » sans appel ! (p. 27).

D'où les contradictions d'un parti communiste votant les pleins pouvoirs, d'un parti socialiste décidant d'envoyer outre-Méditerranée les soldats du contingent, d'une gauche impérialiste alors qu'elle avait tant dit et fait pour la décolonisation. D'où un général revenant au pouvoir et poursuivant la lutte, alors qu'au fond de lui-même il croyait la séparation irrémédiable. D'où une armée gagnant des batailles et perdant la guerre et se perdant en tâches lugubres de basse police et en interventions politiques hors de propos au péril de la République. D'où une population européenne, affolée et tombant dans les pires excès, sous les ordres d'une dérisoire et dangereuse Organisation Armée Secrète. D'où une Algérie sans forces, éclatée, exsangue. D'où...

C'est l'image de la France, d'une certaine France triomphante, que l'élite politique veut conserver et que les autres couches de la société partagent qui sont à la source de tels errements de l'histoire. La *raison* de l'« affaire algérienne », pour l'auteur, c'est donc avant tout dans la *raison* des Français qu'il faut l'aller chercher. Ce ne sont, ni l'économie, le marché colonial, ni les intérêts stratégiques, ni les liens affec-

tifs, ni des motifs d'ordre moral ou philosophique, qui entrent en jeu, mais le « sens de l'identité nationale » (p. 28).

T.S. ne se cantonne pas dans une étude de psychologie sociale (ou nationale). Il sait qu'une conscience collective est aussi le produit d'un entrelacs fort complexe d'éléments matériels. Mais il estime, citant le Freud de *Réflexions sur la guerre et la mort*, que les nations tiennent compte non pas de leurs intérêts seuls mais aussi de leurs passions. En ce sens, l'Algérie fut la dernière passion de la France impériale, un peu déphasée dans une époque où cela ne correspondait plus ni aux intérêts du monde capitaliste, ni aux besoins de l'Occident.

Tout ceci retient l'attention et la démonstration — pas toujours aussi évidente toutefois que dans l'exposition introductive — est assez convaincante à travers les huit sections ou chapitres.

Si l'adhésion n'est pas totale, pour un lecteur un tant soit peu au fait de l'histoire politique française récente, c'est d'abord que l'hypothèse de Tony Smith fait la part trop belle aux forces centripètes, à l'intégration des esprits à ce qu'il nomme le « consensus colonial » et qu'elle laisse de côté les forces centrifuges. Or il y en eut, et non des moindres. Le monobloc intellectuel et moral qu'il nous présente n'alla pas sans failles, au sein de la gauche comme de la droite. La réaction française n'eut point ce caractère univoque. Même aux pires moments de la guerre où communautés européenne et musulmane, brisaient les derniers espoirs d'un futur à partager, il y eut des voix minoritaires pour refuser de se laisser prendre au piège du tout ou rien (conserver ou abandonner, « valise ou cercueil »). L'envoi du contingent n'alla pas sans résistance, et l'échec du « putsch des généraux » ultérieur tient peut-être à la présence d'une proportion d'appelés en Algérie même. Des Français menèrent un combat qui ne se limita pas à 121 signatures au bas d'un texte ni à participer aux réseaux du FLN en France ou en Algérie.

La lecture de la presse — mais T.S. y fait plus allusion que référence, se contentant de renvoyer au *Journal Officiel* — démontrerait plutôt que les opinions divergentes ne manquaient pas. Il suffit aussi de consulter les multiples ouvrages proposant des solutions aux Français pour résoudre cette « quadrature coloniale » consistant pas seulement à décoloniser sans rien aliéner — et la collection « Cahiers libres » de chez Plon en fournit une parfaite série d'exemples, mais T.S. ne les a pas lus, sauf exceptions — pour découvrir l'imagination politique d'une société assez peu encline à l'uniformité. Le monolithisme paraît donc un présupposé que la consultation des journaux de toutes tendances — ou à la rigueur d'études sur lesdits journaux, il existe des articles, des mémoires, des thèses — n'a pas permis de nuancer suffisamment.

Il faut noter, ensuite, que cette fameuse conscience collective, en imposant aux gouvernants au point de leur interdire de mettre en œuvre une politique conduisant à l'indépendance de l'Algérie, n'impliquait pas que la collectivité nationale en territoire métropolitain; les Algériens, les Européens d'Algérie composaient d'autres partenaires, pas toujours homogènes et les solutions ne pouvaient les ignorer. Si l'étude des composantes et des mentalités européennes reste à faire pour ce qui est des dernières années du système colonial, les essais, même peu nombreux traitant sérieusement des populations algériennes, montrent que la quête des interlocuteurs — et pas seulement parce que le pouvoir français a voulu promouvoir bien trop tard la « troisième force » de ses rêves — n'alla pas sans difficultés. Or, il n'est de dialogue possible qu'avec des hommes habilités à discuter. Les errements de la politique française expliquent peut-être les variations de la direction du Front de Libération Nationale et les conflits en son sein. Ils n'en sont point la seule raison. La société algérienne elle-même, tout comme les animateurs de la guerre, ne présenta un front uni que bien tardivement; en dépit d'une « contre-conscience collective » qu'on pour-

rait tout aussi bien lui attribuer. Tony Smith aurait-il pratiqué quelques ouvrages représentatifs de cet état de fait — celui rédigé par Bernard Tricot notamment qui fut un conseiller du général De Gaulle en matière de politique algérienne et participa aux discussions finales avec le FLN — qu'il aurait pu, là encore, intégrer quelques paramètres supplémentaires.

Enfin, des études récentes, notamment celles de Charles-Robert Ageron sur la pensée et la politique algérienne de De Gaulle, sur l'opinion publique en France aussi d'après la presse, semblent aller à l'encontre de la thèse que soutient T.S., en tout cas pour les années 1958-1962. Par moments, on a l'impression que l'opinion française ressent l'inutilité du combat, perçoit son coût, exorbitant par rapport à d'éventuels profits, pétroliers, miniers ou autres, fort peu appréciables alors, est comme lasse et désintéressée d'un combat d'arrière-garde. Ne serait-ce pas alors le Chef de l'Etat qui, au lieu d'être le catalyseur et l'amplificateur d'un tel renversement d'attitude, serait plutôt en retard sur l'opinion et qui tiendrait compte d'autres impératifs, d'autres conflits ? Les raisons de ses « tergiversations » ou « finasseries », selon le point de vue que l'on adopte, seraient ailleurs. La conscience collective ne produirait plus le « consensus colonial » depuis quelque temps déjà mais le pouvoir ne l'aurait perçu qu'après.

L'ouvrage de Tony Smith, qui n'évite pourtant pas les redites, est bien pauvre sur les années cruciales, les quatre dernières. Après avoir insisté sur la « persistance du consensus colonial » dans un chapitre VII qui nous mène jusqu'au 13 mai 1958, il aborde dans un ultime chapitre de six petites pages ce qui est pourtant la partie la plus riche en événements et en mutations. L'idée qu'il avance — que De Gaulle a réussi à convaincre les Français que l'Algérie était devenue une question secondaire et à leur donner en même temps une « nouvelle image d'eux-mêmes dans le monde » (p. 178) — méritait cependant amples variations. Comme si l'ouvrage qu'avait conçu T.S. couvrait la période 1945-1958 et que les besoins de l'édition l'avaient amené à faire la soudure un peu hâtivement avec 1962. Regrettons-le un peu, car sur ces treize premières années il nous apporte, outre de nombreuses informations, une interprétation nouvelle et riche.

Jean-Claude VATTIN.

VIII. — EMIGRATION

L'IMMIGRATION EN FRANCE

Alors que les *crises économiques* d'avant-guerre, celle de 1929 plus particulièrement, mettaient en relief, en l'accentuant, le caractère tournant, rotatif, temporaire des flux migratoires en provenance du Maghreb, celle que nous vivons depuis 1974 tend au contraire à dévoiler progressivement le caractère structurel, permanent, durable, pour ne pas dire définitif, de l'immigration, et ceci, souvent à la grande surprise des chercheurs, praticiens, et même des classes dirigeantes. Une telle situation, faite d'incertitudes et de doutes à tous niveaux, n'a pas manqué de stimuler l'imagination et la réflexion, soit en orientant la recherche vers de nouvelles problématiques, soit en poussant au renouvellement, voire à une certaine révision des analyses et des méthodes considérées jusque-là comme définitivement consolidées, soit encore en suscitant des thèmes nouveaux au plan de la recherche littéraire. Les ouvrages que nous présentons cette année au lecteur de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, forment sur le plan thématique, un échantillon représentatif presque parfait des nouvelles tendances qui se font jour avec le développement de la *crise économique et sociale*. Car chacun d'eux traduit à sa manière, selon le genre et le mode d'expression auxquels il se rattache le sentiment d'incertitude et de désarroi, d'inquiétude et de doute, voire d'angoisse que la communauté maghrébine installée en France ressent confusément quant à sa condition présente et surtout à son devenir. Ainsi la thèse de Mekki Bentahar, sociologue marocain, décrit les ballotements, les interrogations que les *Arabes en France* vivent face à leurs nouvelles conditions de vie, de travail, ou à leur condition d'être tout court, face à un « itinéraire migratoire » devenu soudainement brouillé. Et si le travail de Gildas Simon, *l'espace des travailleurs tunisiens*, se singularise apparemment par l'image de sérénité et de détachement que nous renvoie le géographe de sa propre discipline, avec le livre d'Abdallah Baroudi, autre sociologue marocain, c'est une plongée vers les racines historiques de *l'émigration marocaine* que le lecteur est entraîné, sans doute pour mieux exorciser les démons du présent et de l'avenir, mais surtout pour désigner et dénoncer les responsables, l'impérialisme et ses alliés au Maroc. Dans les essais-enquêtes d'A. Laurant, *Psychanalyse d'un fait divers*, de Martine Charlot *Mon avenir, quel avenir ?*, de Daniel Karlin et Tony Lainé, *La Mal-Vie*, ce sont les intéressés eux-mêmes, les « immigrés » (mais qu'est-ce qu'un immigré ?) *ceux de la première comme ceux de la deuxième génération*, qui parlent, qui nous disent leurs errances, leurs interrogations sur l'identité, le déchirement de la personne, qui témoignent de l'aliénation de l'Homme. Quant au livre de Robert Linhart, *l'Etabli*, il se situe sur un registre plus large, celui de la confrontation de l'ouvrier immigré, non plus avec lui-même, mais avec l'autre lui-même, l'ouvrier français. Confrontation dans l'usine et hors de l'usine, sur les lieux de travail, là où l'exploitation de l'ouvrier, quelle que soit sa race, sa religion et sa nationalité, s'effectue au même rythme que l'exploitation de la machine. Confrontation également sur les terrains de la solidarité de lutte...

Larbi TALHA.

Baroudi (Abdallah), Maroc — Emigration et impérialisme. Le Sycomore, Paris, 1978. 189 p.

Alors que l'étude de l'émigration algérienne a déjà donné lieu à la publication de quelques ouvrages de synthèse, souvent de très bon niveau (cf. nos comptes-rendus critiques dans les volumes précédents de l'AAN), les études relatives à l'émigration tunisienne ou marocaine n'ont, jusqu'à ce jour pratiquement jamais dépassé le cadre de la simple monographie descriptive. D'ouvrages d'ensemble, point !

Aussi faut-il saluer sans tarder cette brochure de 189 pages que A. Baroudi nous livre sous le titre très parlant d'*Emigration et impérialisme*. L'auteur est connu : opposant politique irréductible — jusqu'à preuve du contraire — au régime de Hassan II, il n'est pas à son premier ouvrage. Cette dernière livraison, comme toutes celles qui l'ont précédée, représente avant tout — l'auteur n'en fait point mystère — un acte militant : le poème, douloureux et frémissant, qui, en guise de préface, chante le destin, sans vie et sans âme, de Mohammed l'émigré, est là pour le rappeler au lecteur. Mais Abdallah Baroudi veut également faire œuvre scientifique. Dès l'introduction, en effet, il nous prévient de son objectif majeur : rétablir la vérité historique sur les causes des mouvements migratoires marocains et nord-africains en général, causes qui n'ont jamais été abordées d'une façon adéquate et scientifique par l'historiographie coloniale ou néo-coloniale. Car écrit-il, « traiter de la problématique de l'émigration externe marocaine, c'est soulever toutes les implications du fait colonial, avant et après 1956, c'est étudier l'impact décisif de la colonisation sur les structures sociales en place, sur le mode de production... » (p. 14).

Pour Abdallah Baroudi, en effet, si la genèse et le développement de l'exode migratoire marocain, avant l'indépendance, ont été intimement liés au processus de la conquête coloniale, ce sont les structures sociales et politiques néo-coloniales du Maroc indépendant qui déterminent désormais l'expansion du mouvement migratoire depuis le début des années 60. Telle est l'idée essentielle qu'il va développer dans la I^{re} et la II^e parties de son ouvrage.

A l'origine, ce ne fut pas le surpeuplement, comme l'affirme R. Montagne, qui engendra les premiers flux, mais bel et bien une politique volontariste conduite par Lyautey. Sous la direction de ce dernier, on suscita, on organisa, d'abord dans la région du Souss — qui deviendra ainsi pour toujours la base principale des départs — les premiers transferts de population. Il s'agissait alors tout à la fois d'affaiblir la résistance des communautés tribales, d'alimenter les contingents de « travailleurs coloniaux » durant la 1^{re} guerre mondiale, et plus tard, de renforcer les troupes d'occupation lancées à l'assaut des insurgés du Rif. Tout comme en Algérie, les deux guerres mondiales jouèrent un rôle décisif, dans la levée massive des forces de travail, qui furent recrutées et acheminées en Métropole sous le contrôle des Armées.

L'auteur note, en passant que, l'émigration de travailleurs marocains vers l'Algérie s'était, à l'époque, à tel point intensifiée que la communauté marocaine ne comptait pas moins de 85 000 personnes à la veille de la 2^e guerre mondiale, soit 7 fois plus que la communauté expatriée en France. Suscité par les besoins en main-d'œuvre saisonnière des colons français en Algérie, un tel phénomène, qu'on peut qualifier du reste d'émigration de voisinage, exprime les premières formes de substitution de forces de travail, dans la mesure où il était destiné à combler les pénuries qui se manifestaient déjà au moment des récoltes à la suite des départs des travailleurs algériens vers les chantiers et les usines métropolitains. Au demeurant, nombre de travailleurs marocains venus s'installer dans l'Oranais gagnèrent par la suite la France mêlés aux contingents des émigrés algériens. Ce fait historique est fort intéressant en ce qu'il révèle à quel point le destin de l'émigration marocaine est inti-

mement lié à celui de l'émigration algérienne, comme l'est sans doute (hypothèse à vérifier) le destin de l'émigration tunisienne.

Le rapprochement avec le processus migratoire algérien, ne s'arrête pas là du reste. S'inspirant des méthodes qui firent leur preuve en Algérie sous Bugeaud, la conquête du Maroc par Lyautey aboutit aux mêmes résultats : destruction des formations sociales précapitalistes, expropriation de la paysannerie, paupérisation, prolétarisation et exode. Conçu par Lyautey lui-même comme moyen à double détente (« le seul moyen de pacifier les indigènes en leur prodiguant du travail rémunéré qui les arrache à la dissidence », écrivait ce dernier — cf. p. 46), le processus de prolétarisation a été mis en œuvre par les maîtres de la colonisation dans le but de « jeter les bases d'un capitalisme agraire » pour le développement duquel il fallait dégager la main-d'œuvre nécessaire. Bref, au Maroc comme en Algérie et en Tunisie, et, sans doute, comme dans bon nombre d'autres pays colonisés, en Afrique et ailleurs, la conquête coloniale ne put s'imposer sans déclencher le processus classique de « l'accumulation primitive », sans semer les germes du divorce définitif du producteur de ses conditions objectives de production, sans imposer « le règne de l'argent » (R. Montagne, cf. p. 44) et du salariat.

Après l'indépendance du Maroc (1956), les flux migratoires, non seulement se poursuivirent, mais encore prirent soudain, à partir de 1960, un cours plus intensifié et un rythme prodigieusement accéléré. Pour Abdallah Baroudi, cette situation n'est pas le fait du hasard. Elle résulte, selon lui, « d'une orientation politique précise et d'une politique économique conformes aux intérêts des classes qui récupérèrent le pouvoir sur la colonisation en 1956 », grandes et petites bourgeoisies urbaines, alliées à la féodalité, classes dont les intérêts sont par ailleurs intimement liés à ceux de la colonisation et de l'impérialisme. « Le Maroc post-colonial, écrit-il, est donc un pays néo-colonial type, avec une formation sociale dominée par un capitalisme spéculatif, agraire et commercial, au service de la féodalité et de la bourgeoisie compradore... » (p. 61). Dans ces conditions, la paupérisation des masses paysannes et ouvrières n'a fait que s'aggraver au fil des années, en dépit de tous les plans de développement successivement mis en œuvre depuis 1956. En particulier, deux faits majeurs ont considérablement aggravé la prolétarisation des masses paysannes : le renforcement de la concentration de la propriété foncière qui a accéléré la ruine de la petite propriété, d'une part, et le système d'enseignement dont les structures, héritées de la colonisation, sont devenues, entre les mains de classes possédantes, une usine à produire en masse de jeunes chômeurs. En raison de la poussée démographique qui n'a cessé de s'accroître au taux de 3,2 % l'an, et en l'absence d'une politique d'industrialisation rapide, la pression de ces jeunes chômeurs devint un danger de plus en plus explosif pour la Monarchie Chérifienne. D'où les deux tentatives de putsch en 1971 et en 1972. Inciter, encourager les jeunes Marocains à émigrer à l'étranger devint, dans ces conditions, un impératif politique, une mesure d'urgence pour le salut du Royaume : l'augmentation soudaine des arrivées en France en 1973 ne s'explique pas autrement. La fermeture des frontières des pays d'immigration pousse à l'heure actuelle les classes dirigeantes à rechercher d'autres voies, et d'autres moyens pour éloigner les jeunes Marocains, spécialement ceux originaires du Rif Oriental et du Moyen Atlas, (les officiers responsables des deux putschs étaient natifs de ces deux régions) : la mobilisation populaire pour la récupération du Sahara Occidental, l'accord de main-d'œuvre signé avec l'Arabie Séoudite n'ont pas d'autre sens.

Abordant, dans une III^e partie, « les effets et les conséquences de l'émigration sur l'espace marocain », Abdallah Baroudi va développer son argumentation en soumettant chacun des lieux communs véhiculés par l'économisme dominant à une confrontation minutieuse avec la réalité marocaine. Il démontre tout d'abord que l'émigration ne diminue nullement le chômage et le sous-emploi, puisque le volume des sans

travail n'a cessé d'augmenter. En réalité l'émigration n'est pas une solution au chômage, mais une réaction de défense des classes au pouvoir face à la montée du mécontentement des jeunes. L'émigration n'a pas non plus empêché le doublement en vingt ans de la population du Maroc, alors même qu'elle engendre un déséquilibre démographique, et partant économique, dans les régions les plus touchées par l'exode. Quant aux transferts d'argent, ils contribuent certes, souvent à titre principal, à la survie de régions entières; mais, de ce fait même, ils renforcent la dépendance économique de ces régions vis-à-vis de l'extérieur et partant, entretiennent les courants migratoires au lieu de contribuer à les résorber. Bien plus, les disponibilités financières de l'émigration favorisent un vaste trafic de devises au profit des classes privilégiées. L'émigration, enfin, bien loin de favoriser la formation et le savoir-faire des émigrés, est une source constante de déqualification et de dépréciation de la force de travail formée dans le pays; et Abdallah Baroudi de citer ce cas, ô combien éclairant: en 1973, Berliet-Vénissieux embauche 200 techniciens marocains au niveau d'O.S.1; or, Berliet-Maroc avait, quelques mois auparavant, refusé de les recruter sous prétexte qu'ils étaient « trop intellectuels » (p. 106).

En règle générale, l'émigration, lorsqu'elle atteint un seuil critique, comme dans le Rif Oriental et Central, accentue le processus de paupérisation qui, à son tour, reproduit et intensifie l'exode. Et quand il y a des retours définitifs — ils sont de plus en plus rares — ils alimentent les activités improductives du tertiaire.

Dans la IV^e et dernière partie de l'ouvrage, A. Baroudi s'attache à décrire « les principales caractéristiques de l'émigration marocaine »: répartition par régions d'origines et par régions d'arrivée, répartition selon les secteurs d'activité, selon les qualifications et les catégories socio-professionnelles. Même si les structures de l'émigration marocaine en France et dans d'autres pays du Marché Commun sont relativement bien connues, les pages que leur consacre A. Baroudi constituent un excellent aide-mémoire et une bonne référence, même pour les spécialistes. Ce qui est, en revanche, moins bien connu, et mérite par conséquent d'être souligné ce sont les modifications qui sont intervenues depuis quelques années au niveau des zones de départ. Quatre faits importants méritent ainsi d'être relevés:

— En premier lieu, A. Baroudi démontre que le développement récent d'un capitalisme soussi provoque le ralentissement des flux d'émigration vers la France, flux qui s'orientent de plus en plus vers les grands centres de la côte Atlantique (Casablanca, Agadir) et vers les secteurs d'activité dans lesquels le capital soussi se renforce depuis peu (tourisme, commerce et transformation).

— L'émigration riffaine, qui a pris une grande ampleur depuis les années 60, transite sans obstacle par l'Espagne où elle est utilisée comme main-d'œuvre au rabais avant d'être acheminée clandestinement vers la RFA, la Belgique et les Pays-Bas.

— D'une manière générale, le phénomène de l'exode, limité à l'arrière-pays de certaines régions durant la colonisation, semble gagner l'ensemble des zones rurales et urbaines et touche à présent les grands centres urbains du littoral Atlantique.

— L'émigration marocaine est principalement « une émigration par essais », sa finalité première étant de créer et de recréer à l'étranger des réseaux de solidarité qui permettent à chaque émigré et à tous, de survivre dans un milieu social hostile, et de faciliter la rotation nécessaire en fonction des besoins et des rythmes de vie de la communauté d'origine. Mais dans le cadre de l'économie capitaliste, un tel mécanisme de solidarité ne tarda pas à se soumettre à une autre logique, et à fonctionner, non plus au profit de la communauté immigrée, mais au profit des employeurs pour lesquels « l'émigration par essais » présente principalement deux avantages: renouvellement rapide et gratuit de la main-d'œuvre dont ils ont besoin, et utilisation des structures patriarcales, que les émigrés reproduisent en France, pour encadrer

efficacement cette main-d'œuvre et neutraliser par là-même l'activité des syndicats — ce qui rejoint parfaitement le souci permanent du pouvoir marocain.

L'auteur conclut en soulignant une fois de plus l'importance de l'apport économique des travailleurs immigrés. Leur force de travail peut être considérée, de ce point de vue, comme une matière première fondamentale et doit être, à ce titre, envisagé comme l'un des aspects « du vaste pillage des pays de la zone Sud par ceux de la zone Nord » (p. 171). L'histoire de l'émigration marocaine en France apparaît ainsi comme une longue histoire de l'exploitation de l'ensemble des masses populaires marocaines, exploitation au profit autant de l'impérialisme que de ses alliés, les classes dirigeantes marocaines.

L. TALHA.

Bentahar (Mekki), *Les Arabes en France. Itinéraire migratoire.* Thèse de doctorat ès Lettres, Université de Paris VIII, juin 1978, 2 vol., 620 p. + bibliogr.

Comment rendre compte d'un texte de 620 pages si denses et riches ? Comment résumer une pensée si luxuriante, une réflexion si foisonnante ? Lorsqu'un chercheur se donne l'ambition de restituer tous les aspects de ce phénomène, ô combien complexe et embrouillé, qu'est la migration internationale, lorsqu'il s'efforce en outre d'étudier un tel phénomène en fonction de son histoire, de son mouvement, lorsqu'enfin, pour ce faire, il transgresse allègrement les lois de la monodisciplinarité au bénéfice de l'exercice, combien plus difficile mais si enrichissant, de l'approche pluridisciplinaire, alors il ne faut pas hésiter à en saluer bien haut la performance et à la citer en exemple.

D'une telle œuvre, qui ambitionne d'embrasser l'intégralité de « l'itinéraire migratoire », aussi bien dans la variété de ses phases de développement que dans la multiplicité de ses formes et manifestations, il faut bien reconnaître qu'il est malaisé, sinon hasardeux d'en rendre compte. Aussi nous bornerons-nous à en souligner l'intérêt scientifique et les qualités formelles.

Le travail de ce jeune sociologue marocain se présente comme un vaste bilan des travaux sur l'immigration en général, et sur la communauté arabe, c'est-à-dire maghrébine, en particulier. A ce titre, on peut affirmer qu'elle vient tout à fait à son heure, à un moment où la pause forcée du mouvement migratoire contraint le chercheur à s'interroger sur les résultats des recherches passées, et Dieu sait combien celles-ci se sont enrichies en nombre ces dernières années. Ainsi a-t-il fallu à l'auteur la compulsion de pas moins de 1 300 références pour asseoir son exposé, et la bibliographie, remarquablement bien faite, reprend 531 titres ! Donc un excellent bilan, qui servira pour longtemps de base de travail, d'ouvrage de référence aux recherches futures sur l'immigration.

La thèse de Bentahar se présente par ailleurs comme une synthèse — et l'on sait en ce domaine combien l'art est difficile — des travaux sur l'émigration des Maghrébins en France. De ce point de vue, elle vient combler une lacune importante dans la mesure où l'ouvrage d'ensemble sur les trois communautés, algérienne, marocaine et tunisienne, il n'y en a point. La parcellisation des études fondées sur l'arbitraire des spécificités n'a que trop duré, et l'entreprise de l'auteur se justifie parfaitement par le fait que « les trois peuples ont subi la domination coloniale et que dans l'ensemble, les conditions dans lesquelles ils (les immigrés) vivent en France sont, à peu de choses près, les mêmes, et qu'enfin leur rapport à la France, pays aujourd'hui d'accueil, hier de domination, est vécu avec la même acuité, voire la même violence » (p. 18).

Au plan de la méthode, il faut souligner qu'il est peu habituel de rencontrer, en ce domaine, une démarche qui fasse l'effort de reconstituer la totalité de la « chaîne migratoire », de refaire pas à pas l'itinéraire de l'émigré, de revivre avec lui en quelque sorte, et de faire revivre le lecteur par la même occasion, l'environnement de départ (1^{re} partie), les conditions de l'arrivée (2^e partie), la vie quotidienne en France (3^e partie), les immigrés face au racisme (4^e partie), les immigrés face aux institutions françaises (5^e partie), les immigrés dans l'économie (6^e partie), et enfin le chemin du retour (7^e partie). S'inspirant des travaux de A. Sayad, l'auteur aboutit ainsi à *une véritable phénoménologie de l'émigration*. La reconstitution de tout cet univers, vécu et imaginaire, de l'émigré, a exigé de l'auteur non seulement l'utilisation des données statistiques dont il ne pouvait se passer, mais encore la référence, peu banale, aux écrivains et romanciers, et surtout l'appel aux résultats de ses propres enquêtes et entretiens (il était très bien placé pour cela), émaillées, ça et là, de « flashes » pris sur le vif dans le quotidien de l'émigré maghrébin.

En tant que sociologue, M. Bentahar privilégie naturellement le discours et les méthodes de la sociologie. Cependant, il reconnaît, sans fausse modestie, que sa formation ne lui a pas épargné « la fameuse déformation professionnelle ». Aussi, pour éviter le compartimentage du savoir, « le sociologue risquant de jouer un rôle aussi destructeur que le missionnaire à l'époque coloniale », il choisit d'adopter la méthode qui consiste à « faire appel à toutes les localisations, sans qu'on puisse dire qu'il s'agisse ici d'un texte sociologique, historique ou philosophique » et, ajouterons-nous, économique (p. 28). C'est pourquoi chaque discipline trouvera dans la thèse de M. Bentahar ample matière à réflexion. Les développements concernant, par exemple, les structures de classes dans les sociétés d'origine (p. 139 sq), ou la position des ouvriers étrangers au sein des rapports de classes dans les sociétés capitalistes développées (p. 321 sq; p. 408 sq; toute la 5^e partie, etc.), retiendront particulièrement l'attention du sociologue. L'anthropologue y puisera des aperçus originaux sur, par exemple, les problèmes de déracinement (p. 55 sq; p. 275 sq, etc.), les problèmes inter-ethniques (toute la 4^e partie), les problèmes du changement de structures sociales (1^{re} partie; p. 155 sq, 326 sq, etc.). L'introduction (p. 8 sq, p. 21 sq) et toute la 1^{re} partie du travail constituent la remise en question de la manière dont les historiens et les démographes ont, jusqu'à présent expliqué les causes de l'émigration. Quant aux économistes enfin, nombre de chapitres s'adressent particulièrement à eux, à commencer par l'analyse des structures économiques des pays de départ (p. 133 sq) et surtout l'étude de la place des immigrés dans l'économie française (6^e partie : p. 530-552).

Le choix d'une telle démarche, qu'on pourrait qualifier de transdisciplinaire, présente, comme on le voit, de multiples avantages dont le moindre n'est sans doute pas celui d'une lecture aisée, agréable, accessible à tous, grâce à un style éloigné de tout jargon propre aux spécialistes.

L. TALHA.

Simon (Gildas), *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Poitiers, 1978, édité avec le concours de l'Université de Poitiers, 426 p. + 6 cartes hors-texte.

L'auteur de cette thèse d'Etat en Géographie s'est déjà fait connaître par de nombreuses publications sur l'émigration tunisienne qui nous laissaient pressentir l'importance de la publication que voici, car il s'agit d'un ouvrage foisonnant à la fois de données de synthèse et de données très originales.

Il s'agit d'abord de l'ouvrage d'un géographe qui analyse l'émigration tunisienne en terme d'*espace migratoire* (Chap. I). A la différence des analyses pratiquées jus- qu'ici, à quelques très rares exceptions près (R. Montagne notamment), l'auteur analyse le phénomène migratoire en tenant les deux bouts de la chaîne : l'amont de l'émigration (Tunisie) et l'aval (France), car ce phénomène est constitué dans un « champ migratoire international » : or « dans un monde de plus en plus institution- nalisé et réglementé, la recherche en sciences humaines ne peut plus négliger l'étude de cette dimension politique » (15).

Le matériau original de l'étude est constitué d'une part d'enquêtes de terrain tant en France qu'en Tunisie, et d'autre part, du dépouillement des sources préfec- torales et consulaires (France), des dossiers des services d'émigration et de mouvements de mandats postaux (Tunisie). Le traitement des sources consulaires a touché 100 000 cas environ de Tunisiens résidant en France et âgés de plus de 16 ans, soit les 3/4 de la population tunisienne en France en 1975. Une abondante cartographie (52 cartes) a été mise au point qui illustre moins un discours qu'elle ne l'engendre. Ce véritable traitement cartographique des données statistiques — qui fait la force des géographes — a été mené à 3 échelles : à l'échelle de l'ensemble de l'espace migratoire, à l'échelle d'un espace régional et à l'échelle d'un espace urbain.

Dans un premier livre intitulé « De l'espace tunisien à l'espace français » (27-76), G. Simon montre qu'avant l'Indépendance (1956), l'espace migratoire tunisien était relativement fermé, contrairement à l'Algérie et même au Maroc. L'accélération de l'expansion démographique, la crise de la société rurale, la rupture de l'équilibre villes-campagnes qui existait avant le Protectorat ont contribué au déclenchement de l'émigration. A part quelques poches dans le Sud, même les migrations internes étaient limitées. Au total, avant l'Indépendance, la Tunisie était plutôt une terre d'immigration (Algériens, Libyens et Européens) que d'émigration, sauf durant la première guerre mondiale (50). « Paradoxalement — du moins en apparence — c'est au moment où la Tunisie se dégage progressivement de l'orbite française que la migration tunisienne prend véritablement naissance et qu'elle établit ses premiers points de fixation dans l'espace français » (53). A partir de 1966, l'émigration tunisienne a bien établi ses bases de travail en France. Le mouvement d'émigration passe par des hauts et des bas, jusqu'à l'arrêt définitif en 1973. Depuis cette date, très faibles sont les enregistrements, la plupart, les premières années après 1973, par simple régularisation de la situation. Ce qui caractérise le mouvement migratoire tunisien c'est sa diffusion dans les campagnes bien sûr, mais aussi son caractère urbain — ce qui le rapproche des migrations grecque et yougoslave (69-72).

Le livre II traite du « fonctionnement général de l'espace des travailleurs en France » (77-240). L'espace migratoire tunisien est intensément pratiqué (chapitre IV). Entre 1966 et 1973, 200 à 300 000 Tunisiens (à la fois flux et reflux) ont pratiqué cet espace international : dans le même laps de temps l'intensité des flux n'a cessé de croître au point d'égaliser celle des mouvements internes en Tunisie même (81). La population immigrée est passée de 52 000 en décembre 1965 à 142 000 huit ans plus tard. La migration familiale officielle entre 1967 et 1973 a concerné 24 300 personnes. Les deux tiers des immigrés reviennent pour leur congé en Tunisie (contre 79 % chez les Marocains et 58 % chez les Algériens) (87). D'où viennent ces migrants ? Majori- tairement des gouvernorats côtiers. Plus précisément 57 % des Tunisiens en France proviennent de 22 pôles : l'agglomération tunisoise, plus onze pôles en milieu rural, qui sont Djemmal, Djerba, Ghardimaou, Ghomrassen, Kalaat-es-Senan, Kébili, Mareth, M'saken, Tadjerouine, Tataouine, Zarzis (population active de ces 11 points : 8,4 % du total national; population émigrée : le quart de la colonie tunisienne). En France, cette population manifeste une forte tendance au regroupement dans quelques villes.

Après avoir montré que l'espace migratoire (chap. V) est l'indice d'un espace de dépendance profondément déséquilibrée au profit de la France (« A bien des égards la Tunisie est bien plus proche actuellement de la France qu'elle ne l'était pendant la période coloniale » (104), G. Simon étudie le fonctionnement du mouvement migratoire lui-même. Ainsi il apparaît que pour l'essentiel l'émigration tunisienne s'est développée sans contrôle, ce qui a entraîné avec la circulaire Marcellin-Fontanet, la question des « régularisations », procédure qui était la voie la plus pratiquée de recrutement légal des Tunisiens en France : 79,2 % de ces immigrés sont arrivés comme touristes (contre 4,1 % seulement en RFA) (145). Qui part ? Presque tous les secteurs d'activité sont touchés, mais apparaît « un seuil de pauvreté qui bloque le départ en France des actifs les plus pauvres et détermine une sur-représentation des autres » (155). De plus « le transfert de main d'œuvre vers la France ne concerne pas uniquement le surplus de population active, les chômeurs ou les travailleurs sous-employés » (161). Il faut noter de ce point de vue qu'il n'y a pas concordance entre la carte de chômage et du sous-emploi en Tunisie et la carte de l'émigration (172) : certaines régions d'émigration, et qui ont parmi le plus fort taux, sont parmi les plus favorisées économiquement (ainsi des zones côtières). Ces émigrés vont à 44,3 % dans le bâtiment (33,7 % en moyenne pour l'ensemble des immigrés en France) et seulement à 24,9 % dans l'industrie (33,4 % pour l'ensemble des immigrés (163). La mobilité de ces immigrés est assez forte (168). Compte tenu de la préférence du secteur bâtiment, on peut comprendre en grande partie la raison du choix des trois grandes régions françaises d'immigration, l'agglomération parisienne, la région lyonnaise et la Provence-Côte d'Azur; en effet selon G. Simon « il existe un rapport assez étroit entre l'activité régionale de la construction et l'intensité de l'immigration : on constate, en effet, que le nombre de logements terminés en 1973 dans les 3 premières régions d'accueil représente 44,2 % du total national. Mais le rapprochement est encore plus étroit avec la répartition régionale des offres d'emplois non satisfaites du secteur du bâtiment et des travaux publics » (175). Dans le chapitre VII, G. Simon démontre que cet espace migratoire est « un espace de vie fortement organisé » : les immigrés tunisiens ont tendance à reconstituer leur communauté d'origine dans les grandes villes françaises (185-211); il existe « un système solide de relations familiales avec les pays d'origine » (211-233); et par ailleurs le gouvernement tunisien a par le biais des consulats et des amicales mis en place un encadrement important des immigrés (234-238).

Chemin faisant nous arrivons à la partie (voir Livre III) qui me semble de la plus grande richesse : le passage à l'étude des « espaces relationnels régionaux ». G. Simon distingue quatre espaces régionaux eu égard au problème de l'émigration. D'abord « l'espace communautaire des Tunisiens du Sud » (Chapitre VIII). Les Sudistes ont su créer un « système de relation, très cohérent et très solide ». Ici il faut distinguer 2 types d'émigration : commerçante (Djerba, Ghomrassen) et ouvrière. La première est ancienne à l'intérieur de la Tunisie et du Monde arabe. Mais vers la France elle s'est déployée essentiellement après l'indépendance, comme la seconde. Selon notre auteur cette émigration est due pour l'essentiel au manque d'amélioration suffisante de l'agriculture, à la faiblesse de l'urbanisation et au départ de l'armée (une bonne partie du Sud était « territoire militaire »). Le regroupement familial est très faible. Le regroupement général en France est à prédominance agglomération parisienne puis région lyonnaise; Kebili par contre est à prédominance Provence-Côte d'Azur et région lyonnaise. Les revenus de l'émigration constituent un élément économique fondamental pour la survie du Sud. Le comportement des émigrés du Nord-Ouest (chap. IX) est relativement différent. Second foyer d'émigration rurale en France, le mouvement est plus tardif que dans le sud (après 1969). La région a connu à l'époque du Protectorat une forte destructuration. Le sous-emploi rural y est considérable, le chômage y est en croissance de 1966 à 1975 (Le Kef : 19,6 % de

chomeurs masculins/actifs masculins en 1966, 21,0 % en 1975; Jendouba respectivement 22,8 % et 34,6 %; moyenne nationale 15,3 % et 16,1 %) (288). Dans l'ensemble cette émigration tellienne entretient d'étroites relations avec le Sud-Est français. Du point de vue relations, compte tenu qu'il s'agit là encore d'un mouvement exclusivement masculin, les retours au pays sont fréquents, néanmoins les flux financiers sont moins intenses que dans le Sud. La 3^e région individualisée par l'auteur est la Tunisie médiane (chap. X) : ici faible attraction du marché français de l'emploi, les flux de départ sont très limités et généralement issus du milieu urbain. On a affaire à des sociétés rurales désarticulées et incapables d'établir des filières migratoires. Par contre cette Tunisie médiane connaît d'une part une certaine attraction pour la RFA et d'autres pays européens que la France (sous l'influence des instances administratives) et d'autre part une forte attraction de la Libye. En France, la dispersion de cette émigration est très forte. La migration familiale est plus développée que dans le Tell ou le Sud (« Le pourcentage de femmes par rapport aux effectifs adultes s'établit à 11 % en moyenne, contre 1,7 % à Jendouba, 3,5 % à Medenine et 4 % au Kef (313) — compte tenu de la faiblesse du nombre d'une part, de l'importance de l'émigration familiale d'autre part, les transferts de revenus exercent un rôle très faible dans l'économie régionale. Dernière région, la façade orientale de Bizerte à Sfax. L'analyse de ce dernier espace est beaucoup plus complexe. On peut d'abord constater que la migration s'alimente ici dans la région la plus urbanisée et la plus active du pays. Tunis est le premier pôle de départ du pays : « Les personnes qui émigrent en France ne sont pas les plus pauvres ou les plus marginales, celles qui résident dans l'habitat le moins intégré (les « gourbivilles ») mais celles qui sont en voie d'intégration dans la société urbaine... Par contre la population située en dessous de ce premier seuil d'intégration économique et sociale se tournent davantage vers le marché libyen » (329). Les vieux sahels de Bizerte et de Sousse participent activement au mouvement. Par contre dans le Cap-Bon et la région Sfaxienne, mis à part quelques îlots (ainsi de Mahares), les mouvements sont de faible ampleur. Nous avons affaire ici à des régions en pleine mutation et très sensibilisés aux influences « occidentales ». Du point de vue économique, la situation de l'emploi est moins grave qu'ailleurs (seul Bizerte est légèrement au dessus de la moyenne nationale de chômage). La main d'œuvre de cette région est plus qualifiée et plus expérimentée qu'ailleurs, et l'émigration opère un prélèvement sur cette main d'œuvre au détriment de la jeune industrie tunisienne (333). Les émigrés des villes côtières sont fortement attirés par Paris, les Bizertins et les ruraux sahéliens par le littoral méditerranéen, la dispersion dans les autres régions françaises est par contre très grande (une tendance au regroupement de sfaxiens dans les pays de Loire et l'Est de la France). Le système de relations humaines est ici relativement original : la communauté émigrée est composée d'un fort taux d'hommes célibataires (54 % dans le Sahel bizertin contre 28 % pour les émigrés du gouvernorat de Gabès), le regroupement familial est très fort (les 3/4 des femmes musulmanes émigrées viennent de cette région). Ceci entraîne obligatoirement une moindre fréquence des envois de fonds dans ces régions.

Dans le chap. IV, G. Simon aborde l'après 1974. A partir de cette année, on assiste à une stabilisation de l'espace migratoire dans le cadre d'un réseau urbain international. La circulaire Marcellin-Fontanet (1972-1973) visait déjà à « éviter la constitution de minorités ethniques (maghrébins surtout) dont l'assimilation au sein de la population française est jugée difficile, sinon impossible; cependant les préoccupations déterminées par l'aggravation de la crise priment de plus en plus sur les autres considérations » (362). L'industrie et la construction qui sont les secteurs-clefs de l'emploi tunisien en France sont les secteurs les plus touchés de l'économie nationale. Le taux de chômage chez les étrangers suit le taux de chômage des Français (4 à 5 % des actifs en 1977), mais « le taux de chômage des Tunisiens (7 à 8 % des actifs) est l'un des plus élevés des différents groupes étrangers. On sait que le comportement des

Tunisiens tend à se calquer sur celui des Français, comme le montre l'importance des activités de services, ils rencontrent de ce fait, plus de difficultés à se placer sur le marché de l'emploi, que les autres travailleurs étrangers qui sont restés plus proches des métiers manuels » (364). Malgré ce chômage et les incitations du gouvernement français, la tendance au retour est faible (2 à 3 % de la population immigrée). La raison est simple : « On rappellera qu'au recensement de 1975, le nombre d'hommes déclaré chômeurs s'élevait à 255 000 personnes, dont 212 000 hommes, soit 16,0 % des actifs masculins et que le sous-emploi était estimé à 300 000 personnes dont la moitié dans l'agriculture... l'ensemble de ces deux catégories représentent donc le tiers de la population active totale (1 621 000 personnes) » (371). Le gouvernement tunisien au total ne souhaite pas le retour immédiat des émigrés. Le drainage vers les investissements productifs des transferts des émigrés par le biais de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) devait contribuer à des créations d'emplois : en fait entre le 1^{er} juin 1975 et le 30 juin 1976, l'API a agréé 160 projets approvisionnés à concurrence de 54 % par des capitaux en provenance de l'émigration, mais cet ensemble ne devait encore hypothétiquement créer que 2 000 emplois. Le verrouillage de la situation des émigrés est donc un fait tant en France qu'en Tunisie.

Dans un dernier chapitre G. Simon essaye de replacer à un niveau géo-politique la question étudiée. Il faut situer le problème migratoire dans la nouvelle « organisation internationale de l'espace, commandée par les grandes centres urbains occidentaux » (377), Tunis étant « le point d'appui principal du système urbain français dans l'espace tunisien » (380). Cette émigration a incontestablement joué un rôle sur l'évolution des migrations internes, mais ne semble pas avoir contribué pour autant véritablement au développement des petits pays de départ.

De la conclusion de G. Simon, retenons surtout deux points : 1) « la géographie des foyers de départ en Tunisie ne reflète pas véritablement la hiérarchie des régions les plus pauvres, celles qui sont les plus affectées par le sous-emploi ou par le manque de ressources... Cette constatation montre qu'on ne peut réduire un espace de travail international à un simple besoin de main d'œuvre, qui réagirait de manière mécanique aux sollicitations des pôles extérieurs, « impulseurs » ou créateurs d'emplois, et qu'il est tout autant, sinon plus, un *champ de relations humaines et sociales* ». 2) Rejoignant l'analyse de Abdelmalek Sayad pour l'Algérie (« Les Trois âges de l'émigration algérienne en France, in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 15, juin 1977, p. 59-79). G. Simon conclut à une espèce d'autoreproduction de la colonie tunisienne en France qui compense par les naissances (5 000 en 1975) et même excède (accès en moyenne de 2 000 jeunes tunisiens de ces familles immigrées sur le marché national du Travail) sur le plan de la démographie et de l'emploi, les pertes déterminées par les départs définitifs : à tel point que la communauté tunisienne en France malgré l'arrêt de l'immigration est passée de 167 000 en 1976 à 180 000 en 1978 (391).

En terminant son ouvrage, G. Simon justifie une dernière fois sa méthode contre quelques objections possibles (387-8), qui de toute façon peuvent fournir d'autres perspectives de travail que l'auteur n'entend pas exclure. Pour ma part j'aurais tendance à regretter que l'auteur n'ait pas mené plus loin certaines analyses déjà bien engagées. En particulier il me semble que l'auteur disposait de moyens de mener une étude de *motivations communautaire de l'émigration*, car il me semble que si, comme l'auteur le dit très bien, les régions d'émigration ne sont pas de simples réservoirs de mains d'œuvre, il apparaît que le phénomène migratoire est aussi manipulé par les groupes à des fins de groupes. A travers l'émigration, les communautés rurales déploient en effet des stratégies sociales visant à leur éviter une asphyxie sociale et économique par leur insertion dans l'économie nationale. C'est la raison du choix de l'émigration *temporaire*, et aussi sans doute du choix de certains secteurs écono-

miques : le choix du bâtiment par exemple permet, grâce au temps mort de l'hiver, d'assumer à la fois le rôle économique et le rôle familial (retours annuels généralement de plusieurs mois), alors que ce n'est pas possible dans l'industrie (1 seul mois de congé). La mobilité assez grande dans l'emploi en France des émigrés est liée dans beaucoup de cas à cette exigence quasi-ethnique de concilier travail et famille (difficultés pour retrouver un emploi après un séjour de plusieurs mois au pays). La non-émigration des femmes est d'ailleurs à resituer davantage dans ce contexte de finalité communautaire : d'une part la femme si elle était amenée générerait la mobilité de l'homme à la recherche d'un emploi mieux rémunéré, de plus une des finalités de l'émigration étant le mariage et celui-ci étant basé sur une finalité grand-familiale et non individualiste, amener la femme serait en contradiction avec l'objectif de l'émigration du moins pour les zones rurales. (Notons que dans de nombreux cas, même dans le cadre des migrations internes, les femmes restent dans leur village : cas par exemple de Tamezret dans les Matmata, Djemna dans le Nefzaoua, ou Djerba. Et c'est d'ailleurs là un problème du point de vue développement des zones de départ : à mon avis (Voir P.R. Baduel, *Les conséquences sociales de l'émigration temporaire en Europe sur la vie de la région d'origine : le cas de la délégation de Kébili, Sud-Tunisien*, Thèse 3^e cycle en sociologie, Paris Sorbonne III, 1977). L'émigration ne peut que contribuer difficilement à un véritable développement rural régional dans la mesure où, à cause d'elle, du fait de la reproduction de la population sur place alors que les ressources sont tirées pour l'essentiel d'ailleurs, il y a inadéquation entre l'évolution démographique et l'évolution de ressources locales, la population n'ayant pas tendance à réduire les naissances du fait de l'euphorie économique relative que procurent les transferts de l'étranger (dans le Sud Tunisien au moins, les régions d'émigration sont celles qui ont le plus fort taux de croissance démographique). Je ne crois pas qu'il soit trop fort de dire qu'en zone rurale l'agriculture est devenue quasiment un appoint de l'émigration et qu'en tout état de cause, en zone de sédentarisation, celle-ci subventionne la survie d'une société agricole autrement condamnée à une régulation (réduction des naissances ou exode définitif) de la charge humaine en fonction de ressources le plus souvent réduites par rapport au passé, malgré de remarquables efforts des responsables (ainsi par exemple dans la presqu'île de Kébili). Mais au fond le travail de G. Simon appelait de telles conclusions.

Au total l'ouvrage de G. Simon apporte une contribution de très haut intérêt à la connaissance de l'émigration tunisienne, de la Tunisie, et à la géographie générale des mouvements migratoires.

P. R. BADUEL

ENTRE LE REJET ET L'INTERDICTION :

LES NOUVELLES GENERATIONS DE JEUNES IMMIGRES EN FRANCE

Lauran (Annie), *Psychanalyse d'un fait-divers*. Les Éditeurs réunis, Paris 1978.

Charlot (Martine), *Mon avenir ? quel avenir ?* Editions Casterman, Paris, 1978.

Cela commence par des extraits de presse du 12 juillet 1972, à propos d'un fait divers, le « meurtre » d'un automobiliste dont Annie Lauran dans son livre *Psychanalyse d'un fait divers* rapporte l'actualité, page 125 : « j'avais l'habitude de mecs

comme ça et je ne voulais pas que cela recommence. Laisse-nous tranquilles (elles sont deux, Thérèse, jeune amie rencontrée dans la cour de l'hôpital de Mâcon; Samia, la jeune maghrébine de Vierzon-près-de-Bourges) et regarde ta route. Il nous a demandé nos noms et il s'est mis à nous tutoyer ».

France-soir du 7 juillet 1976 : « en prison pour 15 ans à Rennes, l'auto-stoppeuse criminelle a tenté de se suicider... ».

1972-1976 : l'incarcération de Samia et, en même temps, l'intervalle d'un livre qui tente de comprendre une tentative de suicide d'une jeune maghrébine, après quelques années de prison : « J'ai pris connaissance par la presse de la tragédie survenue en 1972, près de Villefranche-sur-Saône. Le fait que l'une des jeunes meurtrières, celle qui a établi le scénario, soit fille d'un travailleur algérien émigré au centre de la France, a retenu mon attention » (p. 175). Cette attention d'Annie Lauran est allée d'une série d'entretien à la mise en forme romanesque d'une adolescente, d'un acte, à partir d'une enquête menée à Vierzon, lieu où se déroula tout d'abord l'enfance de Samia; mise en forme qui articule plusieurs plans de vies et de discours : 1°) celui de la jeune Samia; 2°) celui de la construction interprétative d'Annie Lauran; 3°) celui des personnes qui entourent Samia.

L'articulation de ces différents plans constituerait les différents aspects de la personne de Samia et, tout aussi bien, de son réel, dramatique éclatement.

La pleine surface étant le plan d'une société « autre » ou Samia est jetée, qui, par les différents coloris et écrans qui constituent son maquillage, lui propose l'illusion d'une interprétation personnelle et individuelle; reste cet autre plan, qui concernerait cette société « d'où Samia viendrait » mais qui ne la comprend pas, un plan vide en quelque sorte qui marquerait le lieu même du risque : celui de pénétrer dans la « surface pleine » à condition de se séparer brutalement de « soi ».

Si l'on emploie ici les termes si difficiles et flous de l'« autre » et du « soi » c'est pour précisément marquer le vide de ces deux termes — relations où se creusent l'expérience de Samia : l'autre « ne propose que des miroirs qui ne réfléchissent qu'une Samia « autre » composée par les rêves, les publicités, les romans-photos, tout un bric-à-brac de trous et de mensonges personnels où vient se piéger le regard intérieur, celui où se noue dans l'invisible le projet de personnalité et de monde.

Le « soi » qui ne lui propose qu'une vie cernée de toutes parts par les paroles du père, la maison, la chambre, la solitude enfermée et sans rien; en prison : « Je pensais aux misères que mon père m'avait faites. Sans lui, je n'aurais pas fugué, et je n'aurais pas connu la taule ni toutes ces années que je gâche ».

L'adolescence immigrée de Samia — et comme celle de la majorité des jeunes immigrés en France — c'est faire le passage de l'un à l'autre, dans le risque même d'assurer la coupure entre les deux mondes, puisque lorsque existe pour Samia la première fuite c'est à l'événement sans paroles, à l'acéan, qu'elle ira déjà.

Il y a eu le garçon que l'on a connu, la première intervention médicale, la première manifestation du refus paternel, celle qui bloque ou tente de foudroyer la sexualité, le corps de la femme et de la fille; il y a eu toutes ces choses sombres et éclatantes à la fois où la violence intérieure cherche l'acte qui noue au corps même du désir la culpabilité déposée dans la personne par le refus construit de l'autre et du soi : la société « autre » où elle est en tant qu'immigrée et qui la refuse; la société du « soi » où elle n'est plus et qui en réalité l'interdit.

C'est dans ce contexte que l'envie du viol et la réponse qui l'accompagne deviennent le lieu même de la violence reçue et issue de la combinaison meurtrière du refus et de l'interdit.

L'autre société ne prend de Samia que ce qu'elle a et n'a pas — puisqu'elle peut en être dépossédée — son corps : ce qu'elle est et n'est pas.

La société du soi interdira la « féminité » par le rapport qu'elle entretient en tant que « soi » avec la société de l'autre du fait même que cette dernière vise son rapt et sa mystification.

Avant-lieu de l'événement, qui définit précisément ce que l'événement même — le « meurtre de l'automobiliste — va révéler : le corps de violence intérieure enfoui sous la violence extérieure : Samia, avec son amie, Thérèse — dont on aurait pu tout aussi bien faire le portrait puisque, selon Samia, c'est elle qui donna à l'automobiliste le coup meurtrier — fait de l'auto-stop et, à l'agression d'un automobiliste répond, ainsi que Thérèse, par un coup de couteau. elles sont toutes deux accusées de meurtre avec préméditation : elles avaient acheté les couteaux... acheté au cas où... ce qui était « réellement » vrai : elles durent s'en servir car un homme, un type, un de ces automobilistes qui... on examine le geste de Samia : geste qui pour la société « autre » reste une aptitude des « Arabes » à... Vous comprenez — ce livre — cette adolescence est une sorte de « cas » limite de la situation des enfants encore appelés de la deuxième génération... Cette deuxième génération que l'on interroge de toutes parts, car, un autre livre composé des témoignages de familles, de jeunes immigré(e)s vient de paraître aux éditions Casterman dans la collection « Orientations », intitulé : *Mon avenir ? Quel avenir ?* présenté par Martine Charlot avec la collaboration d'Annie Laurant et Ahmed Ben Dhiab.

Comment vivre — de la même façon que Samia — cette impossibilité d'avoir ou d'être une personnalité construite dans un ordre culturel présent puisque tous ces jeunes immigrés ont inventé les schèmes mêmes de leur inscription au monde.

Cette formulation « inventer les schèmes mêmes de leur inscription au monde » pourrait être l'indice d'une nécessité applicable à toute perspective individuelle et sociale, mais, pour eux, pour ces jeunes immigrés, c'est justement leur situation d'immigration sans « société » qui rend cette invention dramatique, car leurs schèmes de développements passent par tous les avatars de la personnalité lésée dans son existence et son possible.

Aller à l'école, être dans la rue, partager les jeux des autres, les sourires, les modes, les espoirs, les vies des autres, cela n'est plus du tout simple pour une personne dont l'origine parentale et culturelle est inscrite dans un tout autre ordre d'instance et de pratique sociale.

Situation hautement conflictuelle pour autant que la présence « autre » est bien reçue comme « autre » et que ce que l'on pourrait nommer la culture du « soi » est vécue comme une entrave au développement.

On retrouve donc dans ce livre ces deux instances présentes déjà dans le livre d'Annie Laurant : *Psychanalyse d'un fait divers*; ce Refus et cette Interdiction qui constituent les deux pôles de la construction personnelle de l'enfant immigré(e).

Comment donc exister entre ces deux pôles ?

« En somme vous ne souhaitez pas avoir la même vie que vos mères ? » la vivacité des réponses dégèle l'atmosphère (commentaire des co-auteurs) : « nos mères ? elles ont la mentalité du Moyen-âge ! Elles n'en souffrent pas. Elles sont habituées. Toujours les vieux principes : la maison, le mariage. Il faut tout le temps discuter, sinon ils organisent notre vie à notre place » (Farida).

Description — maintenant — de l'enjeu défini par le refus et l'interdiction : « petite, tout comme Samia, je vivais deux vies, et les professeurs ne comprenaient pas. La directrice de l'école savait pourtant comment nous étions logés. On ne nous encourageait pas. On fait redoubler les enfants sans essayer de voir où sont les problèmes.

On les envoie en transition, et s'ils ont un projet d'avenir, on leur dit « Ne te fais pas l'illusion, tu ne pourras pas réussir ». Alors ils se découragent. Mon petit frère à qui on a dit ça, ne veut plus rien faire. Moi, je m'en suis à peu près tirée : la première de la famille dans ce cas-là. Ma sœur aînée, qui a eu un CAP de couture est caissière dans un prisunic. Mes deux grands frères ont quitté le CET sur coup de tête avant de passer l'examen. Ils travaillent maintenant comme OS ».

Le racisme ? « c'est comme si ça n'existait pas. Et pourtant, dès qu'on parle entre Algériens, on entend que çà, des histoires de racisme ».

Alors : pour nous, et suivant en celà la vivacité et l'honnêteté de ces témoignages, il faudrait que nous reprenions la question du Refus et de l'Interdiction à son origine, maintenant que nous savons ce que ces pôles de l'impossible et de l'inexistence peuvent construire ou désarticuler.

Reprendre cette question du : « qu'allons nous faire chacun pour que celà, ce qui est construit par tout un chacun, *cela*, change ?

Nabile FARÈS

A PROPOS D'UN SLOGAN : « FRANÇAIS-IMMIGRÉS »

Linhart (Robert), *L'établi*, Editions de Minuit, Paris 1978.

Ce livre est le récit d'un projet et d'une expérience vécue à l'usine Citroën de Choisy. Robert Linhart, militant, après mai 68, entre aux usines Citroën pour continuer la lutte politique et syndicale. Mais le contrôle est tel à l'embauche qu'il faut changer sinon de nom, du moins de biographie car on n'accepte pas chez Citroën des intellectuels qui travaillent pour le changement ou la lutte des classes.

« J'avais soigneusement composé mon histoire, commis dans l'épicerie d'un oncle imaginaire à Orléans, puis manutentionnaire un an (certificat de travail de complaisance), service militaire dans le Génie à Avignon : j'ai récité celui d'un camarade ouvrier de mon âge, prétendu avoir perdu mon livret. Pas de diplôme. Non, ni de BEPC. Je pouvais passer pour un Parisien d'origine provinciale contraint à l'usine... Monsieur l'embaucheur a dû penser : « Tiens, un demi-campagnard un peu ahuri; c'est bon çà; ça ne fera pas d'histoires ». D'ailleurs — ajoute judicieusement Linhart — pourquoi l'embauche d'un ouvrier à l'usine, à la chaîne, serait elle une opération compliquée ? « Idée d'intellectuel habitué à des recrutements compliqués, des étalages de titres, des profils de poste. Ça c'est quand on est quelqu'un. Mais quand on est personne ? Ici tout va très vite : deux bras, c'est vite jaugé. Visite médicale éclair, avec la petite troupe d'immigrés ».

Première affectation, première personne rencontrée après le contremaître qui accompagne le nouvel ouvrier non qualifié Linhart, avant de le laisser planté devant la chaîne, l'inéxorable chaîne de 2 CV Citroën, premier nom entendu : Mouloud. « Montre-lui, Mouloud ».

Après, en cascade, d'autres immigrés sur la chaîne.

Mouloud, le soudeur, qualifié M2 — Manœuvre. « Je m'étonne » écrit Linhart, « Au fait, soudeur, j'ai entendu dire que c'est un métier. Il n'est que manœuvre, ce n'est quand même pas si facile la soudure à l'étain. « Car lui, Linhart, à l'essai sur le poste n'y parvient pas. Cependant il est qualifié O.S. 2, dit le contrat. O.S.

dans la hiérarchie des pas grand chose c'est pourtant au-dessus de manœuvre... « Alors ? Quel type de qualification est employé chez Citroën : il y a six catégories d'ouvriers non qualifiés — de bas en haut : 3 catégories de manœuvres (M. 1, M. 2, M. 3), 3 catégories d'ouvriers spécialisés (O.S. 1, O.S. 2, O.S. 3). Quant à la répartition elle se fait d'une façon tout à fait simple : elle est raciste. Les Noirs sont M. 1, tout en bas de l'échelle. Les Arabes sont M. 2, ou M. 3. Les Espagnols, les Portugais, et les autres immigrés sont O.S. 1, les Français sont d'office O.S. 2, et on devient O.S. 3 à la tête du client, selon le bon vouloir des chefs. Voilà pourquoi je suis O. Spécialisé et Mouloud, manœuvre. Voilà pourquoi je gagne quelques centimes de plus par heure, quoique je sois incapable de faire son travail ».

Conditions de travail, hiérarchie, exploitation, moments et situations de l'immigration, rapport de forces interne à l'usine, grèves, sont vus à partir de ce que Linhart appelle « les lumières de la Grande Chaîne » que ce livre déploie avec une sûre violence, une sensibilité ouverte à la condition des « autres » : « Citroën concentre les nationalités par boîtes : à Choisy, les Yougoslaves ; à Javel, les Turcs. On exploite ces collectivités entières pour pouvoir les encadrer en bloc, les quadriller, les espionner. On dissémine les interprètes maisons, on continue la surveillance à l'usine et au foyer, on facilite la pénétration des redoutables polices politiques... A Javel, les Turcs arrivent par villages entiers, trimbalant intactes leurs hiérarchies féodales... Vertigineux tourbillons des nations, des cultures, des sociétés détruites, éclatées, ravagées, que la misère et l'extension mondiale du capitalisme jettent, en miettes, dans les multiples canaux de drainage de la force de travail. Camarades Turcs, Yougoslaves, Algériens, Marocains, Espagnols, Portugais, Sénégalais, je n'ai connu que des bribes de votre histoire. Qui pourra jamais la raconter en son entier, cette longue marche qui vous a un à un happé vers le travail d'O.S. ou de manœuvre, les vampires recruteurs de main-d'œuvre, les laquais des multinationales venus écumer la misère des plus lointains villages, les bureaucrates et les trafiquants d'autorisations et tous genres, les passeurs et les trafics de papiers, les bateaux surchargés, les camions brinquebalants, les cols passés à l'aube frileuse et l'angoisse des frontières, les négriers et les marchands de sommeil ?

Citroën qui vous a importés, lambeaux de sociétés arrachés vifs, pense, en vous laissant ainsi coagulés, mieux vous contrôler. »

Nombreuses, les pages qui mériteraient d'être citées, qui parlent d'un monde concentrationnaire, non pas là-bas, loin dans d'autres pays, d'autres systèmes de vie et de monde, mais là, autour de nous, à partir duquel se construit la richesse, celle qui ensuite nargue, détruit, rejette ceux qui la produisent.

Lisons plutôt ce dernier dialogue entre un Français et un Immigré, dialogue qui clôt ce si beau livre : « je lui dit sèchement : je suis lourdé ». « Lui, « je sais, on m'a dit... ». Silence.

« Kamel, encore : « écoute... ». Il s'arrête, change d'appui comme s'il avait des fourmis dans les jambes. Bruissement de tergal de ses pattes d'éléphant. Il m'énerve à se tortiller comme ça. Il reprend.

Kamel : « Écoute, ils m'ont proposé de l'argent pour que je provoque une bagarre avec toi, ils voulaient te licencier comme ça. »

Moi : « Alors ? »

Kamel : « Alors, j'ai refusé. »

Moi : « Pourquoi ? »

Kamel : « Parce que... parce que je n'ai pas besoin d'argent. Pas de cet argent-là » Brusquement il disparaît derrière le coin de rue...

Je pense : Kamel, aussi, c'est la classe ouvrière.»

Une 2 CV ? Et si on passait avant, voir, à Choisy ou à Javel, le montage puis la sortie d'une Citroën ? Un très beau livre.

Nabile FARÈS.

Karlin (Daniel) et Lainé (Tony), *La mal vie*. Préface de Tahar Benjelloun. Editions Sociales. Paris, 1978.

On aura entendu parler de *La mal vie* et peut-être même vu le film écrit et réalisé pour la Télévision française au cours de l'année 1978, projeté en novembre, au moment où nous parvenaient les premières alarmes quant aux nouvelles politiques d'immigration. Ce film, tout comme les autres réalisations de Daniel Karlin est sorti accompagné, en librairie, du livre *La mal vie* qui, bien plus que de retracer simplement le tournage, en amplifie les aspects.

Car, d'une certaine façon, si on avait pu être sensible à la façon dont la question de l'immigration avait été présentée dans la projection télévisée de la vie de deux immigrés maghrébins, choisis pour leurs différences et spécificités, on avait pu parfaitement se rendre compte aussi que ce film se trouvait grevé par l'absence de ce qui, pour nous, paraissait le plus important : l'insupportable découverte des conditions dans lesquelles vit, ou a vécu, l'immigration en France, par quelqu'un qui — même si par biographie, en relevait à quelqu'égard — ne la connaissait pas du tout.

Page 17 : « Italiens, Espagnols, Portugais, Turcs, Africains : ils sont des millions de par le monde qui un jour ont dû quitter le *pays d'enfance* et s'arracher du *lieu d'origine*. « C'est nous qui soulignons pour autant que sous-jacent à l'interprétation se profilera toujours, et comme une donnée d'évidence, la question du bonheur familial : « Ma mère, mon père, comme eux... hommes et femmes déracinés, si loin des certitudes de la mère-patrie, il fallait bien que j'en vienne à parler de vous aussi. Vous êtes part de mon histoire comme je suis part de la vôtre. Vos souffrances, vos errances, vos impossibles retours ont traversé ma vie. Comment me poursuivre sans m'interroger sur vos destins ? ».

Et puis : « Nouveau film, nouveau livre : à la rencontre des travailleurs algériens de Marseille : j'ai découvert *La Mal Vie*. »

Avant, juste avant cette découverte qui change l'imaginaire, il y avait un scénario : un de ces scénarios tout prêt à compliquer la vie des travailleurs immigrés en France, surtout s'ils sont arabes, maghrébins ; un de ces scénarios qui témoignent plus de l'esprit, de l'idéologie, de la « raison » de l'autre que de ceux des immigrés ; un de ces scénarios où « une histoire de violence et de mort, d'impuissance et de souffrance prend corps (texte, p. 26) ». Et... « Cela commence par une prostituée... » « L'intrigue : « Un homme, un ouvrier algérien tue des femmes... » ... « Pourquoi elle, pourquoi ce jour-là, qui saura jamais ?... » Mais l'explication existe : « Pour la première fois de sa vie il n'a pas pu : le sexe mort, et comme un éclair de violence. La foudre... »

Mais aussi : « Comme un éclair de plaisir, aussi... C'est le début du voyage dont personne ne revient. Ce meurtre sera suivi d'autres. »

Combien ? : réponse « sept femmes, en tout. »

Conséquence : « la terreur monte sur la ville, et l'étau d'une gigantesque chasse à l'homme se resserre lentement autour du « tueur » : le drame, en somme, ou tout devient logique, simple, édifiant : « le monstre, comme disent les journalistes. Avec

la peur « évidemment » monte le racisme : il n'est plus un Nord-Africain qui se sente en sécurité. Pourtant quand il ne tue pas, ce personnage qui se construit peu à peu dans ma tête reste un honnête ouvrier dans l'usine où il travaille depuis plus de dix ans à la chaîne. « Bon au travail, et mauvais pour... les femmes... L'écueil — et le rassurant aussi — c'est que dans cette simplicité, « je ne vois même pas son visage » (p. 27). « Je sais simplement qu'il va mourir, et comment il va mourir : dans la lumière d'un soleil d'été au bord de l'eau. Un geste, deux de ses camarades, immigrés comme lui, mettent fin à ses souffrances. Ultime preuve de fraternité, qui fait disparaître à jamais cette image de l'Arabe meurtrier sexuel devenu insupportable à toute la communauté maghrébine de la ville. »

Autrement dit, dès le début, l'histoire relève d'une criminologie, quelle qu'elle soit, psychanalytique, compréhensive, interprétative, extensive, intensive, ou, comme l'on voudra, et la sentence doit être exécutée par ceux-là-même qui, d'après le fantasme-scénario développé en relèvent tout aussi bien.

Autrement dit les « accusés » en puissance/impuissance soulageront du « crime » l'autre société, celle qui a inventé en quelque sorte le « criminel-impuissant-névrosé-maghrébin » et la prostituée-femme-victime d'un assassin.

Il y a quelques années, en 1972, paraissait un livre de James Baldwin, appelé en français : *Chassés de la lumière*, traduction du titre anglais : *No name in the street*. Dans ce livre on pouvait lire l'interprétation par Baldwin d'une pièce de W. Faulner, *Requiem pour une nonne*, dont Albert Camus, en son temps, avait fait l'adaptation pour un théâtre, à Paris. La question que se posait alors Baldwin, en tant que Noir américain vivant le racisme américain, alors que commençait la « bataille des droits civiques » — dont furent victimes Luther King, Malcom X, etc. — était celle-ci : « Pourquoi Camus avait-il besoin de Faulkner ? » « Je comprenais pourquoi Faulkner avait besoin de Nancy » écrit Baldwin — Nancy, domestique noire, putain et morphinomane soulage une dame sudiste blanche de tous ses péchés en tuant le bébé de celle-ci — « Mais je ne comprenais pas pourquoi Camus avait besoin de Faulkner ?... Ni l'un, ni l'autre ne peuvent être présentés comme des racistes, même si Faulkner a déclaré un jour qu'il n'hésiterait pas à tirer sur les Noirs si cela était nécessaire à la défense de l'Etat du Mississipi. Cette phrase est due à un excès de patriotisme, peu susceptible chez Faulkner de se traduire en acte. Son inconvénient, c'est qu'elle a certainement encouragé d'autres à une telle action. Les portraits de Noirs que Faulkner a faits, malgré une absence de nuances que seul, peut-être, un écrivain noir est capable de sentir — car Faulkner ne pouvait voir les Noirs que par rapport à lui et non par rapport à eux-mêmes — sont néanmoins rendus vivants par le tourment de leur créateur. »

On retiendra ici, en plus de l'histoire assez ahurissante de *Requiem pour une nonne*, le terme de « tourment » employé par Baldwin : ce « tourment du créateur » qui a agi chez Karlin au point de changer un scénario irréel et mièvre en une véritable découverte de La Mal Vie des travailleurs immigrés en France.

Bien plus étoffé que le film, ce livre fait de témoignages, discussions, dégoûts, lassitudes qui envahissent les réalisateurs (« on part de soi-même, c'est vrai : mais il arrive un moment où la misère qu'on côtoie apparaît dans une telle nudité, qu'on se demande avec angoisse à quoi cela va servir », p. 127), vient combler les trous d'une présentation télévisée rapide et, surtout, incomplète. Au terme du repérage : « avec Tahar et Colette — ses collaborateurs — nous reprenons toutes nos notes, nous confrontons nos souvenirs et le sentiment que nous ont laissé nos rencontres successives. La discussion est dure, violente parfois. Rien n'est plus difficile que ce moment où il faut choisir : nous mesurons ce que nous allons perdre ! Nous nous mettons d'accord sur les deux personnages autour desquels nous allons bâtir l'émis-

sion, mais nous ne pouvons nous résoudre à abandonner tous les autres. Nous avons comme le sentiment d'une insupportable réduction : presque d'une trahison. C'est à ce moment-là, je crois bien, que me vient l'idée d'écrire ce livre...»

Livre qui marquera ceux qui le liront plus par la qualité de ces descriptions, son angoisse et impuissance intérieure, que par son interprétation des phénomènes migratoires, qui apparaît ici trop limitée à de superficielles, psychologiques, nationales, formulations. Car nous ne savons pas si, comme l'écrit Karlin, et pour s'en tenir aux exemples qu'il donne, « cette génération d'Algériens, « celle de Nourredine et de Naimi », est la dernière à connaître la lente désespérance du voyage d'exil ».

Ce que nous savons, c'est que de génération en génération, sous des formes bien sûr différentes, le phénomène se répète.

Nabile FARÈS.

IX. — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE

L'année 1978 est marquée à la fois par la disparition de l'un des premiers écrivains maghrébins de langue française, Malek Haddad, et par la consécration universitaire du premier doctorat d'Etat consacré à cette littérature, celui de Jacqueline Arnaud. Mais cette consécration est loin d'être un bilan, car de nouveaux écrivains s'imposent, tel Abdelwahab Meddeb, ou confirment leur fécondité, comme Nabile Farès ou Tahar Ben Jelloun. Et l'imposante série d'études que l'Université de Padoue consacre à la littérature maghrébine de langue française témoigne, s'il en était encore besoin, de sa vitalité toujours plus mûre. Il convenait cependant de montrer que les questions culturelles et plus particulièrement littéraires ne peuvent plus du tout, actuellement, se poser dans les termes trop faciles d'une critique paternaliste, ou naïvement idéologique. C'est ce que nous rappelle, à la suite de plusieurs publications récentes, dont le numéro fondamental des *Temps modernes* « Du Maghreb », N° spécial, octobre 1977, C.R. dans l'AAN 1977, p. 1014), l'article d'Antoine Reybaud et Anne Roche placé dans le présent *Annuaire* (« Actualités artistiques et littéraires »).

Charles BONN.

a) POESIE.

Aba (Noureddine), *Le Chant perdu au pays retrouvé*, Paris, Le Cerf, coll. « Terres de feu », 1978, 118 p.

Le jury du Prix de l'Afrique méditerranéenne a couronné les deux recueils de poèmes de N. Aba, *Gazelle après minuit* (L'Athantor) et *Le Chant perdu...*, parus en 1978 (prix partagé du reste avec S. Tlatli, Tunisien, pour son ouvrage sur *Carthage punique*). Noureddine Aba, né en 1921 à Sétif, a vécu de longues années en France, était journaliste au procès de Nuremberg, puis, plus tard, fut — et reste — un militant passionné de la cause palestinienne. Ses premiers recueils de poèmes parus en 1942 et 1943 sont plutôt intimistes, loin de la politique. Ce n'est que peu à peu que Aba prit conscience du drame que vivait son pays ou plutôt qu'il se décida à « s'engager » dans le combat. D'où *La Toussaint des énigmes* (1963) et *Montjoie Palestine* (1970).

Revenu avec enthousiasme en Algérie en 1977, N. Aba tient à participer à l'aventure littéraire et culturelle de l'Algérie nouvelle. Il est revenu « parce que j'étais tiraillé par mille et un devoirs de solidarité envers mon peuple et que j'avais pensé que l'expérience que j'ai acquise durant trente-sept années de carrière littéraire peut être utile aux miens » (interview dans *Algérie-Actualité*, du 12 juillet 1979).

Le Chant perdu au pays retrouvé nous paraît précisément comme l'expression réussie du désir ardent de l'exilé du retour à la terre natale. Un chant algérien n'avait jamais été complètement occulté. Au-delà de toutes les vicissitudes du poète, N. Aba continuait à l'entendre au tréfonds de lui-même. Dans un alliage de prose et de vers, le poète livre son cauchemar avec un rythme souvent heurté et fiévreux. Avant tout, il s'agit pour lui d'affirmer l'identité arabe algérienne, sa propre identité.

Le poète met en scène un homme amnésique, proche de la folie, s'évadant d'un hôpital psychiatrique : « Je partirai demain / avant que le Soleil / ne soit haut dans le ciel... », revient comme un leitmotiv. Il s'adresse au docteur qui n'a pu élucider son « mystère » : « Je vois bien que je demeure autant pour vous que pour moi-même inextricable : dédale de corridors où dans un brouillard dense une multitude de fantômes s'enchevêtrent... ». Le délire et l'hallucination, traversés par des éclairs de cruelle lucidité, enveloppent ce long récit-poème : mal adapté à la vie européenne, victime des « autres », de leur racisme, incompris, parce qu'Arabe, par l'Occident, un Algérien décide donc de partir de ce grand hôpital qui est l'asile/exil de l'Occident. Il revendique passionnément la fraternité, la reconnaissance de son humanité en tant qu'homme à part entière : « mon nom est l'homme ! ». Il a soif de vie et d'espérance. Mais, à l'instant où il s'évade, il est abattu : une balle le tue, mais plus encore le regard du « camarade », de l'« autre », planté « comme une écharde » dans son cœur. Un grand cri donc, d'une étonnante densité, face à son identité algérienne à assumer et à affirmer dans le monde d'aujourd'hui.

Jean DÉJEUX.

Hadj Ali (Bachir), *Mémoire-Clairière*, Les Editeurs Français Réunis, Paris, 1978, 94 p.

Sur fond de toile verte, le titre se détache en blanc : *Mémoire-Clairière*, les deux syllabes finales se rapprochant comme pour souligner un écho, une parenté entre les deux mots. C'est que toute la poésie de Bachir Hadj Ali joue subtilement de la musique, de la dialectique, le présent du poème étant le fruit savoureux du passé, de ses racines profondes, celles des forêts de la *mémoire*, et de l'avenir radieux ici symbolisé par la *clairière*, qui rime avec *lumière*, autre mot cher au poète. C'est ainsi qu'il écrit : « La lumière est source de toutes formes » (p. 84).

Pour singulière qu'elle soit, la mémoire de Bachir Hadj Ali n'en est pas moins une mémoire collective, celle des joies, des peines, des créations de son peuple et, d'une manière plus générale, de tous ceux qui de par le vaste monde ont ajouté quelque chose à l'héritage commun. Non seulement, chez lui, le passé ne s'oppose pas au présent mais l'ici n'exclut pas l'ailleurs comme il apparaît dans cette réponse de l'amant qui dialogue avec l'amante : « Pourquoi mon amour trouve-t-il sa correspondance dans le prélude de Buxtehude et l'iistikhbar Sihli « l'orphelin » et les chants lavinalmudiques des Juifs chassés d'Espagne par Isabelle ? » (p. 18). Diversité des sources d'inspiration, voilà ce qui frappe d'abord le lecteur le moins attentif. L'authenticité n'est pas pour Bachir Hadj Ali synonyme de monodie étriquée. La pluralité des héritages lui est richesse plus que source de déchément.

On pourrait craindre que cette diversité d'inspiration n'aboutisse à une sorte de mosaïque totalement éclatée, sans caractère propre, cosmopolite. Il n'en est rien. Très souvent l'inspiration est puisée dans les thèmes populaires algériens. Ainsi *Eloge et arôme de la poésie* se présente-t-il comme une série de « variations sur un thème chaâby » (p. 35). Les références historiques sont, elles aussi, nombreuses qui renvoient à l'histoire du Maghreb et du monde arabe. Mais le passé n'est pas chéri comme tel. Il s'inscrit dans une trajectoire progressiste. Et si les références coraniques ne sont pas oubliées, Bachir Hadj Ali ne se cache pas de vouloir :

« INVENTER.

D'étranges assonances pour des chants hérétiques » (p. 12).

Parmi les nombreux auteurs qu'il cite dans l'entrelacs de ses poèmes, Marx et Lénine occupent une bonne place. Alors, poésie engagée ? Sans aucun doute. Mais d'entrée

de jeu, Bachir Hadj Ali prend soin de préciser sa position par cette citation d'Havlicek : « La mauvaise poésie du meilleur engagement ne sera jamais poésie engagée. »

La lecture du recueil confirme qu'il ne s'agit pas là de paroles en l'air mais de conviction intime liée à une pratique rigoureuse. Bachir Hadj Ali déteste l'outrance et la démagogie. Il ne croit pas qu'il faille nécessairement crier haut et fort ou casser le français pour mieux faire entendre sa maghrébinité. Au contraire, ce qui frappe chez lui, c'est une extraordinaire attention portée à la langue, au respect de l'outil, utilisé avec patience et modestie. Aucun mot, aucun vers n'est livré au lecteur sans avoir été pesé, pensé : « Chanter la langue et polir le langage », écrit-il en tête du *Chant D* (p. 40). Cela peut aller jusqu'au raffinement, voire une certaine préciosité. Ce n'est pas un hasard si Bachir Hadj Ali se plaît à rapporter ces propos de Raimbaut d'Orange qui écrivait au XII^e siècle : « J'entrelace, pensif et pensant, des mots précieux, obscurs, colorés, et je cherche avec soin comment, en les limant, je puis en gratter la rouille, afin de rendre clair mon cœur obscur » (p. 41).

Pour dire cette patience, cette passion du travail bien fait, Bachir Hadj Ali use pour sa part d'autres images :

« Il composait des chants sur un métier à tisser
Sur l'eau de pluie, les pâturages et les cimes
Sur la corde d'un arc, sur une prière irriguée
Il harmonisait les sons de la lyre
Avec le scintillement des feux » (p. 43).

Comme on peut en juger par ces quelques vers empruntés au *Chant de la dialectique*, la recherche de la perfection formelle n'exclut nullement la plus grande simplicité, le goût du bonheur et de la transparence. C'est ce que dit encore d'une autre manière ce fragment du *Chant B* :

« DENUDER.
Les mots leur validité, leur vie
Les contradictions multiples
Sur les omoplastes des brebis
Le soleil imprime d'étranges messages
Il suffira d'une féconde lecture. » (p. 27).

Une féconde lecture : que souhaiter d'autre à tous ceux qui prendront le temps d'ouvrir et de savourer ce dernier recueil de Bachir Hadj Ali ? Ils ne seront pas déçus car ces poèmes d'amour, de lutte, d'espérance sont aussi fondamentalement des chants de partage et d'amitié, poétiquement plus proches du lyrisme d'Eluard et de Lorca que des grandes compositions épiques de Maïakovski, d'Hikmet ou de Neruda.

F. DESPLANQUES.

Laâbi (Abdellatif), *Chroniques de la citadelle d'exil*, in Editions Barbare, 1978, 393 p.

Il est bien difficile de rendre compte « objectivement » d'un texte aussi brûlant que celui de Laâbi : *Chroniques de la citadelle d'exil*. Ici, le détachement n'est plus de mise et le « sérieux » universitaire risque fort d'être, par avance, récusé...

« Il nous est requis de le lire avec passion. Puisqu'il y est question aussi de nous-mêmes, puisque nous y sommes interpellés (...). »

(G. RIPAUT : *Quelques notes d'introduction*).

Six ans de réclusion fournissent, en effet, la matière de ce livre. Un vécu si irrécusable que le terme de littérature, de plus en plus suspect au poète lui-même, ne convient plus pour qualifier cette écriture — pardon, cette parole — aux prises avec un concret lourd de sens.

La correspondance (1972-1978) constitue la partie la plus longue, la plus poignante aussi de ce témoignage (et il ne s'agit pas ici d'un quelconque apitoiement qui ferait injure à celui qu'aucune citadelle n'a pu abattre...). Ce sont, selon le mot très juste de Ripault, des « lettres-poèmes » adressées à ses enfants, à sa femme et à des amis (l'équipe des Inédicions). Plusieurs urgences y apparaissent :

Tout d'abord, la dédramatisation d'une absence qui bouleverse le cadre social, économique et affectif de l'existence familiale...

— à son fils Yacine : « la prison, ce n'est pas grave » (p. 23) ;

— à sa femme Jocelyne : « C'est un autre mode d'existence, de liberté, de bonheur qui est le mien, le nôtre. » (p. 92).

Ensuite : l'espoir à tout prix. La confiance dans l'avenir et la certitude, à la longue, de triompher de l'injustice, de l'adversité :

« Le drapeau du retour flotte. » (p. 42).

Chaque journée du détenu est une lutte, en effet, contre la déshumanisation qui menace en milieu carcéral les personnalités les moins armées, à cause de l'automatisation d'une existence minutieusement réglée et réduite au rythme de ses besoins les plus élémentaires (les repas, le sommeil, la promenade et, deux fois par semaine, l'écartèlement tant attendu du parloir où toute communication profonde est déjouée par la double rangée de grilles). Toute la résistance de Laâbi à la dépersonnalisation se manifeste dans son attention aux micro-événements que sont le vol des hirondelles, la croissance d'une plante, le retour du soleil, celui du froid ou de la pluie... Il y a aussi les longues contemplations du ciel, « océan du prisonnier », l'arrivée du courrier. Et bien entendu, la lecture...

De ce point de vue, les *Chroniques* constituent un document irremplaçable sur l'évolution intellectuelle de Laâbi au cours de ces dernières années. On y découvre les grandes orientations de ses lectures : Zola et Moravia mais aussi Neruda et Maïakovsky, Angela Davis, Régis Debray, Lorca, Nazim Hikmet. Et encore les « mou'al-laqât » antéislamiques, *Tristant et Yseult*. Puis la littérature marocaine, sur laquelle ses jugements restent sévères.

Certaines réflexions sur l'art éclairent ses dernières productions. En théorie littéraire ses préférences vont à Brecht, Lukacs, Goldman... Le reste est rejeté comme ne permettant pas « une vision d'ensemble systématique de ce qu'est la littérature » (p. 100). La relecture de certains de ses poèmes antérieurs le décoit : « Je me suis demandé comment j'ai pu accepter à un certain moment, admis que cette production puisse apporter quoi que ce soit à la connaissance, l'enrichissement ou la recreation d'un certain réel » (p. 101). Son autocritique se poursuit à propos de ses anciennes conceptions de la création artistique : « mystification », « surestimation du rôle de la littérature »... Ce cheminement vers une « clarification des positions » le conduit, non pas à approuver le réalisme socialiste vulgaire et plat d'un Ostrovski qu'il trouve « très en dessous d'œuvres artistiques authentiquement réalistes »... mais à le préférer pourtant, aux recherches contemporaines, dont on ne sait au juste ce qu'il a lu :

« (...) tout compte fait, je juge moins sévèrement les faiblesses de pareilles œuvres que les mystifications brillantes de la littérature bourgeoise ou des pseudo-avant-gardes » (p. 132).

Les poèmes qui achèvent le recueil sont le reflet exact de ces réflexions. La tension de l'écriture, l'opacité parabolique qui faisaient la force de *L'Œil et la Nuit* et de

certaines poèmes de *Souffles*, se sont totalement évanouies. Priorité à la communication claire et directe : L'urgence n'est plus littéraire...

Il s'agit donc de textes qui s'énoncent dans une langue restituée à ses normes syntaxiques, où la parcimonie des métaphores s'érige en règle absolue, en précepte strictement observé d'une anti-rhétorique. On y passe du récit autobiographique (*Le poème permanent*) au discours idéologique (*Au fil de l'étou, La patrie miraculeuse*), avec parfois une pointe de triomphalisme politique (peut-on vraiment l'appeler ainsi ?) : *Lettre à un ami angolais, Méditations à Grenade...* C'est ce que nous avons nommé ailleurs une « sortie de l'écriture » (Europe : « Littérature marocaine »). Encore que, paradoxalement, les textes en prose fassent une place plus grande à l'expression artistique, comme si, libéré des contraintes du poème-discours, le discours redevenait poème... C'est le cas du très beau texte qui clôt le livre et qui lui donne son titre.

Mais cette lecture reste partielle (partiale ?) car l'ensemble du recueil constitue en outre, un merveilleux poème d'amour. C'est peut-être par là que la voix de Laâbi nous touche le plus sûrement : une voix sincère, si humaine et si proche, malgré toutes sortes de barrières, que, le livre refermé, l'écho de ce dialogue fait de tendresse et de lucidité, hante longtemps le vide de nos relations d'hommes « libres » :

« T'aimer c'est habiter l'espoir » ...
A vous, Jocelyne et Abdellatif,

Marc GONTARD.

b) ROMANS.

Ben Jelloun (Tahar), *Moha le fou, Moha le sage*, Paris, Le Seuil, 1978, 186 p.

Le jury du Prix de l'Afrique méditerranéenne a remarqué ce roman qui est arrivé en bonne place après les recueils de poèmes de N. Aba. T. Ben Jelloun est, en effet, un écrivain de talent et ses textes - poèmes atteignent la blessure de l'être maghrébin exilé de lui-même sur la terre étrangère ou marginalisé, laissé pour compte sur la terre maghrébine. Comment, précisément, parler de certaines réalités maghrébines d'aujourd'hui ? En mettant en scène une sorte de Jh'a, jouant les naïfs, terriblement lucide et démystificateur. Ben Jelloun l'appelle Moha : « un homme nu, amant de la vérité, disponible dans le temps (il va d'un siècle à l'autre) et dans l'espace (et il va d'un pays à un autre) ». Exclu, marginalisé, il est apte à comprendre les situations et les êtres qui sont dans le même cas que lui.

Il clame donc sa vérité sur les places, dénonce les escroqueries, les esclavages, les charlatans oppresseurs du peuple. Il sait percevoir tous les désirs refoulés, les cris étouffés, les chants tus de milliers d'être réduits à rien, sinon aux bons vœux d'un patriarce libidineux, du technocrate sans âme, du psychiatre incapable de comprendre cet « autre » qui est gênant. Comme Jh'a, Moha ne peut être réduit au silence. Il est l'homme qui empêche de tourner en rond, d'être satisfait. Sa parole, lyrique et prophétique, décapante et coruscante, se fait toujours entendre aux oreilles des puissants qui ne peuvent la domestiquer. « Moha c'est la voix des exclus », écrit T. Ben Jelloun. L'auteur, toujours préoccupé par la misère des déracinés tant sur le plan sexuel que moral et psychologique, se devait d'élargir le drame et de faire porter le regard plus loin encore que l'émigré (comme il l'avait fait dans ses précédentes œuvres).

Il y réussit pleinement dans cette œuvre qui se maintient à un niveau élevé : écriture, ton, lyrisme. Sans doute, le procédé d'utilisation du « fou » est-il un peu trop courant aujourd'hui au Maghreb (romans, films), mais il est bien pratique pour dire ce qu'on a à dire. La manie de faire des clins d'œil à Roland Barthes dans la littérature marocaine de langue française est ici heureusement atténuée. Il y a bien quelques complaisances ici ou là, quelques charges critiques qui ne dérangent guère aujourd'hui tellement elles ont été redites. D'une façon générale, cependant, l'œuvre porte, va droit au but, sans germéité. On sent que l'auteur s'y est livré avec un « besoin urgent de dire le Maghreb d'aujourd'hui », comme dans une sorte de défoulement contrôlé et très élaboré. Ici, comme dans ses autres œuvres, le poète campe sur un territoire de blessure à vif, celui du Maghreb et de l'homme maghrébin aujourd'hui.

Jean DÉJEUX

Khair-Eddine (Mohammed), *Une vie, un rêve, un peuple toujours errants*, Paris, le Seuil, 1978, 173 p.

Khair-Eddine est un naïf, c'est à dire un homme qui croit à la nature, à sa force permanente de régénération, malgré pourrissements et pollutions, peut-être parce que cet Atlas dont il est issu, avec ces hautes roches dénudées qui donnent le sentiment qu'on touche à la croûte de la planète, permet d'imaginer encore « la beauté vierge de la terre (...) fleurant le thym et l'abîme » (14). Il se méfie beaucoup plus des hommes issus de cette nature, du « phytoplancton », mais que leur « très puissante intelligence », reçue comme un don gratuit, a dévoyés, à moins qu'elle n'ait fondu « au soleil comme un flocon de neige », parce que le cerveau de l'homme, coupé des forces naturelles, ne peut que vieillir jusqu'à n'« être plus qu'une éponge hypertrophiée que n'irrigue plus le souffle de la photosynthèse » (171).

Le peuple dont il s'agit dans cet ouvrage est l'humanité, « toujours errant(e) » depuis l'époque des primates qui ont faussé la nature en luttes anthropologiques, « civilisées » en malentendus babéliens, guerres et pollutions, et ainsi ramenée quasiment à son point de départ. Dans cette errance générale, le narrateur erre sa vie, mais son rêve, moins errant qu'il ne paraît, le reporte à chaque fois à la « montagne de granite rose », au village natal, à la terrasse où grand'mère et tante reproduisent les paroles du passé, fixées dans la mémoire.

Jamais livre de Khair-Eddine n'a été aussi décidément celui du rêve, où le désir de retour se lit en clair. La répétition du thème de la valise, de l'attente du car en partance pour le sud, de l'autobus qui n'arrive pas, ou ne parvient jamais à son but, est signe à la fois de l'anxiété d'exil, et de la peur du retour. Où reviendrait-il, en effet ? A cette « *Extrémité déserte du monde* (...) où ne peut subsister que le serpent maudit, gardien de la mort » (37) ? Dans quelque « pseudo-souk, érigé en fausse ville », un « souk trafiqué » qui se prolonge en couloirs de buildings luxueux ? A un niveau plus profond, quel est cet homme-crocodile, sodomisé par toute une colonne d'hommes et d'enfants, et que le narrateur observe avec un étonnement sarcastique ? N'est-il pas son double fantasmatique d'homme redoutant l'agression des siens (car il semble bien que le texte les désigne) ? De même il devient, identité éclatée, le poisson-chien ou l'ichtyosaure qu'il est en train de pêcher dans la mer toujours pour l'auteur vivifiante — à moins qu'il ne soit, dans l'élément marin, protecteur onirique et maternel, qu'un homme en combinaison de plongeur, accroché à son rocher, comme une carapace molle. Il est, dédoublé, le papillon qui cogne à la vitre, l'œil sanglant de Caïn qui le poursuit, le papillon qu'il allaite comme une « outre à lait », de sa propre substance, ou qui, de sa trompe-pénis, pompe l'urine

du monde — on reconnaît la fonction érotisée de l'écrivain, éboueur de l'Histoire. Le sexe, puissant moteur de l'imagination, « voyage dans les doigts de l'air... sur les ailes et dans le bec des oiseaux... dans les soieries inexprimables des mouches et des abeilles » (51), tandis que le corps traîne et se dégrade. Mais la nouveauté de ce texte est de nous faire assister à une dématérialisation du corps, à une décorporation. Le narrateur parvient comme à sublimer « l'angoisse qui (l')anime d'un si grand pouvoir », et à se léviter, à réintégrer la « goutte de lumière » des fils du Soleil. L'ubiquité n'est plus simplement la démultiplication des gènes ancestrales libérant à travers leur descendant les « êtres inaccomplis », « les aigres êtres qui (le) propulsaient » (47), mais une élévation dans « les vraies couleurs de la vie et cet or jaune » (45) d'une mort qui est atomisation dans la lumière où « l'entité libérée retrouv(e) son aire première » (46). Limite dangereuse après laquelle il faut redescendre à des souvenirs plus proches d'un réalisme quotidien, celui de la boutique paternelle encombrée d'articles de ménage, et à une véhémence contre les siens et l'image paternelle impossible à tuer (« papa étant l'ombilic réel qui me relie encore aux berbères, à cette engeance qui ne se torche le cul qu'avec un caillou sec » (80). Véhémence amoureuse : à travers les siens, son identité est en question : « Il faut qu'ils existent ou qu'ils disparaissent ! » (81).

Or les voilà qui surgissent dans les ricanements du théâtre : Bous'fr le rebelle mène la révolte contre le Caïd, mais se fait « récupérer » par le Roi en rejoignant la « marche verte », malgré les admonestations de la Kahina à son « peuple éventé » (« O peuple assis sur la crête de mes doutes ! » (108)). Et le narrateur, ayant brûlé ses vaisseaux, vit dans « un entassement de rêves et de morts », où subsiste pourtant une énergie, un espoir fortement raciné : « Certains jours, se posant la question de savoir si le monde n'était qu'un irréparable gâchis, il secouait la tête et répondait négativement, car il considérait la matière vivante et l'invisible comme le lieu même de la pureté » (128). Il faut à nouveau battre les souvenirs comme cartes. Nous sommes au plus près de l'autobiographie : l'enfance, la grand'mère et la nuit des *irdnans* (la fête des crêpes), l'école coranique et l'école de la ville où le petit chleuh apprend l'arabe et le français, à la veille de l'Indépendance, le lycée, les débuts de l'écriture et les premières amours, la mort de Mohammed V, Père historique, puis la colère solaire du peuple à Casa, la misère des uns et le luxe des autres, l'amitié de jeunes gens pour qui poésie et conscience politique ne se séparent pas. Les souvenirs le rabattent à nouveau sur le rêve. C'est un rêve de mort et de dédoublement qui poursuit Khaïr-Eddine depuis *Agadir* : « Alors ma mémoire ne fut plus qu'un immense champ de lumière et mon corps une tache noire gisant aux pieds de ce que j'étais vraiment, ce vrai moi incandescent qui surplombait en colonne ultra lumineuse tout le décor » (162). Désormais le monde de l'enfance ne réapparaît que pour se dissiper, et, plus grave : « Quand je revins vers ma mère, elle était devenue transparente et impalpable » (163). Cette même transparence fantômale guette le narrateur. Entre la vie douloureuse de ses veines — « le chatolement des vieux sangs et des corps absents qui s'agitaient dans ces chromosomes » (164), et, pour retrouver la lumière originelle, la décorporation qui peut tourner en exténuation, Khaïr-Eddine, fils de Rimbaud, païen mystique, erre, refusant Dieu, refusant les hommes dégradés dans la ville », « déchet de la vieille intelligence », pourris de haines et de peurs, ou plutôt il navigue dans l'élément marin du rêve, avec pour antenne la certitude « qu'il y avait autre chose, une nature qui se remembrait, une vraie vie... » (173). Errance, ou plutôt quête très orientée vers un pays, qu'après quatorze ans d'exil, il lui a fallu en fin rejoindre, pour se ressourcer et retrouver le champ des vraies batailles.

Mengouchi et Ramdane, *L'homme qui enjamba la mer*, Editions Henri Veyrier, 1978.

« *L'homme qui enjamba la mer* » est un roman d'un peu plus de 200 pages et de beaucoup de talent, qui est passé inaperçu des critiques [et auquel je suis heureuse de rendre justice].

Roman sur l'immigration certes, bâti sur l'imaginaire collectif d'un groupe d'immigrés essentiellement, le livre de Mengouchi et Ramdane présente un univers littéraire d'une rare richesse, faisant fonctionner ensemble et se définir les uns par les autres des éléments du réel, de la fiction totale, de l'anticipation, dans un balancement constant entre le vrai, le vraisemblable, et le possible d'une part, et d'autre part le rêve, l'irréel et la folie. Le roman y devient support de fonctionnement d'un imaginaire spécifique, celui de l'ouvrier immigré. Un type d'ouvrier bien précis : celui qui vit en foyer, qui reste confiné aux travaux de terrassement et d'ébouage, donc qui se définit avant tout, dans la perception « des autres », comme une sorte de marginalité illustrée par les types de travaux et les lieux d'habitat des rejetés sociaux.

L'étrangeté y est profondément ressentie, et la solitude totale de ce groupe d'hommes d'un foyer de Belleville rassemblés là au hasard de leur aventure personnelle et de leur misère commune. Les personnages de Mengouchi et Ramdane font plus pour la connaissance de la vie d'un foyer d'immigrés que nombre d'articles spécialisés. Un éboueur tuberculeux, Moussa. Un jeune Africain Noir, Tiam, éboueur captivé par un piano et toujours en quête d'une mémoire qui se dise au travers des contes et des souvenirs du vieux Slimane. Tiam, « lentement anéanti par l'exil », qui se met à écouter un mort faute d'une oreille humaine vivante. Zoubir, qui est devenu un marteau-piqueur en France après avoir été le jouet malheureux de la guerre de frontière algéro-marocaine.

La rancœur envers son monde d'origine lui fait chanter la louange de la France, qui lui a donné pour sa part cauchemars et crises de tremblement. Le marchand de sommeil typique et son histoire sans doute typique elle aussi, histoire d'accointances louches avec le monde de la politique corrompue : Kacem-la-perruque, apeuré par sa clientèle, rêvant de mériter une bonne planque au retour.

Le Vieux Slimane, 60 ans dans le livre qui lui même se déroule dans un temps futur par rapport à celui du lecteur, représente la mémoire du groupe, assumant de fait le rôle du griot [et] toujours prêt à vouloir reprendre les armes. Image combattante et dérisoire qui renaît de ses propres souvenirs, le personnage surgit tout à la fois dans le réel, et dans l'imaginaire. Hassad le manœuvre, est aussi une mémoire, mais qui refuse longtemps de se dire et s'accroche à ses symptômes, comme la revendication anachronique de « bien marier sa fille, en invitant tous les voisins »...

Et puis, ceux qui profitent de ceux-ci. La monde de ceux qui n'ont pas émigré, ou dans des conditions ô combien différentes de leurs compatriotes « exportés » en quelque sorte, une marchandise parmi d'autres. « Pour une poignée de devises ». Le propriétaire du foyer, politicien algérien responsable du Parti. On n'a même plus besoin de préciser de quel parti il s'agit. Et Si Lakhdar, qui a « hautes fonctions au Parti et à l'Amicale des Algériens, type du politicien véreux qui manipule un discours à mots d'ordre « socialistes ». Prototype aussi de ces démarcheurs électoraux qui viennent visiter les foyers des travailleurs et se souviennent de leur existence lors des consultations électorales, afin d'encourager à voter pour le gouvernement en place qui fait tant pour reconstruire la Patrie. Des « négriers », affirment les auteurs du haut de leur révolte absolue.

Car les divers éléments de perception du monde des immigrés qui nous sont présentés dans ce roman n'épargnent ni la France, ni les pays dont viennent ces

immigrés. Du pays de départ, la plus grande des nostalgies n'empêche pas de voir les misères, les guerres inutiles, les politiciens corrompus, et surtout la complicité avec les exactions du pays d'arrivée.

Notons au passage, car cette absence nous paraît éloquente, qu'aucun Français à titre de personnage n'apparaît dans ce livre. Sinon ceux qu'on évoque, tel le Président Norbert, élément de la situation de l'histoire des personnages dans un temps non encore advenu. De la politique-fiction, en quelque sorte : après une victoire de la gauche aux présidentielles avec Norbert, une grave crise économique orchestrée par la droite se fascisant alors. Temps de recherches des boucs émissaires, temps de déchaînement du sadisme avec une guerre civile qui voit les Vareuses Grises aidées par le retour de la Peste construire des camps d'extermination aux portes de Paris. L'incendie de la Mosquée de Paris par des terroristes d'extrême-droite marque le passage du possible et du réel au monde de la magie et de l'imagination. Les pavés s'y soulèvent d'eux-mêmes pour édifier des barricades, en solidarité avec les terrassiers immigrés, qui ont fini par leur ressembler : « Nous subissons le même écrasement »... Mais ils se révoltent aussi par fidélité, par tradition, tel cet Ancien Combattant Pavé, « compagnon de toutes les émeutes passées de Paris ». Les morts y ressuscitent, les assassinés du racisme s'y relèvent pour aider les vivants, tout comme le Vieux Slimane enterré dans la cour du foyer se relève, déterré par la lune qui lui permet de fuir les rats et le feu. C'est une apocalypse qu'ont décrite Mengouchi et Ramdane, une apocalypse bien relative pourtant, celle qui sait qu'on aura toujours besoin des immigrés pour ramasser les détritiques de la guerre des autres, et surtout une apocalypse dont le fonctionnement par la magie marque une faille : l'appel à des forces aux puissances magiques pour réaliser un soulèvement devenu exemplaire montre aussi l'impossibilité contemporaine de rencontrer des forces réelles suffisantes.

Du réel de la vie des foyers, le lecteur apprend beaucoup dans ce livre complexe et parfois déroutant pour l'occidental rationaliste. Mais à se laisser porter par ces phrases au rythme litannique, par l'imaginaire qu'elles révèlent, il deviendra familier d'une différence ignorée, et sans doute comprendra-t-il mieux la lasse demande d'Hassad, alors que se lève enfin le jour mirifique de la libération et de l'espoir : « Mes frères, montrez-moi le chemin de la mer ».

Et que ces quelques citations éclairent sur ce qui fait la texture même de cette réalité et de cet imaginaire : un langage détourné de sa finalité première, celle d'exprimer « le français », pour se mettre au service d'une transculture et exprimer « l'immigré ».

« Les yeux de l'aube, bouffis par le fard d'une nuit qui s'était longtemps remuée dans le lit moite de la ville, s'écarquillèrent à peine, dévoilant une lueur somnolente... ».

« Les saisons sont passées; je ne croyais plus ce fleuve immuable. Seulement, les feuilles du malheur finissent par tomber un temps, les blessures se referment même si elles laissent une croûte à la surface.

Nous avons mis des années à défricher les tourments des années à reboiser l'espoir dans nos terres, des années à aimer notre nouveau pays. Et j'ai ouvert les yeux sur les lèvres de matins au goût de jasmin et j'ai vu les enfants aux pieds nus jouer au cerceau avec le soleil. Mais les feuilles du malheur jonchaient le sol, et de nouveau la guerre dans les pays du simoun, la guerre pour dépecer les nuages ».

« Aujourd'hui Pedro est assis, le corps usé trempé jusqu'au cœur dans un rêve. Et quelle bourse jamais prétendra acheter ce rêve ou le prendre en charge ? »...

Puissent ces extraits rendre compte de ce qui fait la qualité de ce roman, rare exemple d'écriture militante qui ne tombe pas dans le cliché de propagande. Mengouchi

et Ramdane sont d'authentiques écrivains, dont le style ample et déchiré constitue la mise en acte de la pensée et des sensations. Sans cesse la description rappelle le monde perdu, ses gestes oubliés, ses images fondatrices, soit de la sobriété d'un verbe, soit de la presque préciosité orientale : « Les dimanches, ces journées longues de plusieurs siècles que l'ennui accapare et pétrit de ses mains »,... « Hassad, avec deux grosses larmes dans les yeux et mille illusions cueillies dans les jardins épineux de l'exil » : ainsi le langage romanesque de « L'Homme qui enjamba la mer » donne-t-il l'immense plaisir au lecteur de goûter dans les mots mêmes aux charmes et aux brûlures de la vie des personnages que leurs auteurs ont su « dire » pour nous.

Jeanne FOUET

Tlili (Mustapha) (T.), *Le Bruit dort*, Paris, Gallimard, 1978, 210 p.

Héros, narrateurs, personnages se confondent dans une « fiction généralisée » dont le but ultime est de triompher de l'exil et de l'angoisse, « confusion voulue pour créer une certaine atmosphère » qui, dit l'auteur, « permet de se mettre à l'écoute de soi-même » (p. 129).

Tara, jeune mannequin américain, meurt assassinée à New York dans des circonstances inconnues. Adel Safi, brillant intellectuel tunisien pour lequel la vie est une recherche du temps perdu, de l'âge d'or de l'enfance et de l'unité avec l'être aimé, Tara, s'exile au Cambodge où il s'engage politiquement dans la révolution, emportant avec lui un précieux manuscrit : celui que le docteur Hussein, son patron, haut fonctionnaire représentant du Tiers-Monde aux conférences de New York et de Rome, est en train d'écrire sur le martyr d'Hallâj. Oubliant le Tiers-Monde et ses problèmes, le docteur harcèle Albert Nelli, ami d'Adel, pour qu'il essaye de récupérer le document. Nelli, écrivain juif, français d'origine, en exil à New York parce que rien n'importe dans cette ville monstrueuse, est ruiné par deux divorces à l'américaine, puis abandonné par sa troisième femme, Anne-Marie, qui l'a séparé de leur enfant, Clara. Exploité par son éditeur, soumis au valium, Nelli sombre peu à peu dans la folie et s' imagine persécuté par un certain Burt Hewitt qui croit reconnaître sa femme dans l'héroïne du dernier roman de l'écrivain, *Les Damnés du plaisir*.

Les personnages, comme l'intrigue, s'éparpillent à travers le temps et l'espace, en des aventures pathétiques, voire sordides, sans liens ni buts apparents. Pourtant, l'auteur tisse une trame de correspondances « liées par le souci du tragique » (p. 110). Traqués, damnés, déracinés, exilés, ils sont autant de « vies en pointillés » menacées par la rupture, la solitude et le déchirement, et dont l'auteur se fait la voix.

C'est en Albert Nelli que se reflètent les diverses expériences traumatiques. Il nous en fait part, par l'intermédiaire de son journal intime (Ch. 11-IV) qui fait suite aux deux premiers chapitres de son roman *Erils* (Ch. 1) consacré à la mémoire de ses amis Adel et Tara. Après l'assassinat de Nelli (Ch. V), une voix anonyme — qui pourrait être celle d'Adel —, prend la parole et, s'adressant à un nouvel interlocuteur, Marcel, déclare : « Quelle ironie du sort, Marcel, que mon dernier héros soit toi ! » (p. 210), reprenant les paroles que Nelli avait lui-même prononcées : « Quelle ironie du sort, Adel, que mon dernier héros soit toi ! » (p. 54). Et les deux locuteurs continuent dans les mêmes termes :

Le romancier à son tour personnage de roman, la vie retrouvant son aboutissement naturel : le songe. Triomphe de l'exil; triomphe de l'angoisse.

(p. 54 et p. 210 non paginée)

En effet, c'est dans l'angoisse de la solitude ponctuée par la violence, l'antisémitisme et le cynisme d'une société gouvernée par la sexualité et le dieu valium, dérivant sans cesse entre la folie et le rêve, « lieu et temps de la vérité » (p. 128), que Nelli s'engage dans une méditation sur la vie et sur l'art :

Ce que je veux de la vie ? La transpercer. Non pas la vivre, être dedans, à l'intérieur des choses, des événements — non. Etre déjà au-delà de tout cela. (p. 76)

Comme le faisait le héros du *Scorpion* d'Albert Memmi, son quasi-homonyme, Albert Nelli place sa confession sous le signe de Rousseau et se veut « aussi exact et aussi clair que possible » (p. 151). Ses réflexions témoignent du dégoût grandissant d'un auteur qui cherche à s'assumer par l'intermédiaire de l'écriture, éclairant tous les aspects d'un émoi éclaté, multiple et divers, représentés par chacun des personnages.

A l'écriture, il appartient de « transfigurer les impressions reçues en réel artistique » (p. 203). A partir d'une réalité et d'une situation socio-culturelle et idéologique donnée, l'art n'est, dit l'auteur, ni une conception purement formelle, ni le reflet de dispositions psycho-physiologiques. Cette recherche des voies d'accès à soi-même se fait par le biais d'une création qui « se met à l'écoute de la nuit » (p. 202) lorsque, comme le disait la petite Clara à laquelle le journal semble s'adresser, « le bruit dort » (p. 85).

L'amour, comme l'écriture est une autre tentative pour pallier les effets d'une identité perdue car la femme « est la terre de l'homme » (p. 138 non paginée). Parlant de Tara, symbole de la Féminité, Nelli déclare qu'elle aurait pu être « la réponse, la fin de l'exil, la victoire sur le désespoir... » (p. 108).

L'engagement politique, symbolisé par le docteur Hussein, frappe par son absence de sérieux. L'élite dont il fait partie et dont le Tiers-Monde attend son salut, préfère l'idéologie soporifique à l'action rénovatrice, se plaçant par là même en dehors de l'Histoire.

Cet ouvrage de Tlili fait penser, par bien des aspects, au *Scorpion* de Memmi. Mais en se déplaçant dans l'espace et dans le temps (de l'extrême Occident à l'extrême Orient, du passé au futur), le roman change d'aspect et de but. Il ne subsiste rien de typiquement maghrébin dans *Le Bruit dort*, si ce n'est le passé d'Adel, et les héros reflètent plus les « misfits » américains que les déracinés du Tiers-Monde. Cette « certaine atmosphère » (p. 128), voulue par Tlili, crée pourtant un rapport métaphorique avec les pays du Maghreb, rapport qui vise le contexte total des rapports interpersonnels et sociaux. La structure décousue du roman signifie, « en pointillé », le tragique de la condition humaine et la hantise de maintenir un équilibre souvent précaire entre l'Orient et l'Occident. Visant à l'universalité, Tlili se fait le porte parole de sociétés diverses mais dont le but est commun : l'identité par la Révolution. Cependant, par le jeu des écritures et des lectures, le texte suit deux mouvements contradictoires. Par les événements relatés et l'apparente chronologie du journal qui semblerait replacer l'action en 1974 (malgré l'inexactitude des dates du 19 au 21 novembre et le dimanche 20 décembre qui n'existe pas cette année-là), les personnages sont ancrés dans l'Histoire et dans l'actualité. Au contraire, par leur exil et leur mort, ils se mettent hors de l'Histoire. Cette parole ambiguë laisse finalement au lecteur la liberté d'interprétation. D'aucuns, comme l'a fait J.E. Ben Cheikh à propos de son premier roman *La Rage aux tripes* (1), pourront lui reprocher son manque de

(1) TLILI, (Mustapha), *La rage aux tripes*, Paris, Gallimard, 1975.

spécificité, voire d'authenticité (2), car *Le Bruit dort* symbolise l'exil intérieur et extérieur de ceux qui, en marge, sont à l'écoute des possibilités de salut. Cette prise de position de Tlili remet en question, cependant, le rôle de l'écriture. Luttant contre l'idéologie l'auteur ne peut y échapper, malgré son désir de donner au texte un statut autonome qui le couvrirait d'une justification esthétique :

Et si, croyant que vous êtes dans un cinéma de Time Square, vous insistez pour en avoir pour votre argent et réclamez une histoire, des héros, et bien considérez cet exercice en finesse comme la véritable histoire, le véritable héros du roman, et s'il est réussi, c'est lui qui doit constituer le critère ultime — le seul — de l'excellence artistique (p. 131).

Anne-Marie NISSET

c) THESES.

Arnaud (Jacqueline), *Recherches sur la littérature maghrébine de langue française. Le cas de Kateb Yacine.* Thèse de doctorat d'Etat, soutenue à l'Université, Paris-III, le 7 décembre 1978.

Cette soutenance de thèse est un événement à plus d'un titre. Il s'agit en effet de la première thèse de doctorat d'Etat sur la littérature maghrébine de langue française. De plus, cette thèse couvre d'emblée un champ extrêmement vaste, puisqu'elle présente avec objectivité et rigueur, mais non sans une stimulante passion la plupart des grands problèmes que posent l'existence même de la littérature maghrébine de langue française comme son fonctionnement. Pouvait-il en être autrement, puisque ce travail s'est élaboré dans un tête-à-tête de près de vingt ans, non seulement avec les textes traités, mais encore avec certains de leurs auteurs ? C'est dire que, au-delà de la prestation universitaire d'exceptionnelle qualité qu'elle représente, cette thèse a des résonances multiples dans le chant collectif et contrasté de l'accession aux indépendances des trois pays du Maghreb, à une période précisément où la décolonisation est peut-être le fait mondial majeur. Et c'est pourquoi si la thèse s'ouvre sur un vaste panorama d'ensemble à travers les « cas » exemplaires de Jean Amrouche, Mohammed Dib, Driss Chraïbi et Albert Memmi, tous les éléments de ce tableau si riche convergent ensuite dans la seule figure à la dimension suffisamment grande pour les rassembler tous en les transcendant, c'est-à-dire Kateb Yacine (« mon frère », dit J.A.), à qui la thèse est dédiée.

Il est important tout d'abord de noter que ce travail se veut une lecture plurielle d'œuvres d'étrangers à la culture originelle de son auteur. Si les jeunes critiques de cette littérature, particulièrement dans les universités maghrébines, se lancent déjà dans les querelles d'écoles que ne connaissent que trop les spécialistes de la littérature française, l'érudition de Jacqueline Arnaud et sa saisie profonde de son sujet lui permettent d'utiliser le meilleur de chaque approche sans s'inféoder à aucune. Si elle n'ignore pas les analyses de la structure des œuvres, elle ne néglige pas non plus la signification des textes dans le débat idéologique. Les textes et leur lecture, le fonctionnement littéraire dirions-nous, restent toujours l'essentiel, et c'est à leur service, et non à une description clinique des écrivains — dont le lecteur des œuvres n'a que faire — que la méthode psychanalytique est parfois utilisée. Si l'on croit dans tel texte pouvoir déceler des symptômes de névrose, dit fort malicieusement Jacqueline Arnaud, cette névrose est le révélateur des contradictions d'une Société,

(2) BEN CHEIKH, (Jamal Eddine), « La Littérature algérienne horizon 2000 », *Les Temps Modernes*, n° 375 bis, octobre 1977, p. 373.

car la perspective analytique ne doit jamais servir à masquer la signification politique de l'œuvre. Il est évident que le projet est ambitieux, mais grâce à lui les textes sont servis mieux qu'ils ne le furent jamais, pour la littérature maghrébine, par aucun empirisme ni par aucun dogmatisme d'école.

La thèse donne l'essentiel des conditions de surgissement de cette littérature, étudie son rapport avec la littérature des Français du Maghreb comme son rapport à la langue et le statut de celle-ci. Elle montre la part faite au bilinguisme et les monopoles d'édition qui entretiennent « l'habitude de dialoguer avec l'étranger par-dessus la tête des nationaux, indirectement visés, avec toutes les distorsions, voire les mystifications qui peuvent s'introduire ». Elle fait place à la bataille du dialectal qui se déroule actuellement au théâtre, et où Kateb tient bien sûr la meilleure place. Elle aborde courageusement et sans passion partisane le problème toujours occulté du berbère. Mais toutes ces considérations, si elles partent d'une expérience vécue sans négliger la documentation savante, ne tombent pas dans la sociologie pour elle-même : « le traitement auquel les écrivains maghrébins soumettent la langue française, le substrat linguistique maternel qui affleure parfois, les distorsions pour faire exprimer au français un univers mental résultant d'un contraste de langues et de cultures, ne se comprend pas sans tenir compte du plurilinguisme maghrébin », est-il dit fort justement.

Dans ce contexte Jacqueline Arnaud étudie d'abord l'insertion fort complexe de Jean Amrouche dans l'histoire, lui qui fut à la fois l'exemple le plus accompli et le plus décevant pour le colonisateur, de l'assimilation, et un interprète privilégié du FLN devant l'opinion française avant Evian. Suit l'itinéraire de Dib vers une intériorisation de plus en plus grande de son questionnement. Me sera-t-il permis, à partir de ma propre fascination pour ce que l'œuvre de Dib peut avoir de fondamental, d'ontologiquement inquiétant, de regretter qu'il ne lui soit fait ici une place plus grande ?

Puis est décrite l'œuvre de Driss Chraïbi, particulièrement dans sa fonction d'autothérapie des traumatismes de l'acculturation, et dans la réconciliation que permet l'écriture avec les figures parentales et le sacré, pourtant violemment mis en accusation. Enfin, la triple acculturation d'Albert Memmi est vue à la fois dans son va-et-vient entre les genres de l'essai et de la fiction, dans les œuvres de fiction elles-mêmes, et dans les prises de position politiques récentes de l'écrivain que Jacqueline Arnaud a le courage de ne pas approuver, ce qui lui vaut de la part de tel membre du jury des observations démogogiques dont le simplisme désole.

A ces écrivains exilés pour qui la fidélité à leur œuvre semble passer avant la communication directe avec leurs compatriotes, s'oppose Kateb Yacine, dont l'œuvre accomplit le cheminement inverse : celui qui l'amène aujourd'hui à l'oralité, en arabe dialectal, de pièces de théâtre qui s'adressent à un public très populaire. Kateb, dit Jacqueline Arnaud, est « l'homme de la passion à l'état pur, l'homme aussi de la subversion, qui reconnaît comme frères toutes les « têtes brûlées », et qui fait du Fondateur, le grand ancêtre, un exemple dans la mesure où il reste une figure de rebelle ». Jacqueline Arnaud a eu la chance de suivre depuis 1955 le cheminement de Kateb comme de sa tribu, dont elle a cherché les traces jusqu'au Nadhor. Elle est ainsi mieux placée que quiconque pour essayer la genèse de cette œuvre, dont elle choisit avant tout d'étudier la dimension diachronique, de « révéler la continuité immergée ». Ainsi le passage de la figure individuelle de Nedjma, centre de tout le premier cycle de l'œuvre, au symbole ou au mythe de l'Algérie, repose sur l'effort de l'auteur lui-même pour se délivrer de ses contradictions d'individu et se donner tout entier à la cause collective. Cependant l'œuvre de Kateb évite tout héroïsme à la manière d'Epinal, pour révéler l'ambivalence tragique des êtres, tant du passé que du présent. Ce qui ne l'empêche pas, avec l'humour vigoureux et tonique de *La*

poudre d'intelligence, de rompre le cercle tragique des représailles comme de toutes les hypocrisies. Et c'est pourquoi « la forme éclatée du *Polygone étoilé* assume le monde chaotique issu de la conquête et de la guerre, et brise les cadres pour placer le lecteur devant sa liberté ». Forme dont l'éclatement se prolonge dans la dissémination de textes plus courts dispersés dans des revues ou non publiés.

Jacqueline Arnaud montre ainsi que le tournant de l'œuvre, en 1966-70, vers un théâtre satirico-politique, se prépare dès 1962-63, et elle en recense les signes annonciateurs. A travers *L'homme aux sandales de caoutchouc*, puis *Mohammed, prends ta valise*, *La guerre de 2000 ans*, et enfin tout récemment *La Palestine trahie*, elle s'interroge surtout sur la nouvelle conception que se fait Kateb du travail d'écrivain, « travail collectif qui modifie la notion même d'œuvre, et d'écrivain ». Elle montre ainsi que, toujours plus près des siens, Kateb reste le rebelle à toute domestication. Et c'est pourquoi il n'exclut pas même d'écrire à nouveau en français.

Ainsi « Kateb permet de repenser autrement ce que signifie aujourd'hui l'existence d'une littérature maghrébine de langue française ». Celle-ci devra de plus en plus être étudiée en référence avec la littérature arabe contemporaine. Et cependant elle reste dépendante des circuits d'édition français. N'y a-t-il pas un malentendu même du critique français de cette littérature ?

Malentendu que je verrais, en ce qui me concerne, tant dans les rapports de tout critique avec l'univers culturel des écrivains qu'il étudie, que dans le contexte même de cette soutenance. Car il s'agissait là de bien plus que de la soutenance du premier doctorat d'Etat sur la littérature maghrébine devant l'Université française. Quelle que soit, en effet, l'éminence du jury face auquel Jacqueline Arnaud soutenait sa thèse, on avait parfois l'impression que son véritable interlocuteur était derrière elle, était cette salle pleine, de tous ses amis, parmi lesquels les Maghrébins surtout — dont certains écrivains connus —, étaient beaucoup plus concernés par ce qui se disait que les universitaires français les plus compétents, hormis Jacqueline Arnaud elle-même. Mais c'est poser là le problème du rapport entre la dissertation doctorale et la vie, et c'est le mérite de Jacqueline Arnaud que d'avoir su dans ce travail monumental supprimer la barrière factice entre l'une et l'autre, sans pour autant rien sacrifier des exigences de chacune.

Charles BONN.

Dejeux (Jean), *La littérature maghrébine de langue française*, soutenance de thèse de doctorat d'Université, Strasbourg, 18 janvier 1978.

L'un des premiers découvreurs de la littérature maghrébine de langue française, celui en tout cas dont les travaux et la rencontre sont le point de départ obligatoire de toute approche sérieuse de ce sujet, présente enfin devant une université française la plus grande partie de ses travaux. L'événement est d'autant plus remarquable que plus d'un se sera étonné qu'il se produise si tard.

Il est en effet inutile de présenter les travaux de Jean Déjeux, tant ils sont connus par quiconque s'est intéressé un tant soit peu à la littérature maghrébine. Retenons cependant les principes dont il se réclame dans sa soutenance. Nous remarquons d'abord l'orientation sociologique nettement affirmée, à la suite du séminaire d'Albert Memmi dans le cadre duquel Déjeux a commencé ses travaux en 1956. (On s'étonnera que le chercheur ne parle pas davantage de l'aspect le plus connu de ses travaux, à savoir ses irremplaçables bibliographies.) D'emblée, Déjeux souligne que cette littérature l'intéresse davantage pour son contenu que pour sa forme, et qu'il l'étudie surtout pour ce qu'elle nous révèle du Maghreb à un moment donné de son Histoire, le thème central de ces recherches étant le questionnement de

l'identité maghrébine. Il présente ainsi, quantitativement, l'évolution de cette littérature, et oppose courageusement à l'idée trop facile de son tarissement le démenti des chiffres d'édition, qu'il est le seul à pouvoir établir avec une telle précision.

Son exposé est moins net lorsqu'il se réclame, en plus de l'approche socio-historique, de l'approche par la psychologie des profondeurs. Il est courageux, mais partial lorsqu'il refuse les méthodes d'approche issues de la linguistique, qu'il assimile un peu trop hâtivement à des décodages froids, tout en se réclamant par ailleurs des travaux sur l'intertextualité, comprise cependant en son acception la plus restreinte. N'est-il pas amusant devant de telles positions, si respectables qu'elles soient, que les deux seules citations de cet exposé soient, l'une de Doubrovski, l'autre de Julia Kristeva elle-même ?

Malgré ces limites, qui ne sont peut-être que celles de qui veut trop embrasser alors que tout reste à faire sur le domaine étudié, Jean Déjeux nous donne une fois de plus une leçon d'honnêteté, en fustigeant les trop nombreux mémoires d'apprentis chercheurs qui parlent d'œuvres qu'ils n'ont visiblement pas lues, en dénonçant les trop nombreux pillages qui se pratiquent entre chercheurs sur les littératures maghrébines (et dont il a l'humilité de ne pas dire qu'il est et sera longtemps la principale victime), en désignant les trop faciles exclusions que subit le critique consciencieux au nom de phraséologies hâtives, répétitives et creuses.

Parmi les réponses du jury, composé de M^{lle} Parent, de MM. Hell et Memmi, le maghréliste s'intéressera d'abord à celle de ce dernier. Albert Memmi souligne ce que les travaux de Déjeux ont apporté à la connaissance de la situation de la femme et du couple, car il voit en celle-ci le point de communication privilégié entre les groupes au Maghreb. Ses critiques portent essentiellement sur l'absence de rigueur méthodologique de Déjeux, mais ce dernier relève fort malicieusement des inexactitudes dans les références de son interlocuteur, qui prête à Berque une phrase de Jung, et confond par ailleurs Dib et Kateb. De plus, Déjeux appuie sa méfiance devant le formalisme critique sur le fait que cette méthode est la moins dangereuse dans le contexte politique de la littérature maghrébine, et sur les résultats très partiels obtenus jusqu'ici par cette surthéorisation envahissante. Victor Hell, quant à lui, nous met en garde contre la tentation d'ethno-centrisme qui peut saisir tout comparatiste à l'écoute des littératures étrangères, et souhaite une plus grande précision des concepts utilisés par Déjeux. M^{lle} Parent, enfin, s'interroge sur les traces que le parler arabe a pu laisser dans la littérature maghrébine de langue française, et suggère à Jean Déjeux, qui lui répond qu'elle-même dirige déjà des travaux dans ce domaine, de développer ses recherches sur cette voie.

Au total, cette soutenance, malgré le sérieux de ses intervenants, aura pu apparaître comme un exercice d'école sans commune mesure avec l'importance considérable des travaux de Jean Déjeux, même si ceux-ci suscitent comme toute recherche novatrice des observations méthodologiques. Et c'est pourquoi, malgré la glorieuse mention dont il s'accompagne, le titre de docteur d'Université me semble ridiculement hors de proportion avec l'immense travail qu'il sanctionne.

Charles BONN.

Khadda (Naget), *Structuration du discours dans l'œuvre romanesque de Mohamed Dib. Analyse de deux exemples topiques, L'Incendie et Qui se souvient de la mer* (Thèse 3^e cycle, Université de Paris VIII, 1978).

Voici une importante étude littéraire de deux romans de Dib, *L'Incendie* et *Qui se souvient de la mer*, dont les dates de parution respectives (1954 et 1962), ainsi que le sujet (mouvements ruraux et urbains dans l'Algérie coloniale), indiquent déjà

à eux seuls l'intérêt historique. Deux jalons cruciaux dans l'histoire de la conscience algérienne, donc, mais aussi dans l'itinéraire littéraire de l'auteur, itinéraire d'abord complexe sinon énigmatique, puisque l'on voit Dib y passer d'un réalisme engagé de facture classique, qui témoigne pour mieux dénoncer, à un délire fantastique déroutant pour l'interprétation.

L'intérêt de la présente étude pour le politologue vient précisément de ce que N. Khadda, maniant avec une prudente rigueur le système conceptuel élaboré, entre autres, par Greimas pour l'analyse des objets narratifs, se donne pour objectif de cerner la spécificité formelle et sémantique de chacun des deux romans retenus, sans perdre de vue qu'ils *fonctionnent* dans une société en cours de mutation, et que par suite la transformation de l'un à l'autre accompagne et représente, avec ses signes propres, la transformation globale telle que la vit (et pas seulement la pense) l'écrivain Mohamed Dib, membre de l'intelligentzia algérienne, possesseur d'une double culture, enraciné à Tlemcen, d'abord proche du PCA, etc.

Mais il faut dissiper une illusion. S'agissant d'histoire des idéologies et de leurs mutations, on voit souvent les littéraires demander aux historiens une analyse fiable de la société depuis laquelle et pour laquelle l'œuvre s'élabore, afin d'établir solidement le terme *a quo* de leur élucidation, tandis que pour leur part, les historiens cherchent volontiers du côté des œuvres littéraires et de leurs lectures construites des matériaux pour leurs descriptions. Cercle vicieux, on peut le craindre. Car la communication littéraire est évidemment intriquée dans les échanges sociaux, mais elle n'y est pas prise toute entière, elle ne s'épuise pas dans leur représentation. Comme les autres formations discursives, elle a aussi sa propre histoire. C'est seulement par un regard minutieux *centré* sur chaque série qu'on peut espérer saisir sa périodisation propre, et accéder à la question de son pourquoi.

Dans cette perspective, le choix des deux romans *L'Incendie* et *Qui se souvient de la mer* est spécialement judicieux car — l'analyse le montre bien — ils sont situés de part et d'autre d'une ligne de fracture dans la production littéraire de Dib et, probablement, d'une partie importante des écrivains algériens. En effet, *L'Incendie* relève encore de la visée coloniale (retournée, bien sûr, combattue) sur la société algérienne. Exaltation de la solidarité populaire, de la culture du pauvre, du nationalisme algérien, refus de l'oppression coloniale, autant de variations sur le thème de l'identité collective et de l'émancipation nationale qui s'inscrivent en faux contre les différentes tendances du roman colonial algérien, auquel le roman musulman algérien de cette époque apporte une dénégation passionnée, directement lisible. La démonstration de N. Khabba prouve de façon détaillée, à propos de *L'Incendie*, ce renversement de polarisation par rapport au roman colonial (1). Par ses thèmes, par son écriture, le roman algérien des années 50 s'insère dans le *concert colonial* qui cherche à porter à l'attention de la Métropole, par tous les media disponibles y compris le roman, le problème algérien. « Romanciers nord-africains », Dib et Moussy, Feraou et Pelegri, etc., sont, à cette époque, reconnus comme tels, primés comme tels, comparés entre eux pour l'intérêt et la véracité de leur témoignage (2).

Il en va tout autrement de *Qui se souvient de la mer*. Malgré certaines constantes thématiques (quête de soi-même et du groupe, paysannisme) et formelles (goût des symboles ou des allégories) qui pourraient le rapprocher de *L'Incendie*, ce roman de la guerre a rompu le rapport d'interpellation de la Métropole, constitutif de la communication littéraire coloniale, et en corollaire, la teneur même de son message s'est

(1) Cf. GOURDON (H.), HENRY (J.-R.), H. LORCERIE (F.), « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie », *Revue algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques* — 1974, n° 1 Alger.

(2) Cf. REIF (A.), « Romanciers nord-africains » in *Etudes* Juillet-août, Paris.

profondément modifiée. Avec *Qui se souvient de la mer*, le temps de la lutte anticoloniale débouche sur le temps de l'amertume et des désillusions, le temps des romans ultérieurs de Dib. Le roman se fait non plus tribune, mais bien « lieu » du malaise, en sorte qu'il ajoute à sa dimension politique une dimension subjective. N. Khadda repère avec minutie les composantes sémantiques, narratives et stylistiques qui donnent à cette œuvre, dont la richesse et la nouveauté étaient peu comprises jusqu'ici, l'élan et aussi l'incertitude d'une triple aventure : « aventure de la guerre, aventure existentielle, aventure du langage ».

Sur des traits de ce roman non encore mis en évidence ou peu élucidés, l'auteur apporte des analyses décisives. Ainsi, à propos de l'élaboration linguistique qui assure la fusion des arabismes dans le discours dibien de cette époque, par un recentrement de la langue française sur l'Algérie, à l'opposé du traitement quasi-exotique des algérianismes dans le roman anticolonial de la période précédente. A propos, également, de la complexité des rôles actantiels et thématiques de certains acteurs humains, comme Nefissa, ou non-humains, comme les murs. Ou encore à propos de l'allégorie politique qui implique les agresseurs et les militants de la ville du sous-sol dans une lutte qui amènera la destruction de la ville de l'air, au tracé compliqué, pénétrée par la mer, et son remplacement par une ville dont la monotonie et l'identité constituent finalement une menace pour l'avenir individuel et collectif. « Qui se souvient de la mer... » : l'emblème, si poétique, du roman, place ainsi l'ensemble de l'œuvre sous le signe de la nostalgie et de l'inquiétude.

La mer liée à la nostalgie, le sentiment de l'inéluctable, le caractère dérisoire, absurde, des cheminements individuels dans un monde emporté par le cataclysme, ces résonances camusiennes ne manquent pas d'interpeler N. Khadda. Elle y voit l'indice d'une parenté profonde, d'ordre idéologique : H. Saraj et le narrateur de *Qui se souvient de la mer* n'ont-ils pas en commun avec Meursault d'être « des alliés de leur clan plutôt que des membres à part entière » ? Ne sont-ils pas tentés les uns et les autres par une position universaliste dont les romans eux-mêmes démontrent pourtant l'impossibilité ?

Quoi qu'il en soit, chez le Dib de *Qui se souvient de la mer*, cette « confusion idéologique » s'expand jusqu'à devenir un signifié primordial, très expressément manifesté. Pourquoi ? Sans s'égarer en conjectures à ce sujet, on peut avancer l'idée, souvent alléguée, que ce malaise n'est pas sans rapport avec l'écartèlement vécu par les intellectuels algériens de cette génération, entre l'appartenance maghrébine et l'affinité européenne, écartèlement d'autant plus marqué chez les écrivains que leur formation scolaire leur impose l'usage de la langue française à l'adresse d'un public qui l'ignore. Mais il y a plus : à partir de *Qui se souvient de la mer*, le roman dibien nous renvoie l'image d'un univers pénétré par la contradiction et par l'incohérence jusqu'en ses objets. Nefissa est l'objet d'énoncés où se croisent féminisme et misogynie; les murs protègent et écrasent; dans la durée comme dans l'espace, la solution de continuité est la règle.

A aucun moment le narrateur ne s'éprouve comme sujet de l'histoire. On comprend alors que les figures de l'herméneutique mystique prennent, dans l'histoire et dans l'écriture, une importance aussi nette : la thématique du non-sens (politique, subjectif) s'articule sur une thématique du difficile recouvrement du sens, recouvrement toujours différé et pourtant toujours tenté, exigeant du sujet qui l'entreprend la conquête d'un autre ordre de sens, comme eût dit Pascal. Étrange anachronisme de Dib. Ou actualité inédite du tragique pascalien dans l'Algérie moderne ?

d) ETUDES.

Achour (Christiane), *Entre le roman rose et le roman exotique : La Chrysalide de A. Lemsine (Essai de lecture critique)*, éditions EnAP, Alger, mars 1978.

Que cache *La Chrysalide*, dans le cocon polychrome de sa maquette parisienne ? Passée la première vague des lectures passionnées, le temps est sans doute venu de porter sur ce best-seller un regard critique distancié : pourquoi un succès commercial aussi net, comment fonctionne ce roman, quelles catégories de lecteurs s'y reconnaissent ?

A ces questions, Ch. Achour, universitaire algéroise, apporte une première série de réponses, dans une plaquette publiée par les éditions de l'armée. Elle nous livre, soigneusement compilés, les éléments du dossier de presse de *La Chrysalide* : extraits de lettres de jeunes filles, de professeurs décrivant l'effet de séduction produit sur elles par le roman. Mais, pour l'auteur, cette séduction partagée des deux côtés de la Méditerranée est indice de mystification, une mystification qu'il convient de réduire. Ch. Achour nous propose donc ensuite deux modèles de lecture, susceptibles de capter le pouvoir de fascination du livre, de lui assigner une source, et finalement de le juger (condamner) au double plan esthétique et politique : le modèle du « roman rose » et celui du « roman colonial ».

Empruntant à des études critiques de ces deux courants du roman réaliste un réseau serré de citations, elle les utilise pour sommer le texte de *La Chrysalide* d'avouer sa filiation illégitime.

Et il avoue. Aux deux questions successives : es-tu un roman rose ? es-tu un roman colonial ? il est acculé à répondre oui, avec à peine quelques réserves.

Mais qui n'avouerait pas dans ces conditions ? Et quel crédit accorder à ces aveux ? Conçoit-on un roman colonial-rose ? ou même un roman colonial tout court, près de vingt ans après la mutation des relations entre l'Algérie et la France ? La réponse, nous semble-t-il, ne saurait être positive sans jeu de mots. L'auteur le ressent, d'ailleurs, puisqu'elle remplace « colonial » par « exotique » sur la couverture de l'ouvrage. Alors, un roman rose algérien ? Ce pouvoir de séduire qui est (a été) le sien, *La Chrysalide* le tient-elle de ce qu'elle ancre en Algérie ce courant romanesque populaire jusque-là cantonné à l'étranger et consommé étranger ?

Mais alors ce sont les modalités littéraires de cet ancrage qu'il faut analyser, les conditions socio-politiques et psychologiques de son succès. Bref, il y a eu, c'est indéniable, un phénomène *Chrysalide* : si la critique le traitait comme tel, elle disposerait d'un analyseur précieux pour une partie au moins de la société algérienne contemporaine.

Quant au courant critique dont relève la présente lecture de *La Chrysalide*, il faudrait l'inclure, lui aussi, dans le champ ouvert à l'analyse par l'émergence du phénomène *Chrysalide*. En effet, son ardeur polémique, ainsi que ses parti-pris méthodologiques, signalent la force de ses attaches idéologiques : l'enjeu en est la *dé-nationalisation* d'un roman manifestement algérien. L'ouvrage néglige d'analyser le roman comme un produit élaboré fonctionnant dans une relation complexe avec un système social, et se contente d'en relever des éléments atomisés auxquels il assigne une catégorisation *a priori*, elle-même extraite par parcellisation de travaux critiques détournés de leur globalité. Il se préoccupe moins d'expliquer ou de cerner des questions, que de justifier des anathèmes. Et quelle accusation plus forte, en Algérie, que celle portée par l'adjectif « colonial » ? Autant dire « anti-national », en infraction à la morale publique et au patriotisme. Ce sont là des arguments de combat, à résonance de salut public.

Toso-Rodinis (Giuliana) [sous la direction de], *Le rose del deserto, sagi e testimonianze di poesia magrebina d'espressione francese*, Patron, Bologna (Italie), 1978, 357 p.

Le rose del deserto, revue dirigée par Giuliana Toso-Rodinis, est consacrée aux littératures francophones des pays non-européens. Ce numéro est centré sur la poésie maghrébine d'expression française avec, en alternance, des articles de fond et des inédits d'écrivains comme Memmi, Roblès, Benady, Tibouchi.

Ce panorama n'évite pas l'ambiguïté des cheminements individuels. Leurs sinuosités sont à la fois points de rencontre et marques de différence. Madame Toso-Rodinis insiste dans son introduction sur le fait que le poète même lorsqu'il exprime la condition d'une nation, les angoisses collectives, l'espérance de tous, reste avant tout un individu. Son souci est de pénétrer par-delà les différences, l'univers poétique d'écrivains considérés comme les plus représentatifs de ce phénomène de l'histoire qu'est la littérature maghrébine d'expression française. Si les œuvres de littérature maghrébine sont des « produits de croisement », cela n'enlève rien à la spécificité d'une parole dont les signes sont occidentaux mais dont la sonorité se greffe sur un autre monde. L'esprit arabe s'exprime dans tous les poèmes des grands poètes maghrébins, et le français, bien que travaillé, en répète les mythes, les images, les drames de la différence. Cette transposition aboutit à une appropriation originale de la langue et en fait l'objet d'une expression renouvelée et authentique. Il s'agit bien, pour Madame Toso-Rodinis, d'une expression autonome tant du point de vue de la structure que de l'idéologie.

Cette mise au point étant faite, le volume s'ouvre sur une réflexion de Memmi concernant l'acte poétique. Réflexion personnelle s'il en est, car l'auteur insiste à dessein sur la primauté du sentiment et de l'émotion dans l'acte qui engendre la création. Memmi s'oppose à toute vision sophistiquée, hermétique et intellectuelle, donc, pour lui, stérile, de la poésie. Celle-ci est « écoute de soi proposée au lecteur », elle est tentative de cette alchimie intérieure dont le moteur est l'émotion. La poésie comme la musique utilise le maximum de technique pour le maximum d'émotion. La résonance étant aussi importante dans l'acte poétique que le sens, l'acte littéraire ne peut se défaire de cet élan primitif qui le contient tout entier. Memmi ne cache pas son scepticisme quand il s'agit de définir la mission prophétique du poète. La poésie d'idée ne l'intéresse pas. Pour lui l'expérience n'est pas séparable de l'idée, s'il y a distorsion, le but est manqué. En insistant sur de telles évidences Memmi part en guerre contre les tenants de la littérature opérationnelle et se fait le chantre d'une simplicité qu'on aurait tort d'oublier. Les inédits qui accompagnent ce texte montrent lumineusement le besoin d'intimité, de couleurs chaudes et sensuelles qui traduisent un univers secret en quête de sécurité.

Plus qu'une présentation des écrivains maghrébins de langue française, l'article d'Emmanuel Roblès est une mise au point sur la situation particulière de cette littérature. Il précise qu'il y a une littérature de langue arabe et que la langue française n'est pas la langue des Maghrébins. Il insiste sur ce fait connu de tous, que les écrivains bilingues sont rares. Enfin, il aborde la situation des lecteurs possibles : illettrés en français pour la plupart ou bien illettrés en français et en arabe dans la logique du système colonial et féodal. Roblès évitera de se prononcer sur l'avenir de cette littérature « accidentelle », insistant plutôt sur ses sources et sa valeur en tant que telle. Deux brefs inédits, poèmes légers et tendres nous mettent en rapport avec un homme attentif à l'amour, conscient du passage et du flottement de la mort en nous.

Jean Déjeux, quant à lui, nous propose une description détaillée des différentes

phases par lesquelles la littérature maghrébine est passée. Il développe essentiellement la revendication à la différence qui est celle de tous les écrivains maghrébins de langue française. En fait, deux questions de fond avec une affirmation intercalaire servent de pivot à l'ensemble de son argumentation. La première est : « Sommes-nous cela ? » Les poètes s'interrogent sur la vision d'eux-mêmes proposée par l'Autre et se lancent dans une description de milieu, d'où l'aspect ethnographique et documentaire d'une littérature qui est prise de conscience de soi dans la différence de regard. La génération de la guerre remettra en question l'image de la génération de 52 en affirmant dans la lutte armée et par la littérature engagée : « maintenant, nous sommes ». Après cette affirmation d'identité, une autre question surgit : « mais qui sommes-nous ? ». C'est le « on en a marre des héros positifs » de M. Bourboune dans *le Muezzin* (1968). En somme, parallèlement à la revendication de la différence par rapport à l'étranger et qui se manifesterait par un travail de décomposition de la langue (« on va donc écrire mal exprès »), s'affirmerait un droit à la différence à l'intérieur même du Maghreb et de chaque pays maghrébin. Des écrivains et parmi eux de jeunes poètes surtout poursuivent à la fois un ré-enracinement plus profond et une ouverture plus large au monde extérieur.

Avec la présentation substantielle de Madame Toso-Rodinis, les trois articles successivement examinés servent d'introduction, au sens large du terme, à la littérature maghrébine et nous préparent à pénétrer des univers poétiques complexes et angoissés. La première de ces grandes figures est Jean Amrouche qualifié par Madame Toso-Rodinis de Père de la littérature maghrébine d'expression française, grand ami de l'Italie et de Padoue en particulier. Le trajet de Jean Amrouche est présenté par Renata Pianori dans un article intitulé : « Itinéraire d'un poète ». Un hasard de l'histoire a construit en lui cet homme double qui cherchait à concilier les oppositions pour corriger son destin de cette double nationalité profonde. La grandeur d'Amrouche est dans l'acceptation même du double, d'où le personnage de Jugurtha et toute la problématique qu'il engendre. Pris entre des problèmes d'identité, d'acculturation, de déracinement, c'est dans les traits-d'union que sont la poésie et l'amour que le poète peut réconcilier par une alliance spirituelle l'éternité et le temps, le visible et l'invisible, l'exil et l'espérance, thèmes essentiels dans sa poésie. Sa quête spirituelle s'ordonne autour de l'acte de foi poétique quand Dieu et le Christ donnent la preuve d'un amour sans limite. Cependant le poète n'est que l'interprète des paroles confuses des humains dont il est parfois la conscience douloureuse. L'homme orphelin sur cette terre rappelle certains thèmes nervaliens. La poésie atteint son faite quand elle devient prière, transcendant par là l'inquiétude de l'homme à la recherche du paradis perdu. Il faut donc voir en lui l'exilé en terre d'esprit, la France, le Kabyle qui s'intéresse à la littérature orale de son pays, le militant politique « écartelé par l'obligation d'une double fidélité et par conséquent d'une double trahison », la plainte du colonisé impuissant devant un destin qui le dépasse.

La parole de Jean Amrouche est dans cette fusion de l'homme double, celle de Claude Benady se situe plutôt au seuil de certaines zones car « les mots sont des lucioles au chevet de l'aurore ». Le poème est un espace secret à mi-chemin entre le réel et l'invisible. Il est difficile pour Benady de traverser le mutisme pour accéder à la parole essentielle qui fait qu'un silence parle à un autre silence. Son langage se meut dans la thématique du seuil-frontière, de la parole-survivance, du secret-mystère de la nature et il l'amène à explorer la transparence-vide, l'épaisseur-impénétrable du réel. Cette recherche faite au moyen du langage le laisse toutefois au seuil de ce réel car la porte du monde sensible reste, en fait, définitivement fermée. Apparaît alors le thème de « l'homme-solitude », de « la parole-débris » qui provoque des blessures mortelles. La blancheur de la parole perdue fait pendant à la blancheur de la parole non dite. C'est pourquoi pour Benady et peut-être pour chaque homme qui se confronte à lui-même, la parole est angoisse et rédemption, témoignage

de l'acte de vie. Le dire est affirmation d'une future négation, car la parole exprime avant tout le doute et l'interrogation. La transparence et la chaude sensualité des poèmes donnent l'épaisseur nécessaire à ce langage pur que Luigia Zilli nomme « la parole défaite ».

Si, pour Benady, le langage est d'abord expression du doute, on peut parler chez Dib de fidélité à la parole. Pour Lucciano Stecca la production poétique de M. Dib s'ordonne en trois phases. C'est tout d'abord la poésie chorale d'*Ombre Gardienne*, où le poète uni au peuple chante l'engagement dans la lutte nationale. L'action permet à l'écrivain de sortir de son isolement, de son tête-à-tête avec l'œuvre. Il devient alors l'interprète de la voix du peuple et sa parole devient parole populaire. Il manifeste ainsi la joie de la parole libérée. La poésie de l'exil ou des premières années d'exil reflète le drame du banni. L'harmonie des vers est éclatée, cette poésie s'organise selon des lois et des modalités particulières. Dib y exprime une grande déchirure. Les objets s'y pétrifient, le cri appelle la vie et il y amorce une longue marche par les rues et les places de la ville étrangère. Le tragique est mis en relief par une expression poétique qui respecte rigoureusement les règles de la versification. Dans ce monde en ruine la tradition française était l'unique certitude possible. Dib a recours aux grands maîtres, il lit Baudelaire, Nerval, Apollinaire, Saint-John-Perse. Une troisième phase intitulée poésie de reflux, entame un autre circuit quant au cheminement propre du poète. La parole se dépouille de sa charge musicale et se combine, nue, pour faire apparaître un non-dit de privation, tentative de réponse au conflit intérieur. Dans *Formulaires* et *Omneros* Dib ne cherche plus le royaume perdu mais tente d'en saisir l'essence. Ne participant plus à la respiration du monde (poésie chorale), ne refusant plus une réalité hostile (poésie de l'exil), la parole poétique perd sa charge de pathos qui la rendait riche de résonances et s'apprête, absolument dépouillée, à être simplement porteuse de définitions, se résumant à la consistance cristalline de la formule. Ce triomphe de la parole se fait à travers des figures négatives : fragilité, distance, opacité, solitude, absence, réduction du mouvement jusqu'à l'immobilité, extension de l'inanimé jusqu'à l'occupation de tout l'espace. La parole échappe aux hommes et à leurs manipulations. Poète de formation française, Dib se situe entre deux mondes et deux cultures et cherche à établir un lien entre les deux. Cet échange tend à donner à sa poésie une valeur universelle au-delà de l'engagement national.

Il faut souligner l'importance de la longue approche de Jean Sénac entreprise par Madame Toso-Rodinis et intitulée : « recherche d'une expression poétique ». Tout d'abord elle s'interroge sur le fait poétique lui-même et tout au long de l'analyse de l'œuvre de J. Sénac cette interrogation se poursuit. Le fondement du pacte entre Sénac et l'écriture pourrait bien provenir d'un désir mystique, ce qui permettrait de comprendre le lien entre le mot-corps et sa résonance cosmique. Elle souligne chez lui cette fusion psycho-corporelle du Je et de l'Autre. Cette quête mystique prend racine dans l'histoire personnelle de J. Sénac. Orphelin de père, apatride dans sa propre patrie, marginal accouplé à l'écriture-vie par-delà la tendresse de la mère-perdue, l'écriture est pour le poète un acte de foi, elle symbolise la lutte de Jacob avec Dieu ou avec l'Ange. Frémissante de tentation de fuite, la poésie de J. Sénac est marquée du signe du voyage, de ce voyage vers la mort qui transforme un poète en Messie. Il ne faut pas oublier l'autre aspect de J. Sénac, son engagement politique où il s'est donné totalement. Ses poésies de combat contiennent l'idéologie révolutionnaire et participent d'un autre profond désir, celui de retrouver l'alliance entre le peuple et le poète. La révolution de J. Sénac est aussi celle de l'artiste, il se voudrait prophète redonnant au peuple enthousiasme et foi par son écriture partagée entre tous. Parallèlement à ce questionnement sur le fondement du parcours poétique de J. Sénac, Madame Toso-Rodinis amorce une analyse bachelardienne des symboles directeurs de l'imaginaire du poète. Parmi ces symboles il y a l'arbre,

l'oiseau, la mer, la mort solaire par le taureau, les images familières (le sel, la table, la nappe), celles-là, emblèmes d'une tranquillité du quotidien, trouvent leur anti-thétique correspondance dans le désordre, la solitude et le vagabondage. Du point de vue du langage, J. Sénac identifie sa recherche à lui-même. Comme chez René Char son désir est la possession absolue des choses. La parole est énergie et l'amour fait partie intégrante du cosmos. C'est donc un cosmos vivant, sensoriel, avec l'introduction d'un vocabulaire plus varié où des termes français, arabes, populaires apparaissent, que Jean Sénac nous a légué. Pour ce poète de nationalité algérienne, la langue française est nécessairement langue de transition. Chantre de l'unité nationale, contestataire face aux nouveaux tyrans du peuple, successeurs du colonialisme, Jean Sénac proclame la vie contre tout attentat mortel. Malgré la peur de l'échec et du vide subsiste en lui la volonté de réconcilier la parole avec le monde, avec « la paix au teint de pêche ».

La personnalité de M. Haddad approchée par Mario del Corso dans son article : « La résistance d'un poète algérien de langue française » est en tout point opposée à celle de Jean Sénac. Malek Haddad est le seul écrivain qui n'ait pas mis sa foi totale en l'écriture, allant ainsi à l'encontre de J. Sénac et de M. Dib. Il est également le seul qui ait choisi après l'indépendance de garder le silence afin d'éviter les contradictions qui accablent tout écrivain de langue française. Pour lui « les écrivains algériens de langue française ne peuvent être que des leçons et des exemples typiques du gâchis et de l'aberration coloniale ». Mission accomplie, le poète se livre au silence, et c'est un choix qui est logique pour l'écrivain de langue française qu'est M. Haddad. Seul, le poème sur la résistance palestinienne émerge de cette retraite. L'engagement de Malek Haddad est au-delà de toute parole.

Anna Maria Del Cengio et Elisa Girardini nous présentent chacune une lecture possible de l'œuvre d'un écrivain maghrébin. La première consacre un bref article à l'approche d'un extrait tiré du roman *Nedjma* de Kateb Yacine, tandis que la deuxième propose un parcours de lecture destiné à faciliter l'approche de l'œuvre d'Henri Kréa en l'abordant avec le maximum de fiabilité. A ces deux études assez formalistes s'oppose l'approche d'Antonella Sichirollo sur la poésie d'Anna Greki. Expriment la contestation, la lutte, la résistance, la poésie d'Anna Greki fait partie de cette littérature qui, comme l'écrit Laâbi « fut une immense lettre ouverte à l'Occident », les cahiers maghrébins de doléances en quelque sorte.

Avec Hamid Tibouchi, Patrizia Martini ouvre le dossier de la nouvelle génération algérienne. C'est la génération qui attend des changements radicaux et dont l'attente est déçue, d'où les thèmes obsessionnels de l'absence, de l'attente, du vide, de la sécheresse. Le besoin est fort de se libérer des tabous religieux et moraux, de la démagogie de la littérature officielle. Il s'agit d'aimer en liberté. La langue se fait l'écho de cette démarche par le choix des métaphores et une syntaxe appropriée. Le débat sur la langue reste, mais pour H. Tibouchi mieux vaut combattre que se taire. Ces thèmes se retrouvent avec une ampleur et un développement tragique dans les inédits publiés dans la revue. H. Tibouchi représente avec toute l'ardeur du désespoir une génération en quête de réalisation, au-delà des discours et de la contrainte de la ville étouffante.

Cet ensemble d'articles donne une vision assez large du cheminement global d'une littérature aux prises avec des contradictions imposées par l'histoire. Littérature engagée, nationaliste, de langue française, les noyaux d'individus qui s'en dégagent offrent toutefois des circuits marginaux où l'être tremble dans sa rage d'exister avant tout. L'espoir est dans la parole qui peut triompher de toutes les impossibilités accidentelles que l'histoire s'est chargée de jeter sur son passage. Un recueil sur le roman doit suivre. Nous devons ainsi à l'équipe de Padoue l'ensemble d'études sur la littérature maghrébine le plus important parmi ceux réalisés jusqu'ici.

Annette BONN-GUALINO.

X. — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE DE LANGUE ARABE (ALGÉRIE)

Il existe en Algérie une « littérature naissante » de langue arabe. Qu'est-ce à dire sinon que des publications sont officiellement encouragées en petit nombre à croître d'année en année... Mais en 1962, il n'y avait aucune production algérienne de ce genre sur place : quelques œuvres du temps de guerre avaient été publiées seulement à l'extérieur : Tunis, Le Caire, Beyrouth, Damas, Bagdad...

La qualité naît-elle en marge de la quantité ? L'exemple du cinéma algérien, qui s'étoffe et s'illustre, sera peut-être suivi par la littérature, à laquelle de toute façon il faudra davantage de temps car l'analphabétisme est encore très répandu en Algérie et radio et télévision concurrencent durement les œuvres écrites.

On signalera ici deux témoins d'une progression fort lente mais indéniable chronologiquement. Il s'agit de deux romans, l'un « facile » et l'autre « difficile »...

Ghoumouqât (Isma'îl), *Ach-Chams touchriq 'ala-l-jami'* [Le soleil se lève pour tout le monde]. Alger, SNED (1978). 168 p.

L'auteur est né en 1951 à Guelma où il a fait ses études primaires et secondaires avant de gagner la Faculté de Droit de Constantine. Le voilà en 1978 fonctionnaire dans un ministère.

Son court roman pourrait être classé dans une littérature populaire pour la jeunesse — plus précisément dans la littérature pour lycéens (de terminale, bien sûr !). Pas parmi les livres de potaches car il n'est pas drôle. Il est plutôt surprenant mais après tout, ses jeunes clients y reconnaîtront peut-être leur société. Deux héros de milieu pauvre, miséreux : Ridhouân, un jeune homme sans père, Rahma, une jeune fille sans mère; il leur faut sortir de la misère grâce à leurs études, et aider leurs familles à en sortir aussi. Leurs camarades offrent l'exemple de voies contrastées. Des intrigues naissent des concurrences scolaires et de la mixité des cours, des trajets et, plus relativement, des projets. Mais qui les exploite et en profite ? Le proviseur qui organise, pour lui-même et quelques profs, des partouzes avec des lycéennes en échange de bonnes notes aux examens...

Eh bien, les héros réussiront leur plan : les faire prendre en flagrant délit.

Le style est direct, plein de dialogues, et l'on voit les choses tantôt du point de vue de Ridhouân, tantôt du point de vue de Rahma. C'est tout simple mais ne va pas sans redites et procédés stylistiques connus.

'Ar'âr (Mohammed EL-'Ali), *at-Tamoûh* [L'Avide (ou) l'Ambitieux]. Alger, SNED, 1978, 424 p.

Mohammed 'Ar'âr est déjà un écrivain. La preuve c'est la controverse que son livre a suscitée jusque dans les colonnes d'*El-Moudjahid* en français. Ach-Cheurfi (dans le n° du 18-9-1978, p. 5) a mal ressenti le psychologisme de ce roman qui fait

d'un seul individu le miroir des dures réalités sociales; par contre l'auteur anonyme du long compte-rendu (du n° du 27-9-1978, p. 7) ne s'en offusque pas et au contraire essaye de détailler les aspects d'un « personnage énigmatique » et de « l'histoire d'un déchirement ». Les deux critiques s'accordent cependant pour retenir une richesse de contenu rendue trop complexe par des artifices formels. On est d'autant plus d'accord avec cette opinion qu'on estime que ce genre de traitement littéraire est la marque d'une bonne partie de la production maghrébine contemporaine. On songe à Boudjedra pour *La répudiation*, à Khatibi pour *La mémoire tatouée*, à A. Laroui pour *El-Ghourba*; mais il en est d'autres, notamment en Tunisie.

At-Tamouh est donc un livre difficile à lire. Sa langue elle-même refuse la facilité. Pour éclairer le lecteur, nous ne pouvons faire mieux que reprendre à l'étude excellente — parce qu'approfondie — parue le 27-9-1978 dans *El-Moudjahid*, les lignes qui suivent :

« *L'Ambitieux* comporte deux notes essentielles : la passion avide et la visée d'un idéal supérieur [...]. Voilà un ouvrage qui ne peut laisser indifférent : capable d'envoûter ou d'irriter. Il peut même irriter et intéresser successivement le même lecteur [...]. »

« Le héros principal, Khalifa, est un homme encore jeune, intelligent, lucide... et malheureux [...]. Khalifa est un être hors du commun, de la naissance à la mort, par la somme de souffrances dont il est abreuvé, par l'acuité de son intelligence, par sa capacité de réflexion, par sa puissance d'imagination, et aussi par la manière dont il échappe, in extremis, aux dangers qui le guettent. Mais cette sorte de prince ténébreux est séduisant parce qu'il exprime, avec un peu de démesure, l'ambition et l'angoisse de tout homme, est animé par une curiosité insatiable, une volonté de comprendre infatigable. Il exprime la plainte de l'individu écrasé par les contraintes familiales, les institutions et d'autres formes d'autoritarisme et essaye de saisir la complexité des motivations qui l'ont conduit à monter au maquis. Bref, il représente le double visage de l'homme qui passe par des moments d'exaltation et des moments de dépression. Vu sous cet angle, le personnage invite à une interprétation symbolique de ses aventures. Il soulève, au-delà de lui-même, de multiples problèmes, entre autres celui de la communicabilité entre parents et enfants, entre amis, entre professeurs et élèves, entre l'homme et la femme, entre l'individu et les institutions, entre la personne et le groupe auquel elle appartient, entre l'homme du terroir et l'étranger. Le héros a tendance à se réfugier dans son monde intérieur, celui des idées et du rêve, ou sur une autre planète, loin de ce monde où la vie se traîne comme une tortue (ce sont les derniers mots du texte). »

Il meurt d'ailleurs, atteignant ainsi le réel...

Ach-Cheurfi terminait son article en écrivant : « *At-Tamouh* est à lire avec un grand esprit critique car en dernière instance le jugement des lecteurs est aussi déterminant. »

Invitation à la lecture... jusqu'au bout.

Christiane SOURIAU.

XI. — LITTÉRATURE DES FRANÇAIS SUR LE MAGHREB

L'Afrique du Nord, et particulièrement l'Algérie, continuent à inspirer en France une abondante littérature de fiction. Ces romans ou essais — pas toujours de qualité — gagnent cependant à être analysés dans la mesure où ils révèlent, dans une diversité de thèmes et de situations, la place du Maghreb dans l'imaginaire français.

En 1978, le principal courant de cette production demeure bien sûr la littérature des « pieds-noirs », bien qu'elle tende à évoluer en nature. La nostalgie n'est plus à vif, mais davantage traitée en expérience personnelle ou familiale. L'imaginaire part à la recherche de ses sources, d'une façon de sentir le monde (*Et Kous*, de Alain Ferry; *Le beau temps perdu*, de Roland Bacri; ou même *Le coup de Sirocco*, de Daniel Saint-Hamont). Les « événements » qui ont abouti à l'exil ne constituent plus que la toile de fond d'une tranche de vie (*La Bafane*, de Jacques Manguso, au Mercure de France). L'histoire des événements elle-même est parfois traitée sur les modes symbolique ou psychanalytique (*Et je vis un cheval pâle*, de J.P. Millecarn, auteur dont nous nous efforcerons de présenter l'ensemble de l'œuvre dans le prochain *Annuaire*).

La guerre d'Algérie reste elle-même un thème très sensible de la littérature française sur l'Afrique du Nord. Là aussi on enregistre une évolution, qui se fait au détriment des récits traditionnels. La guerre a constitué pour beaucoup de Français qui ont de 35 à 45 ans aujourd'hui une expérience dont les traumatismes remontent en surface à l'âge de l'interrogation rétrospective sur soi-même. Le petit livre de Virginie Buisson, *L'Algérie ou la mort des autres* (dont le compte-rendu figure dans la rubrique « Société ») est une assez remarquable expression de cette façon nouvelle d'analyser un vécu de guerre.

Les rapports inter-culturels dans les situations nouvelles créées par l'après-guerre et les indépendances alimentent de leur côté une transcription littéraire qui perpétue en la renouant, l'ancienne problématique soi/autre chère au roman colonial.

Une de ces situations est bien sûre celle de l'émigration maghrébine en France. Reflétant la prise de conscience que les émigrés tendent à acquérir de leur identité, cette source d'inspiration nous livre en 1978 plusieurs essais (voir les compte-rendus de N. Farès dans la rubrique « Émigration »), et un roman pour adolescents, étonnamment évocateur : *Anne ici, Sélima là-bas*, de Marie Feraud (compte-rendu dans la rubrique « Société »).

Autre migration, et autre situation nouvelle : celle de la coopération. Bien que l'évocation romanesque soit peut-être la meilleure expression possible des ambiguïtés de la situation de coopérant, ce type d'œuvre est né tardivement, et alors que le phénomène coopération avait déjà beaucoup décrû : signe là aussi que la relecture d'un vécu qui a touché plusieurs dizaines de milliers de jeunes français dans leur rapport aux autres et à eux-mêmes demande du recul. Dans cette littérature d'expatriés provisoires, deux romans sont à signaler pour 1978 : *Le soleil pour la soif*, de Christian Dedet (Julliard), qui mêle dans un style séduisant la quête affective d'un jeune médecin avec sa difficulté à vivre certaines réalités algériennes; et *Melissa*, de Bernard Galand, qui se déroule en Tunisie.

Malgré son imprégnation exotique, il faut distinguer le roman « coopérant » du roman exotique populaire qui est indifférent aux vécus des auteurs et reste un objet de consommation prisé par le public malgré les anachronismes et les invraisemblances de situations. Est analysé ci-dessous pour exemple un roman de ce type : *Dans le sable on nous enterrera*, de Serge Jacquemard. Bien que de plus grande qualité, la version romancée de la vie de Aurélie Tidjani par Frison-Roche vise un peu le même public. Quant au roman d'espionnage, genre populaire s'il en est, il sait emprunter à l'actualité un thème politique et le mêler aux clichés exotiques, sexuels, raciaux : les événements du Sahara n'ont pas manqué à cette fonction.

1978 est enfin l'année de certains bilans et redécouvertes : bilan de la littérature coloniale en Algérie, avec la bibliographie de Jean Déjeux, retrouvailles avec les poètes de la revue algéroise *Fontaine*; redécouverte enfin de l'homme Camus avec l'étonnante biographie de Lottman.

Jean-Robert HENRY.

Ferry (Alain), *El-Kous, Ethopée d'un pied-noir*. Paris, éd. du Seuil, 1978, 128 p.

Alain Ferry nous livre quelques impressions de son passé (enfance et adolescence) de pied-noir, et, ce faisant, aspire, dit-il, à s'en délivrer. Ce n'est pas un roman, ni une fable, ni une rêverie, ni un traité, ni un recueil de nouvelles : les impressions fragmentaires de quelques pages autour d'un thème, le tout d'une tournure très libre, comme des fragments qu'on pourrait extraire d'un journal; mais ce n'est pas un journal non plus.

L'ouvrage n'entrant dans aucune catégorie, les critères classiques d'analyse et de jugement font défaut : laissons-nous donc porter par une subjectivité qu'on espérera heureuse et juste. *El Kous* est un domaine agricole, sur les larges méandres de la route qui relie l'« intérieur » au port de Bône. L'auteur est le fils d'un ingénieur agricole qui est au service du « patron ». Cette position fait de lui un observateur né : il est à la fois en dedans et hors du jeu. Personne ne parle : les acteurs du jeu agissent ou se contentent d'être : patron, arabe, militaire. Seule la mère de l'auteur dit quelque chose : « que le diable te patafole ». C'est peu.

L'essentiel n'est donc pas dans les discours qui n'existent pas, mais dans les relations qui se résument ainsi : chacun à sa place, éternellement. Essence et existence coïncident admirablement, jusqu'au drame : par exemple, une fille de colon aime-t-elle un Arabe ? L'Arabe n'existe plus, il doit mourir, on le tue.

Albert Camus a droit à quelques belles pages : l'auteur communique avec lui, mais cette communion le conduit à la solitude. Car les gens d'El Kous savent bien que Camus existe, mais seulement parce qu'il a « réussi » : encore mutisme et surdité; seul compte le statut.

Venons-en maintenant à ce qui saute aux yeux de prime abord : le langage de l'auteur lui-même. A première vue c'est un langage pour le moins alambiqué où abondent jeux de mots et calembours. Certaines phrases ne se comprennent pas sans dictionnaire. Farci de mots inusités ou inventés, bourré de citations, c'est la caricature d'une dissertation de Normale sup. L'auteur veut-il, par exemple, relater ses premiers émois sexuels, le voilà qui appelle à la rescousse Federico Fellini, Georges Bataille, Dominique Fernandez, Rachid Boudjedra, Le Dante, William Blake, Julien Gracq...

Si on ne cède pas tout de suite à l'agacement, on peut ressentir ce que ce langage a de pathétique : n'est-ce pas le langage d'emprunt de quelqu'un qui désespère de pouvoir se faire entendre ? Ne nous révèle-t-il pas, par cette accumulation anarchi-

que de références littéraires invoquées comme autant de cautions, la dramatique absence de culture chez un peuple tout entier voué à ne se reconnaître ni dans le « Français de France », ni dans l'Arabe, et condamné par la Justice à devoir entreprendre sans jamais espérer, et donc à se taire (ou à délirer) ?

P. BELS.

Bacri (Roland), *Le beau temps perdu. Bab-el-Oued retrouvé.* Paris, Lanzmann et Seghers, 1978, 207 p.

Après *Et alors ? et oïla !*, après le *Roro*, voici *Le beau temps perdu*. Cet ouvrage n'est pas seulement un guide de références au vocabulaire et aux calembours des « pieds-noirs » d'Alger, ce n'est pas seulement un livre drôle, c'est un drôle de livre qui met à la surface un personnage qui en quelques jours essaye de revivre sa jeunesse à Alger avant l'indépendance. Il retourne à Alger comme un enfant qui retrouve le « sein de sa mère » et sa mer. Aucun coin du monde n'est plus beau qu'Alger, ailleurs le soleil ne brille pas de la même façon et c'est à Alger, à Bab-el-Oued seulement, que sa famille se concrétise, que les souvenirs revivent avec force. Le lecteur a l'impression de rentrer dans la famille de Roland Bacri, de mieux connaître l'auteur.

A Dar-el-Beïda, il prend l'avion, c'est le retour en France, il pense, il repense à ce qu'il a vécu, « hier, tiens, dernier jour avant mon départ, je suis retourné... ce jardin d'essais j'suis d'accord avec André Gide, c'est le plus beau jardin du monde ». « Je suis triste de partir ? Rigolez-pas, va ! »

B. de SAENGER.

Saint-Hamont (Daniel), *Le coup de Sirocco. Une famille de Pieds-noirs en France,* Paris, Fayard, 1978, 255 p.

La couverture de ce roman — une carte — se veut symbolique : des pieds qui, traversant la Méditerranée, passent du noir au beige clair, une couleur un peu triste : la tristesse d'environ un million de « pieds-noirs », gens de toutes origines, qui quittent l'Algérie précipitamment, en juin 1962...

Lucien, sa femme Marguerite et leur fils qui, lui, raconte l'histoire de sa famille, quittent Tadjira pour monter à Paris. L'auteur a évité le mélo et la nostalgie facile, ses personnages hauts en couleur, naïfs, désireux de découvrir « le monde » sont d'une grande crédulité et c'est tout au long du roman que l'on suit l'histoire avec intérêt. Seize ans après cette période troublée, l'auteur sait encore restituer l'ambiance, le climat dans lequel cette famille de Tadjira s'organise à Paris, démontrer leur grande naïveté, leur grande crédulité. Lucien va tomber très vite dans les griffes d'un escroc, mais sera sauvé grâce à la méfiance de sa famille. Nous vivons là-aussi l'adolescence du fils; c'est lui qui raconte l'histoire, qui décrit les personnages, les problèmes, qui sont de trouver du travail et de réorganiser la vie professionnelle grâce au prêt que doit verser l'Etat. Un imbroglio de noms, de situations, de relations, de périodes de colère et de joies : « on marche dans les rues de Paris, comme on marchait dans les rues de Tadjira. Triomphants, sûrs de nous. De vrais légionnaires. Depuis longtemps, j'avais pas autant aimé la vie ». La lutte pour s'intégrer est permanente, la fin de l'histoire fait le bilan de ce que la famille a découvert dans ce monde nouveau, Paris, la France. Avec des réflexions un peu désabusées; malgré

la saveur de la langue : « Qu'elles seront longues à apprendre toutes ces habitudes de l'exil. Qui sentira le poids des morts abandonnés, la terrible filiation interrompue ? Purée, que je parle et que je tchatche et que l'honneur encore il m'est près du cœur... »

Béatrice de SAENGER.

Jacquemard (Serge), *Dans le sable on nous enterrera*, Paris, Fleuve Noir, 381 p. ; Galand (Bernard), *Melissa*, Paris, Lettres Nouvelles, 290 p.

Voici deux romans fort dissemblables que la Tunisie a, en cette année 1978, inspiré aux écrivains français. Chacun d'eux, malgré ses particularités, semble cependant héritier d'une certaine tradition littéraire, plus ou moins établie, dont il conserve les stigmates et renvoie pour analyse.

1) *Dans le sable on nous enterrera.*

Précisons tout d'abord que la Tunisie — et plus précisément le sud tunisien — ne sert de cadre qu'à la première partie de ce long roman d'action, récit de la découverte par une bande de légionnaires du fameux trésor de Rommel.

Avec cette œuvre, Serge Jacquemard se pose en héritier direct de toute une tradition littéraire et cinématographique prenant pour sujet les Bataillons d'Afrique tunisiens (les populaires Bat' d'Af'), et dont participent quantité d'ouvrages depuis l'Entre-Deux-Guerres, parmi lesquels ceux de Joseph Dimier, d'André Armandy, de Pierre Mac Orlan et de François Dusolier (1).

Une des caractéristiques essentielles du genre : sa prétention au réalisme le plus rigoureux (et souvent le plus cru), explique à la fois la dédicace et certaines notes du roman de S. Jacquemard. Comme avant lui Joseph Dimier et François Dusolier, l'auteur fait état, dès sa dédicace, de son passé de bataillonnaire.

Quoique romanesque, cette œuvre se voudrait donc bien plus témoignage que pure fiction. Voilà qui explique également les multiples mentions « authentique » portées en notes en bas de pages (2), dont l'insistante répétition nous a gêné : l'auteur douterait-il lui-même de la cohérence de ses propos, qu'il juge bon de nous en garantir ainsi, page après page, chapitre après chapitre, la vraisemblance ? Ou bien est-ce seulement la fidélité d'épigone docile ?

Autre lieu commun du genre, mais qui contient en lui-même la majeure partie du ressort romanesque : ces bataillons ne recrutent guère que parmi la pègre, le Milieu. Ainsi *Dans le sable...* met-il en scène trois malfaiteurs, plusieurs fois condamnés :

« Sur les dix ans (de prison), Guy n'en avait fait que six, tirés à la Centrale de Fontevault. Melville, lui, avait passé sept ans et quatre mois à la Santé et à la Centrale de Melun avant d'être élargi. Quant à Michel, il ne lui restait plus que quelques semaines à vivre à la Centrale de Poissy avant qu'on lui signifie sa levée d'écrou. Ensuite, il serait libre, et affecté, comme Guy et Melville l'avaient été avant

(1) Joseph DIMIER, *Un régulier chez les Joyeux* (Paris - Grasset - 1928) 259 p. ; André ARMANDY, *Les réprouvés* (Paris - Lemerre - 1930) 250 p. ; Pierre MAC ORLAN, *Le bataillon de la mauvaise chance* (Paris - Ed. de France - 1933) 239 ; François DUSOLIER, *Sphinx* (Paris - J'ai lu - 1975) 510 p.

(2) *Dans le sable...*, op. cit., p. 95, 96, 98, 160.

lui, à l'unité disciplinaire des Bataillons d'Afrique, les fameux Bat' d'Al', afin d'y accomplir son service militaire » (3).

Une fois en garnison, il serait bien étonnant que quelque nouveau méfait, rendu quasi-obligatoire par les rigueurs de l'existence et l'inhumanité de la discipline, n'entraîne prolongation du séjour :

« Une fois que tu es pris dans l'engrenage, tu ne sais jamais *quand* tu t'en sortiras. Dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans... » (4).

L'on nous pardonnera de ne pas nous étendre ici sur les épisodes du roman. On y retrouverait aisément plus d'une image commune à toute la production suscitée : c'est une vision identique du sud tunisien; enfer de sable et de soleil, dont le seuil serait Gabès et Médénine qui — suivant qu'on les traverse du Nord au Sud, ou inversement sont présentées comme promesse d'un Enfer ou d'un Paradis.

Ce sont aussi les incroyables conditions de vie en garnison, où la discipline monstrueuse favorise les règlements de compte sanglants, où l'isolement entraîne déchéances et vices (alcoolisme, pédérasie...).

C'est encore une appréhension de l'autochtone — fort peu présent, il est vrai — puisée au fond commode des habituels préjugés et images préétablies : l'Arabe, c'est bien connu, est « naturellement sensuel. (Il) est souvent dominé par les sens » (5). Le « bled » n'est donc pas seulement dangereux par sa faune; le risque de viol y est permanent... et pas uniquement pour les femmes... Mais les bédouines ne se faisant pas non plus prier pour sacrifier à leurs instincts charnels, la course dans le désert peut également constituer une aubaine pour le bataillonnaire frustré.

Plus intéressante pourrait être l'étude de la langue très caractéristique, popularisée par ce mythe du Légionnaire, et que l'on retrouve tout au long du roman de Jacquemard. Tout un répertoire argotique, d'où certains termes arabes ne sont pas exclus (bled, fissa, gourbi, bessif, caïd...) a ainsi été popularisé, non sans quelques distorsions sémantiques, par ce type d'ouvrages. Preuve sans doute de l'intérêt qui y reste attaché : les simples noms de Médénine et Tatahouine ne font-ils pas toujours tressaillir le public français, et, pour beaucoup encore, ne restent-ils pas évocateurs ?

Dans le sable... s'avère en somme un roman sans autre originalité ni mérite que de perpétuer cette image du Légionnaire du « temps de la colo », dur, insoumis, irrécupérable — mais qu'on s'efforce malgré tout de rendre sympathique.

2) *Mélissa*.

Œuvre indéniablement plus riche et originale. Cependant elle aussi héritière d'une tradition, plus récente certes, mais néanmoins déjà affirmée : celle des romans postérieurs à l'indépendance nationale, présentant des personnages exerçant au Maghreb des tâches de coopération (6).

On constate immédiatement la particularité de ce type d'ouvrages, par rapport aux précédents : les rapports avec l'autochtone, loin d'être niés, constituent le sujet même du roman, lui conférant ainsi une réelle portée sociologique. Pour peu que l'auteur — d'ailleurs souvent coopérant lui-même, comme Robert Galand — sache faire preuve d'une volonté de sympathie et d'un don d'observation, c'est peut-être une réécriture des relations inter-raciales en Afrique du Nord qui pourrait nous être ici proposée.

(3) *Ibid.*, p. 21.

(4) *Ibid.*, p. 50-51, souligné dans le texte.

(5) *Le bataillon de la mauvaise chance*, op. cit., p. 130.

(6) Citons, pour la Tunisie, *Les Choses de Georges PEREC*, prix Renaudot 1965 (Paris, Julliard, 1965) et *Les nouveaux Lotophages* de Mireille SEDNER (Tunis, MTE, 1968) 114 p.

Mélissa est le récit d'une liaison ébauchée par Alexandre — professeur coopérant de philosophie à Monastir, marié et père de famille — avec Mélissa, une de ses étudiantes tunisiennes, demi-française par un père qu'elle n'a pas connu. Intrigue qui évoque irrésistiblement l'union morganatique chère aux écrivains exotiques, où la Musulmane, inexistante dans son Etre, n'est que prétexte à descriptions chamarrées et aux faciles effets. Toutefois *Mélissa* apparaît bel et bien vivante en ces pages, d'où émane une profonde connaissance de la réalité tunisienne, si saisissante qu'il paraît quelquefois impossible que ce roman n'ait aucun caractère autobiographique.

L'œuvre est écrite avec une rare pudeur. Si Robert Galand a lui-même enseigné en Tunisie, au titre de la coopération, il se garde de s'en faire le héros. Pas même le narrateur. C'est Boris, lui aussi coopérant, qui conte l'histoire de son ami — et, ce faisant, se raconte lui-même dans son union malheureuse avec Sylvie. Pudeur encore accrue par la temporalité : l'aventure a pris fin trois ans avant qu'elle ne soit narrée :

« Cela fait trois ans maintenant, et je continue à attendre un mot, un signe qui mettrait une fin à l'histoire d'Alexandre (...). Le Sirocco a soufflé là-dessus, dissipant jusqu'à l'odeur de son départ, comme si le pays faisait le ménage derrière lui » (7).

Il en découle une fusion mélancolique et délicate entre fiction et vraisemblable, qui nous semble, en autobiographie, la marque même de la pudeur; et, dans les romans, celle du crédible.

Nous ne voudrions pas pour autant faire croire en une œuvre pour midinettes, une sorte de *Love story* tunisien. En ces mêmes pages, c'est tout le problème de la compréhension, ô combien difficile, de la civilisation arabo-musulmane par l'Occident qui est aussi posé.

Avant comme après l'Indépendance, le poids des institutions orientales à lui-seul condamne ce genre de liaisons mixtes; et le malheur de *Mélissa* n'est que fils de celui de ses propres parents :

« Avant l'Indépendance, un Français égaré dans son uniforme se prit à aimer une femme de Monastir. C'était la faute capitale. On pouvait coucher avec la bonne, on ne pouvait pas aimer une Musulmane. Ils durent porter le poids de tous les regards, ceux des colons comme ceux des Tunisiens, et vécutrent au milieu d'une hostilité infatigable » (8).

Mais, vingt ans plus tard, qu'y a-t-il de changé ?

Chez les gens du pays, constate le romancier, les modes de vie séculaires se perpétuent : la solitude est chose impossible, commérages et médisances sévissent. Et puis la religion islamique — pourquoi le nier — continue à jouer son rôle exclusif :

« Ici, la religion est collante, comme l'huile d'olive, et avec la même odeur forte. Quelquefois la rage me prend en plein cours : je n'ai pas l'habitude d'avoir des élèves de vingt ans aussi soigneusement enfermés dans un Dieu sans visage (...). Ils ont un mur au fond des yeux, et je promène mes concepts dans le désert du Ramadan » (9).

On conçoit qu'Alexandre, professeur de philosophie, athée, et communiste militant par surcroît, en arrive à nourrir pour l'Islam une particulière aversion.

Mélissa parvient néanmoins à échapper au manichéisme facile de l'ère coloniale. Si les traditions locales constituent un frein aussi puissant que jadis à toute tentative

(7) *Mélissa*, p. 11.

(8) *Ibid.*, p. 40.

(9) *Ibid.*, p. 22.

de rapprochement, il en va de même du côté des Occidentaux : les coopérants, par milliers, dès les premiers jours de l'Indépendance, ont remplacé les colons. Mais la mentalité du Français expatrié demeure : même racisme, même malignité, même crainte de l'originalité.

Ce sont donc les compatriotes d'Alexandre, autant que ceux de Mélissa, les appréhensions de l'Européen autant que les impossibilités de l'Orientale, qui sont cause de l'échec de leur liaison. Mais échec qui n'induit aucun jugement suffisant et définitif sur l'une et l'autre civilisation. L'audace était belle qui, dans la structure narrative même, semble en appeler d'autres.

On pressent dans la sincérité et le courage de ce roman l'effort douloureux (mais nécessaire) d'interrogation précédant les compréhensions.

Guy DUGAS.

Frison-Roche (Roger), *Djebel Amour*. Paris, Flammarion, 1978, 415 p.

En juin 1949, l'auteur réalise une grande enquête dans des coins reculés de l'Algérie en marge des zones de colonisation. Il découvre, en traversant le Djebel Amour en jeep, le palais de Kourdane, construit au pied de l'Atlas saharien, face à l'immensité du Sahara. Le palais, les jardins, tout était abandonné, envahi de ronces, une odeur pénétrante de jujubiers, d'alfa et de chikh flottait sur les ronciers, les anciens parterres de roses étaient revenus à l'état sauvage. Cette maison abandonnée avait entre ses murs une présence féminine aussi obsédante qu'un fantôme. Frison-Roche, très intrigué, a voulu en savoir plus sur les personnages et la maison.

De retour à Alger, l'auteur fait des recherches pour découvrir la raison de la présence d'Aurélié Picard à la fin du XIX^e siècle dans une zone saharienne où elle a été la première française, une « roumia » qui pendant soixante ans a administré la secte des Tidjani autant que les responsables officiels.

La première partie de l'ouvrage raconte les trois premières années de sa nouvelle vie (1870 à 1873). C'est à Bordeaux qu'elle rencontre, dans des circonstances amusantes, Si Ahmed Tidjani. Aurélié est envoûtée par le personnage, par ce qu'il essaye de lui expliquer. Il lui parle de la puissance de sa confrérie, favorable à l'implantation française en Algérie. Ils se marient à Alger et partent pour Laghouat, l'extrême pointe de la présence française, puis pour Aïn Mahdi, siège de la zaouia principale des Tidjani et encore en zone d'insécurité. Aurélié, devenue la princesse Tidjania, découvre là un bonheur dont elle avait à peine rêvé !

La seconde partie est l'histoire de l'évolution de ces personnages. Lalla Yamina — le nouveau nom d'Aurélié — s'adapte, est adoptée par la majorité et exerce une large influence sur son entourage. Elle devient l'arbitre incontesté de la communauté musulmane sans pour autant renier sa religion.

La troisième partie est consacrée à sa vie dans le palais qu'elle a fait construire, Kourdane, où elle règnera jusqu'à sa mort. Il y aura des drames, la mort de son mari, la tentative de son beau-frère de la renvoyer en France. Mais, soutenue par sa foi et le fait qu'elle est la seule Française isolée dans une zaouia importante, elle est à l'abri d'une agressivité qui par moments, tendait à se développer à son égard.

Traitée comme un roman, cette histoire vraie est fascinante, même si l'enquête de Frison-Roche n'est pas aussi originale qu'il l'affirme : Aurélié Picard, a, en effet, eu déjà des biographes (Marthe Bassene notamment). En fermant le livre, on ne peut s'empêcher de se demander qui était vraiment cette femme, qui a vécu la vie

de Lalla Yamina. Vie d'amour où la politique, la religion, les questions d'intérêt et les luttes d'influence sont enchevêtrées. Celle qui s'est si vite sentie « chez elle », parmi les « siens », est-elle devenue musulmane avant de mourir ? Cela reste, conclut Frison-Roche, le secret d'Aurélié. Parmi beaucoup d'autres...

B. de SAENGER.

Déjeux (Jean), *Bibliographie de la littérature « algérienne » des Français*, CNRS, 1978, 116 p. (Cahiers du CRESM, n° 7).

Avec cette *Bibliographie des romans, récits et recueils de nouvelles écrits par des Français inspirés par l'Algérie (1896-1975)*, précédée de la *Bibliographie des études sur la littérature « algérienne » des Français*, Jean Déjeux nous livre une très précieuse compilation, qui s'ajoute aux autres instruments de références déjà élaborés sur le Maghreb par cet auteur.

Les limites de dates retenues orientent la bibliographie d'abord sur la littérature du colonat d'Algérie, puisque c'est à partir de 1896 que celui-ci manifeste son « autonomie esthétique » par rapport à la métropole. La littérature « exotique » sur l'Algérie publiée avant cette date n'est donc pas concernée par le travail de J. Déjeux (et il convient toujours de se reporter dans ce domaine à la compilation de Charles Tailliant). Par contre, tout ce qui a été édité après 1896 a sa place dans la présente bibliographie, sans cependant que puisse être distinguée la littérature sur l'Algérie écrite par des métropolitains, de la littérature d'Algérie produite par le colonat.

Ces deux courants ne se tarissent pas après l'Indépendance, et l'inventaire de Jean Déjeux rend bien compte de l'importance quantitative des œuvres produites de 1962 à 1975. Mais la littérature « pied-noir » est devenue une littérature d'exil, coupée de son enracinement physique en Algérie, bien que se donnant pour vocation le culte des racines « algériennes ». Et de son côté, la littérature métropolitaine sur l'Algérie semble avoir pour argument essentiel la guerre de 1954-62 : une guerre très présente dans l'imaginaire de toute une génération de Français, même si la formulation des fantasmes exige parfois vingt ans pour éclore.

Pour l'ensemble de sa bibliographie, Jean Déjeux nous fournit plus de 1100 références (430 pour les études sur cette littérature; 672 pour les œuvres proprement dites). Etant donnée la grande difficulté à rassembler l'information sur une littérature souvent méprisée par les bibliothèques, il faut rendre hommage au véritable travail de bénédictin accompli par l'auteur dans sa collecte des références. Il regrette dans sa préface de ne pouvoir être exhaustif, et on peut relever au hasard d'inévitables lacunes, parmi lesquelles : *Le roman d'un officier*, de Jean Saint-Yves, Ollendorff, 1908; *Le sein blanc*, de Elissa Rhais, Flammarion, 1928; *Les trois dames de la Kasbah*, de P. Loti; *La marée du matin*, de France Belmain, éd. de Minuit, 1947; *Week-end*, de André Laquière (Bacconnier).

Mais ces détails n'enlèvent rien à l'utilité et à la clarté de ce travail, pièce importante de l'inventaire documentaire qui se constitue peu à peu sur l'Algérie coloniale.

J. R. HENRY.

Les poètes de la revue Fontaine (n° 55 à 61 de *Poésie*), sept.-nov. 1978; *De la poésie comme exercice spirituel* (réédition du N° 19-20 de *Fontaine*, mars-avril 1942), Ed. Saint-Germain-des-Prés, 1978, 288 + 6 p.

La réédition de textes de la revue *Fontaine*, animée à Alger puis Paris de 1939 à 1947, sort de l'oubli une production littéraire de qualité, publiée à Alger pendant la seconde guerre mondiale et très difficilement accessible aujourd'hui.

Les textes offerts dans ces deux livraisons sont uniquement consacrés à la poésie. Max-Pol Fouchet a procédé lui-même à la composition de son anthologie, en respectant un ordre chronologique qui lui permet de retracer, au fur et à mesure des textes présentés, l'histoire de la revue, le « roman de *Fontaine* ». *Fontaine*, née dans le contexte de l'École d'Alger, s'est, dès juillet 1940, offerte aux écrivains et poètes français exilés à Alger, ce qui a fait d'elle le premier organe littéraire de résistance. Mais dans cet engagement, elle a échappé aux médiocrités d'une littérature militante de circonstance en visant un achèvement de forme et de pensée, très proche par son esprit du *Silence de la mer*, édité clandestinement en France à la même époque. « La première à refuser... la mentalité de défaite », *Fontaine* rapporte Max Pol Fouchet, « n'avait cessé de convoquer l'humanisme contre l'inhumain, de demander à la poésie un ressourcement de l'espoir, une illustration et une défense de la liberté. »

A cet égard, le très beau et recherché numéro spécial sur *la poésie comme exercice spirituel* est un moment fort de la revue, et illustre bien l'exigence de qualité et de hauteur de vue défendue par les animateurs de *Fontaine*. Y figurent notamment un texte de Jean Amrouche sur la grâce de ravissement en poésie », et une « note sur la poésie mystique musulmane », par Emile Dermenghem.

Les circonstances historiques expliquent que l'algérianité de la revue soit cependant moins présente que dans le projet initial de 1939. L'appartenance au terroir est un peu écrasée par la collaboration active à la revue de poètes prestigieux (Aragon, Jouve, Jacob, Rousselot, Supervielle, Char, Michaux, Césaire...). On reconnaît au fil des numéros de *Fontaine* les noms d'écrivains locaux comme Gabriel Audisio, Jean Amrouche, R.J. Clot, et bien sûr Max Pol Fouchet, et on note la présentation assez fréquente de poètes arabes, par S. Bencheneb et Mostefa Lacheraf, notamment.

L'autre grande revue littéraire algéroise de l'époque, *L'Arche*, éditée par E. Charlot et dirigée par Jean Amrouche, conservait sans doute un caractère plus algérien, malgré l'apport des écrivains exilés dont elle bénéficiait également. *Le tombeau de Jugurtha*, de Amrouche, y fut publié pour la première fois. Mais il est encore plus malaisé de se procurer la vingtaine de numéros parus, dont peut-être aucune collection complète n'existe des deux côtés de la Méditerranée.

Qu'il s'agisse de *L'Arche* ou de *Fontaine*, ces revues révèlent un phénomène important dans l'histoire du mouvement littéraire en Algérie : le contact, à l'occasion de la guerre, avec les écrivains français en exil, a favorisé une couverture de « l'École d'Alger » à une problématique et à un public beaucoup plus vaste que ceux auxquels étaient accoutumés les écrivains du colonat algérien. « L'universalisme » qui caractérise l'École d'Alger en est sorti renforcé, et cet héritage sera transmis en partie aux écrivains algériens des années 50.

J. R. HENRY.

R. Lottman (Herbert), *Albert Camus*, Seuil, 1978, 694 p.

L'énorme biographie écrite par le journaliste américain sur Camus a des allures de constat d'huissier qui déroutent le public français, plus habitué à des fresques interprétatives où la mise en relief de données partielles ou distordues sur l'homme entend « éclairer » l'œuvre, c'est-à-dire provoquer son sens.

Rien de tel ici : l'œuvre n'est présente qu'à travers la pointilleuse reconstitution de l'histoire d'un individu, né en Algérie et marqué profondément par « son » pays, celui où il a connu ses premières expériences de vie, de création et de luttes. Cette biographie qui se veut donc sans souffle épique est ainsi une prodigieuse mine de renseignements sur Camus et sur l'Algérie qu'il a connue.

Sur ce sujet passionné et piégé qu'est la personnalité de Camus seul un étranger pouvait mettre les choses au point. Les contre-sens qu'on a lancés volontairement sur l'homme et l'œuvre — le soupçon de racisme notamment — ne résistent pas à l'examen de Lottman. Celui-ci nous livre dans le détail le contexte de l'élaboration de *l'Etranger* : la personnalité et l'engagement de Camus à cette époque font justice des accusations grossières. Le travail de Lottman fait sentir par contre l'ancrage algérien de *l'Etranger*, comme de plusieurs autres œuvres de Camus (y compris sa dernière ébauche *L'Homme révolté*, qui devait être le roman épique de l'Algérie). Mais la limite à laquelle s'est tenue Lottman : la biographie laisse un peu le lecteur sur sa faim dès qu'est évoquée l'œuvre. Il est clair par exemple que *l'Etranger* n'est pas seulement ancré en Algérie par les faits et gestes de son auteur, mais est aussi un roman « algérien » par sa structure interne, par le contexte littéraire colonial dans lequel ou par rapport auquel il se pose.

Lottman nous livre aussi de précieux éléments sur Camus, malade de l'Algérie. La tentative de trêve civile (début 56), le mot de Camus « Je crois en la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice » fin 57) sont resitués ici dans toute une relation de Camus au problème algérien, et perdent de leur relief. Ce qui en acquiert par contre est l'anxiété — naturelle ? — de l'écrivain, qui exacerbe son déchirement personnel et laisse l'humaniste désarmé devant la violence.

Sur l'Algérie contemporaine de la jeunesse de Camus, et particulièrement sur la vie culturelle, l'enquête de Lottman est d'un apport considérable. La multiplicité des témoignages nous en apprend au moins autant sur les milieux dans lesquels évoluait Camus que sur l'écrivain lui-même. Ce livre est pratiquement la première histoire précise de l'École d'Alger, dont on sait le rôle de transition qu'elle a joué entre les « algérienistes » du colonat et l'émergence d'une littérature algérienne musulmane. Et Camus est bien de ce mouvement, à la fois universaliste, et profondément méditerranéen et algérien. C'est lui qui a rédigé en 1938, à 25 ans, le manifeste de la revue *Rivages*, et ses rapports avec l'éditeur Edmond Charlot, principal diffuseur de ce courant littéraire, ont été intenses et durables. Curieuse situation que celle de ces intellectuels, marginaux en Algérie coloniale parce que libéraux, appelés souvent à un destin national ou international dans les lettres (Camus, Roblès), mais éternels exilés d'un terroir et d'une société en perdition, et qui semblent avoir vécu l'universalisme comme un refuge.

J. R. HENRY.

XII. — SOCIÉTÉ

La rubrique « Société » vient en dernier parce qu'elle sert de lieu de relations inattendues entre des faits et des idées épars, de tissu interstitiel ou de bouée de sauvetage, une fois prélevés par les autres rubriques tous les sujets d'analyse classiques catégorisés par disciplines. C'est sa diversité qui la fonde. Mais aussi peut-elle apparaître comme un désir — ou un besoin — de remembrer la connaissance sur un monde aussi complexe et vivant que le Maghreb.

Cette année on y trouvera les thèmes suivants :

- Culture et société,
- Condition féminine,
- Géographie urbaine,
- Etudes sur l'information,
- Problème de la Santé,
- Tourisme.

Christiane SOURIAU.

a) CULTURE ET SOCIÉTÉ.

Bouhdiba (Abdelwahab), *Culture et Société*. Publications de l'Université de Tunis. Tunis, 1978, 278 p.

L'auteur de cet ouvrage est bien connu. Directeur du CERES, il s'occupe plus particulièrement de la section des Etudes Islamiques. On se souvient de sa thèse sur *La sexualité en Islam* (1975). Dans cet ouvrage composé à partir d'articles écrits entre 1971 et 1976, c'est moins l'universitaire pur que le sociologue engagé qui se manifeste. Déjà dans *A la recherche des normes perdues* (Tunis, 1973), A. Bouhdiba parlait de la nécessité d'une « sociologie militante »; dans ce nouvel ouvrage il écrit : « l'étude-participation constitue peut-être aujourd'hui en Afrique, compte tenu du projet, qui est l'investigation du social en voie de devenir, la voie royale de la sociologie du développement... La sociologie du développement doit être mise au service du développement » (106-107), et il s'élève contre la tendance à privilégier l'analyse sociographique au détriment de l'analyse sociologique proprement dite (106). Cette orientation militante explique qu'on ne trouve pas dans cet ouvrage une étude académique des rapports entre culture et société, mais une série d'approches ponctuelles du problème à l'occasion de l'analyse d'un certain nombre de questions comme shari'a et sexualité dans le monde actuel, l'évolution des valeurs notamment dans la famille, la situation des migrants... Sur tous ces sujets, A. Bouhdiba ne recourt pas à des analyses plus ou moins éthérées, mais prend position.

Sur la sexualité, par exemple, reprenant sa vision d'un Islam, synthèse harmonieuse de l'épicurisme et du scepticisme, il en vient, textes à l'appui, à justifier la limitation des naissances en invoquant la condamnation par le Prophète de la famille nombreuse : « est anti-islamique non seulement le suicide qui est négation radicale, mais aussi tout ce qui est de nature à seulement amoindrir la vie : l'effort vain, la famille nombreuse, la pauvreté... » (30).

Le chapitre sur « l'enfant et la mère dans la société arabo-musulmane » mérite une particulière attention. L'auteur y exprime avec force quelques idées qui lui sont chères. Après avoir rappelé « l'absence tragique d'un littérature arabe pour enfants » (58), il écrit : « on devient adulte dans nos sociétés traditionnelles à force de mépriser l'enfance et à force de renier la féminité » (59). Comme dans la société arabo-musulmane « la dichotomie homme-femme recouvre... la dichotomie réel et irréel, sérieux et imaginaire. Ce n'est pas seulement le père qui est castrateur (dans tous les sens du mot), c'est la société toute entière qui émascule » (60). Cependant, il existe un véritable royaume des mères musulmanes, d'où cette affirmation taillée dans le diamant : « Beaucoup plus que du foyer ou de la nuit, la femme arabe est la reine de l'inconscient » (62). La modernisation du statut de la femme ne l'a pas revalorisée fondamentalement car désormais c'est toute la famille qui est en crise : « la mère et l'enfant n'ont pas cessé vraiment d'être marginaux. Et c'est le père qui tend à le devenir ». De plus, « la mère ayant perdu son statut marginal perd par là-même et paradoxalement son rôle sécurisant » (71). Reprenant de sa thèse le concept de « complexe de Jawdar » qu'il oppose au « complexe d'Oedipe » en tant que caractéristique de l'inconscient de l'homme arabo-musulman (dans la société arabo-musulmane, l'homme ne vivrait pas l'Oedipe parricide et incestueux, mais la situation de Jawdar, héros des Mille et une nuits qui, à la recherche d'un trésor, après avoir franchi six portes, rencontre sa propre mère qu'il devait forcer à se dénuder pour accéder au trésor : mais, sa mère nue, il se rend compte qu'il ne s'agit que d'un fantôme sans âme, il est ainsi libéré, sécurisé et non pas culpabilisé comme Oedipe), l'auteur conclut : « La relation de Jawdar est-elle en train de changer de signification ? Si la société traditionnelle s'ingéniait à déculpabiliser l'Oedipe est-ce que la modernisation n'est pas d'une certaine façon une occidentalisation, c'est-à-dire une culpabilisation de l'Oedipe ? » (71).

Les chapitres sur l'émigration méritent aussi qu'on s'y arrête. Ce n'est pas la nouveauté des chiffres ou des données qui peut ici nous intéresser, car du point de vue des faits, certaines affirmations méritent une discussion : il ne semble pas exact que « des villages entiers sont littéralement dépeuplés dans le Sud » (113) (la chose s'est produite momentanément dès l'Indépendance dans certaines oasis comme Metouia ou Djemna mais par exode rural et antérieurement au développement de l'émigration); par ailleurs le comportement des émigrés (à preuve les retours réguliers au pays et les transferts d'économie) ne me semble pas autoriser d'affirmer de façon générale qu'ils sont devenus des marginaux dans leur propre société; ou encore, ce n'est pas prendre en compte la loi du 27 avril 1972 portant création de zones franches pour certains investissements étrangers (sur cet aspect, lire par exemple P. Signoles, *Les effets géographiques des investissements industriels en Tunisie*, Centre inter-universitaire d'Etudes méditerranéennes, fascicule I, Poitiers, 1978, p. 3-60), que de massivement affirmer que « ce n'est plus le capital qui va vers la main-d'œuvre » (144). Mais l'objectif d'A. Bouhdiba n'est pas l'information. L'intérêt des chapitres sur l'émigration réside dans la problématique du rapport des communautés en présence. A. Bouhdiba part du principe suivant : « l'émigré considère le plus souvent son appartenance au pays d'origine comme essentielle et fondamentale. Il ne cherche donc vraiment pas à s'intégrer dans la société d'accueil » (136), d'où la question de savoir « comment intégrer sans les assimiler les ouvriers immigrés (1). Poser la question en ces termes, c'est finalement poser le problème ethnique du respect des travailleurs étrangers qui se double du problème juridique de la protection des ouvriers immigrés » (138). Et l'auteur propose « l'intégration sans l'assimilation », notamment par l'octroi des « droits politiques tels que les émigrés puissent entrer dans

(1) L'auteur affirme encore plus fortement : « Les pays d'origine n'accepteraient pas que les hôtes pratiquent une politique d'assimilation à l'égard de leurs nationaux » (148).

le jeu de la société globale et compter dans la stratégie du pouvoir » (150), et diverses autres mesures (au niveau du recrutement, de la perte d'emploi, du logement, du regroupement familial, de la scolarisation en langue maternelle, de la transmission de la culture d'origine...). L'auteur voit dans la première mesure un moyen d'initiation à la démocratie, il faudrait ajouter « occidentale », car il n'est pas certain que les gouvernements des pays de départ verraient nécessairement d'un bon œil cet apprentissage, surtout quand on sait que certains directeurs d'usine des pays de départ veillent parfois déjà à limiter l'embauche d'ex-émigrés trop formés à leur goût à la revendication syndicale dans les pays européens. Par ailleurs, quand on sait que le sort des élections présidentielles en France se joue à quelques centaines de milliers de voix, on ne voit pas qui prendrait la décision d'admettre au vote national les travailleurs étrangers. Au niveau d'élections municipales ou régionales, la chose semble plus possible et très souhaitable.

Du chapitre sur « les mutations actuelles de la société tunisienne », on retiendra un jugement non totalement négatif sur la période bensalhiste (mais le nom d'Ahmed Ben Salah n'est jamais mentionné, l'auteur reprend l'expression de « pause de réflexion » pour la période qui débute en septembre 1969 avec l'éviction du ministre socialiste) : en particulier est porté au crédit du bensalhistisme « le quadrillage social par l'école ». Cependant l'auteur s'interroge sur les résultats de la politique scolaire du pays : « en gros sur 100 enfants qui entrent à l'école primaire, 84 % n'achèvent jamais le premier cycle. Sur les 16 % qui l'achèvent, 6 % seulement entrent dans les lycées, sur lesquels 1 % sort avec le baccalauréat », et l'auteur conclut : « on ne peut pas construire une nation sur ce 1 % de ses jeunes... A force de vouloir intégrer par l'école, et par l'école exclusivement, nous en sommes arrivés à un gigantesque phénomène d'exclusion sociale. Et si nous n'y prenons garde, tout l'avenir de la société tunisienne risque d'être compromis » (191).

Le chapitre sur « Présence du passé dans la culture arabe actuelle » apporte aussi des éléments très intéressants à la conception de la notion d'authenticité (« açala ») et de renaissance (« nahdha ») : selon l'auteur en opposition avec J. Berque, le Qadim ne s'oppose pas au Jadid comme l'ancien au moderne, « il me paraît que le Qadim, ce n'est pas tout à fait l'ancien, que cela serait quelque chose qui est soustrait au temps, et ne représente pas un moment du passé mais un moment de l'éternité », si bien que l'opposé du Qadim n'est pas le Jadid mais le Hadith (l'événement) (204). Et l'auteur se faisant l'écho de débats théologiques pose alors la question : « Est-ce que la révélation coranique a été faite à Mahomet à un moment historique déterminé ou est-ce que la Révélation par le Coran est une révélation continue à tous ceux qui lisent le Coran ? » (208). L'arabe n'est point alors une simple langue, mais le signe de la fulgurance de l'Être et à ce titre toute idée d'évolution de la langue arabe est impensable et toute défense d'un arabe moderne est, du point de vue strictement religieux bien sûr, « un attentat sacrilège » (208). Au total « le passé est une essence, et ce n'est pas simplement quelque chose de plus beau sur le plan de l'affectivité » (211). Cependant le monde arabo-islamique contemporain a soif d'insertion dans l'histoire en acte, « et c'est très souvent d'ailleurs ce qui déroute, parce que... ce que nous demandons au monde moderne, ce n'est pas tant la modernité des autres qu'une retrouvaille en termes nouveaux de soi-même avec soi-même et avec autrui » (211). D'où cette double tension du monde islamique, tout en revendiquant un passé en tant que nouaison avec l'Être, vouloir vivre le monde d'aujourd'hui, participer à l'histoire mondiale en train de se faire (214). Rauh disait que les faits divers sont le laboratoire du moraliste, on peut dire en un sens que les révolutions en cours dans le monde islamique constituent le laboratoire de la sociologie au niveau de la question de savoir s'il est pensable que les vieux cadres de la pensée sociale religieuse puissent encore prendre en charge le devenir du monde moderne...

Au total voilà un livre très intéressant d'un homme de science qui ne refuse pas de prendre parti, et dont les prises de position sont des contributions au façonnement de la Tunisie actuelle et de sa société.

Pierre Robert BADEL.

Bourdieu (Pierre), *Algérie 60, Structures économiques et structures temporelles*, Éditions de Minuit, Paris, 1977, 2^e éd., 125 p.

Epistémologue des Sciences Sociales, sociologue du goût (au sens kantien), de l'art et des systèmes éducatifs des sociétés capitalistes, P. Bourdieu est encore et aussi brillamment ethnologue des pratiques kabyles ou sociologue des mutations des pratiques socio-économiques des sociétés en transition vers le mode de production capitaliste. A cette dernière veine de l'œuvre de P. Bourdieu appartient, après *Travail et Travailleurs en Algérie* (1963) et *le Déracinement* (1964), l'ouvrage ici recensé. La préface nous avertit qu'il s'agit d'une version abrégée de *Travail et Travailleurs...*, écrite en 1963. On peut se poser la question de savoir pourquoi publier après quarante ans une version abrégée d'un ouvrage facilement accessible et toujours passionnant sous la première forme. En fait, abrégé, l'ouvrage de P. Bourdieu gagne en force, l'exercice méthodologique contenu notamment dans les annexes de la première version cède ici la place au souci de répondre à l'aide des enquêtes des années 60 à des questions plus théoriques. Alors que dans la première version, P. Bourdieu se faisait en même temps l'analyste de la situation que le système colonial faisait aux opprimés et le porte-parole des sans-voix (réfutant ainsi Leiris et sa critique de l'inévitabilité de la compromission coloniale de l'ethnologue originaire de la société dominante), P. Bourdieu abandonne ici l'engagement — faute que le combat politique se pose encore dans les mêmes termes — pour la réflexion théorique qui doit faire que si les données utilisées sont marquées par le temps, l'explication dépasse la conjoncture. D'ailleurs, si P. Bourdieu publie cet ouvrage avec ce retard, c'est sans doute aussi qu'il pense que la colonisation en se retirant a procédé comme Djeha vendant sa maison mais s'y réservant un clou : les contradictions économiques du système colonial ne semblent pas avoir disparu avec le colonialisme lui-même. De plus l'ouvrage que P. Bourdieu livre n'est point la simple reproduction de *Travail et Travailleurs en Algérie*, la logique des chapitres et leur économie interne ne sont point les mêmes, et certaines analyses, à peine développées dans *Travail et Travailleurs en Algérie* reçoivent ici une place beaucoup plus importante : ainsi en particulier des pages sur les implications comportementales de l'accès à un habitat moderne (ici huit pages de développement — 96 à 114 — contre 2 pages — 372 à 374 — dans *Travail et Travailleurs en Algérie*). Tout ceci fait donc qu'on ne peut pas considérer exactement *Algérie 60* comme un simple abrégé.

Du point de vue épistémologique on peut voir dans cet ouvrage une illustration de la « connaissance praxéologique » que P. Bourdieu théorise dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* (163). Concept clef de l'herméneutique praxéologique, le concept d'« habitus » occupe déjà dans *Algérie 60* une place importante et témoigne d'une fécondité certaine.

D'entrée de jeu, P. Bourdieu part en guerre contre l'abstraction « objectiviste » (11). Celle de l'économisme néo-marginaliste d'abord : *Travail et Travailleurs en Algérie* était très net sur ce point, affirmant que l'homo economicus est « une création fictive dotée de facultés calquées sur les propriétés caractéristiques du système capitaliste » (316). Celle du culturalisme ensuite qui fausse l'analyse par le recours à la notion d'« acculturation » qui ignore que « la transformation du système de modèle culturel et de valeurs n'est pas le résultat d'une simple combinaison logique entre les modèles

importés et les modèles originels». Celle encore du structuralisme (encore p. 45) : *l'Esquisse...* contient une sévère critique des théories structuralistes de la parenté qui occultent complètement les rapports entre stratégies matrimoniales et stratégies économiques. Celle enfin d'un marxisme simplificateur, critique qu'on retrouvera jusque dans les dernières pages du livre. On peut trouver dans *Algérie 60* une illustration de la « connaissance praxéologique » qui tente de saisir des pratiques non pas du dehors « comme fait accompli », mais « en se situant dans le mouvement même de leur effectuation » (*Esquisse...*, 163), au niveau du principe générateur des conduites. Ainsi ce qui est fondamental dans cet ouvrage, c'est l'analyse des conditions économiques de l'adoption d'un comportement qui réponde aux requisits culturels du mode de production capitaliste, comportement dit « rationnel » parce que le mode de production capitaliste prétend à une rationalité universelle. Plutôt que de chercher dans les superstructures idéologiques (religion) les causes des freins à l'assimilation par les différents groupes sociaux des exigences capitalistes, P. Bourdieu remonte des idées aux pratiques, à ce qu'il nomme « habitus de classe ». L'ethos — « système de valeurs vécues sans être thématiquement portées au niveau de la conscience » (*T.T.A.*, 301) — des hommes de la tradition est solidaire d'un ensemble d'habitus. L'habitus est « cette loi immanente, *lex insita*, déposée en chaque agent par la prime éducation » (*Esquisse...*, 181), et à travers la prime éducation différenciée selon le groupe d'appartenance de l'individu (rapports structures/habitus); ainsi les habitus sont « des systèmes de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes » (*idem*, 175). Or non seulement l'habitus de l'homme de la tradition n'est pas orienté vers la rationalité de la prévision (qui ne se confond pas avec la « prévoyance ») et du calcul (en fait P. B. montre que si effectivement il existe bien un calcul — ainsi par exemple de l'entraide : pour le repas final, on n'invite pas nécessairement tout le monde, mais plus ou moins sélectivement — il n'y a pas d'« esprit de calcul » : « jamais absent, le calcul n'est jamais avoué », 33) mais encore la condition faite aux dominés par le système capitaliste dominant accule ceux-ci à un « traditionalisme du désespoir » : le système capitaliste espère du sous-prolétaire la démonstration de dispositions inassimilables dans les conditions qu'il lui impose (« Les sous-prolétaires... sont maintenus dans l'impossibilité absolue de calculer et de prévoir par un système économique qui exige la prévision, le calcul et la rationalisation de la conduite économique », 85). Etudiant le rapport des sous-prolétaires au travail et au chômage, P. B. reprend les analyses de *T.T.A.* selon lesquelles dans la société traditionnelle le travail ne s'oppose pas au chômage (il y a toujours quelque chose à faire, ne serait-ce que comme le berger « tailler sa flûte »), mais à la paresse. Le chômage qui apparaît est plus qu'une privation économique, une mutilation sociale, d'où selon l'ethos traditionnel la nécessité d'une occupation quelle qu'elle soit (d'où les petits métiers) afin d'« assurer la sauvegarde du respect de soi » (56), car on ne se sent tenu « aux devoirs de solidarité qu'envers ceux dont l'attitude témoigne qu'ils sont victimes d'une situation objective et non de leur incapacité ou de leur paresse » (57). P. B. montre que si l'univers économique était parfaitement « rationalisé », les sous-prolétaires seraient condamnés à mort à plus ou moins brève échéance : « en fait, aux marges des cités africaines ou sud-américaines, il existe des univers économiques qui constituent comme un tampon entre le sous-prolétaire et le monde moderne et dont la loi fondamentale semble être celle qui régit les conduites individuelles, à savoir l'absence de prévisibilité et de calculabilité » (89). A cet univers appartient le bidonville : alors que dans *T.T.A.*, P. B. passait rapidement sur les bidonvilles (tout en énonçant sa thèse selon laquelle le bidonville réalise « au niveau le plus bas, une forme particulière d'équilibre économique, social et psychologique » — 265), ici il montre ce que le relogement des mal-logés en appartement exige comme mutation des attitudes (régularité mensuelle des loyers et charges, exigences d'équipement...) et donc comme pas-

sage à l'esprit de prévision et de calcul; et le relogement de ces catégories de gens brisait, du fait de nouvelles charges et des requisits de l'économie « rationnelle » dans laquelle introduisait le nouvel habitat, le fragile équilibre acquis dans l'univers du bidonville; à la limite la nouvelle situation était absurde, car pour pouvoir vivre dans ce nouvel habitat, le nouveau locataire devait se passer de tous ses avantages (économiser sur l'eau, l'électricité, les appareils, les meubles...). De plus le nouveau logement crée pour la femme promiscuité (par rapport aux étrangers) et isolement (par rapport à la grande famille) et c'est seulement pour la nouvelle bourgeoisie que cet isolement peut se transformer en intimité (213). Ainsi le nouvel habitat élève une barrière entre sous-prolétaires et petite bourgeoisie qui seule peut faire face aux requisits de l'habitat moderne et P. B. conclut : « Les conditions que doivent remplir ceux qui le franchissent font que le « seuil de modernité » est ici une frontière entre les classes » (114).

Ainsi tout exclut les sous-prolétaires de l'accession à la rationalité économique (calculabilité et prévisibilité). Vivant aux limites du vivable, soucieux d'assurer pour le lendemain un simple moyen de survie, le sous-prolétaire ne peut acquérir une véritable conscience révolutionnaire. « La vie vécue comme jeu de hasard fait surgir des puissances impersonnelles et personnalisées omniprésentes et localisées, bénéfiques et maléfiques, qui meuvent et animent tout l'univers social » (78). L'espoir du pauvre c'est le piston, véritable « baraka du sous-prolétaire ». Au fond « l'aliénation absolue anéantit la conscience même de l'aliénation » (79). Si bien qu'à la différence du prolétariat, « force de révolution, la paysannerie prolétarisée et le sous-prolétariat des cités ne forment pas une *force révolutionnaire* au sens vrai » (80). Bourdieu comme pour insister sur cet aspect de son travail revient sur ce point dans sa conclusion : « Il faut admettre que la révolte contre la situation présente ne peut s'orienter vers des fins rationnelles et explicites que lorsque sont données les conditions économiques de la constitution d'une conscience rationnelle de ces fins, c'est-à-dire lorsque l'ordre actuel enferme la virtualité de sa propre disparition et produit de ce fait des agents capables de la projeter » (116).

Tel apparaît ce petit livre très dense, modèle de compréhension praxéologique des conditions économiques de la formation de la conscience de classe. C'est à propos de ce concept de « classe » que l'analyse de P. B. peut cependant faire le plus de problèmes. Nous pouvons remarquer que P. B. fait un usage abondant de ce concept (voir également T.T.A. : « esquisse pour un tableau de classes sociales », 382-9) pour un état de développement économique de la société qui fait qu'ailleurs dans une situation comparable (voir par exemple J. Duvignaud, 1965, *Classe et conscience de classe en Tunisie*, Cahiers Internationaux de Sociologie, Volume XXXVIII), on récuse le bien-fondé de son usage en dehors de la petite bourgeoisie. Ceci, qui pourrait être simple querelle d'école, me semble cependant plus sérieux vu l'usage très lâche, imprécis et même peu compréhensible qu'en fait P. Bourdieu, par exemple, de ce tableau de la page 97, intitulé « Tableau synoptique des variations des dépenses liées au logement selon la classe sociale »; les classes sociales constituées sont : « manœuvres, ouvriers, personnels de service, artisans et commerçants, fonctionnaires et armée, retraités ». Mais peut-on en bonne rigueur parler de « classes sociales » en l'occurrence ? Un ouvrier devenant retraité changerait donc de classe sociale, et dans la même classe des retraités ne peut-on trouver le P.D.G. et l'ex-manœuvre ? ...

Telle est donc cette « sociologie de dispositions temporelles » (12) prônée par l'auteur. Cependant P. Bourdieu est conscient de la nécessité de « mieux établir les limites de validité et les conditions de généralisation du modèle proposé » par recours à une comparaison avec des enquêtes effectuées en d'autres terrains. Il reste à espérer que l'auteur nous donnera cette suite.

Pierre Robert BADUEL.

Malka (Victor), *La mémoire brisée des Juifs du Maroc*. Paris, éd. Entente, 1978, 126 p.

Cet ouvrage est l'histoire d'une minorité dont le problème est un éternel recommencement. Les Juifs du Maroc qui étaient 220 000 en 1952 ne sont plus que 20 000 en 1978; que s'est-il passé? Protégés par le roi Mohamed V pendant la guerre 1939-45 ils ont par la suite, et surtout à partir des années 1960, subi une période très dure. Après la lune de miel, ce fut le temps du combat. Dans le statut de *dhimma* («statut de protection») ils bénéficiaient d'un «droit d'hospitalité» privilégié, gardaient leur foi, leur culte, leur propre législation religieuse et civile et leurs tribunaux; ils étaient protégés par l'Etat dans leur vie et leurs biens sans avoir la possibilité d'être citoyens de la cité musulmane. Ils ont été contraints au départ pour de multiples raisons: les conversions forcées, les sévices et une campagne de presse antisémite. En une génération leur groupe a été réduit des neuf dixièmes, après des siècles de paix. Mais il faut préciser que de tous les pays arabes, c'est au Maroc que la communauté juive reste la plus importante, et qu'il semble y avoir une impulsion du roi Hassan II à encourager la coexistence.

Le livre nous décrit la culture des Juifs marocains, qui, brillante jadis à Fez, Meknès, Marrakech, semble aujourd'hui s'éteindre. Le retour en Israël de la plus grande partie de la communauté, fait que de nouveaux problèmes surgissent, et la distance qui existait déjà entre les Juifs d'Europe et les Juifs d'Afrique du Nord, s'élargit et donne à ces derniers l'impression d'être «exclus».

Pour les Juifs originaires du Maroc, qui se sont installés à Jérusalem, dans les faubourgs et dans d'autres villes en voie de développement, la vie quotidienne est souvent celle d'une pauvreté certaine, du sous-emploi et de la délinquance juvénile. Ils se trouvent en exil, rejetés, dans leur propre terre promise. «Que reste-t-il de la mémoire des Juifs du Maroc? Bris de culture, mots d'exil, fragments de nostalgie».

Béatrice de SAENGER.

b) CONDITION FEMININE.

Buisson (Virginie), *L'Algérie ou la mort des autres*. Claix, La pensée sauvage, 1978, 106 p. (coll. Espaces féminins).

Journal de la guerre d'Algérie telle qu'elle a été vécue par une adolescente française. Livre poignant lu et relu d'un trait dans l'anxiété puis l'angoisse. 1956 La fille d'un gendarme et d'une infirmière quitte la Lorraine à onze ans avec sa famille parce que son père a été muté en Algérie. D'Alger, après quatre heures de route, «nous sommes arrivés à Bir-Rabalou. Le chef de gendarmerie nous a accueillis et nous a appris que des voyageurs européens avaient été égorgés dans le car le matin. Puis il nous a emmenés dans notre logement: une villa à partager avec deux autres familles de gendarmes».

La fillette va à la découverte: l'été algérien, un nouveau mode de vie, la société coloniale bi-partie. Elle apprend le racisme ordinaire et quotidien: je suis patos, il est pied-noir et il y a des ratons. A l'école de filles, elle est la seule Française; avec trois Algériennes de son âge, elle prépare le certificat d'études primaires (les filles du secrétaire de mairie, du bachagha et du chauffeur de taxi).

Elle apprend aussi la liberté surveillée; de plus en plus étroitement : sa puberté s'annonce et le cercle de la violence a atteint le village. L'adolescente vit par ricochet; elle regarde; elle entend dire la mort violente des autres, presque tous des hommes qu'elle connaît; elle va finir par la voir et par entendre dans les caves les cris des torturés algériens. Toutefois sans comprendre ce qui se passe car elle est confinée loin des causes extérieures par la connivence générale qui protège sa virginité. La télévision lui montre une France balnéaire et paisible. « Je n'ai compris qu'en voyant plus tard le film *Avoir vingt ans dans les Aurès* », dit-elle. Elle ne s'engage donc que dans les voies du progrès de cette adolescence qui intéresse les hommes (instituteur, soldats) sans qu'aucun ne transgresse l'interdiction fondamentale.

L'horreur et les atrocités finissent par déplacer la famille à Aïn Taya, au bord de la mer, où la jeune fille croit retrouver la paix. Mais peu à peu, le cercle de la guerre se reforme et se referme à nouveau sur ce centre de repos de l'OAS.

1962 : cette fois, la jeune fille est amoureuse d'un jeune Pied-noir du contingent. Amour/Mourra. Sous ses yeux, sur un trottoir d'Alger, tête éclatée par une balle de tireurs de l'OAS, parce qu'il examinait le ventre éclaté lui-aussi d'un enfant qu'ils venaient d'assassiner. « Laisse-le, c'est un raton » avaient-ils dit. Elle a alors 17 ans, on la rapatrie en France. Vaincue, pense-t-elle. En réalité, réchappée physiquement mais mutilée dans son élan vital, par tant de morts des autres, à la recherche desquels elle s'était éveillée.

Pensée sauvage, rythme oppressé, style nu comme une arme tournée contre soi-même, distanciation qui restitue l'implacable souvenir avec ses quelques plages de paix. Ni haine, ni choix : là se reconnaîtront sans doute d'autres filles qui ont grandi dans des guerres, surtout celles que n'a pas blindées une cause à défendre et qui n'ont pas été atteintes physiquement, notamment par le viol. La guerre elle-même maintient leur marginalité due à leur transformation en femmes. Au contraire des jeunes gens, leur âge ne les jette pas d'office dans la boucherie. Elles la subissent, en victimes désarmées d'avance.

Christiane SOURIAU.

Chater (Souad), *La femme tunisienne, citoyenne ou sujet... ?* Tunis, Maison Tunisienne de l'Édition, 1978, 268 p.

Cet ouvrage est la reproduction d'une thèse de sciences économiques soutenue en 1975 auprès de l'Université de Paris-Panthéon Sorbonne. Pour répondre à la question qu'elle pose, Souad Chater a procédé de deux manières : elle s'est basée d'une part sur les sources traditionnelles (historiques, socio-juridiques, économiques, administratives...) et d'autre part sur une enquête personnelle qui a touché essentiellement 310 femmes au travail, 100 femmes au foyer (d'âges et de milieux différents), enfin près de 15 employeurs. Géographiquement les enquêtes ont été réparties sur trois gouvernorats : Tunis en tant que microcosme national, Sfax pris comme lieu de rencontre entre le Nord et le Sud et zone en pleine expansion, Jendouba en tant que zone rurale du Nord-Ouest tunisien. L'auteur a également utilisé des résultats d'enquête de la Radio-Diffusion tunisienne.

La première partie dresse de façon classique un tableau de l'évolution de la condition de la femme tunisienne des origines à l'indépendance.

La seconde partie présente l'ensemble des mesures étatiques visant à une préparation de la femme tunisienne à son rôle de citoyenne active : mesures d'enseignement, de lutte contre l'analphabétisme, de formation professionnelle. L'auteur montre en s'appuyant sur des données statistiques que ni quantitativement, ni qualitativement

la femme n'en tire un profit suffisant, en partie parce qu'elle n'est pas convaincue de la nécessité de dépasser son rôle traditionnel.

Dans la troisième et dernière partie, S. Chater aborde à travers sa propre enquête la question de la femme tunisienne au travail, mettant l'accent sur quelques points tels que la répartition de la population active féminine, ses conditions de travail, etc. De ses recherches il ressort que la population active féminine est faible par rapport à la population active masculine; sa répartition par secteurs est très inégale: elle se concentre dans le secteur agricole, l'industrie textile, l'artisanat, métiers tous peu rémunérés. La répartition par catégorie d'âge est encore inégale: la tranche d'âge qui a le taux d'activité le plus élevé chez les femmes est celle de 14 à 24 ans. Les femmes fournissent aussi une grande part des travailleurs occasionnels. Enfin, étant peu ou point qualifiées, leur participation au travail demeure insuffisante. En ce qui concerne l'attitude des femmes face au travail professionnel, leurs motivations, leur situation dans la vie professionnelle et familiale, les réponses aux questions de l'enquête ne semblent pas différer pour l'essentiel de celles qui sont données ailleurs.

En conclusion Souad Chater note chez les femmes enquêtées une absence de véritable esprit de militantisme, qui semble d'ailleurs due au fait que pour l'essentiel la femme tunisienne n'a pas été elle-même actrice de sa propre émancipation et ne l'assume pas encore pleinement. D'où en fin d'ouvrage l'appel à ses concitoyennes pour qu'elles deviennent « citoyennes à part entière ».

Cet ouvrage représente un effort pour penser la condition de la femme en Tunisie mais il semble en être resté à un niveau de trop grande généralité et appeler de nouvelles études qui, dès le niveau du questionnaire, prendraient davantage en compte la spécificité tunisienne.

Saïda DJEDDI.

Feraud (Marie), *Anne ici, Sélima là-bas*, Paris, Duculot, 1978, 160 p.

Travelling est une collection de romans qui s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans. Elle entend répondre à l'exigence qu'ils expriment: mieux se comprendre et comprendre le monde. Les ouvrages qu'elle propose allient à l'authenticité des situations un style direct et original. Abordant avec franchise les problèmes que vivent les jeunes et les grandes controverses du monde actuel, *Travelling* met fin à un genre littéraire édulcoré qui ne satisfait plus les jeunes d'aujourd'hui.

Tel est le cadre dans lequel ce livre est présenté. Avec raison d'ailleurs quand on parcourt les 26 titres déjà parus. (Relevons *La révolte d'Ayachi*, par Bernard Barokas, relatant la détresse d'un jeune Marocain émigré à Paris).

Anne ici, Sélima là-bas est le journal rétrospectif d'une lycéenne algérienne née en France (à Marseille) de parents immigrés. Ce qui la caractérise c'est qu'elle a toujours été une « élève sérieuse » et c'est ce qui a décidé ses professeurs de CES à la faire admettre de justesse en seconde au lycée. « Comme mes profs [ont] dû s'admirer de leur constance! Mon passage en seconde a dû être une récompense qu'ils s'attribuaient eux-mêmes », pense-t-elle. Son père, ouvrier sur un chantier, éclate de fierté. Sa mère est plus réticente devant une fille qui juge elle-même qu'elle crève d'ambition et de la volonté de faire aussi bien sinon mieux que les autres au lycée. Quant aux autres jeunes émigrés de la cité où elle habite, ils ne lui font pas de cadeau, l'accusent d'être pire que les Français, plus française qu'eux.

Son but: ne pas être isolée comme un cas. Pour cela l'idée lui vient spontanément de se faire appeler « Anne Djelloud » et non plus Sélima comme chez elle.

La première partie du livre : « Anne ici » montre comment elle a tenté, en vain, de « tuer Sélîma », comment « il a d'abord fallu qu'elle gagne le droit d'être comme tout le monde pour ensuite gagner le droit d'elle-même ».

Ce dédoublement de la personnalité lui apparaît après coup comme une amnésie, un coma, d'où l'auront sortie une série d'accrochages avec des camarades de son âge, soit militants de l'anti-racisme, émigrés ou français — soit au contraire émigrés ou françaises par trop intégrés aux impératifs de la société dominante. Le fait qu'elle soit une fille ne facilite évidemment pas ses initiatives non scolaires.

« On ne se console pas de s'apercevoir qu'on s'est trompé du tout au tout »... La marmotte se réveille, à 18 ans. « Sélîma » veut alors abandonner ses études l'année du bac et aller vivre en Algérie. Mais l'amertume désabusée d'un jeune militant émigré que des affrontements avec la police ont mené — en attendant la prison ou le licenciement — à l'hôpital, la désarme. Il lui a dit, en délirant peut-être, « Je regrette d'avoir laissé tomber l'école. Profites-en toi, ne te gêne pas, vas-y. De toute façon, des bourgeois, il y en aura toujours. Même chez... je veux dire qu'en Algérie, il y en a des tas. Il paraît qu'ils ressemblent comme des frères à ceux d'ici. Alors, à quoi ça servirait de rester en France, si c'est pas pour être peinarde, hein ? A moins de rester paysan dans la montagne, avec des chèvres, et encore !... Si tu t'aperçois que tu as eu raison [d'aller vivre en Algérie], tu viendras me le dire ».

Malgré les réticences de son père, elle obtient d'aller passer les vacances de Pâques dans la famille de son oncle paternel, à Alger. Et ce séjour est la matière de la deuxième partie du livre : « Sélîma là-bas ».

Découverte du voyage en avion si bref, des gens, de la ville, de la famille... « Il y a eu le moment où mon oncle m'a demandé si je parlais arabe [...] et j'ai dit très vite : — je le comprends surtout mais je ne parle pas très bien. Je compte faire des progrès avec vous. — Tout le monde parle français ici, ne t'inquiète pas, m'a-t-il répondu en riant. A la maison, il n'y a que la mère de ma femme qui ne le parle pas. Mais l'école est en arabe, hein Akila ? — Oui, mais je préfère le français ! En français, je suis première !... — Je ne sais pas encore, continue Sélîma, si c'est pour me faire plaisir [...] que toute la famille, depuis Akila jusqu'à la tante Zara, a commencé à critiquer l'arabe à l'école. J'ai été horriblement gênée toute la journée et le plus incroyable c'est qu'ils critiquaient l'arabe... en arabe. Je dois trimballer avec moi une estampille spéciale, made in France... [...]. Une nationalité de plus ou de moins, qu'est-ce que ça veut dire quand ta propre famille te renvoie dans la figure qu'elle t'accepterait tout autant, sinon mieux, si tu t'appelais Anne ! ».

La voilà immergée dans la société féminine, à apprendre ce qui intéresse ces Algéroises d'âges divers captivées par les modes de l'électro-ménager de Paris, amenée malgré elle à suivre le conseil de sa mère et à leur mentir sur la « réussite » des émigrés.

« Elle se love dans un ventre » selon son expression, se soumet au matriarcat de sa tante, à la rigidité de son oncle. Problème : ses relations avec son cousin, qui la fuit sans la fuir. Alors elle étouffe. Elle le provoque en famille et finalement décide de faire une fugue d'un jour, afin de connaître Alger par ses propres moyens. Hammam enfin « authentique », agression de garçons, gentillesse des travailleurs à la jetée de la pêcherie. Elle déclare : « Le regard des hommes dans la rue est une atteinte à la liberté. A toi d'y échapper en restant en prison. Tu vois le paradoxe, hein ? ».

Mais voilà qu'elle rencontre dans la rue son cousin Kamel avec des copains et copines. A l'ombre des platanes d'un café de l'université, elle se fait offrir un verre par le groupe. S'attendant à une engueulade, elle prend les devants et explique à Kamel qu'il se conduit comme un Frère musulman, avec l'hypocrisie en plus. Et qu'à

cause du silence entre lui et elle « comme si vraiment je faisais partie du corps de ta mère » — elle a dû agir seule. Et Kamel lui répond : « A ta place, je resterais en France... Tu ne pourras jamais t'adapter au pays... Tu as une mentalité de Française [...], la préhistoire seule t'intéresse. Si j'avais à me justifier, je dirais que ma lâcheté c'est rien d'autre que de la patience. La patience, c'est ma culture, pas la tienne, pas celle qu'on t'a fait avaler là-bas... Et il y a aussi la fatigue... On est fatigué à l'avance, c'est vrai... Par exemple, de s'apercevoir que le fric ici est aussi important qu'ailleurs. Le fric et les traditions, ça fait un drôle de ménage... Sélima, il y a en toi quelque chose de fondamentalement étranger ».

La conclusion du dilemme coïncide avec le retour en France : « Je dirai au douanier que je m'appelle Anne ici et Sélima là-bas. Ou bien l'inverse. *Peu importe !* Peut-être suis-je Sélima à Alger parce que Anne est restée à Marseille. Peut-être aussi qu'en atterrissant à Marseille, il me manquera toute cette partie de moi, la Sélima qui est restée au pays; *mais je saurai qu'elle est bien là où elle est* ».

Certainement ce roman répond aux interrogations d'un public plus vaste qu'on ne pense, tant l'émigration est en France un phénomène de société prégnant. Qu'il soit traité ici au féminin en renforce l'effet culturel. Le « happy end » est pourtant préfiguratif : la double personnalité effectivement assumée par des enfants d'émigrés maghrébins nés en France, c'est peut-être de quoi sera fait demain. Une si juste expérience mêlée à tant de réflexions adultes qui ne sortent pas vraiment du contexte de la « terminale » font qu'on s'interroge sur la personnalité de l'auteur de ce « journal ». Marie Féraud « ici » est-elle elle-même une Fatima « là-bas », ou antérieurement ? Ou bien a-t-elle prêté l'oreille à Anne-Sélima ? Est-elle parmi les « profs » qui poussent les jeunes émigrées brillantes ? Ou s'agit-il d'un exercice de style fort bien mené sur un type d'élève ou d'émigré ? Qu'en pensent les lycéennes « d'ici et de là-bas » ?

Christiane SOURIAU.

Lessner (Dietlinde), *Situation sociale de la femme dans les pays en voie de développement, une étude du cas de l'Algérie*, Tuduv-Studie, München, 1978. (Publié en langue allemande.)

L'oppression de la femme existe dans tous les pays. Il n'y a que la forme sous laquelle elle se manifeste qui diffère d'un pays à l'autre. C'est l'accentuation du patriarcat dans un pays donné qui détermine l'inégalité sociale de la femme par rapport à l'homme. Ainsi Dietlinde Lessner introduit-elle son étude.

Par sa colonisation qui a duré de longues années et par une guerre de libération qui a fortement bouleversé les structures internes et les traditions, l'Algérie est le prototype des pays en voie de développement. En constatant la rechute dans le patriarcat une fois l'indépendance conquise, on peut conclure que la modernisation ainsi que l'évolution économique d'un pays ne vont pas de pair avec la libération de la femme de son oppression par l'homme.

Une étude théorique constitue la première partie du livre. L'auteur y relie la naissance du patriarcat au changement du système économique de production. Au contraire des théoriciens de l'évolution à la fin du XIX^e siècle, elle ne pense pas qu'un matriarcat ait précédé le patriarcat à l'époque du nomadisme et de l'élevage. Elle préfère parler d'une époque pré-patriarcale pour désigner l'espace de temps qui a précédé la transition vers le sédentarisme et l'agriculture et, par conséquent, vers la propriété privée.

Le patriarcat est, dit-elle, ancré dans la volonté de maintenir l'Etat. La « familia » romaine représente le type primitif de l'Etat, elle se constitue de plusieurs générations et d'esclaves qui tous respectent le père comme leur chef. Au niveau de l'Etat [actuel ?], c'est le bourgeois qui prend la place du père et le prolétaire celle de la femme. Dietlinde Lessner est convaincue que la conduite typiquement masculine de supériorité ou bien la conduite typiquement féminine d'infériorité n'est pas innée mais conditionnée par des facteurs post-nataux et que le patriarcat est un phénomène social. Donc il peut être changé. Le moyen pour y arriver est de dégager le groupe mère-enfant de l'isolement domestique et de l'intégrer dans la vie du groupe; car c'est justement quand une sévère distinction existe entre une sphère publique et une sphère domestique que le patriarcat est le plus accentué.

Certains ont supposé que le changement de la situation de la femme irait de pair avec l'installation du mode capitaliste de production dans les pays en voie de développement — D. Lessner les appelle, comme S. Amin, des formations sociales de périphérie — selon le modèle des pays industriels de l'Ouest (formations sociales de centre). A tort parce que cette modernisation s'est accompagnée du maintien des technologies précapitalistes et d'une organisation précapitaliste du travail et de la hiérarchie. Il en est résulté une crise qui affecte surtout la femme. Car la terre a perdu son caractère de moyen de production, ce qui a eu pour conséquence la restriction du champ d'action domestique de la femme. De sorte que son travail a été considéré comme improductif et sans valeur. La contribution d'une formation sociale de périphérie égale donc un processus de patriarcalisation.

Cette problématique est mise en lumière par l'exemple concret de l'Algérie traité dans la partie principale du livre sous le titre : « Le patriarcat algérien ».

Comme Germaine Tillion, l'auteur pense que la structure familiale patriarcale et agnatique, qui met le pouvoir entre les mains de l'homme, était prédominante dans les régions nord-africaines même avant la conquête par les Arabes. Comme Rodinson elle considère l'introduction de l'Islam comme l'occasion manquée d'améliorer la situation de la femme à l'époque. Mais la structure sociale du patriarcat n'est pas fondamentalement combattue par le *Coran*, ce qui permet d'attribuer à ce dernier un caractère patriarcal et discriminatoire entre les sexes.

Selon l'auteur, la destruction de l'union patriarcale et agnatique trouve son origine dans la colonisation. A la suite de la prise de possession des terres par les colons, les paysans deviennent des prolétaires. Cela entraîne l'exode rural suivi par l'urbanisation et le chômage. La privation de la base matérielle de l'union patriarcale et agnatique ne signifie pourtant pas la destruction de la façon traditionnelle de penser en ce qui concerne la femme. Sa « vertu » sexuelle continue à être identifiée à l'honneur familial. Une importance plus grande est alors donnée au voile et à la claustration dans l'environnement étranger de la ville.

Ce sont les gouvernements Ben Bella et Boumediène que l'auteur rend responsables de la rechute de la femme dans la dépendance de l'homme après la guerre de libération, qui lui avait donné l'occasion de combattre côte-à-côte avec l'homme. Le but principal du gouvernement a été jusqu'à nos jours d'atteindre le niveau économique des Etats industriels de l'Ouest. S'il est vrai que la libération de la femme est restée à l'ordre du jour, la réalisation de ces mots est toujours passée à l'arrière-plan au profit du développement général de l'économie. A l'aide de statistiques et d'explications détaillées D. Lessner renseigne le lecteur sur la situation sociale de la femme dans la réalité algérienne.

Il apparaît que sur le plan de l'enseignement et du travail, la femme est nettement désavantagée par rapport à l'homme. Certes, en 1980, 80 % des filles (contre 100 % des garçons) seront entrées dans l'école primaire, mais l'effort gouvernemental,

afin de donner une même chance aux filles qu'aux garçons, diminue considérablement au niveau du lycée et plus encore de l'enseignement supérieur.

Comme l'activité professionnelle ne convient pas aux conceptions traditionnelles de la vertu de la femme, ce sont surtout les femmes de la couche sociale illettrée, dans des cas d'extrême pénurie financière, qu'on rencontre sur le marché du travail. A part les universités il n'existe pas d'école professionnelle pour les femmes où elles pourraient avoir une formation diplômée. C'est pour cela que la plupart d'entre elles restent incapables de concurrencer l'homme dans la vie professionnelle. Il en résulte une division du marché du travail en métiers typiquement féminins et typiquement masculins.

On constate une décroissance identique à celle de l'éducation et de l'activité professionnelle en matière de contraception : plus on descend l'échelle sociale plus le nombre des femmes qui pratiquent la contraception baisse. De la même manière, l'homme qui appartient aux plus basses couches sociales, frustré par sa vie de travail sans intérêt, cherche à trouver une confirmation de soi-même dans la procréation redoublée de descendants. La femme doit souvent jouer malgré elle le rôle biologique qui lui est conféré car elle est constamment exposée au danger d'être répudiée. Il n'est pas rare qu'afin de profiter au mieux de sa fertilité, la fille soit retirée de l'enseignement pour raison de mariage avant que les six années primaires obligatoires soient expirées et sans qu'on attende l'âge minimum légal du mariage.

Un droit familial qui accorderait enfin plus de droits à la femme se fait encore attendre, seize ans après la création de l'Etat national. Les conférences qui ont eu lieu ont échoué à maintes reprises devant deux opinions contradictoires; les libéraux luttent pour la séparation du droit et de l'Islam et défendent l'égalité de la femme. Pourtant, les traditionalistes semblent l'emporter parce qu'ils sont soutenus par le cercle gouvernemental ainsi que par le capital commercial et agraire.

Dans le domaine politique la femme ne peut faire entendre sa voix qu'à travers son droit de vote et en qualité de membre de l'Union Nationale des Femmes Algériennes. On ne lui donne pas accès aux institutions politiques comme le Conseil des ministres et le Conseil de Révolution, non plus qu'aux postes dominants de la haute classe bureaucratique. Mais contrairement à l'opinion publique, D. Lessner ne se livre pas à la critique de l'inefficacité de l'UNFA. C'est à cause de sa dépendance directe du FLN que la portée d'action de cette organisation est restreinte : elle se laisse abuser quand elle se dit seulement un organe de soutien de la réforme agraire, au lieu d'intervenir selon les véritables besoins et intérêts de la femme. D'un autre côté, le support financier du FLN lui donne la possibilité de porter l'alphabetisation et l'information sur l'hygiène et le suffrage, etc., chez la femme à la campagne.

Dans le dernier chapitre : « L'Algérie — un Etat patriarcal ? » D. Lessner récapitule ses résultats. Elle caractérise l'évolution politique en Algérie comme celle d'un modernisme conservateur. La solution du problème de l'émancipation de la femme est ajournée à un lointain avenir pour qu'on puisse se consacrer à des buts technocratiques qui ont fourni la preuve que jusqu'à présent ils ont été le meilleur soutien du système patriarcal traditionnel. L'auteur critique cette intention de classe masculine dominante qui maintient le patriarcat sous prétexte de nécessité économique. Elle estime que la seule chance pour la femme algérienne d'obtenir sa libération est la lutte politique active en union avec tous ceux qui désirent un changement de la situation de la femme.

Barbara HARTIG.

c) GEOGRAPHIE URBAINE

Belfquih (M'hamed), *L'espace péri-urbain d'une capitale : la région au sud-ouest de Rabat*, ERA 706 CNRS (Tours), Centre Universitaire d'Etudes Méditerranéennes (Poitiers), Fascicule 2, 1978, 226 p.

Travaux de la Table Ronde « *Urbanisation au Maghreb* », Tours (17-19 novembre 1977), 1978, ERA 706 CNRS (Tours), Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes (Poitiers), Fascicule 3, 289 p.

Voici, après F. Fakhfakh (« *Une banlieue de Tunis depuis l'Indépendance : l'Ariana* », 1977), deux nouveaux fascicules de la collection d'études géographiques « Urbanisation, Réseaux urbains, Régionalisation au Maghreb ».

Le travail de M'hamed Belfquih a fait l'objet d'un troisième cycle soutenu en 1974. Il porte « sur un espace complexe, aux portes de la capitale marocaine, où, aux cités-dortoirs, se mêlent les lotissements des villes aisées et les stations balnéaires, où les établissements industriels s'insinuent avec les dernières tentes de semi-nomades » (Avant-propos de J.F. Troin). L'originalité de l'ouvrage a été de saisir le phénomène d'urbanisation à partir de la campagne. L'auteur étudie ainsi successivement l'emprise de la ville sur sa région (l'éclatement de la ville et les formes de croissance urbaine; l'intervention de la ville dans l'économie de la région, une approche monographique de Témara, centre péri-urbain), les facteurs de transformation du secteur rural (affaiblissement du monde rural, développement des campagnes péri-urbaines), et enfin la double organisation de l'espace (d'une part les transformations superficielles du guich de la tribu des Oudaïa proches de la capitale, et d'autre part, la complète transformation de la campagne en territoire de tribu Arab un peu plus lointaine). L'ouvrage s'achève par une « nouvelle conclusion » (1978) qui, prenant en compte l'évolution de la situation depuis 1972, confirme la validité de la thèse avancée initialement par l'auteur selon laquelle le phénomène banlieue au Maroc ne semble pas pouvoir être totalement assimilé ni comparé aux banlieues des pays industrialisés « dont la caractéristique principale demeure la spécialisation », ce qui ne se produit pas dans la périphérie de Rabat, dont la banlieue est plutôt caractérisée par la multifonctionnalité (223).

Le troisième fascicule de la Collection est constitué par la reproduction des communications à la Table Ronde de Géographie sur le thème de « l'Urbanisation au Maghreb ». Les interventions ont tourné autour de trois thèmes :

- 1) les formes d'urbanisation périphérique;
- 2) petites villes et réseaux urbains;
- 3) villes et régionalisation.

Sur 17 communications, 9 ont porté sur l'Algérie, 4 sur le Maroc et 3 sur la Tunisie. L'ensemble des interventions a fait l'objet de discussions reproduites en fin de chaque thème. Dans la discussion finale, certains problèmes ont été soulevés : le concept de « sous-intégration » n'a pas semblé à tous les participants pertinent dans l'analyse de l'urbanisation périphérique; certains contestent l'intérêt de l'étude de la « petite ville », y voyant « la projection de modes étrangères », cependant qu'en contrepoint certains autres voient dans le développement de la petite ville un facteur pouvant contribuer à la dynamisation de la campagne et à ce titre objet très intéressant d'étude. Toujours dans cette discussion finale, l'échelle régionale d'analyse du phénomène urbain est par certains considérée comme dépassée, il semblerait même que l'analyse de la régionalisation au Maghreb doive être abordée selon un autre biais. Des propositions de lignes de recherches clôturent le recueil : s'agissant des « formes

d'urbanisation périphérique», les propositions portent sur : a) la réalisation d'une bibliographie critique des études déjà faites sur ce sujet; b) l'étude des types de relations entre les périphéries, sans négliger l'étude du contenu architectural; s'agissant du deuxième thème (« petites villes et réseaux urbains ») les recommandations portent sur la nécessité : a) d'envisager l'étude des potentialités agricoles des régions dans l'analyse des réseaux; b) de privilégier l'étude du passage de la bourgade à la petite ville; c) d'étudier le sens et le contenu des flux au niveau des petites villes; s'agissant enfin du dernier thème (« villes et régionalisation ») sont souhaitées : a) une étude plus systématique des flux et circuits (notamment commerciaux); b) une analyse comparative des expériences de régionalisation à travers le Maghreb et c) une étude des aires d'attraction des services publics comprenant la fréquence et le recours à ces services des différentes catégories de population. On notera enfin que ce recueil est servi par une riche illustration cartographique.

Pierre-Robert BADUEL

d) ETUDES SUR L'INFORMATION

'Abderrahman ('Awâtif), *As-Sahâfa-l-'arabiya fi-Jazâ'ir, dirâsa tahlîliya lisahâfat ath-thawra-l-jazâ'iriya (1954-1962)*. [La presse arabe en Algérie; étude analytique de la presse de la révolution algérienne (1954-1962)]. Le Caire, Dâr Mamoûn lit-tibâ'a, 1978, 219 p., ill. Ligue Arabe, ALECSO, Institut de recherches et d'études arabes).

« *al-Mujâhid* » — titre de journal que je transcris ainsi de l'arabe pour pouvoir le distinguer de ses divers homonymes algériens de langue française qui paraissent sous le titre de « *El-Moudjahid* » — est le seul journal algérien qui, sauf pendant quelque temps en 1965 et en 1968, n'a pas cessé sa parution depuis les débuts de la révolution et est demeuré jusqu'à nos jours le porte-parole officiel du parti du FLN en langue arabe.

Mohammed El-Mili, qui en était le directeur à Alger en 1969, m'avait alors signalé l'étude de Mme 'Awâtif 'Abderrahman. Je n'avais jamais pu me la procurer et neuf ans plus tard j'ai compris pourquoi : préparée en 1967, rédigée en 1968, cette thèse soutenue à la Faculté de l'Information de l'Université du Caire avec le Pr. Khalil Sabat n'a été publiée qu'en 1978 : ce sont choses qui arrivent dans les métiers de la recherche. Et en avril 1978 j'ai eu la surprise, au « 1^{er} Colloque de la recherche sur l'Information en Egypte », organisé au Caire par la Ligue arabe et le Centre égyptien de Recherches sociologiques, tout à la fois de rencontrer 'Awâtif 'A., de découvrir son livre et de l'entendre exposer un constat : son travail est le premier qui traite ce sujet. Avant lui il n'y a pas eu en arabe d'étude de référence sur la presse révolutionnaire des mouvements de libération. De plus, les journaux du FLN entre 1954 et 1962 représentent la première expérience de cette sorte en arabe dans le monde arabe. Or 'A. 'A. estime que la révolution algérienne a eu un effet historique triple : en mettant fin aux hésitations des peuples colonisés [arabes ?] à entreprendre des mouvements de libération contre les armées les plus modernes, en aidant à disloquer les forces du colonialisme mondial et en devenant le symbole de la vigilance des Arabes auxquels elle a rendu la dignité aux yeux du monde; grâce à des moyens d'information, elle a réussi à détruire l'idée que l'Algérie faisait partie de la France et que le peuple algérien n'avait ni nationalisme [qawmiya] ni patrimoine; à travers les ravages causés en Algérie elle a montré la double face de la France; elle a convaincu le monde qu'un mouvement révolutionnaire manquant de tout à ses débuts était capable de souveraineté.

J'ai travaillé sur l'ensemble de la presse maghrébine à la même époque que 'A. 'Abderrahman; je me suis heurtée aux mêmes difficultés qu'elle : rareté, éparpillement, disparition des documents, des références ou des témoins, recherches menées de l'extérieur ou trop longtemps après les faits. A quoi j'ajouterai les réticences politiques des anciens militants de la clandestinité. Bien que des progrès soient en cours dans la connaissance historique des moyens d'information au Maghreb, grâce notamment aux travaux des historiens des Services des Archives nationales et des Instituts de presse, je ne connais pas jusqu'à présent l'exact équivalent de cet ouvrage-ci, centré je le répète sur les médias de langue arabe et principalement sur « *al-Mujâhid* ». Claude Collot lui-même, dans son article très documenté de la *Revue Algérienne* (RASJEP, VI, n° 2, juin 1969, pp. 343 à 405) n'apporte pas toute la lumière sur une évolution rendue très complexe par le plurilinguisme (cf. pp. 394 à 396).

Voici comment 'A. 'Abderrahmân, qui est égyptienne, a procédé. Ayant constaté qu'il n'existait aucune collection de la presse révolutionnaire algérienne dans les bibliothèques du Caire, et désirant connaître le contexte algérien de son évolution, elle s'est adressée au Président Boumediène. Elle a obtenu ainsi une invitation officielle d'un mois pour un séjour programmé concernant son étude en Algérie. Et en novembre 1967, elle y a rencontré en effet des responsables et témoins de la presse clandestine de la guerre : Mohammed Yazid, 'Abdelhamid Mahri, Mohammed El-Mili, Sa'd Dahlab, Madani Haouasi, Zayd El-Hachimi, 'Isa Mas'oudi, Ibrahim Mezhoudi, Lamine El-Bachichi, Mahmoud Hamrouch, ainsi que des professeurs d'université : Aboulqasem Sa'dallah, 'Abdallah Rekil [?], Sâlah Kherfi et Moulay Belhamissi. Elle a également rencontré des femmes qui ont pris part à la résistance : Zhor Ouanissi, Mamia Chentouf, Safia Ben Mehdi, Châma, Radhia Ben Mehdi, Baya. Bien que les actes de résistance ou de guerre des femmes ne soient pas traités à part, elle cite les n° 18 (févr. 1958), 26 (juil. 1958) et 70 (juin 1960) de « *al-Mujâhid* » qui les relatent et j'ajouterai à cela le témoignage de multiples photos.

'A. 'Abderrahmân a eu connaissance de lettres, récits, manuscrits et dessins que des combattants ou des citoyens algériens envoyaient à ce journal pour faire connaître la situation à l'intérieur du pays; de bulletins ronéotés aussi, que les wilayas de l'ALN publiaient durant la révolution et dont des militants ont conservé un petit nombre d'exemplaires. Elle a consulté des numéros de « *al-'Amil al-jazâ'iri* » de 1956 (1); « *al-Basâ'ir* » journal des 'Ulama-s réformistes (1956); « *al-Muqâwama-l-jazâ'iriya* » (FLN, 1957); « *ach-Chabâb al-jazâ'iri* » (Jeunesse FLN, 1958 (2)).

Enfin quand elle est rentrée en Egypte, elle était en possession du microfilm de l'unique collection de « *al-Mujâhid* » alors disponible en Algérie et qui se trouvait au siège même du journal; ainsi que d'une liste de 48 titres de journaux algériens de langue arabe parus entre 1908 et 1948 (voir p. 208 à 210). [Liste incomplète de même que celle de Collot].

Venons-en à son livre qui comprend trois parties (3). 1) Historique de la presse algérienne avant la révolution [p. 24 à 46, de seconde main], suivi d'une présentation des objectifs, du rôle et de l'organisation du système d'information et de propagande de la révolution [p. 47 à 67; surtout à partir du Congrès de la Soummam en 1956. Chapitre intéressant parce que ses précisions ont été recueillies auprès des témoins

(1) « *al-'Amil al-jazâ'iri* », signifie : l'ouvrier algérien. A. A. attribue ce journal à l'UGTA. Mais si c'est le journal de langue arabe — elle ne le précise pas — il est d'après COLLOT l'organe de l'Union Générale des Syndicats Algériens, dissoute en 1956; de tendance PCA, il a paru de janvier à mai 1956. Quant à l'organe central de l'UGTA, de tendance FLN, il a paru, toujours d'après COLLOT, en français sous le titre de même signification : « *L'Ouvrier algérien* », d'avril 1956 à décembre 1958.

(2) COLLOT ne signale pas ce dernier. Peut-être était-il bilingue. Mais A. A. fait figurer la photo d'un exemplaire en arabe d'août 1959.

cités plus haut; on y reviendra]. II) *Corps de l'ouvrage* [p. 68 à 200]: *analyse de contenu de la collection de «al-Mujâhid»* à travers son titre, ses éditoriaux, les thèmes de la révolution: rôle de l'armée, de la diplomatie, des organisations populaires; problèmes comme la torture, les liquidations physiques, la fraude électorale, le plan de Constantine, le Sahara; l'aspect religieux; les données internationales, les négociations, l'indépendance. L'opinion publique mondiale y est dissociée en secteurs: Maghreb arabe, monde arabe, Tiers-Monde (Afrique, Asie, Amérique Latine), camp socialiste (Chine Populaire, URSS, Yougoslavie), France et colonialisme mondial (c'est-à-dire le camp occidental). III) Conclusion sur le rôle positif de «*al-Mujâhid*» au service de la cause algérienne, en termes politiques et journalistiques.

Saisissons cette occasion pour ouvrir ici une grande parenthèse et pour y mêler les indications de 'Awatif 'A. à celles que Collot, Cuperly (4) et moi-même (5) avons pu recueillir par la suite, de façon à éclairer davantage la question compliquée des débuts de la presse révolutionnaire algérienne. Non sans rappeler un point essentiel, à savoir que durant toute la guerre de libération, cette presse a été clandestine sur le territoire de l'Algérie, où régnait par contre la presse française (coloniale ou métropolitaine) jusqu'aux actions que mena contre elle l'OAS ou l'Etat métropolitain. Les journaux imprimés du FLN représentent donc une presse faite à l'extérieur, tolérée par des pays d'accueil (Maroc et surtout Tunisie), orientée fortement en fonction des diverses opinions publiques étrangères qu'elle cherche à convaincre. C'est avec maintes difficultés, vu les barrages électrifiés aux frontières, que des militants arrivaient à l'infiltrer en Algérie même. 'A. 'A. insiste avec raison également sur le fait qu'il s'agit de journaux de militants et non de professionnels bien que ces hommes aient acquis sur le tas beaucoup d'expérience.

1955: Débuts d'une presse clandestine du FLN dans les wilayas de l'armée. D'abord dans les Aurès où sort «*el-Ouatan*», sur stencyl, en français. Puis ailleurs. Par exemple «*el-Djîl*» dans la W. 3 [Est-ce le vrai titre ou une traduction? De même pour «*Harb al-'asâbât*» dans la W. 4]. Il existait ainsi environ 5 bi-mensuels, de 2 à 27 p., format-cahier, bilingues arabe/français. Peu à peu, ils en vinrent à être échangés, à se développer, à atteindre des villes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. [Peut-être les Archives de guerre, les récits et les thèses ont-ils déjà fait progresser ce point].

Tâchons aussi d'éclaircir la question de «*Résistance algérienne/al-Muqâwama-l-jazâ'iriya*» [la signification est la même dans les deux langues]. C'était l'organe — les organes — de l'ALN et du FLN dans les débuts de la guerre. Une première équipe a produit clandestinement en français, à Paris, dès octobre 1955, «*Résistance algérienne*» [interdit en France le 26-3-1957 (Collot)]. Une seconde équipe a produit un journal bilingue portant les deux titres, à Tetouan, au Maroc, dès le début de 1956. Et une troisième équipe a lancé «*al-Muqâwama-l-jazâ'iriya*» en arabe, à Tunis, le 1^{er} novembre 1956 [avec Mohammed el-Mili, 'Abderrahman Chrit, Lamine El-Bechichi, 'Abderrahman Chibane] et ce journal a duré jusqu'en 1957). [Selon Cuperly, il en existe deux collections complètes à Tunis, une à la Bibliothèque Nationale de Tunisie et une au Centre de Documentation Nationale. La collection, incomplète, du CRESM, va du n° 1 (1-11-1956) au n° 18 (1-7-1957); manquent les n° 6, 8, 14 et 15].

(3) Une 4^e partie, technique, est annoncée dans le plan mais ne figure pas dans l'ouvrage; est-ce dû à l'éditeur?

(4) P. CUPERLY. Journaux et périodiques algériens de langue arabe et bilingues parus en Algérie de 1962 à 1974. Alger, Centre d'Etudes Diocésain, juin 1974. 60 p.

(5) Mon livre sur «*La presse maghrébine*», paru en 1969, est tout à fait insuffisant sur le sujet traité ici.

Venons-en à « *El-Moudjahid/al Mujâhid* », qui signifie : Le Combattant.

Le 1^{er} juin 1956 déjà [Collot dit en mai, mais il est le seul], est sorti à Alger, en français, le 1^{er} numéro de « *Le Combattant — El-Moudjahid* ». [D'après Isma'îl Djaïdir, qui fut l'imprimeur de « *al-Mujâhid* » dès ses débuts, cette première forme algéroise du journal, ronéotée, a vu le jour dans l'imprimerie privée de Ferhat 'Abbas, c'est-à-dire celle du journal *Egalité*]. Puis il y aurait eu une traduction en arabe ou un journal bilingue jusqu'à ce que l'équipement clandestin fût perdu au moment de la Bataille d'Alger (fin 1956). Il parut ainsi 6 n^{os}, irrégulièrement.

Entretemps avait eu lieu le décisif Congrès de la Soummam (20-8-1956). Organisé par 'Abbane Ramdane, les moyens d'action et de propagande de la Révolution y avaient été définis (6). Selon 'A. 'A., il y fut décidé de mettre fin à la diversité et au manque de coordination des éditions de « *Résistance Algérienne/al-Muqâwama-l-jazâ'iriya* » et « *Le Combattant-El-Moudjahid* » et de les remplacer par un porte-parole unique du FLN qui serait intitulé « *El-Moudjahid* »/« *al-Mujâhid* ». C'est alors également que furent attribuées les priorités pour la propagande, c'est-à-dire à la radio clandestine et à des comités de militants sur le front intérieur de l'Algérie (à destination du peuple algérien et de l'ALN); et à la presse écrite à destination de l'opinion publique arabe (Maghreb surtout) et de l'opinion publique internationale (France surtout).

1957. Après la Bataille d'Alger, à cause de laquelle le n^o 7 de « *El-Moudjahid* » ne put paraître, Frantz Fanon, devenu Algérien, et expulsé d'Alger, ainsi que Mohamed El-Mili venant de Tunis, furent dirigés par le FLN vers le Maroc pour y lancer le nouveau journal imprimé du FLN. Mais tandis que Fanon va fonder « *El-Moudjahid* » à Tunis (n^o 1, janvier 1957), El-Mili rejoint à Tétouan l'équipe de « *al-Muqâwama-l-jazâ'iriya* ». Ensemble, ils réalisèrent le premier numéro de « *al-Mujâhid* », correspondant au n^o 8 de « *El-Moudjahid* » fait à Tunis: voilà pourquoi on chercherait en vain un n^o 1 de « *al-Mujâhid* ». Ce n^o 8 est daté du 5 août 1957 [et non du 5 juillet]... Ainsi jusqu'au n^o 10 du 5 septembre; selon Djaïdir, des « flans » parvenaient de Tunis au Maroc.

Mais le Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA) venait de décider lors de sa réunion au Caire en août, de transférer à Tunis l'équipe qui travaillait à Tétouan, afin de diminuer son isolement dû à l'éloignement et aussi de séparer l'édition en arabe de l'édition en français, 'Abbane Ramdane ayant estimé, selon 'A. 'A., que l'orientation de l'information destinée à l'intérieur du monde arabe devait différer de celle destinée à l'Europe et au reste du monde, vu les différences des opinions publiques.

C'est pourquoi « *al-Mujâhid* », qui parut à Tunis jusqu'en 1962 (7) sous la responsabilité de F. Fanon jusqu'à son accident en 1959 (8), et « *El-Moudjahid* » ne sont pas superposables encore qu'une étude comparative approfondie n'ait point été faite à ma connaissance. Les rédacteurs engagés dans une même révolution, avaient forcément des formations culturelles différentes sans quoi ils n'auraient pu assumer deux cultures écrites aussi séparées et classiques que l'arabe et la française. Le cas de Fanon est à part. Mais les autres étaient tous plus ou moins bilingues. A. 'A. « *El-Moudjahid* » participaient notamment Redha Malek et Abdelmalek Temam; à « *al-Mujâhid* » 'Abdallah Crît [ou Chrayet, les deux noms sont utilisés], peut-être 'A.

(6) Voir *Textes fondamentaux du FLN (1954-1962)*. Alger, Ministère de l'Information et de la Culture, Dossier documentaires, n^o 24, janv. 1976, p. 20 à 29.

(7) CUPERLY signale que deux collections de « *al-Mujâhid* » existent à Tunis, également à la BNT et au CDN. Le CRESM possède 50 numéros du temps de guerre.

(8) Sa jeep sauta sur une mine en Algérie près de la frontière marocaine où il était allé visiter et soigner des réfugiés algériens. C'est à la suite de cela que lui furent confiées des missions diplomatiques.

Mahri. Et d'autres, zitouniens ou sadikiens, en route ou non vers le Moyen-Orient, le monde socialiste, les Etats-Unis... ou le retour au combat.

Chacune des éditions était bi-mensuelle, paraissant aux mêmes dates jusqu'au n° 57 du 15 décembre 1959, date à laquelle Fanon fut handicapé par son accident de guerre. Après cela on constate un petit décalage entre les 2 éditions.

Le n° 23 du 7-5-1958 annonce la mort de 'A. Ramdane. Selon 'A. 'A., il aurait été remplacé dans sa tâche de supervision de la presse par Boumendjel, « son nâ'ib ».

Le n° 29 du 19-9-1958 est celui de la proclamation du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). A partir de cette date tous les moyens de propagande vont dépendre de Mohammed Yazid, ministre de l'Information du GPRA jusqu'en mai 1962. A cette époque « *al-Mujâhid* » a pris du corps. Il paraît sur 24 pages, imprimées à Tunis, [« dans l'imprimerie privée d'un Européen natif de Tunisie » selon Djaïdir. Celui-ci m'a dit aussi que sitôt après le cessez-le-feu du 18 mars 1962, un numéro de « *al-Mujâhid* » avait pu être réalisé en Algérie même, à Constantine, avec les moyens du bord, c'est-à-dire une petite imprimerie privée en caractère arabes, manuelle. Il s'agit du n° 117, spécial, daté du 20 mars 1962, qui publie en traduction arabe les *Damnés de la terre*, de Fanon mort entretemps (en 1961)].

Le n° 118 du 2 avril 1962 est celui des retrouvailles au Maroc de toute l'équipe dirigeante algérienne, venue de Tunisie, des frontières ou des prisons de France, avec les grandes photos de la poignée de main de Ben Bella à Ben Khedda, de leur cortège en voiture avec Hassan II et de l'accolade de Ben Bella à Boumediène; avec les récits de la joie populaire dans les douars et les petites villes algériennes. Djaïdir a ensuite acheminé clandestinement — c'était la période noire de l'OAS — du matériel d'Alger vers Constantine : ainsi ont pu paraître les n°s 122 (en mai) et 123 (du 18 juin) dont le tirage a été fait à la main; « 40 à 50.000 exemplaires de 4 à 6 p. par semaine, dit-il, c'était artisanal et il y avait peu de personnel ».

Après la proclamation de l'indépendance, l'équipe de « *al-Mujâhid* » est entrée en contact avec l'ancien propriétaire de la « *Dépêche de Constantine* » qui disposait d'une seule machine de composition en arabe, délabrée, mais qui avait très peu servi. Elle fut remise en état et deux numéros [124 et 125] purent paraître en tirage de 100 000 grâce à une grande machine. En juillet 1962, l'équipe rejoignit Alger. Elle y chercha une imprimerie pour les divers journaux du FLN et trouva celle de la SNEP. (Celle-ci était encore une imprimerie du FLN en 1969). Bonne pour le tirage, elle n'avait cependant qu'une seule machine de composition arabe, délabrée elle encore. C'est avec ces moyens que « *al-Mujâhid* » devint hebdomadaire.

Lorsqu'en août les Algériens prirent l'imprimerie de l'ancien « *Echo d'Alger* », on y regroupa toutes les publications du FLN et notamment « *El-Moudjahid* » et « *al-Mujâhid* ». Comme elle n'avait pas de caractères arabes et que le matériel était éparpillé, il fallut une nouvelle fois remettre l'imprimerie en état.

En août 1962 également, El-Mili quittait « *al-Mujâhid* » pour lancer le quotidien en arabe « *ech-Chaab* » (n° 1: 12 déc. 1962). Les directeurs qui lui succédèrent en 1962 à « *al-Mujâhid* » furent Mohammed Brahimi (juillet), Redha Malek (août) et Menouar Marrouch (septembre) [Cuperly].

Refermons ici cette grande parenthèse de mise au point bien que sûrement il y ait encore davantage à préciser. Et reprenons maintenant à 'Awâtif 'Abderrahman les données qu'elle tient de Mohammed Yazid sur l'organisation du réseau des Bureaux d'Information du FLN pendant la guerre.

A. *Dans le monde arabe* : 1955 : ouverture du 1^{er} B.I. au Caire; puis d'autres bureaux à Damas, Beyrouth, Jedda, Oman, Tripoli; à Tunis et au Maroc après leur indépendance (1956).

- B. *Ailleurs* : 1956 : New York, Djakarta, New Delhi, Karachi.
 1957 : Prague, Moscou, Pékin, Belgrade. Amérique latine : Brésil, Argentine.
 1958 : Europe : Londres, Stockholm, Rome, Bonn, Genève. Afrique : après la conférence d'Accra : Accra, Conakry, Bamako (+ délégations ou missions au Kenya, Tanganyka, en Ouganda).

En l'absence de B.I., l'information se faisait par les ambassades arabes. Les brochures étaient en 3 langues principalement : français, arabe, anglais [mais un chercheur finlandais, Tuomo Melasuo, m'a signalé qu'il avait trouvé dans des archives « la trace d'un « *Moudjahid* » en suédois, de sept. 1959 à 1962 »]. L'agence de presse APS quant à elle débuta en 1961...

Traduisons enfin quelques données sur le réseau radiophonique du FLN recueillies par 'A. 'A. auprès de Lamine Bechichi et Madani Haouas.

A. *A l'extérieur* : 1955 : à la radio du Caire : 3 × 10 min./sem. (en arabe « Sawt al-'Arab »; en français : « Ici la voix de la République d'Algérie »; en français : « Un Algérien parle aux Français ».

1956 : à Radio-Tunis : 3 × 15 min./sem.

Tous ces programmes ne parvenaient pas jusqu'en Algérie.

B. *En Algérie* : 1957 : radio clandestine itinérante (grosse voiture, 20 militants), 2 heures d'émission le soir, 5 j./sem. : 1) en arabe algérien; 2) en arabe international; 3) en kabyle; 4) en français; plus 2 j./sem. en français pour les ouvriers en France.

Les émissions étant brouillées et le poste émetteur gravement menacé d'être détecté par les radars de l'armée française, il y eut un arrêt de quatre mois en 1959, après quoi une station fixe put être installée à la frontière du Maroc. A partir du 12.7.1959, il y eut 3 fois par jour et sur 3 longueurs d'ondes des émissions en français, en arabe et en kabyle.

Le livre de 'A. 'Abderrahman décrit donc bien les structures et l'évolution des moyens d'information et de propagande que se donna le FLN. Cependant, conformément aux documents auxquels elle se réfère et qui ont été écrits du temps de la clandestinité, rien dans son livre n'est personnalisé. Aussi n'apparaissent pas les contradictions qui existèrent entre les équipes ou dans l'idéologie révolutionnaire, non plus que la comparaison avec d'autres modèles de résistance ou de révolution qui ont inspiré les Algériens.

'A. 'A. répartit les problèmes en deux catégories : manque de moyens et de formation technique d'une part, heurts ou déceptions dans les relations extérieures, de l'autre, du fait de la guerre avec la France, de ses horreurs et de ses négociations bien sûr, mais aussi du fait des tensions avec la Tunisie, pays d'accueil, des déceptions de la part du monde arabe et du monde occidental malgré la gauche, et des atermoiements de l'URSS avant son revirement. L'espoir est lié au Tiers Monde.

L'auteur conclut comme on l'a dit que la presse du FLN a totalement rempli sa mission.

Notons que le socialisme (*al-ichtirākīya*), en tant qu'idéologie, ne constitue pas un thème en soi dans la présente analyse de « *al-Mujāhid* ». Peut-être faudrait-il voir cela de plus près, et comparer avec « *El-Moudjahid* ». Mais 'A. 'A. rappelle que le FLN déclarait que la révolution n'était inféodée ni au Caire, ni à Londres, ni à Moscou, ni à Washington et qu'avant tout il menait une guerre de libération nationaliste avec des objectifs socialisants. Elle n'a trouvé également que deux articles se rapportant à la religion (9) : ils protestent contre la discrimination que l'Islam

(9) Cf. J. FOURDAN, M. PARIS, M. BEL-ABBÈS, « *Les instituts de presse du Maghreb* », AAN 1977, pp. 975-984.

subit en Algérie dans sa liberté, par rapport au Christianisme et au Judaïsme, et contre l'intention de De Gaulle de réviser la justice islamique et le statut de la femme musulmane.

On signalera qu'en juin 1962 il avait paru au total davantage de numéros de « *al-Mujâhid* » : 123 [Cuperly], que de « *El-Moudjahid* » : 91 [Collot]. Mais pour le détail des références numérotées dans le livre, il faut vérifier car il y a nombre d'erreurs d'impression.

Une dernière remarque s'impose. Elle concerne le plurilinguisme et la répartition poussée du rôle des langues dans l'action révolutionnaire de l'Algérie, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. On peut dire que cela a constitué à la fois une nécessité culturelle, une ressource pour tourner les contraintes juridiques de la discrimination linguistique coloniale, un atout psychologique national et international, une surcharge matérielle et un domaine de la dépendance technique. Mais un livre comme celui-ci, qui n'a dans sa bibliographie qu'une seule référence non arabo-phone, témoigne de la permanence de la brèche culturelle. Il constitue une preuve que ce qui se passe et se pense en arabe n'est ni la traduction obligée, ni l'envers de la donnée « occidentale » et que l'information révolutionnaire en langue arabe a répondu elle-aussi à des besoins culturels enracinés dans la société algérienne à laquelle elle a ouvert une autre « fenêtre », cette fois sur le monde maghrébin et arabe. Négliger le détail des tactiques et des réseaux parfois alternatifs de ce double courant empêche de comprendre ses perpétuelles résurgences jusqu'à nos jours.

Christiane SOURIAU.

Najar (Mohamed Ridha), *Une année de programmes à la télévision tunisienne : essai d'analyse*. Thèse de 3^e Cycle. Paris, Univ. Paris V, 1978, 492 p. + 181 p. (dactyl.), (tabl.).

La presse clandestine de la révolution algérienne partagerait un sort éphémère — pour la recherche ! — avec le contenu des programmes télévisés en Tunisie : c'est une constatation — pas tellement paradoxale — que l'on fait à la lecture de la thèse copieuse de R. Najar. En effet, selon lui les recherches sur les moyens de communication de masse en Tunisie depuis l'Indépendance sont encore embryonnaires ; les données de base manquent, les références et les traditions n'existent pas, la documentation non plus. De plus il est impossible de revoir la totalité des programmes dans les conditions où ils ont été émis.

Cette situation générale va sans doute s'améliorer grâce à l'existence de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information de Tunis (IPSI) (1) où des journalistes sont formés professionnellement depuis 1969 et où depuis l'intégration de l'Institut à l'Université en 1973, leur formation parallèle universitaire a pu être consacrée par des diplômes de licence de journalisme depuis 1977, de maîtrise depuis 1978 et de 3^e cycle sans doute depuis lors. Ceci permet maintenant la formation sur place d'enseignants et de chercheurs de niveau supérieur en matière de « sciences de l'information ». A titre d'exemple, tandis que de 1970 à 1974 l'IPSI a produit 45 DES dont au moins 7 en arabe, il a, de 1975 à 1977, produit 47 mémoires de licence dont au moins 6 en arabe.

R. Najar parmi d'autres, témoigne de cette évolution. Journaliste à *Dialogue* (hebdomadaire politique et d'information générale fondé par H. Bourguiba), il a travaillé de 1970 à 1974 à la Radiotélévision tunisienne (RTT) comme conseiller auprès de la Direction générale puis comme adjoint au directeur des programmes télévisés,

chargé du service de production. Le voilà enseignant à l'IPSI où il dirige des recherches d'étudiants. Cependant sa propre thèse a été soutenue à Paris à La Sorbonne, car il a été formé dans ce régime de transition des études supérieures des Tunisiens qui passe progressivement d'une dépendance complète vis-à-vis des universités françaises ou occidentales, à une autonomie relative. Autre exemple de cette évolution : en mars 1979, l'IPSI a organisé un colloque international à Hammamet sur « La fonction éducative des médias » (2), en collaboration avec la Fondation Friedrich Naumann (RFA) et le Service culturel et de coopération de l'Ambassade de France à Tunis; ce colloque a vu, pour la première fois, une contribution importante des chercheurs et enseignants de l'IPSI...

La Télévision tunisienne, en 1976, a dix ans d'existence. Dans la première partie de son travail, R. Najar donne tous les renseignements possibles sur son historique, son cadre juridique (statuts, mode de financement, organisation), son implantation, ainsi que sur les aspects techniques de la fabrication des programmes télévisés. Il en ressort qu'il s'agit d'un organisme public, défini comme un « service spécialisé » du Secrétariat d'Etat à l'information mais dépourvu d'organigramme, qui jouit d'un monopole et qui, du fait du refus de la publicité, dépend du budget d'Etat pour 90 % de ses dépenses. Politiquement, il est contrôlé par le Parti unique destourien qui a placé à sa tête 8 directeurs généraux successifs en dix ans.

Ce qui intéresse l'auteur, c'est de savoir si les programmes de la RTT répondent à l'orientation culturelle populaire qui avait été fixée à la TV dès 1966 par H. Bourguiba, M. Mzali et Ch. Klibi, « dans le souci d'en faire un important élément de progrès, s'imbriquant dans la lutte héroïque que mène le peuple pour la prospérité économique, sociale et culturelle ». Pour cela il en étudie les programmes non pas tels qu'ils sont reçus dans la population mais tels qu'ils sont offerts par la RTT. (La TV reçue a été étudiée dans une autre thèse de 3^e cycle que nous n'avons pas lue, intitulée « *Public et radio-télévision en Tunisie : analyse des comportements et attitudes d'écoute du public tunisien* [en 1977], de Youssef Ben Romdhane [Paris II, 1978 ?] (3).

R. Najar ne se veut ni politologue, ni sociologue. Très associé à la société tunisienne et tunisoise qu'à produite l'indépendance, il y vit et il en vit. C'est un pragmatiste : son métier et peut-être sa formation professionnelle l'amènent à travailler en témoin plus qu'en théoricien. Il sait observer, collecter et confronter faits et chiffres. Mais lorsque son commentaire devient critique, c'est seulement par bribes dont l'enchaînement est laissé au soin du lecteur.

A partir d'une très classique analyse quantitative du contenu des grilles des programmes établies par les services de production de la RTT et d'après un échantillon significatif de 12 semaines sur l'année 1976, il construit toutes les relations possibles entre 17 genres (informations, discours, films, etc.), 3 catégories fonctionnelles (informer/distraire/éduquer-cultiver) et 2 variables (langue et pays d'origine des programmes). Des limites de l'analyse de contenu, il n'est pas dupe. Il sait qu'elle permet de savoir à la rigueur ce que les médias sont supposés faire du public et non ce que le public fait des médias; néanmoins elle informe sur bien des choses.

Ainsi la TV tunisienne distrait pour 50,90 % de ses programmes, cultive et éduque pour 27,43 % et informe pour 21,02 %. A propos des 27,43 % pour la culture-éducation, ils englobent les émissions religieuses (6,17 %), les émissions pour enfants (5,39 %) et les émissions pour les jeunes (4,12 %); lorsque l'auteur en extrait ces 3 sous-catégories, il ne reste pour l'objectif « cultiver-éduquer les adultes » que 11,75 % du total.

(2) Cf. le recueil des communications dactylographiées. Tunis, IPSI, 1979, 245 p.

(3) Voir une présentation de ce travail dans le recueil des communications du Colloque de Hammamet cité plus haut (1979) p. 168 à 181.

Autres chiffres : 60 % des émissions sont en langue arabe, 40 % en français [A Tunis, on capte aussi les programmes italiens. A la frontière Ouest, on capte la TV bilingue algérienne et à l'Est la TV libyenne quasi complètement arabophone]. La RTT produit elle-même 42,41 % des émissions mais 54,26 % des programmes émis sont importés. La production importée de l'Occident — Etats-Unis en tête, la France assez loin derrière bien qu'elle fournisse ses programmes au titre de l'aide — est de 41,94 %; elle l'emporte de très loin sur la production en provenance des pays arabes (12,27 % venant surtout d'Egypte à cause de la guerre au Liban en 1976) — et quasi totalement sur la production des pays non alignés.

Les émissions enfantines destinées aux petits de 3 à 10 ans sont pour 63,71 % en français; et pour 74,02 % sont en français celles qui sont destinées aux jeunes. Toutes ces émissions-là sont importées; les Tunisiens eux-mêmes ne participent à la fabrication d'aucun des programmes en français (sauf pour le résumé des informations du soir, traduit de l'arabe). Certains d'entre eux le regrettent car leur bilinguisme les en rend tout à fait capables. De même les auteurs de productions télévisées en arabe sont suffisamment mal payés pour ne pas constituer un groupe vraiment créateur.

On constate donc — mais ceci n'est pas dit clairement — l'ambivalence d'une politique d'arabisation/francisation des programmes. La production tunisienne est essentiellement constituée de programmes informatifs (32,90 %); la production d'œuvres de fiction est insignifiante (2,22 % pour les dramatiques et les retransmissions théâtrales, 1,52 % pour les feuilletons et séries). Les lacunes sont comblées par la production importée (21,84 % pour les feuilletons et séries, 14,07 % pour les films de commerce, les dramatiques et le théâtre).

Le mois de ramadhan représente toujours le plus gros effort productif, en Tunisie comme dans tous les pays musulmans: voilà au moins qui les distingue du reste. Des programmes très populaires dans la société tunisienne alternent alors avec 17,25 % d'émissions religieuses et 25,15 % de feuilletons et séries.

De 1970 à 1975, c'est surtout durant le Ramadhan que les programmes de Maghreb-télévision ont remporté des succès d'antenne. Mais la guerre du Sahara occidental y a mis fin par la détérioration des relations entre le Maroc et l'Algérie.

Par un procédé stylistique qui n'est pas rare au Maghreb, l'auteur, en réitérant des interrogations, met en lumière la permanence de la dépendance de la Tunisie, et plus encore de l'ensemble du monde arabe, par rapport aux centres mondiaux occidentaux de l'information surtout les Etats-Unis. Avec le corollaire habituel: manque d'échanges au niveau du Maghreb et du Tiers Monde.

Il attire aussi l'attention sur ce qu'il appelle des « problèmes vécus ». Tel un fil rouge, celui de la « dichotomie du programme tunisien » entre les langues arabe et française, parcourt la thèse entière. Donnons un exemple du discours de R. Najar. Cette dualité, écrit-il, représente pour les pays du Maghreb un véritable déchirement. Il ajoute: comme nous l'avons suggéré, le débat autour de ce sujet est éminemment politique; il s'agit bien d'un choix de société et d'un choix culturel. En optant délibérément pour cette diglossie [le terme « bilinguisme » serait plus adéquat] les pays du Maghreb jouent-ils la bonne carte? ... Pour les responsables et intellectuels du Maghreb, il n'est pas question cependant d'abandonner la langue française qui représente pour eux à la fois les liens culturels avec l'ancien colonisateur et l'outil privilégié qui permettra à leurs pays respectifs de rester dans le sillage des pays développés. Tel est le dilemme (p. 336-337) ... Toutefois la solution qu'il retient pourrait bien renvoyer le problème à son origine: il pense que c'est celle (toute théorique) que préconise un professeur français [qui n'a pas de culture arabophone] pour le Maroc! ... Cette solution « logique, sereine, équilibrée » est de synthèse autant

que possible entre les deux cultures; mais, ajoute Najar, « elle devrait quand même » laisser une plus grande part à la personnalité spécifique des pays arabes avec lesquels une consolidation des liens et des échanges « compenserait quelque peu l'hégémonie culturelle des pays occidentaux ».

Autre problème vécu, celui de la culture tunisienne et, en conséquence, de l'adéquation des programmes télévisés au public tunisien. D'après le recensement de 1975, Najar rappelle que dans une population de 5 millions et demi d'habitants, 63,5 % ont moins de 25 ans et parmi eux 43,5 % moins de 15 ans. Mais — révélation pour nous — « le grand fléau hérité de l'ère coloniale demeure, même en 1975, l'analphabétisme. En effet, le pourcentage des analphabètes de plus de 10 ans est de 67,8 % malgré l'effort de scolarisation fourni par le pays depuis 1956 ». De grandes disparités existent aussi parmi les alphabétisé(e)s : 67,05 % sont dans les villes, 64,73 % sont des hommes; 10,62 % le sont en arabe seulement, 80,53 % le sont en arabe et en français. De plus, la densité régionale des récepteurs (4) de TV suit la côte, de Bizerte à Gabès avec une exception pour le milieu minier de Gafsa, tout comme la densité de la population, l'électrification du pays et l'alphabétisation. De sorte que la TV renforce les clivages socio-culturels plus qu'elle ne les atténue.

Najar (qui ne distingue pas dans ses grilles les programmes en langue arabe plus classique de ceux en arabe populaire) relève la contradiction qui consiste à offrir aux tout petits tunisiens des émissions enfantines en français alors que les deux premières années d'enseignement sont intégralement en arabe. Il se demande même si cela n'est pas destiné à faire d'eux le public potentiel des bandes dessinées importées. Il constate aussi que le public en majorité analphabète est poussé à la consommation d'une production de fiction et d'évasion qui n'a rien à voir avec la réalité dans laquelle il vit, et à la surconsommation d'une information politique intérieure orientée dans le sens officiel. On lui fera le reproche de ne pas s'être rendu à l'évidence d'une vérité que l'on ne découvre aussi que par bribes successives : le vrai public majoritaire de la TV tunisienne est féminin. Les émissions féminines n'ont ici de place que dans la statistique et cette place est minime. Najar ne rappelle pas dans sa bibliographie le mémoire de l'IPSI de Leila Mejbri intitulé *Hissat al-mar'a li-man ?* [A qui est destinée l'émission féminine ?]. Mémoire de licence, 1976, 86 p. Ne serait-il pas « scientifique », quantitativement logique et qualitativement équitable, quand on veut que les programmes répondent à la culture populaire des masses, que ceux-ci soient alignés aussi sur des normes féminines ? Autre problème vécu...

Bien plus que les émissions de la culture tunisienne arabophone d'élite, qui sont pourtant suivies par une partie de la jeunesse actuellement scolarisée, il semble que ce soient les productions tunisiennes mettant en scène des types de la société tunisienne, avec leurs réactions devant les problèmes de l'heure et leur référence au patrimoine commun toujours bien vivant, qui rendent le public plus actif lors de la réception. Il s'agit d'émissions comme *Oum Traki*, *Hadj Klouf*, *Laraoui*, etc. Seules les émissions sur la vie agricole ou sur les proverbes tunisiens ont droit aux louanges sans réserves de Najar.

Voilà donc une partie de tout ce que l'on trouve dans ce travail. Il oblige le lecteur à le lire jusqu'au bout pour lever l'obstacle d'une auto-censure qui peu à peu se relâche et finit par livrer le jugement de l'auteur : « Il ne semble pas qu'il y ait [de la part des responsables tunisiens] une politique claire des programmes qui tende à insérer l'action de la télévision dans un processus global de lutte contre

(4) R. NAJAR conteste, chiffres à l'appui, le décompte habituel des postes récepteurs de TV et du public potentiel de la télévision en Tunisie. Il estime à 260 608 le nombre des postes (soit 46, 53 postes pour 1 000 habitants — plus du double de ce qu'on pense) et à 1 430 000 personnes le public (soit le quart de la population).

le sous-développement, d'action culturelle à long terme et de participation des masses aux choix fondamentaux de la société. L'on semble au contraire se contenter d'une utilisation empirique et ponctuelle, sans envergure, dictée par les conditions techniques, financières et politiques de la Tunisie (p. 450) ».

Christiane SOURIAU.

e) PROBLEMES DE LA SANTE.

Ouakrim (M'hamed), *Bases de rationalisation des programmes de santé publique au Maroc*. Doctorat de spécialité Economie de la Santé. Université de Paris I, 1978.

Les premiers pas de la Santé publique au Maroc sont liés aux premiers médecins coloniaux qui ont beaucoup contribué à la colonisation du Maroc. « Le rôle du médecin militaire vis-à-vis des indigènes est d'ailleurs un facteur essentiel de l'œuvre militaire elle-même car il n'y a pas de fait si solidement établi que l'efficacité du rôle du médecin comme agent de pénétration, d'attraction et de pacification » écrivait Lyautey.

Avec l'installation du protectorat l'objectif prioritaire de son action sanitaire était — du traité d'Algésiras à la deuxième guerre mondiale — d'assurer la santé des « colons » et d'améliorer celle des « autochtones utiles ».

Aussi ce n'est que depuis 1945 que « les programmes sanitaires » en tant que projets d'activités individualisées spécifiques ont commencé à voir le jour au Maroc. Depuis ce temps et jusqu'à nos jours les mêmes programmes de base de santé publique se poursuivent, avec quelques améliorations logistiques, en continuant sans répit à consommer des ressources sans cesse croissantes. Cependant et en dépit de leur intégration dans une politique sanitaire de prévention, se traduisant par une série de plans d'action périodiques eux-mêmes faisant partie intégrante des plans socio-économiques nationaux — ces programmes dans leur quasi-totalité n'ont malheureusement jamais été conçus et formulés avec assignation des objectifs spécifiques chiffrés à atteindre en terme d'amélioration de la santé de la population. S'il est malaisé, dans ce contexte d'une planification exclusivement d'équipement, de procéder à l'évaluation de leur adéquation, il est néanmoins possible de déceler leur faible impact par le biais de l'étude de l'évolution sanitaire du pays, laquelle ne s'est améliorée que très peu.

La non-assignation aux programmes sanitaires de ces objectifs spécifiques quantifiés est certes déterminante dans la stagnation de la promotion de la santé de la population et ce, malgré les sacrifices budgétaires importants que l'Etat ne cesse de lui consacrer.

La finalité de cette étude serait atteinte si la manifestation d'une prise de conscience des dangers futurs qu'entraîneraient la persistance des choix implicites, irrationnels et la négligence des coûts, amenait ces hommes à comprendre que les problèmes de santé relèvent du domaine de l'économie.

Mohammed BENHLAL.

f) TOURISME.

Fauvel (J.J.), *Maroc*. Collection des Guides Bleus, Hachette, Paris, 1978, 478 p., cartes, illustr., index. Nouvelle édition augmentée et mise à jour par J. Modot et P. de Panthou.

Ce *Guide Bleu* — *Maroc* pourrait très bien relever de ce qu'écrivait Roland Barthes, à propos du volume sur l'Espagne, il y a maintenant 25 ans : les hommes « ne sont qu'introductifs, ils composent un gracieux décor romanesque, destiné à circonvenir l'essentiel du pays : sa collection de monuments » ; à l'aube du tourisme de masse, le *Guide Bleu* traduisait « une mythologie dépassée par une partie de la bourgeoisie elle-même ». Il serait d'ailleurs intéressant de voir si, au niveau des politiques touristiques, ou de la publicité qui en est faite, les trois pays du Maghreb occidental s'appuient encore sur une telle mythologie.

Quoi qu'il en soit, on ne s'étonnera pas de voir que ce guide invite à la découverte d'une géographie physique, parfois d'une géographie historique outrageusement simplifiée, mais qui n'est jamais qu'une introduction extérieure, « regards sur l'histoire », jamais en tout cas d'une géographie humaine, pour ne pas parler de celle d'un peuple. Ainsi, puisque Casablanca « n'a rien d'une ville particulièrement touristique » (peut-être, dirait Barthes, parce qu'elle ne possède pas de montagne), sa médina n'est pas « caractéristique » (de quoi ?). Ainsi, comme auraient pu dire Bouvard et Pécuchet, de la jeunesse, « trait d'union entre un Maroc encore traditionaliste et un pays à la recherche de son devenir, héritière de tout un peuple chez qui s'affrontent les forces du passé et de l'avenir, celles de l'Orient et de l'Occident, et dont le liant immuable reste la pérennité de la terre marocaine ». Ainsi du *Coran*, qui a été « ordonné avec soin par le Prophète de son vivant » (ce qui est faux) et de la religion musulmane qui s'est perpétuée, « intacte », à travers les siècles, mais dont on ne saura pas que le Maroc pratique principalement un de ses rites. Ainsi enfin, mais on pourrait multiplier les exemples, de ces « itinéraires » immuables qui ne font grâce d'aucune rue « pittoresque », d'aucun beau « panorama », d'aucune possibilité de « photographies insolites », d'aucune « manifestation folklorique et fête religieuse » (sic), et qui donnent l'impression de voyager au cœur d'une collection de cartes postales peuplée de figurants enturbannés.

Et encore cette mythologie est-elle parfois traversée, trop rarement, par des bribes de réalité concrète qu'on ne trouvait peut-être pas du temps des « Mythologies ». Il n'en reste pas moins que cette vision reste fidèle à celle décrite par Barthes, et que le développement d'un tourisme « nouveau », plus attaché aux contacts avec des peuples à la fois différents et semblables, dans leur réalité contemporaine, pourrait inciter les responsables de la collection à infléchir leur optique. Mais tout dépend peut-être du type de clientèle que l'on vise.

J.J. RÉGNIER.